— les A.P.G. et ex-déportés, ainsi que certains autres anciens combattants qui bénéficient d'avantages équivalents

— les Maitres en situation d'INAPTITUDE AU TRAVAIL ou de longue maladie.

4) POSSIBILITES « GUERMEUR »

Rappelons, tout d'abord **les conditions générales** requises pour l'ouverture des droits :

— Etre « Maitre assimilé titulaire » - C'est le cas de tout maitre contractuel (Contrat d'Association) ou agréé (Contrat Simple) A TITRE DEFINITIF, qu'il soit titulaire du CAP ou INSTRUCTEUR.

— Avoir enseigné AU MOINS 15 ANNEES, à plein temps et sous contrat.

— Pouvoir justifier de 150 trimestres de cotisations validées en URSSAF (y compris ceux d'éventuels emplois en dehors de l'Ensegnement). En cas d'un nombre inférieur de trimestre, la liquidation se ferait au prorata.

S'y ajoute une condition d'âge.

A) **Pour une cessation d'activité au 1er janvier 1981**
— **Instituteurs** (titulaires du CAP) nés avant 1922.
— **Instructeurs** nés avant 1919.

N.B. : Compte tenu du problème posé par le remplacement dans le poste occupé, un départ au 1er janvier ne pourrait être envisagé que pour des raisons extrêmement sérieuses.

B) **Pour une cessation d'activité à la rentrée de septembre 1981.**
— **Instituteurs** nés avant le 14 septembre 1922.
— **Instructeurs** nés avant le 14 septembre 1919.

C) **Démarches**

a) - Il n'est pas prudent de partir en retraite sans connaitre ses droits... et ses ressources. Alors que faire ?

b) - **Au moins 6 mois avant la date de dépat en retraite,** faire une demande **d'évaluation des droits** à la

CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS — Département « Pensions »
Sous-Direction PAS - RETREP
18, rue Hamel - 33075 BORDEAUX CEDEX

c) - La Caisse des Dépôts et Consgniations envoie **un dossier** à remplir par l'intéressé.

d) - Ce dossier est envoyé ensuite à l'Inspection d'Académie qui vérifie l'exactitude des services déclarés et le renvoie à la Caisse des Dépôts et Consignations.

e) - La Caisse des Dépôts et Consignations prend contact alors :
— avec la **Sécurité Sociale** pour connaitre le nombre de trimestres validés, et l'évaluation de la pension vieillesse ;
— avec les **Caisses de Retraite Complémentaire** pour connaitre le nombre de points acquis.

f) - Munie de toutes ces données, la Caisse de Dépôts et Consignations envoie au demandeur **une évaluation chiffrée de ses droits**

g) - Il reste à l'intéressé à décider selon ses ressources et ses besoins.

Le Directeur : L. Jestin

Bannalec - Imprimerie Régionale

C.P.P.P. 33-741

61e année — N° 341 — Mars-Avril-Mai 1981

le sentier

Administration et Rédaction :
Direction de l'Enseignement Catholique, 2, rue César-Franck - B.P. 38
C.C.P. Rennes : **528-80** **29102 Quimper-Cédex**
Prix de l'abonnement : **40 F.**

Sommaire :

Pages

- Liberté et Monopole 2
- Projet, innovation, programmes 3
- **COMMUNIQUES DU C.N.E.C.**
  - 1) Elections 5
  - 2) Formation initiale Second Degré 5
  - 3) Enseignement et informatique 6
- **LES PROJETS PEDAGOGIQUES D'ANGERS III**
  - 1) Projet pédagogique primé par la Fondation de France 8
  - 2) L'auto-orientation 11
  - 3) Enseignement de l'anglais : travail autonome 14
  - 4) Le corps dans la réussite scolaire 18
- Education Manuelle et Technique 22
- Une heure de breton par jour 23
- La catéchèse en Collège 31
- Stages des étudiants de l'I.F.P. 34
- Mouvement du personnel dans le Second Degré 38
- Carte Scolaire Régionale 43
- Yec'hed Mad - A votre santé 47
- Un adieu sur le sable 48

Liberté et Monopole

La majorité des Français a choisi un nouveau Président de la République, en même temps qu'une nouvelle orientation politique pour le pays. Nous n'avons pas ici à porter de jugement sur l'ensemble de cette orientation qui, pour beaucoup, représente l'espoir de voir une amélioration de leurs conditions de vie ou une plus grande justice, sociale et internationale...

Mais dans le domaine scolaire, c'est plutôt un sentiment d'inquiétude qui s'est emparé des amis de l'enseignement catholique. En effet, les déclarations de M. MITTERAND durant sa campagne électorale ne laissent planer aucun doute sur ses intentions : « je travaillerai à mettre en place un grand service public, unifié et laïque de l'Education Nationale... » Il est vrai qu'il est question de « négociation, sans monopole ni spoliation ». Mais, à terme, l'objectif à atteindre est clair : en dehors des établissements publics, il ne subsistera que des écoles hors contrat, sans aide de l'Etat. Reste à savoir ce qu'on entend par « laïque ».

Il n'y a pas lieu d'être inquiet pour la rentrée prochaine : celle-ci se fera, normalement, sans difficulté particulière ; on nous a même promis une réduction des effectifs par classe ; les parents n'auront pas plus de charges que les années passées et les enseignants seront maintenus en place.

Faut-il pour autant se rassurer en se disant que « la liberté de l'enseignement ne sera pas remise en cause » ? C'est, en effet, ce qu'affirme M. MITTERAND dans sa lettre du 1er mai. Mais de quelle « liberté » s'agit-il ? Sans aide de l'Etat, je ne vois pas quelle école catholique pourrait continuer à fonctionner dans le Finistère. La liberté effective de choisir un établissement privé sera réservé à la riche bourgeoisie de la région parisienne, qui peut, en effet, se permettre de verser des contributions variant entre 7.000 et 10.000 francs par an... La disparition des établissements catholiques du Finistère, même si elle n'intervient que dans cinq ou dix ans, sera un appauvrissement, une mutilation de cet ensemble éducatif — public ou privé — qui fait de notre département l'un des mieux scolarisés de France.

Quelles que soient par ailleurs les orientations politiques, économiques, sociales d'un gouvernement, pourquoi refuser à un nombre important de familles et d'enseignants la possibilité d'un choix différent dans le domaine de l'éducation ? Les valeurs que veut privilégier l'enseignement catholique français par son projet d'éducation globale ne peuvent que contribuer positivement à construire une société qui soit davantage au service de l'homme : justice, liberté, qualité des relations humaines, recherche d'un sens à la vie... Le service rendu aux jeunes sera-t-il meilleur après « l'unification » annoncée ? La marge est étroite entre « unité » et « monopole » en matière d'éducation ! Et l'émulation n'est-elle pas souvent facteur de progrès ?

« Au-delà même des établissements catholiques, c'est la cause des libertés que nous avons à servir, en servant la liberté d'enseignement... » écrit Mgr HONORE le 12 mai dernier, en sa qualité de Président de la Commission Epis-

copale du Monde Scolaire et Universitaire. « Nous saurons faire savoir aux candidats qui nous solliciteront, l'importance que nous attachons au maintien des lois qui, depuis 1959, assurent à l'enseignement privé catholique français les moyens d'une liberté effective. Nous ne pourrons consentir à la suppression religieuse et politique et quelles que soient leurs ressources, de fairé le choix qu'elles jugent essentiel pour l'éducation de leurs enfants ».

Mgr HONORE conclut à l'adresse de tous les membres de l'enseignement catholique : « Dans une étape nouvelle et décisive de son histoire, l'école catholique doit pouvoir compter sur nous tous, sur notre cohésion, notre fermeté et notre courage lucide. L'avenir de l'école dépend de notre détermination commune ».

L. JESTIN
Directeur Diocésain

Projets, innovations, remarques ..

Ce numéro du "Sentier" est consacré pour une bonne part à la présentation de quelques projets pédagogiques mis en œuvre cette année dans les établissements du Finistère. Il est impossible de dresser un tableau de toutes les initiatives prises un peu partout pour adapter la pédagogie ou les structures aux besoins et aux attentes des enfants et des jeunes tant dans le Premier Degré (maternelle et primaire) que dans le Second Degré (enseignement général, technique, agricole). Sans parler de l'introduction de l'informatique dans certains établissements (à Brest, Saint-Pol, Quimper, Morlaix, et ailleurs, on ne parle plus que micro-ordinateurs, langage basic, imprimantes, disques magnétiques, mémoire, programmeur, logiciel et télématique !...) nous retiendrons des réalisations issues de la session d'Angers 3, dont la plupart sont soutenues, moralement et financièrement par l'U.N.A.P.E.C. L'un des projets a même été primé par la Fondation de France, qui organisait en février un concours à l'adresse de tous les établissements, concours doté de 6 prix de 10.000 F. chacun. Le thème choisi cette année était : " L'Histoire de France, les évènements, les hommes, les techniques ". Chaque Rectorat devait retenir un projet répondant particulièrement aux conditions d'attribution d'aide financière à un P.A.C.T.E. (Projet d'Action Culturelle et Educative, dans la ligne des 10 %...) Le projet proposé par le collège Saint-François de LESNEVEN avait été refusé par les autorités académiques, mais retenu par la Fondation de France : il répondait tout à fait aux critères fixés par celle-ci : réalisation collective, pluridisciplinaire, sur un thème précis, en prolongement des programmes scolaires.

Je souhaite par ailleurs que la publication des nouveaux programmes de C.M. 2 et de Seconde soit l'occasion pour tous les professeurs de réévaluer leur pédagogie en fonction des objectifs proposés par le Ministère, mais aussi en fonction des objectifs propres à nos établissements. Sans nier le moindrement l'autonomie de chaque discipline dans son contenu et ses démarches, sans minimiser l'importance de la visée «économique» de l'éducation (emplois, débouchés, production...), il reste qu'un enseignement chrétien se doit de ne jamais faire l'impasse sur le dialogue ou la confrontation nécessaire entre la foi d'une part et les sciences et les cultures d'autre part. C'est là une tache difficile qui demande un effort soutenu de la part des enseignants. Mais l'identité de nos écoles est à ce prix ; c'est un élément essentiel de cette «volonté de cohérence» dont parle le nouveau programme de français pour la classe de Seconde. «Une culture n'est pas un luxe de connaissance réservé à un petit nombre de privilégiés. Elle naît chez un individu lorsqu'en approfondissant son expérience, il s'ouvre à une compréhension plus intense des êtres et des choses, accroît ses possibilités de sentir, de penser, d'agir, se rend capable d'occuper une place à part entière dans la collectivité à laquelle il appartient. Devant le flux de messages et des sollicitations que répandent les moyens modernes de diffusion, une culture ainsi entendue est plus que jamais nécessaire : elle accueille la nouveauté, mais elle installe en chaque être une volonté de cohérence qui éclaire ses choix et, quand il le faut, ses refus...

On est souvent tenté d'associer culture et gratuité. Sans doute, il est rare que l'acquisition d'une culture conduise directement à un débouché professionnel ; en général, elle procure plus d'agrément intime que de profit matériel. Mais ce serait une grave erreur de la confiner dans un rôle d'ornement. Une culture vivante intègre les apports significatifs du passé, sans la connaissance desquels notre civilisation apparaîtrait comme un fait de hasard ; elle aide à comprendre le présent par des contacts avec les œuvres et les réalités contemporaines; elle prépare l'avenir en développant chez les adolescents des savoirs, des savoir-faire, des comportements qui, dans leur existence d'hommes, de travailleurs, de citoyens, leur confèreront autant de pouvoirs. Elle contribue au progrès social en exigeant pour tous une formation de qualité. "

L. JESTIN,
Directeur Diocésain

Communiqué du Comité National de l'Enseignement Catholique

Elections

Le Comité National de l'Enseignement Catholique réuni le 20 Mars 1981, sous la présidence de Monseigneur HONORE, Président de la Commission Episcopale du Monde Scolaire et Universitaire, souscrit aux recommandations exprimées dans la déclaration du Conseil Permanent de l'Episcopat Français en date du 10 Février 1981

Il souligne à son tour l'importance de la prochaine consultation électorale pour " la sauvegarde des droits et des libertés fondamentales " comme pour la solution des problèmes graves qui se posent à notre Société (Emploi, Solidarité entre groupes sociaux, Accueil des immigrés, Paix entre les Nations...)

Conscient de sa propre responsabilité, le Comité National de l'Enseignement Catholique affirme la nécessité de maintenir effectif " pour les familles le droit qui leur appartient d'éauquer leurs enfants en des écoles qui correspondent à leur propre vision du monde ".

(Jean-Paul II, Déclaration à l'UNESCO, Juin 1980).

Il rappelle que la liberté d'enseignement est une liberté fondamentale de la Constitution de notre Pays, liberté que des dispositions législatives ont su concrétiser. Cette liberté de choix offre aux parents une alternative indispensable en matière d'éducation.

Sans se vouloir concurrente ni revendiquer un privilège, l'Ecole Catholique est consciente de remplir un service éducatif original au sein de la Nation.

Dans la mesure où un programme politique vise soit à supprimer les moyens ou les conditions d'exercice de la liberté d'enseignement, soit le démantèlement de l'école catholique, le Comité National de l'Enseignement Catholique se reconnait le droit et s'impose l'obligation d'informer et d'alerter l'opinion publique sur un enjeu dont la gravité n'échappera pas à quiconque est soucieux d'équité et de tolérance.

Formation initiale du Second Degré

Recommandation du Comité National de l'Enseignement Catholique

Le Comité National de l'Enseignement Catholique,
constatant que les moyens de formation initiale à l'enseignement dans le second degré sont notoirement insuffisants par rapport aux besoins,
recommande,

1. que soit suscitée par les Directeurs Diocésains une concertation entre tous les chefs d'établissement en vue d'une étude prévisionnelle des besoins annuels en nouveaux enseignants selon les disciplines ;

2. que soient constitués par entente entre les parties concernées au plan diocésain ou interdiocésain, ou plus particulièrement par académie, des groupes de travail comprenant également des responsables de formation initiale et continue, ou des représentants de l'A.N.I.F.E.C., en vue d'élaborer des plans ou projets régionaux de formation initiale répondant mieux aux besoins ;

3. que soient étudiés, avec le conseil de coordination prévu dans le dispositif de formation initiale mis en place par l'accord multilatéral entre le S.G.E.C., l'U.N.A.P.E.C. et l'A.NI.F.E.C. ;

— d'une part, les éléments essentiels d'une politique d'ensemble comportant notamment un plan de répartition par zones géographiques des responsabilités de formation initiale confiées aux Instituts regroupés dans l'A.N.I.F.E.C. ;

— d'autre part, et dans la perspective associative de l'A.N.I.F.E.C., les projets d'implantation d'I.F.P. qui émaneront des régions en vue de mieux répondre aux besoins, avec une attention particulière pour les zones où les Instituts sont les moins nombreux ;

4. que soit porté, dans le même temps, un soin particulier aux contenus pédagogiques de cette formation et à son ouverture sur les finalités propres à l'Enseignement Catholique.

Cette recommandation s'applique, dans son esprit, à la formation des enseignants d'Education Physique et Sportive dont l'U.G.S.E.L. est chargée.

Enseignement et informatique

1. Face au développement de l'Informatique comme fait de civilisation, et aux problèmes de son introduction dans le système éducatif,
le Comité National de l'Enseignement Catholique

11. attire l'attention de tous les établissements de l'Enseignement Catholique sur la nécessité de poursuivre et d'intensifier la sensibilisation des communautés éducatives aux problèmes de l'informatique. A cet effet, il recommande le dossier « Informatique et Enseignement » (E.C.D. 731) préparé dans ce but par la Commission Nationale de Pédagogie.

12. souligne qu'à travers l'introduction de l'outil informatique, l'école, au nom de sa mission éducative, doit viser à :

— permettre aux enseignants de perfectionner leur méthodologie et leur enseignement ;

— développer en faveur des élèves toutes les possibilités pédagogiques des moyens informatiques (Enseignement assisté par ordinateur : E.A.O.) notamment

dans le domaine de l'enseignement individualisé et des activités de soutien, avec une attention privilégiée pour les élèves en situation d'échec scolaire ;

— préparer les jeunes à l'usage de l'informatique au-delà de l'école ;

— rendre possible l'apprentissage et la maîtrise de l'informatique par les élèves (initiation aux techniques, aux langages, aux activités de programmation) ;

— rendre les jeunes capables de se former un jugement sur les problèmes posés par le développement de l'informatique dans notre société ;

— développer, en ce qui concerne les finalités de l'éducation, une capacité de recherche, y compris d'ordre éthique, tenant compte des modifications culturelles qu'introduit l'informatique dans la vie des individus et des groupes sociaux. L'informatique devrait en particulier aboutir à une nouvelle maîtrise de l'information et donner un outil nouveau et supplémentaire pour une réelle promotion de l'homme.

2. Les applications pratiques de l'informatique soulevant de nombreuses questions de discernement et de coordination,
le Comité National de l'Enseignement Catholique recommande :

2 1. que soient mises en place, notamment, à l'initiative de l'U.N.A.P.E.C. et des A.R.P.E.C., des formations permettant aux enseignants de toutes les disciplines de se préparer aux applications de l'informatique (utilisation des matériels informatiques, élaboration de programmes ou didacticiels) ;

2 2. que, pour favoriser le développement de l'E.A.O., le S.G.E.C. établisse une coordination entre l'ensemble des organisations de l'Enseignement Catholique dans le but pratique :

— d'une part, d'éviter les acquisitions de matériels trop disparates, trop coûteux ou peu adaptés ; ce problème technique de la compatibilité des matériels pourrait en particulier être étudié avec l'aide des personnes spécialisées travaillant à l'U.N.A.P.E.C. ; il serait tenu compte également des projets mis en application par l'enseignement public ;

— d'autre part, de permettre une utilisation aussi large que possible des didacticiels réalisés par les enseignants (recensement, distribution).

2 3. que, par concertation entre le S.G.E.C. et l'U.N.A.P.E.C., soit envisagée, et éventuellement mise en œuvre, la constitution d'une banque de données pouvant répondre aux besoins de l'Enseignement Catholique ;

2 4. que toutes formes de solidarité (information réciproque, échanges, mise à disposition, achats groupés) soient développées entre établissements de tous niveaux et de tous ordres afin que ne soient pas laissés pour compte ceux qui disposent de moins de moyens ;

2 5. que les centres ou organismes de recherche pédagogique des Instituts Catholiques ou de l'Enseignement Catholique poursuivent et intensifient leurs travaux, de sorte que l'usage de l'informatique ne conduise pas à un appauvrissement pédagogique ou ne soit réservé à certaines disciplines, mais que ses possibilités puissent être exploitées comme une aide et un élargissement des activités d'enseignement dans toutes les disciplines.

3. Le B.N.C.P. procédera ou fera procéder à une première synthèse des recherches pédagogiques et des efforts de coordination en ce domaine et en présentera les conclusions au Comité National d'ici une période de deux ans.

Les projets pédagogiques d'Angers III

Projet pédagogique primé par la Fondation de France

1. RESPONSABLE DU PROJET

Monsieur **GAC Yvon**

Etablissement : Collège et Lycée Saint-François - 29260 LESNEVEN

Atelier à ANGERS 3 : Atelier n° 18 - Audio-visuel et techniques modernes de communication.

Equipe des professeurs associés au projet : 15 à 20 professeurs de diverses disciplines enseignant dans le même établissement.

2. CLASSIFICATION DU PROJET.

• **Innovation pédagogique** : projet de P.A.C.T.E. au niveau des classes de 4ème sur le principe de l'ouverture de l'école sur le milieu local et le travail interdisciplinaire.

• Forme = Réalisation d'une Bande Dessinée sur l'Histoire locale dans une période du programme d'Histoire de la classe de 4ème :

"LA REVOLUTION DE 1789 A LESNEVEN"

3. DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE DETAILLE.

• **Objectifs généraux** :

Chantier interdisciplinaire incluant la participation :

— de 7 classes de 4ème, soit environ 170 à 180 élèves
— de 15 à 20 professeurs de diverses disciplines (Français, Histoire-Géographie, Dessin, Musique, E.M.T., Langues,...)
— des Documentalistes

• **Objectifs comportementaux** :

— Initiation à la recherche documentaire
— Entraînement à des méthodes de travail
— Initiation à des langages (langage des mots, de l'image et des sons ; Bande dessinée)
— Travail de groupes pour les élèves et pour les professeurs
— Acquisition de connaissances sur la période en partant de faits concrets et locaux.

• **Principales phases** :

1ère étape : Sensibilisation des élèves aux différentes formes de travail qu'ils seront amenés à utiliser au cours du chantier.

§ Responsables :

— Documentalistes = recherche documentaire et exploitation des documents.
— Professeurs de Français = exploitation d'un document écrit
— Professeurs d'Histoire-Géographie = exploitation d'un document visuel.
— Professeur de Dessin = réalisation d'une Bande Dessinée.

2ème étape : Phase de préparation du chantier.

§ Responsables : Documentalistes et Professeurs d'Histoire-Géographie

— Recherche documentaire au C.D.I. de l'Etablissement
— Travail des élèves par équipe de 4 ou 5 sur des documents verbaux et visuels, travail orienté vers l'étude d'un épisode particulier : des faits qui se sont produits dans la Commune ou ses environs pendant la Révolution de 1789.
— Visites à l'extérieur de l'Etablissement :
  • consultation des archives de la Mairie de la Commune : contact avec les documents d'époque, comme les délibérations du Conseil municipal pendant la période révolutionnaire.
  • visites des lieux actuels pour y resituer les épisodes étudiés par les élèves.
— Rencontres avec des chercheurs et érudits locaux qui ont réalisé des travaux sur le sujet.

3ème étape : Rédaction d'un texte

§ Responsables : Professeurs d'Histoire-Géographie et de Français.

— Chaque groupe d'élèves, ayant rassemblé les éléments nécessaires à la reconstitution de son histoire, entreprend de rédiger un texte pour raconter les faits.
— Cette rédaction se fait sous forme romancée en partant des faits historiques rassemblés dans la première phase (= Roman historique).
— Ce texte constitue alors le document de base pour la poursuite du chantier.

4ème étape : Etude du texte en vue de sa mise en images.

§ Responsables : Professeurs de Français et de Dessin.

— Les élèves travaillent sur leur texte pour préparer sa mise en images en y recherchant les éléments verbaux, visuels et sonores :
  • éléments visuels : personnages, décors,...
  • éléments sonores : bruits, sons,...
  • éléments verbaux : dialogues,...
— Ce travail aboutit à la réalisation du scénario de la Bande Dessinée :
  • découpage du script et définition des vignettes
  • description du contenu de chaque vignette avec ses éléments visuels et verbaux.
  • rédaction du texte accompagnant chaque vignette : dialogues, commentaires, transitions,...

5ème étape : Nouvelle recherche documentaire.

§ Responsables : Documentalistes et Professeurs d'Histoire-Géographie et de Dessin.

— Recherche documentaire à base de documents visuels sur la Révolution pour dessiner le contenu de chaque vignette en respectant le cadre et les décors de l'époque révolutionnaire : costumes des personnages, objets, constructions,...

— Utilisation de documents, tels que :

- reproduction de peintures et de gravures de l'époque
- Bandes Dessinées réalisées par des Maisons d'Edition sur cette période.

— Nouvelle visite des lieux pour les groupes qui en auraient besoin.

6ème étape : Réalisation de la Bande Dessinée.

§ Responsable : Professeur de Dessin.

— Passage à la réalisation de la Bande Dessinée à partir de tous les éléments issus des phases précédentes.

— Mise en page : choix de la dimension et de la forme de chaque vignette
disposition des vignettes sur chaque planche

— Réalisation d'une ou deux planches par groupes d'élèves.

7ème étape : Réalisation de versions en Langues étrangères et locale.

§ Responsables : Professeurs de Langues.

— Réalisation suivant les groupes d'une version de Bande Dessinée dans une des Langues enseignées dans les classes :

- Allemand
- Espagnol
- Anglais
- Breton
- Latin
- Grec

8ème étape : Présentation des résultats.

§ Responsables : ensemble de l'équipe pédagogique.

— Disposition sur des panneaux d'exposition des planches de Bande Dessinée réalisées par les élèves.

— Organisation d'une présentation aux autres élèves, aux professeurs et aux parents.

4. CALENDRIER ET MODALITES D'APPLICATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

— **1ère réunion** (Jeudi 11 décembre 1980) :
réunion des professeurs intéressés par le projet pour la mise au point de sa réalisation :

- nombre de participants (classes, élèves, professeurs)
- modalités de fonctionnement

— **Prévisions :**

- mise en œuvre du chantier au 2ème ou au 3ème trimestre
- forme de réalisation :
étalement du chantier sur tout un trimestre à raison d'une heure périodiquement,
ou établissement de Journées banalisées pour les différentes étapes,
ou concentration sur une semaine entière pour la réalisation du chantier en une seule fois.
- réunions périodiques de l'équipe pédagogique pour faire le point sur l'avance du chantier.

— **Organisation des activités des élèves :**

- temps interdisciplinaires pour la présentation et l'organisation du chantier comme pour la mise en forme des résultats.
- temps de travail collectif pour l'initiation aux différentes méthodes de travail.
- temps de travail par petites équipes pour le choix du sujet et la réalisation de la Bande Dessinée.
- temps de travail individuel pour l'approfondissement du sujet.

5. SOUTIEN PEDAGOGIQUE DEMANDE AUX RESPONSABLES DES ATELIERS

— Aide de l'équipe de l'Institut du Langage Total, animatrice de l'atelier n° 18 à ANGERS 3 (Audio-visuel et techniques modernes de communications).

— Assistance d'un animateur sur place dans l'Etablissement :

- pour animer une journée pédagogique avec l'ensemble des professeurs participants, afin de les aider à définir les objectifs pédagogiques du chantier et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.
- pour guider les travaux de l'équipe pédagogique dans la mise en place des différentes phases du chantier.

6. QUESTIONS ANNEXES.

Priorités données à la prise en charge du projet :

— ouverture de l'école sur son environnement

— contribution aux changements de mentalité (élèves - professeurs)

— recherche de voies nouvelles pour l'enseignement des disciplines

— travail interdisciplinaire.

L'auto-orientation

1 - RESPONSABLE DU PROJET — Monsieur Claude FILY

Etablissement — Le Likès - QUIMPER

Autre personne associée au projet — Monsieur Louis DUIGOU
Responsable du Service de Psychologie
D.D.E.C. de Quimper

II - CLASSIFICATION DU PROJET

Animation pédagogique.

III - DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

1°) **Genèse du projet**

Depuis trois ans - Angers I - un groupe de directeurs, professeurs de toutes matières, étudie, en liaison avec l'IPSA, les problèmes d'orientation scolaire. Ce qui les a poussés vers cet atelier c'est, semble-t-il, le sentiment que l'orientation telle qu'elle est pratiquée, ne répond pas toujours à l'attente des élèves, des parents et des professeurs.

- Les élèves sont-ils suffisamment informés ? écoutés ? Leur accorde-t-on toutes leurs chances, voire le droit au risque ?
- Les parents qui ont parfois des difficultés à maîtriser les critères d'orien tation sont-ils suffisamment éclairés, consultés ? Ont-ils toujours et vraiment leur place ?
- Un certain nombre de professeurs pensent qu'il faudrait repenser les processus d'orientation et s'appuyer davantage sur des critères objectifs.

De ces constatations s'est imposé le désir de clarifier la décision d'orientation, de la rendre plus objective. Comment donner aux élèves les moyens de s'orienter d'une manière objective et réfléchie, comment arriver à une auto-orientation ? Tel est le problème posé. C'est à partir de cette interrogation qu'un travail d'investigation et de réflexion a été proposé par l'IPSA d'Angers sur les facteurs suivants :

- pédagogique (évaluation, notation, teneur des appréciations, conseil de classe, etc...),
- psychologique (processus d'acquisition des connaissances, méthode des tests).
- économique (durée des études par rapport aux aspirations et aux moyens financiers des familles, problème de l'emploi),
- sociologique (problème de l'intégration des jeunes, problème des représentants professionnels).

Parmi tous ces facteurs, il en est un seul sur lequel le corps enseignant peut agir, c'est le domaine pédagogique. Il est apparu au fil de ces recherches que pour aider les élèves à s'auto-orienter, il était nécessaire de réfléchir avec les professeurs sur les problèmes de l'orientation (importance et rôle des notes, des appréciations, des conseils de classe) et de proposer à la réflexion des parents les mêmes interrogations.

2°) **Intention** : aider les élèves à s'auto-orienter.

Pour cela :

- proposer à tous les professeurs du 1er cycle (en priorité à ceux qui sont responsables de l'orientation) d'un établissement puis d'un secteur scolaire, des échanges et une réflexion sur les critères d'orientation (objectif à long terme : 4-5 ans),
- proposer la même démarche aux parents (en priorité aux parents délégués) spécialement aux parents des élèves des classes de 5e et 3e.
- réfléchir sur le conseil de classe qui est par excellence le lieu où on évalue (objectif à court et moyen terme 1-2 ans),

- travailler en priorité le problème de l'évaluation, à partir des nouvelles instructions concernant le Brevet de Collège.

3°) **Objectifs.**

Les instructions officielles qui précisent les nouvelles modalités d'attribution du Brevet de Collège posent en termes précis et nouveaux le problème de l'évaluation. Il nous apparaît donc nécessaire d'entreprendre les trois démarches suivantes :

a) une analyse approfondie de ces instructions dans un groupe de travail composé des participants à l'atelier orientation, sous la direction de Monsieur G. Le Bouëdec, paraît nécessaire.

b) des réunions d'échanges et d'information groupant des professeurs de 3e seraient ensuite organisées, niveau établissement, puis secteur scolaire. Il ne s'agirait, en aucune façon de donner de solutions toutes faites, mais de découvrir en quoi la mise en pratique de ces instructions entraîne obligatoirement des modifications dans la pratique pédagogique.

c) Organisation de ces groupes de réflexion.

Des groupes de travail animés par le responsable de ce projet et Louis Duigou, Psychologue à Quimper, seraient constitués et pourraient travailler les questions suivantes :

- niveau de connaissance et de capacités acquises pour obtenir le B.C.,
- inventaire des différents moyens d'évaluation (questions, réponses à choix multiples, tests, etc...),
- fabrication d'outils d'évaluation rigoureux et hiérarchisés, applicables à tout élève de 3e),
- essais d'innovations pédagogiques,
  - contrôle des objectifs par les élèves eux-mêmes, grilles d'auto-évaluation,
  - conseil de classe : lieu de concertation à part égale pour chaque participant.

4°) **Pédagogie.**

Session discontinue (2 journées et travaux par groupes de 10).

IV - CALENDRIER ET MODALITES D'APPLICATION DU PROJET

Session discontinue sur l'année scolaire 1981-1982 :

- 1 journée en septembre 1981, inter-établissements (60 personnes - 2 animateurs),
- Constitution de 6 groupes de 10 professeurs + animateurs. Chaque groupe se réunit 6 fois 4 heures sur l'année.
- 1 journée, 6 heures avec l'ensemble, pour présentation des recherches et élaboration d'un compte-rendu.

Chaque stagiaire recevrait 36 heures de formation sur l'année scolaire 1981-1982.

V - SOUTIEN PEDAGOGIQUE DEMANDE AUX RESPONSABLES DES ATELIERS

Organisation de rencontres avec l'IPSA : formation avec l'IPSA : 7 jours : (42 h.)

- 2 jours en juin 81 :
  1 jour, analyse des textes B.C.,
  1 jour, préparation de la 1ère journée de session.
- 4 jours en cours 81-82 :
  supervision, accompagnement,
  analyse d'action, soutien.
- 1 jour : bilan et poursuite du projet à long terme.

Enseignement de l'anglais : travail autonome

I) - RESPONSABLE DU PROJET :

Monsieur LE GAD Jo,
Etablissement : LEG St-François (associé avec onze autres lycées du Finistère)

II) - CLASSIFICATION DU PROJET :

a) Innovation pédagogique : approche nouvelle de l'enseignement de l'anglais.

b) Animation pédagogique : projet lié à la formation des maîtres du second cycle du Finistère.

c) Recherche personnelle et collective : le projet implique la recherche et la création d'outils de travail pour l'élève.

III) - DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE DU PROJET :

A) Le besoin d'un travail autonome, individuel ou de groupe, part d'un constat : la grande disparité de niveau des élèves à l'entrée du second cycle.

B) **Objectifs :**

a) Reprendre chacun à son niveau et lui donner les moyens de combler ses lacunes les plus graves.

b) Donner un bagage suffisant qui permettra éventuellement plus tard de prendre un nouveau départ.

c) Favoriser l'expression d'un point de vue personnel.

d) Développer la personnalité de l'élève, afin qu'il soit mieux armé pour affronter les conditions de travail et de responsabilité qu'il connaîtra dans un avenir proche.

En résumé, amener progressivement l'élève à assumer la responsabilité de ses études et de sa vie.

C) **Moyens mis en œuvre :**

a) **Lieu** : Salles du CDI réservées au Travail Autonome.

Le choix du CDI est motivé par la possibilité d'accès immédiat à toutes sortes de documents nécessaires au travail.

b) **Temps** : une heure par semaine (= tiers de l'horaire de la classe).

c) **Organisation du travail : la politique du contrat.**

1. Possibilité de travailler individuellement, ou en groupes de 2 ou 3. 3 semble être le nombre idéal.
   Dans le cas de travail de groupe, il est nécessaire de distribuer des rôles précis au sein de ce groupe (1 animateur, 1 secrétaire, 1 porte-parole, chargé du contact avec le professeur ou le documentaliste).
2. Division du temps scolaire en 6 « étapes » d'un demi-trimestre chacune.
3. Division de la classe en 3 « tiers » sensiblement égaux (cf. contrats ci-dessous).
   Par un système de rotation, chaque « tiers » de classe fera donc deux fois la même étape dans l'année.
4. Seule contrainte : tenir à jour une fiche de travail pour que le professeur puisse assurer un contrôle efficace.
5. **Les différents contrats :**
   — **Contrat grammatical** : L'étape commence par un test portant sur l'ensemble des structures grammaticales.
   Dans sa correction, le professeur signale les points que l'élève devra travailler en priorité au cours de l'étape, et lui propose une série d'exercices que l'élève programmera lui-même.
   A la fin de l'étape, l'élève subit un nouveau test sur l'essentiel des structures signalées lors de la correction du test « départ ».
   Ce test permet d'évaluer le progrès effectué par l'élève.
   — **Contrat d'écrit** : essentiellement compréhension.
   Chaque dossier d'élève comporte toute une série de textes gradués ('grade' 1 à 'grade' 3), accompagnés d'exercices de compréhension préparés par le professeur.
   A chaque texte correspond une fiche d'auto-correction que l'élève consulte après avoir terminé les exercices proposés.
   Les exercices prévoient cependant progressivement un travail de production écrite.
   — **Contrat d'oral** :
   - Compréhension orale = même principe que pour la compréhension écrite, à partir d'enregistrements.
   - Production orale : essentiellement à partir de la technique de « Jigsaw listening » (= 3 enregistrements légèrement différents sur le même sujet, avec problème à résoudre).
     Le travail comporte trois stades :
     - Compréhension orale, avec exercices et éventuellement supports visuels.

- « Pair » « work » sur une speech function (=entraînement à l'expression d'une notion précise.)
- Production orale lors de la mise en commun du travail.

D) **Evaluation du travail :**

a) L'évaluation du contrat grammatical se fait au moyen des tests de fin d'étape (cf. ci-dessus).

b) **Ecrit :**

— « Score » obtenu dans les exercices auto-correctifs.
— Contrôle oral de compréhension des textes, effectué par le professeur.
— Travail individuel sur un texte correspondant au « grade » étudié.
— Appréciation portée par le professeur sur l'attitude au travail.

c) **Oral :**

— Compréhension orale : cf. compréhension écrite, ci-desssus.
— Production orale : évaluation par le professeur qui assiste, ou même participe à cette phase du travail.

E) **Rôle du professeur :**

a) Le choix des textes, des enregistrements (qu'il faut parfois créer), et la préparation des exercices de compréhension, des fiches auto-correctives, et des tests de contrôle exigent énormément de travail.

b) Pendant l'heure de travail, le professeur joue davantage le rôle d'animateur, veillant au bon fonctionnement du groupe, et participant au travail de recherche. Le but n'est pas de dispenser des connaissances, mais de les faire acquérir par l'apprentissage d'une méthode de travail.

IV - CALENDRIER ET MODALITES D'APPLICATION :

Après trois années de travail personnel, et l'ouverture de l'expérience à un groupe de professeurs représentant 5 établissements du Finistère en 79-80, un travail d'initiation de tous les professeurs intéressés a été mis en place dans le cadre des journées pédagogiques prévues au plan de formation de l'ARPEC pour 1981.

Avec l'accord de la DDEC de Quimper, le département a été découpé en trois secteurs afin de faciliter le travail.

Avec l'accord de l'ARPEC, 6 journées de travail par secteur géographique ont été prévues au plan de formation 1981. Ces journées s'achèvent en Juin 1981.

A) **1981** : Information et formation des maîtres :

a) Présentation du travail autonome et de ses objectifs par le responsable du projet (1 séance).

b) Information des maîtres sur les techniques de compréhension écrite et oral, et initiation à la création des documents nécessaires (1 séance). Participation des responsables de l'atelier d'anglais d'Angers 3.

c) Evaluation des documents créés, avec les responsables de l'atelier d'anglais d'Angers 3. (2 séances — les 2 dernières de l'année).

d) Après la 2ème séance de travail, les professeurs, qui se seront constitués en équipes de travail, auront pour tâche de créer des documents de travail, écrits et oraux, sur les thèmes retenus. Les documents préparés seront critiqués lors de la séance suivante.

B) **1982 :**

a) Mise en place du travail autonome dans les classes des professeurs concernés par l'expérience.
Cette mise en place nécessitera de la part du responsable plusieurs déplacements afin d'assurer le bon fonctionnement de l'expérience.

b) Poursuite du travail de création de documents.

c) Création d'outils pour l'évaluation des compétences acquises par les élèves, par comparaison avec des classes témoin.
(Assistance des animateurs d'Angers 3).

d) Evaluation finale du projet, avec la participation des animateurs d'Angers 3.

V - AIDES ET AUXILIAIRES NON FINANCIERS :

1. **Etablissement :**
   a) Locaux appropriés.
   b) Reproduction offset.
   c) Enregistrement ou reproduction de cassettes et bandes magnétiques.
   d) Documentation : ouvrages de référence, publications diverses (au CDI).
   e) Equipement audiovisuel.
2. **DDEC :**
   a) Accord et soutien pour la création d'une banque de documents dans un établissement donné.
   b) Participation du service de psychologie pour l'évaluation du projet.
3. **ARPEC :**
   Poursuite de l'animation pédagogique des professeurs comme en 1981.

VI - SOUTIEN DEMANDE AUX RESPONSABLES DES ATELIERS :

Paris VIII et British Council.
1. Assistance et co-animation pédagogique.
2. Sur place dans le Finistère (région de Brest).
3. Fréquence : 3 fois dans l'année (1 journée x 3) ?

VII - CRITERES D'EVALUATION :

— Par comparaison avec classes témoin.
— Outils d'évaluation à créer avec l'aide des animateurs d'Angers et le service de psychologie de Quimper.
- motivation de l'élève.
- développement de son autonomie.
- efficacité.
- acquisitions. (sur le plan linguistique).

VIII -

1. Recherche de voies nouvelles.
2. Adaptation des jeunes au monde de demain.
3. Soutien des jeunes en situation d'échec scolaire.

Le corps dans la réussite scolaire

I - RESPONSABLE DU PROJET

Madame Jeanne FILY

Etablissement : Collège Privé de La Sablière - QUIMPER

Atelier à ANGERS I et III : « Pédagogie de la Réussite »

Autres personnes associées au projet :
Jeanne SIGNARD, Conseillère Pédagogique
Bertrand CAROFF, Animateur Pédagogique.

II - CLASSIFICATION PEDAGOGIQUE

Recherche personnelle et expérimentation pour une innovation pédagogique.
Animation

III - DESCRIPTIF PEDAGOGIQUE

a) Constat

Beaucoup d'enfants, à des degrés divers, sont handicapés par une dispersion corporelle et mentale qui nuit à leur équilibre personnel et à leur réussite scolaire.

Les raisons avancées sont diverses, les remèdes appliqués, variés.

Dans l'enseignement, des recherches et expériences sont menées qui se centrent davantage sur l'enfant, tentent de le rendre plus participant, plus attentif, en adaptant l'enseignement et en le rendant plus efficace. Certaines même visent à discerner les aptitudes scolaires et à modifier des habitudes mentales. (Cf. : A. de la Garanderie).

b) Questions

• A ces recherches ne convient-il pas d'en associer une autre, visant elle à faire acquérir un meilleur équilibre physique et psychique à l'enfant, dans le cadre scolaire, ceci par des exercices éprouvés, adaptés et progressifs ?

• Si, selon l'image de Jacques de Coulon, la pédagogie a parfois tendance à moins se préoccuper du vase (l'enfant) que de l'eau que l'on veut y verser (les connaissances à faire acquérir), peut-être est-il urgent de s'interroger sur la manière de rendre le vase plus solide, avant de se soucier d'y verser beaucoup d'eau, même de qualité.

• Cette voie, qui ne peut en aucun cas se satisfaire de l'application de recettes, ne requiert-elle pas de la part des enseignants,
une nécessaire prise de conscience quant à la réalité et aux limites d'une action possible,
une véritable adhésion, toute action étant liée à une conviction née d'une pratique et d'une expérience personnelles de leur part ?

c) Intentions

Trois niveaux : Recherche - Expérimentation - Animation.

• Compléter et approfondir une recherche personnelle de six années grâce à l'enseignement d'une école spécialisée dans la formation des professeurs de Yoga.

Poursuivre et préciser une expérimentation dans des classes de 6ème et 5ème en particulier. Ceci en collaboration avec des éducateurs spécialisés dans la même recherche.

(Association du RYE)

Méthode de base : Méthode Arc-en-ciel, Culture physique et psychique (Jacques de Coulon)

• Associer les professeurs d'EPS de l'Etablissement à cette recherche.

• Etablir un lien entre des professeurs faisant pratiquer dans leurs classes, des exercices de détente, concentration... pour des échanges d'expériences.

•Constituer une équipe, dans un souci de complémentarité, pour relier cette recherche à d'autres approches et actions, celles-ci se basant sur l'importance du corps dans la relation à soi-même et aux autres (expression corporelle - libération de l'expression et de la communication non-verbale) et visant à un développement harmonieux et global de la personnalité.

d) Précisions sur les exercices pratiqués en classe.

(selon la méthode de Jacques de Coulon)

• Adaptation des exercices, selon les critères suivants :
— Motivation de l'enfant.
— Globalité, harmonisation simultanée des différentes couches de la personnalité.
— Gradation (étapes progressives).
— Lieu et matériel (pas de matériel, ni de lieu spécial - tous les exercices peuvent être pratiqués dans une salle de classe).

• Plan succinct des différents exercices proposés :
— Travail sur le corps.
— Travail sur la respiration.
— Travail des sens.
— Travail sur le mental (concentration émettrice et réceptrice).
— Exercices de relaxation simples.

• Rôle de ces exercices dans l'apprentissage scolaire :
— Moyen de transition vers un travail demandant une attention plus soutenue.
— Moyen de calmer un mental agité
— Certains exercices peuvent s'intégrer directement dans le programme scolaire (ex : diagramme d'association d'idées autour d'un concept central...).

• Effets des exercices, selon la régularité de la pratique :
— Accroissement rapide de la concentration et de la capacité d'attention.
— Diminution de l'agitation.

— Acquisition d'un calme corporel profond.
— D'où nette amélioration des résultats scolaires et meilleur équilibre de la personnalité.

IV - CALENDRIER ET MODALITES D'APPLICATION

• **3ème trimestre (année scolaire 80-81)**

— Préparation en équipe, d'interventions lors du 3ème stage de Français de St-Pol-de-Léon (en septembre 81 : 1 semaine).
— Information dans la revue "Le Sentier" sur les objectifs du projet. Invitation à se faire connaître aux personnes déjà en recherche dans la même voie.

• **Année scolaire 1981-1982.**

— 1ère semaine de septembre : interventions lors du stage de Français de Saint-Pol-Léon (déjà programmées).
— Poursuite de formation personnelle dans une Ecole Normale de Yoga Formation plus spécialement adaptée au monde scolaire, lors de week-ends ou stages dans le cadre de l'association du RYE.
— Interventions de membres de l'équipe selon demandes et souhaits de la DDEC, dans les journées pédagogiques programmées.
— Expérimentation précisée et développée au niveau des classes de 6ème et 5ème.

• **Fin d'année scolaire 1981-1982**

— 1er Bilan.
— Selon développement du projet, prise de contact avec d'autres stagiaires d'Angers III, déjà rencontrés et interessés par la même recherche.

V - SOUTIEN ATTENDU DE L'UNAPEC

Aide au développement d'une recherche personnelle, et à l'élargissement de cette recherche au niveau du corps enseignant, par l'intermédiaire d'une équipe animation :

• Prise en charge d'une formation dans une école spécialisée de Yoga (Formation prévue sur trois ans).

• Aide financière apportée aux interventions des deux autres animateurs associés au projet (pour actions complémentaires et expérimentation en équipes dans les classes où enseigne la responsable de ce projet).

Aide financière apportée aux interventions des membres de l'équipe auprès des enseignants au cours de stages.

VI - CRITERES D'EVALUATION DE LA REUSSITE DU PROJET

• Fonctionnement et nombre d'interventions d'une équipe d'animateurs dont les approches complémentaires favorisent une prise de conscience, un changement de mentalité et d'attitude chez les enseignants et les élèves.

• Accroissement des demandes de sensibilisation et de pratique en ce qui concerne les moyens, méthodes, exercices favorisant la détente, la maîtrise personnelle, l'expression et la communication.

• Intérêt porté par les équipes de professeurs, les parents des élèves touchés par l'application du projet. Bilans positifs dressés lors des conseils quant à l'évolution des élèves, de leurs relations entre eux et avec les enseignants.

• Appui renouvelé des instances concernées, pour la poursuite d'actions dans le sens de la recherche.

VII - PRIORITE A LA PRISE EN CHARGE DES PROJETS

Formation à l'animation pédagogique et contribution aux changements des mentalités (élèves, professeurs, parents d'élèves).

Ceci devant entraîner peu à peu : plus grande ouverture aux défavorisés, à l'environnement, développement du travail inter-disciplinaire, recherche de nouvelles voies...

*
* *

D'autres projets encore ont obtenu une participation financière de l'UNAPEC un projet élaboré par les professeurs de philosophie (J.-Y. BOUDEHEN, QUIMPER), deux autres par des professeurs d'espagnol : celui de Mademoiselle LE BRUN, de MORLAIX « Utilisation des documents non littéraires en classe de Seconde » ; celui de Melle LAPOUTE, de BREST « Publication d'un bulletin de liaison entre les professeurs d'espagnol ». A ceux-là il faut ajouter un plan de formation à la Pédagogie par objectifs qui sera suivi par Sr. EVENO et le projet élaboré par Frère André JACQ qui prévoit, en deux ans, la formation de coordonnateurs de catéchèse en établissement de Second Degré. Ainsi le Finistère tient une place fort honorable dans cet effort de recherche pédagogique : sur l'ensemble du pays 75 projets ont été élaborés à la suite d'Angers 3 et seront directement soutenus par l'U.N.A.P.E.C.

Education Manuelle et Technique

(D'après les notes prises par Monsieur RENEVOT, professeur à St Joseph de Landerneau, lors de la rencontre des professeurs d'E.M.T. et d'O.T. du Finistère, avec Monsieur QUERE - IPR à Rennes - le 24 mars 1981)

Les programmes, plus limités, plus précis que par le passé, publiés au B.O. n° 26 du 3.7.80, n'excluent pas l'usage du bois, des matières plastiques dans l'une ou l'autre des fabrications.

Les options B et C sont maintenues provisoirement. Il n'est pas prudent, pour les remplacer, d'envisager à la rentrée 1981, l'introduction de l'option technologique économique encore mal définie.

L'E.M.T. tronc commun doit être assuré au cours du cycle d'observation et d'orientation dans des locaux adaptés (réaménager plutôt que construire), par des maîtres aussi qualifiés que possible sans exiger d'eux un haut niveau de technicité en tous domaines.

Suivant leur compétence propre deux ou plusieurs professeurs peuvent s'entendre pour enseigner leur spécialité à des groupes d'élèves qui changent d'atelier dans une rotation en cours d'année.

Les professeurs qui ont opté pour le **CAPEGC XIII** auront à présenter au jury deux leçons : l'une en CPPN (banc d'essai) ou 3ème-4ème (O.T.), l'autre dans une classe de collège (E.M.T.). Au choix du candidat l'une sera affectée du cœfficient 2, l'autre du cœfficient 1. (Choix à déclarer à l'inscription).

L'enseignement technologique doit être basé sur l'observation, la manipulation, l'expérimentation, la démonstration. Pratiquer une technologie active et non descriptive.

En **équipe de professeurs** se définir les OBJECTIFS à atteindre par niveau, avant même de choisir les thèmes : objectifs au niveau du savoir, du savoir-faire, du savoir-être (réaction et adaptation face aux problèmes), du savoir-devenir (faculté de réinvestir des acquis dans le « futur »). Dans cette recherche, viser à établir une progression de la 6ème à la 3ème.

Les objectifs étant bien définis, l'idée de fabrication aboutit à un **avant-projet** dont le professeur réalisera les **prototypes** complets et évolutifs soumis à une critique des collègues. Les réajustements opérés, on aboutit à un **projet définitif** dont le dossier technique comprendra le dessin d'ensemble avec nomenclature, les dessins de définition, le cahier des charges, les recettes... etc...

Passer ensuite à l'analyse de la fabrication en se fixant bien les contraintes d'exécution. Rechercher et décider avec les élèves une chronologie d'action. En expérimentation et démonstration, faire une approche succincte des technologies des matériaux, des matériels, des méthodes. Un document succinct de synthèse (gamme de fabrication) est présenté par l'enseignant.

Les postes de travail organisés, on passe à la fabrication.

L'évaluation du travail de l'élève sera permanente et systématique. Dès la mise en route se créer des outils de contrôle, vérifiant l'appréhension des objectifs visés. Ces contrôles, semaine après semaine sont consignés au cahier de textes.

Dans cette démarche pédagogique rigoureuse, la place du dessin est à préciser. Le dessin ne s'enseigne pas pour lui-même. l'élève est amené progressivement à une lecture et à une compréhension des documents fournis : dessin d'ensemble ; nomenclature, dessin de définition... schémas technologiques, épisodiquement il sera proposé quelques activités de graphisme, de coloriage, de découpage. (Cf. fiches documentaires n° 12 CNDP (octobre 1980).

En conclusion, s'inscrit le leit-motiv de Monsieur l'Inspecteur :

FAIRE PEU mais LE FAIRE BIEN

Une heure de breton par jour

dans une vingtaine de classes
de l'enseignement privé du Finistère

"Komzit brezhoneg gand ho pugale !...
...
Arabad kaoud mez komz a vouez uhel,
N'eus netra mezusoc'h eget tevel.
Il ne faut pas avoir honte de parler,
C'est quand on se tait qu'il faut être honteux !
N'eus ket eur yez kaeroc'h eget eben,
Nag unan a ve divalaoc'h zoken.
Il n'y a pas de langage meilleur qu'un autre
Il n'y a pas de moins beau non plus.
Galloud ar geriou a zigor din eur bed,
Hag a hell beza kollet din me.
Par le pouvoir des mots, un monde est créé,
Quand on les oublie, ce monde est perdu...

Gilles Servat.

Etiez-vous à l'écoute de Radio-Armorique, le 28 janvier dernier, pour l'émission hebdomadaire « **AR ZEIZ AVEL** » ? Dans ce cas, vous aurez, sans doute, plaisir à lire ce qui y a été dit au sujet de l'opération « **UNE HEURE DE BRETON PAR JOUR** » menée actuellement dans une vingtaine de classes primaires et maternelles. Nous devons les notes qui suivent à une petite fille de dix ans, NOLWENN, qui a bien voulu, en exercices de breton, « Repiquer » toute l'émission enregistrée en janvier. Ces notes témoignent de la spontanéité de notre conversation dans les studios de FR3, à Brest. Elles montrent aussi qu'il y a encore de jeunes enfants en Bretagne capables de comprendre et d'écrire le breton...

G. ar C'H : Demad a-berz Gi ar C'Horr, hag a zo o Ren an abadenn... Hirio e vo grêt kaoz ganeom deus stad ar Brezhoneg er skoliou-mamm ha skoliou kenta derez prevez, e departamant Penn-ar-Bed. Pedet 'm eus evid komz eus se, Anna-Mari ARZUR hag a zo karget eus kelenadurez ar Brezhoneg er skoliou-se. Deuet zo, asambles ganti, pewar skolaer, hag a gustum ober war-dro eun eurvez brezhoneg bemdez : Pascal Cariou, René Monfort, Marie-Louise George, ha Kristian Gallig hag a zo, eñ, Rener skol e Plouneour-Trez.

Mad, c'hwi, Anna-Mari ARZUR a zo bet karget deus kelenadurez ar Brezhoneg, daoust hag heñ e hellfec'h konta din istor ar Brezhoneg, just-awalc'h, er skoliou prevez ?

A.M.A. : C'hwec'h vloaz zo, e pemzeg ha tri-ugent, hon eus kinniget d'ar vistri ober eun tammig Brezhoneg er skol, digeri an nor vihan : pemp munut pe zeg bemdez. Marteze, edo red kregi er mod-se, med an dra-ze zo c'hoari : n'eo ket gand pemp munut pe zeg bemdez, e vo desket Brezhoneg d'ar vugale. Setu, warlene, hon-eus sonjet lakaad an traou da vond war-raok, ha goulenn digand ar vistri ober muioc'h ar Vrezhoneg er skol, ha zoken, n'eo ket hebken deski Brezhoneg, med **deski e Brezhoneg**, hag ober war-dro eun eur bemdez... Oh ober pemp munut Brezhoneg bemdez, ez eus war-dro tri-hant (skoliou-mam ha skoliou ar c'henta derez). Eun ugent bennag a zo oh ober eun eur bemdez hag ugent all a zo war an hent d'en ober, o klask lakaad muioc'h mui ar Brezhoneg e-barz o hlas.

G. ar C'H. : Med, ma p'eus dibabet ober eun eur bemdez, evelse, perag an dibab-se ?

A.M.A. : Evid deski Brezhoneg... Lavared a ran, koulskoude, n'eo ket ar skol eo a zesko Brezhoneg d'ar vugale. Ar gerent eo a zesko Brezhoneg dezo. Med, me gav din, ar skol a rank ober eun dra bennag ive. Ar skol a dle digeri ar vugale war toud ar pez a zo en-dro dezo : an dud, an traou, ar vro. Perag e vije laosket ar yez a gostez ? Eun dra a bouez eo. Med perag deski brezhoneg hirio ?

Me gav din e ranker deski Brezhoneg evid komz gand tud ar vro ha dreist oll gand ar re goz. Ar re goz o-deus eun dra bennag da lavared d'ar re yaouank, er vuhez dirollet e vevom hirio, ha ne welan ket penaoz e lavarjent an traou pouezuz o-deus da lavared, ma ne lavaront ket anezo e Brezhoneg.

G. ar C'H. : Mad, ma n'eo ket barrek ar skol da zeski, neuze eo dao d'ar gerent en ober. Ar Gerent koulskoude, breman, ne reont ket kement-se...

A.M.A. : Ne reont ket. Eno emañ ar gudenn, ha marteze' vije red displega dezo justamant, ar vad raje ar Brezhoneg d'ar vugale.. memez evid deski galleg Ar gerent a vez klevet o lavared "Ho, ya, gwelloc'h deski galleg dezo". Med ar galleg komzet gand ar vugale, ha gand an dud, a zo eur galleg merket gand ar Brezhoneg. Setu, ma houezfent Brezhoneg, e vije êsoc'h dezo gouzoud galled mad, ha komz Brezhoneg mad, er memez tro.

M.L.G. : Pa wel ar gerent e vez grêt Brezhoneg er skol, en eun doare siriuz, me gav din, eh en em lakont d'ober eun tammig Brezhoneg gand o bugale ive. Bez ez eus eur plahig, barz va hlas, hag e-neus lavaret din 'n eus kroget he zad d'ober Brezhoneg ganti bemdez, da Rei geriou dezi e Brezhoneg, da gôzeal ganti e Brezhoneg... An dra-ze a zo mad kenan.

G. ar C'H. : Kudenn ar gerent 'barz an afer. Ze, daoust hag emaint a-du gand ma vije desket Brezhoneg d'o bugale 'barz ar skoliou ?

R.M. : Eur c'halz deus ar gerent ne lavaront netra...

A.M.A. : me gav din, pa vez displeget mad dezo, perag deski Brezhoneg, ez int a-du.

M.L.G. : Ha ma vez grêt, e peb live eus ar skol (eus ar skoliou-mamm beteg fin ar c'henta derez) an dra-ze a laka anezo da zoñjal eo eun dra vad.

G. ar C'H. : Ha... n'oe ket ganto 'benn ar fin eo bet goulennet e vije grêt Brezhoneg, nemed eo bet kinniget se gand ar skol ?

K.G. : Depand eo kinnig dezo, e mod all ne houlennint ket...

Grêt 'm eus eun enklask e Plouneour-Trez. Hag eus deg ha tri-ugent dre-gant hag a zo a-du. Lod all, o-deus eun tammig aon o dije o bugale muioc'h a boan eged ar re all, oc'h ober Brezhoneg. Setu ma vije lakêt notennou, e vije an notennou izelloc'h evid ar re-ze. Med, an oll labourerien douar a zo a-du gand ar Brezhoneg er skol.

G. ar C'H. : Hag e lec'hiou all ?

P.C. Nann, lod a lavar ne zervij da netra !

A.M.A. : ...Red eo diskleria dezo e servij, er c'hontrol. Pa ne ve ken, evid deski êsoc'h yezou all. Sklêr hag anad eo, an hini a hoar diou yez, ez vihan, a zo gouest da zeski ha da gomz êsoc'h yezou all, da houde.

G. ar C.H. : M'ho peus dibabet eur eurvez neuze, 'peus sonjet ne dalveze da netra ober pemp munut ?

A.M.A. : Nann, ne dalvez da netra ober pemp munut. Red eo mond pelloc'h.

K.G. : N'eo ket awalc'h !

G. ar C'H : Ha petra zoñj, neuze, an akademiez deus-se ?

A.M.A. : An dra-ze zo eur gudenn all. Lavaret 'z eus bet d'an Akademiez ar pez a reom. Forz penaoz, e heller ober, eun eur Brezhoneg bep sizun. Da lavared eo, ober kenteliou Brezhoneg. Ni a Ra, gand ar Brezhoneg, ha n'eo

ket diêsoc'h lavared d'ar vugale : « Kit er mêz », pe lavared an dra-ze e galleg. Heñvel eo, hag e teskont, er memez tro, ar galleg hag ar Brezhoneg... hag an dra-ze, a-hed an dervez a-bez.

G. ar C'H. : Ya, neuze, n'eus kudenn ebed, pegwir e rit gand ar Brezhoneg, ha n'eo ket hebken ober kenteliou Brezhoneg.

A.M.A. : Kenteliou Brezhoneg vez grêt ive.

An oll : Ya ! Oh ! Ya !

R.M. : Me gav din, eo red deski d'ar-vugale geriou ar vuhez pemdeziek, a glevont er gêr : serr an nor, digor ar prenestr, lah ar goulou...

A.M.A. : An dra-ze-vez grêt 'vid forz peseurt yez.

G. ar C'H. : Ya, evel just, pe evid ar Saosneg, pe an alamang, pe...

A.M.A. : Perag ne vije ket grêt evid ar Brezhoneg ? ... Ha c'hoant 'm eus lavared : perag e ranker displega evid ar Brezhoneg : perag vez grêt Brezhoneg ? An hini a zesk Soasneg pe Galleg, pe alamaneg ne houlenn ket perag. Eur yez a zo eur yez, ha ne'z eus ket diou respont. N'eus forz peseurt yez 'neus droad da veza kelennet : eun droad naturel eo.

K.G. : Ma vije bet lakêt an diou yez, e penn kenta ar c'hantred, asambles e vije bet êsoc'h breman. Rak ar vugale a gemmesk toud : ar galleg, ar Brezhoneg. Me wel, war bemp frazenn a lavaront, sur awalc'h ar geriou a zo galleg, med ar frazenn zo Brezhoneg. Setu, pa vo lakêt an diou yez an eil e kichen eben, me gav din e tispartiint mad an diou yez, hag e houezint petra zo galleg, petra zo Brezhoneg

R.M.
Ar vugale 'neus chañs dre aman ! Deski hellont Brezhoneg ha galleg.

M. L. G. : Hag e hellont kaozeal Brezhoneg dioustu, m'o deus c'hoant. Posubl eo dezo kôzeal gand o herent pe gand o zud koz. B'ez ez eus eur plahig neus lavaret din « Dec'h ez eus bet tud koz e-barz va zi, hag em eus goulennet diganto : mond a ra mad ? Hag o-deus respontet din dioustu ». Hag ar plahig a oa laouen kenan.

G. ar C'H. : Komzet zo bet e-leiz deus kerent ar vugale, med patra zonj 'benn ar fin, ar vugale, deus ar c'henteliou-ze ?

K.G. : Me gav din e kavont pliius ober Brezhoneg, pegwir e komprenont mad ar pez a vez lavaret dezo. Ha pegwir, er skol, e vez grêt Brezhoneg, ez int troet da zelaou er gêr...

Lod a gompren ar geriou nemetken, lod all a gompren frazennou. Med, ma vez grêt Brezhoneg e peb klas, pa en em gavo ar re vihanna er c'hlaz braz, e vint gouest da gôzeal.

G. ar C'H. : Ha kregi a reont azaleg ar skoliou-mam ?

K.G. : Ya, depand eo kregi abred.

A.M.A. : Aze ez eus labour da ober. Ma vije grêt gand ar Brezhoneg, er skoliou-Mamm, e vije eun dra êz kenan da gendelher, da houde. Da dri pe pewar bloaz, ar vugale a hell deski, kement ha ker buan, ar Brezhoneg hag ar galleg.

R.M. : Hag ar vugale o deus c'hoant anaoud anoiou al loened, anoiou an dud. Te, Marie-Louise, p'eus grêt eun dra bennag, en da glas, war an anoiou.

M.L.G. : E penn kenta ar bloavez, hon-eus kroget gand eun enklask diwarbenn anoiou an dud. Pep hini 'neus klasket peseurt ster a oa gand e ano, e ano-meur. Hag o deus gwelet, evel-just, e oa eul liamm etre an ano hag ar brezhoneg, hag ar vro. Hag an dra-ze, neus pliet kenan dezo ha d'ar gerent.

G. ar C'H. : Hag e skoliou-mamm, neuze, petra vez grêt ?

A.M.A. : Er skoliou-mamm e vez desket kanaouennou bihan, rimadellou hag ive geriou ar vuhez pemdeziek. Lavared d'ar vugale an traou e galleg hag e Brezhoneg. Ha mond atao eus an eil yez d'eben... Heb ehana !

G. ar C'H. : Ha niverus eo ar re a ra Brezhoneg, er skoliou-mamm ?

K.G. : E Plouneour-Trez, e vez grêt Brezhoneg e peb klas, diouz an unnekved beteg ar zeizved klas. Ha me, em'hlas, a ra diouz ar mintin, bemdez, kanaouennou, barzonegou... hag eur gentel a vez grêt neuze etre eun eur hanter ha diw eur, bemdez. Hag e fin an dervez 'vez kañet eun dra bennag e Brezhoneg pe lavaret eur vojenn bennag.

G. ar C'H. : Petra zo barz ar gentel, neuze, etre eun eur hanter ha diw eur ?

K.G. : Lakaad an ran anezo d'ober frazennou e Brezhoneg. Da genta 'm eus kroget gand ar geriou : lakaad anezo da gompren ar geriou, da lenn anezo ; goude d'ober frazennou, ha breman emaom o lakaad eun danevell diouz ar Brezhoneg e galleg : lakaad anezo da drei anezi ger ha ger ha goude e galleg mad. E giz-se, e welont penaoz e vez grêt eur frazenn e galleg, ha penaoz e vez troet e Brezhoneg. Me gav din, eo red ober an dra-ze, evid dispartia mad an diou yez.

G. ar C'H. : C'hwi zo oc'h ober skol e peseurt klas ?

K.G. : Er CM, er seizved klas.

G. ar C'H. : Seizved ?... an hini diweza neuze ? Med, araok, 'zo bet desket brezhoneg gand ar vugale ?

K.G. : Ar bloaz kenta eo da doud ar hlasou ober Brezhoneg.

Breman 'vo gwelet 'benn eur pennad... Me gav din, pa en em gavint em hlas, e vint gouest da gôzeal. Breman dija int gouest d'ober frazennou ha da respont pa vez goulennet eun dra bennag diganto, da respont e Brezhoneg en eur frazenn verr. Med, me gav din, goude, e vo êsoc'h c'hoaz.

M.L.G. : Me zo e Plouvien, barz eur CM1 gand bugale nao pe zeg vloaz... kroget 'm eus e penn kenta ar bloavez en eur lakaad anezo da genta en eur aergelc'h Brezhoneg, en eur ober enklaskou 'vel 'm eus lavaret dabord, med, breman, e ran eun eurvez bemdez. N'eo ket eun eurvez deh renk... pemp munut diouz ar mintin, pemp munut araok mond da zrebi, ha goudeze ez eus eun hanter eurvez kentel, ive, diouz an noz. Hag epad an hanter-eurvez ze 'vez desket geriou, frazennou... hag a vezo implijet epad toud ar zizun... hag implijet bemdez, bemdez... ganen... gand ar vugale... evid lakaad anezo da gôzeal.

G. ar C'H. : Da lared eo, rannet vez an eurvez-ze e meur a vunutenn, pe...

M.L.G. : Ya, ne gav ket din e vije eun dra vad ober eun eurvez deh renk. Ar vugale vije skuiz buan kenan...

G. ar C'H : C'hwi hag a zo karget euz kelenadurez ar Brezhoneg, petra zonzit diouz-se ?

A.M.A. : Nann, 'z eus ket 'voyen d'ober eun eur deh renk. Re skuizus vije 'vid ar vugale, hag ouspenn, eo red ober Brezoneg en eun doare plijus, e-giz ma tlefle an traou all beza grêt ive.

R.M. : Me 'm eus staget frazennou war mogeriou ar hlas... frazennou hag a zo bet desket en eur lenn anezo bemdez, frazennou êz, evel : « Serrit an nor » « lahit ar gouliou ». Hag 'giz all, epad ar jedoniez 'm eus desket dezo konta. Konta beteg kant a houezont breman... Ha e teu mad ganto, nemed c'hwec'h ha triwec'h. An dra-ze zo diêz da lavared... ha n'eo ket bet desket abred awalc'h.

G. ar C'H. : C'hwi a zo e peseurt klas ?

R.M. : E CM, da lared eo e penn diweza ar skol kenta derez.

E giz all da houde lein e teskont kanaouennou, rimadellou.

G. ar C'H. : Ha ma komprenan mad, neuze, eo red kelenn ar Brezhoneg en eun doare plijus ? Ha plijout a ra d'ar vugale deski Brezhoneg ?

An oll : Ya ! Ya !

A.M.A. : Me gav din ar vugale zo dedennet gand ar Brezhoneg. Eun dra bennag a zo enno, don kenan hoaz... med poent eo, passe poent, ober gand ar Brezhoneg.

M.L.G. : Med me gav din ne vez ket grêt nemed epad ar c'hlas... grêt e vez ive 'barz ar c'hantine ?

K.G. : Ya ! 'pad m'emaint o tebri lein, epad an diduadenn, 'vez kaozeet Brezhoneg outo ha kompren mad a reont.

P.C. : Me 'm eus klasket kôzeal Brezhoneg 'pad an dervez penn-da-benn. Grêt hon-eus peziou-c'hoari, drebet hon-eus e Brezhoneg, grêt hon-eus traou evel tammou bara, tammou fournaj, asiedou, kontilli... hag all... e Brezhoneg. Esoc'h eo deski eun dra bennag en eur c'hoari.

G. ar C'H. : Mad, en em voda a rit ive asambles evid komz diwarbenn kudennou ar Brezhoneg ?

A.M.A. : Ya ! Bep miz eh en em welom e Plouvien... hag e klaskom, asambles, penaoz lakaad an traou da vond araok... penaoz en em harpa an eil egile, ha klask petra da ober gand ar vugale.

G. ar C'H. : Niverus oc'h er vodadegou-ze ?

A.M.A. : Bet om bet beteg pemp ha daou-ugent pe hanter-kant. Awechou muioc'h, awechou nebeutoc'h. An dra-ze a zepant diouz ar bodadegou all...

M.L.G. : Hag e vez desket kanaouennou, rimadellou, c'hoariou ive, da ober er hlasou.

R.M.Evidom-ni, eo plijus, ive, deski Brezhoneg er mod-se... Ha peb hini a zigas gantan ar pez e-neus da ginnig.

A.M.A. : Ya... ouspenn, kanaouennou nevez zo bet grêt : ar Bleun-Brug neus bodet tud boaz da ober kanaouennou, hag o-deus savet kanaouennou nevez evid ar vugale. Dec'h da noz, hon-eus desket peder ganaouenn nevez. C'hoariet hon-eus ive, evel bugale, war kartennou, c'hoariou diwarbenn Breiz.

R.M. : Ar vodadeg 'vez grêt e Brezhoneg penn-da-benn.

A.M.A. : Labouret vez ive war pez zo deut er mêz dija :

- pemp munut brezhoneg bemdez (eul leor evid ar vugale, eun all 'vid ar vistri)
- eul leor kanaouennou hag eur gasetenn « kanom e Brezhoneg (eur bladenn gand kanaouennou nevez a deuio er mêz dizale kredabl)
- eul leor da zañsal « Rythmes et danses »
- istoriou bet troet e Brezhoneg, diwar ar rummad leoriou « JE LIS TOUT SEUL » hag e vez implijet, ive, e galleg (ar gaoter vihan ; troiou kamm an avel ; ar marh-du bihan ; soubenn evid merenn).

G. ar C'H. : Embannet zo bet ganeoh ive « ERO NEVEZ »

A.M.A. : Ya, ar gazetenn-ze zo eul liamm etrezom. Peb hini a hell skriva warni er pez 'neus grêt... war dachenn ar Brezhoneg pe sevenadur Breiz. Pascal Cariou neus skrivet eur pennad war an hini diweza evid lavared petra ra en e glas gand ar Brezhoneg... Peder niverenn 'deu er mêz 'pad ar bloaz...

G. ar C'H. : Hag er mêz eus ar skol ?... Petra vez grêt ?...

K.G. : E Plouneour-Trez, strollad ar vro Bagan a ra beilhadegou, beb tri miz... ha pedet vez ar vugale da vond da gana, da lavared mojennou pe barzonegou. An dra-ze a laka kerent ar vugale da weled petra vez grêt, ha petra vez desket d'ar vugale.

G. ar C'H. : Mad, m'ho peus c'hoant da zelaou eur ganaouenn, breman gand Jil Servat : « Komzit brezhoneg gand ho pugale ».

.....

Petra zonjit deus geriou Jil Servat : « Komzit brezhoneg gand ho pugale » ?
An oll : Poent braz eo !
A.M.A. : Ya, poent braz eo ! poent eo deski dezo Brezhoneg. Poent braz eo deski e Brezhonneg, rak traou zo ha ne heller lavared nemed e Brezhoneg.

Ar Brezhoneg er skol, n'eo ket eun dra hag a deu war ar marc'had. Red eo ober **gand ar Brezhoneg**, hag en ober bemdez.
Red eo en ober breman, rak a-benn deg vloaz e vo re ziwezad.
Ha daoust hon-eus droad da refuz d'ar vugale eun dra ken pouezus eged eur yez ?

(diwar an abadenn "ar ZEIZ AVEL"
skignet war Radio-Arvorik, Brest, 28 a viz genver 1981
skrivet gand Nolwenn Petitbon, en Alre, c'hwevrer-meurz 1981)

N.B. - Ar re a garfe ober, pe klask ober, **EUN EUR BREZHONEG BEMDEZ** a hell skriva da « Anna-Mari ARZUR, 7, rue Jeanne-d'Arc, BP 26, 29260 LESNEVEN ».

La catéchèse en Collège

La Commission "Catéchèse" du Comité Diocésain a procédé à une enquête auprès des 63 collèges à l'occasion de la mise en place d'un plan de formation de coordonnateurs de catéchèse dans les établissements. On notera la coïncidence de la parution au même moment du document n° 741 d'E.C.D. intitulé « L'animation pastorale dans l'école catholique ». Ce document rejoint d'ailleurs en beaucoup de points les réflexions et les propositions du Comité Diocésain, en donnant cependant à celles-ci une dimension plus large, l'éducation de la foi, comme l'évangélisation, débordant en effet la catéchèse prise au sens strict du terme.

Quelles conclusions tirer de cette enquête ? On appréciera d'abord le nombre des réponses : 46 sur 63. Sur ces 46 collèges, 18 ont désigné un coordonnateur de catéchèse pour l'ensemble des classes de la 6ème à la 3ème. En 6ème et 5ème, il existe des responsables par niveaux dans la plupart des établissements ; leur nombre est plus limité en 4ème et 3ème (33 sur 46).

Le coordonnateur ou le responsable organise, réunit les catéchètes, propose les thèmes, fournit les documents, prévoit et prépare les célébrations. Il voudrait recevoir une formation doctrinale et pédagogique plus approfondie, rencontrer d'autres coordonnateurs ; il aimerait bien recevoir une aide plus effective du clergé local et qu'on établisse des programmes, des plans de longue durée.

On regrette ici et là le manque de personnes compétentes, le manque de temps...

Qui fait la catéchèse ? En 6ème, dans les 217 classes concernées, la catéchèse est assurée surtout par des professeurs (dans 3 classes sur 4), mais aussi (et souvent en même temps), par des parents (plus d'1 classe sur 2), enfin par quelques prêtres (dans 28 classes).

Dans les autres niveaux, la participation des professeurs augmente un peu (80 % des classes), aux dépens de celle des parents (44,34 puis 28 % des classes). Le nombre des prêtres demeure assez stable de la 6ème à la 3ème.

Ya-t-il un lien avec la paroisse ? Oui, dans les deux tiers des cas ; mais dans un collège sur trois il n'y a pas de contact avec la paroisse, ce qui paraît étonnant et a priori dommageable.

La catéchèse demeure obligatoire dans toutes classes dans 70 % des collèges. Dans un sur quatre à peu près, elle est facultative en 4ème et 3ème. Dans deux établissements, elle est facultative à tous les nivaux.

Sous quelle forme se fait la catéchèse ? Le plus souvent sous la forme d'une heure par semaine, surtout en 6ème. Progressivement les autres formes

prennent un place plus importante, en particulier ce qu'on appelle les "temps forts". Quant aux célébrations proprement dites, elles sont proposées surtout en 6ème et 5ème (40 sur 46), mais moins en 4ème (33) et en 3ème (27) ; selon des rythmes variés, généralement une fois par trimestre.

Les documents utilisés ? En 6ème : « Avec Jésus-Christ » (13), « Eveil » (12), « Aujourd'hui » (9)... En 5ème « Eveil » (17), « Cherche ta route » (17). En 4ème et 3ème : Documents d'André JACQ (10), « Virage » (8) et beaucoup de « divers »... 11 collèges seulement suivent un programme d'ensemble.

Quant aux « mouvements », ils semblent inexistants en dehors du M.E.J. (16). S'en occupent essentiellement des parents, des professeurs, des jeunes, quelques religieux et religieuses, 2 prêtres.

Pour 713 classes (qui ont donc 713 professeurs principaux) on dénombre 561 professeurs qui assurent la catéchèse : 561 sur les 1.222 qui enseignent dans ces classes ; ce qui fait une proportion de 45 % des maîtres à faire de la catéchèse. Leur nombre est bien plus important que celui des parents (environ 320).

Faut-il une conclusion ? L'on est toujours tiraillé entre le verre à moitié plein et le verre à moitié vide. Beaucoup d'animateurs de catéchèse font part de leur difficultés devant le manque d'intérêt de certains professeurs, d'indifférence de bien des enfants et de jeunes marqués par le climat largement « sécularisé » et « matérialisé » dans lequel nous baignons. En même temps on sent chez quelques-uns un besoin de communauté, de relation, de sécurité, de points fixes, une soif d'approfondissement religieux... Mais ce qui domine peut-être chez beaucoup, c'est un manque de culture religieuse ; on compte beaucoup « d'analphabètes spirituels » ! Peu de grands enthousiasmes, beaucoup de pragmatisme, « on profite du temps présent »... Et pourtant de nombreuses actions ponctuelles de solidarité avec le Tiers-Monde, etc... Ah, ce n'est pas simple ! Tout compte fait, il vaut mieux regarder le « verre à moitié plein » !...

*
* *

Au moment de terminer cette rapide synthèse nous parvient le texte d'un discours de Jean-Paul II aux prêtres de Rome en date du 5 mars 1981 sur « l'école et la formation religieuse des jeunes ».

Soulignant l'importance fondamentale du sujet, le caractère ardu, parfois difficile et ingrat de la formation religieuse à l'école, le Pape témoigne son « estime à tous ceux qui dépensent leurs énergies dans ce service hautement méritant » ; ils « doivent pouvoir compter sur la compréhension et le soutien de la communauté ecclésiale tout entière. Leur action, en effet, atteint tous les jours des dizaines de milliers de jeunes avec lesquels ils peuvent nouer un

dialogue formateur qui est à même d'exercer une influence éducative particulièrement profonde et durable... ». « En même temps, les responsables et les professeurs des écoles catholiques doivent s'insérer activement dans l'Eglise locale en maintenant avec elle des contacts constants », et inciter les jeunes à participer à la vie ecclésiale.

Puis, à propos des écoles publiques — en Italie, on y donne des cours d'enseignement religieux dans le cadre scolaire — Jean Paul II établit une distinction entre cet « enseignement religieux » donné à l'école (qui est un droit pour tout élève) et la catéchèse ; ce sont là deux réalités distinctes, mais non séparées. Il souligne aussi combien « l'incidence du discours religieux est conditionné par le contexte pédagogique global dans lequel il est prononcé ».

FORMATION DE COORDONNATEURS D'EQUIPES DE CATECHISTES

Avec le soutien de l'U.N.A.P.E.C. et l'A.R.P.E.C.-BRETAGNE, la D.D.E.C. propose une formation catéchétique pour les personnes (professeurs, éducateurs, parents) qui accepteraient ensuite la coordination d'une équipe de catéchistes pour un niveau scolaire donné, dans le premier cycle comme dans le second cycle court ou long (ex. coordination en 6ème ou en Seconde).

MODALITES :

Cette formation se déroulera sur **2 années consécutives** à partir de la rentrée scolaire de septembre 81, à raison de **4 sessions par année**. Trois sessions se dérouleront pendant le temps scolaire, la 4ème aura lieu durant les vacances d'été (la date sera fixée par les stagiaires). **Chaque session durera 5 jours** : du lundi 10 h au vendredi 16 h (durée minimum pour que le suppléant soit pris en charge).

Cette formation est proposée aux établissements catholiques du Finistère et du Morbihan.

OBJECTIFS :

Aider la mise en place d'équipes de catéchistes dans les établissements. Et pour cela, assurer une formation globale des responsables de ces équipes.

CONTENU :

Doctrinal : Bible, théologie, célébration...
Connaissance du monde des jeunes.
Connaissance des institutions : école, église, catéchèse, mouvements d'A.C.
Pédagogie :
techniques d'animation de groupes,
techniques d'expression, de communication...
pédagogie catéchétique,
initiation à l'audio-visuel et à son utilisation en catéchèse.

Travail sur documents : atelier par niveaux de classes sur documents catéchétiques.

De plus, une aide sera apportée sur le terrain, entre les sessions.

LIEU :

Centre d'Animation Pédagogique de Kérivoal à QUIMPER.

ANIMATEURS :

L'animation des différents stages est assurée sous la responsabilité du Service Adolescence du Centre National de l'Enseignement Religieux de Paris.

Stages des étudiants de l'I.F.P.

par A. PRIGENT

Les étudiants de l'I.F.P. de Brest ont suivi entre le 17 et le 29 novembre un stage de deux semaines dans différents établissements de l'Enseignement Catholique : collèges, lycées ou LEP. A la suite de ce stage, ils se sont retrouvés les 12 et 13 décembre pour mettre en commun les observations qu'ils avaient pu faire, et réfléchir ensemble aux différents problèmes que leur avait fait appréhender leur récente expérience.

Deux thèmes surtout ont retenu l'attention des stagiaires :

- qui sont les élèves aujourd'hui ?
- qu'en résulte-t-il pour le professeur ? que doit-il être ?

LES ELEVES

Le contact avec les élèves — quelquefois le premier depuis longtemps — fut souvent l'occasion pour les stagiaires d'une prise de conscience quant à la réalité complexe de leur futur métier.

Au-delà de multiples différences, quelques traits communs à la plupart des élèves les ont particulièrement frappés.

1 - Un champ de connaissance étendu mais très lacunaire

— Les enfants ont une information diversifiée qui leur donne des connaissances intéressantes dans de nombreux domaines.

— Mais ils manquent de connaissances de base et ignorent des faits essentiels et nécessaires à leur travail.

En particulier, à l'entrée en 6ème on note de grandes difficultés dans plusieurs domaines :

- expression écrite en général,
- orthographe,

- calcul,
- histoire (pas de repères chronologiques)

Ce défaut de connaissances et cette incapacité à effectuer certains types d'exercices sont apparus surtout dans le cycle d'observation des collèges et généralement dans les classes de LEP. Les raisons invoquées ont été les suivantes :

- organisation et programmes de l'enseignement primaire,
- extrême diversité des capacités intellectuelles.

2 - Une personnalité riche et bien développée

Les élèves sont vivants, spontanés, et en règle générale n'hésitent pas à parler et à se manifester. Mais ici encore on note des différences, pour des raisons tantôt psychologiques (Ego, personnalité propre, influence de l'éducation, du milieu social, etc...), et tantôt liées à la nature des études suivies :

- une plus grande spontanéité chez les jeunes élèves et les élèves des classes techniques,
- plus de réserve à partir de la troisième et généralement dans les classes des lycées.

3 - Des difficultés d'attention et d'adaptation

Les élèves ont des centres d'intérêt dispersés ; leurs activités extra-scolaires sont importantes : leur vie n'est pas seulement à l'école. La radio, la télévision, le cinéma, les journaux leur apportent une masse d'informations, et là encore l'école n'est pas leur unique point de référence.

En moyenne la capacité d'attention des élèves est faible et en fonction de leur âge et de la matière dispensée. Ils ont tendance à détourner plus ou moins vite leur attention de ce qui se passe en cours.

Ils ont souvent du mal à s'organiser, à travailler efficacement par eux-mêmes, en un mot à s'adapter au monde scolaire.

Conclusion

Les élèves sont apparus aux stagiaires,

- extrêmement différents les uns des autres selon l'âge et les types de classes,
- mais en général :
  - — « surinformés » et pourtant « ignorants »,
  - — ouverts et vivants,
  - — sollicités de toutes parts et ayant du mal à se fixer.

A partir de ces constatations, une nouvelle question se posait : quelles sont les attitudes pédagogiques possibles et souhaitables face à ces élèves-là ?

LE PROFESSEUR

Durant leur séjour dans les écoles, les stagiaires ont vu travailler chacun plusieurs professeurs : ce sont bien sûr ces professeurs qui les ont guidés dans leur recherche pédagogique et leur ont donné souvent les réponses aux questions qu'ils se posaient ; mais eux-mêmes se sont efforcés, en regroupant

tout ce qu'ils avaient pu voir (ou ne pas voir), en émettant certaines critiques, et en apportant leurs propres suggestions, de tracer le profil idéal du professeur d'aujourd'hui.

1 - Une grande souplesse

Les stagiaires se sont intéressés à la grande diversité des élèves au sein d'un même établissement, voire d'une même classe. Les élèves sont très différents les uns des autres. On ne peut s'adresser à tous de la même façon, ni leur proposer la même méthode ou le même type d'exercices. Ainsi le professeur doit avoir une grande facilité d'adaptation et savoir que ce qui réussit un jour peut parfaitement échouer le jour suivant.

Mais ce sont les méthodes, le niveau des exercices, la façon d'aborder les sujets qui doivent s'adapter à la classe, et non pas l'attitude ou le ton du professeur, qui doit rester lui-même.

2 - Attention et « Complicité »

Pendant longtemps la pédagogie a été centrée sur le professeur ; c'était de lui que tout partait parce que c'était lui qui savait. Aujourd'hui on ne doit plus voir l'enfant comme simple objet d'éducation, mais faire en sorte que cette éducation ait quelque chose à voir avec ses désirs, ses centres d'intérêt..., etc...

Le professeur ne doit pas être seulement celui qui dispense le savoir mais aussi celui qui écoute et cherche à comprendre les difficultés et les problèmes des élèves, et ne considère pas ses critiques d'évaluation comme les seules valables.

- Une classe est un groupe d'individus. Il faut faire un effort pour que ce groupe ait véritablement une vie collective intéressante où chacun trouve sa place. Si le professeur sait être attentif, il saura aussi animer le groupe et peut-être s'y faire une place de complice respecté et écouté.
- Le professeur doit avoir pour ses élèves, estime et sympathie. Plusieurs stagiaires ont rapporté les propos choquants de professeurs de LEP qui parlaient de leurs élèves en termes méprisants. (Ce fut l'occasion de remarquer que les LEP doivent toujours subir le sentiment de supériorité des autres établissements).

Le métier d'enseignant est l'un de ceux où la relation humaine est capitale ; les adolescents sont toujours en quête de cette relation ; il faut savoir répondre à leur attente.

3 - Rigueur et cohérence

La dispersion des centres d'intérêt et d'information, ainsi que la difficulté à fixer son attention, sont apparus comme traits communs à la plupart des élèves. Pour essayer d'y remédier, le professeur doit :

- Ramener les élèves à un effort de concentration et de synthèse.
- Les aider à classer et à filtrer toutes les informations qu'ils reçoivent.
- Demander une certaine rigueur dans l'organisation du travail, la tenue des cahiers, éventuellement l'entretien de la classe...

- Procéder dans son enseignement par « actions courtes », c'est-à-dire varier les activités, soit au cours d'une même leçon, soit d'une leçon à l'autre, suivant l'âge et le niveau des élèves.

Une certaine cohérence est nécessaire aussi au niveau de l'équipe pédagogique, pour éviter que les élèves (surtout les plus jeunes) ne soient déroutés par des méthodes trop différentes, chaque professeur s'en tenant à son système sans consulter ses collègues. (On a cité en particulier le problème de l'utilisation de l'audio-visuel en langues ; s'il n'y a pas de continuité, les élèves sont un peu déroutés).

4 - Maîtrise d'une discipline

Un enseignant n'est pas seulement un pédagogue ; c'est aussi quelqu'un qui détient un certain savoir dans une discipline donnée ; c'est aussi une tâche essentielle que de donner aux élèves le goût et une certaine maîtrise de cette discipline.

*
* *

Outre cette réflexion sur leur futur métier — qui a fait l'essentiel des débats et suscité le plus de discussions — les étudiants se sont intéressés aux problèmes posés dans les collèges par la récente application de la loi Haby, et à l'organisation des établissements qui les avaient accueillis (notamment les LEP, souvent mal connus).

A. PRIGENT

DISTINCTIONS

- L'Abbé Michel LE GOFF, qui a passé toute sa carrière de professeur à Guissény (40 années), a été nommé Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques

- Monsieur Pierre LE GALL a reçu la Médaille de la Jeunesse et des Sports.

- Sœur Marguerite LOZAC'H, Directrice de l'école Notre-Dame au Relecq-Kerhuon, a été promue au grade de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques. Ainsi que Frère Jean LE FLECHER, ancien directeur du Likès.

Nos félicitations !

Mouvement du personnel dans le Second Degré

DIRECTIONS DIOCESAINES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

- des **COTES-DU-NORD** - B.P. 222 - 22003 SAINT-BRIEUC-CEDEX
- du **FINISTERE** - B.P. 38 - 29102 QUIMPER-CEDEX
- d'**ILLE-ET-VILAINE** - B.P. 1115 - 35014 RENNES-CEDEX
- du **MORBIHAN** - B.P. 196 - 56004 VANNES-CEDEX

MOUVEMENT DU PERSONNEL
de l'Enseignement Catholique dans les Collèges et les Lycées

Introduction :

- Le travail du mouvement du personnel est préparé en collaboration par :
  - — les directions diocésaines ;
  - — les chefs d'établissements ;
  - — les commissions de l'emploi départementales et académiques.
- Les désignations sont faites par le Recteur, sur proposition des Chefs d'établissements.

DEFINITION DES POSTES

A - POSTES A POURVOIR, certainement et DEFINITIVEMENT

Il s'agit des postes qui assurément seront à pourvoir pour la prochaine rentrée, et de manière définitive. Entrent dans cette catégorie :

1. les postes des professeurs qui quittent l'établissement (ex. : décès, retraite, démission, cessation de fonction...) ;
2. les postes nouveaux créés à la rentrée 81-82 ;
3. les postes occupés par des auxiliaires (délégation rectorale) dont la rémunération cesse à la fin de l'année scolaire.

L'avis motivé du chef d'établissement sera nécessaire pour le renouvellement ou non d'une délégation rectorale.

N.B. : Cessation de fonction des professeurs : les professeurs qui se retirent de l'Enseignement Catholique ou qui quittent l'Académie de Rennes ont à faire acte de cessation de fonction.

Ils devront adresser au Chef d'établissement un avis de cessation de fonction dans l'établissement.

B - POSTES A POURVOIR, certainement mais TEMPORAIREMENT

Il s'agit des postes définis à l'article 5 du Décret n° 78-247 du 8 mars 1978 (B.O. n° 13 du 30 mars 78) :

" Lorsque le maître est absent pour un congé de formation d'une durée d'un an au maximum, ou lorsque le maître ne relève pas du régime applicable aux bénéficiaires de l'échelle indiciaire d'une catégorie de titulaires de l'enseignement public et est absente pour l'une des causes suivantes :

- congé pour élever un enfant de moins de 8 ans, ou atteint d'une infirmité exigeant des soins continus ;
- congé pour longue maladie ;
- service national.

Dans les conditions prévues aux art.5, 7 et 14 du décret n° 76-695 du 21 juillet 1976, il est pourvu à cet emploi pendant la durée de la vacance par un agent temporaire recruté selon la procédure prévue.

Le contrat du maître est maintenu en cas de congé de formation ou pour longue maladie. "

Ces postes seront donc assurément à pourvoir mais de manière temporaire et le maître nommé sur l'un de ces postes ne pourra bénéficier d'un contrat.

C - POSTES SUSCEPTIBLES D'ETRE A POURVOIR

Entrent dans cette catégorie :

1. les postes quittés par des maîtres pour raison de mutation.
   Dans l'attente de la mutation effective, le poste est susceptible d'être à pourvoir.
2. les postes tenus par des enseignants ayant passé un concours de recrutement et ayant manifesté, en cas de succès, leur désir d'opter pour l'enseignement public.

LISTES DES POSTES A POURVOIR (Liste I)

A - Besoins en professeurs

La D.D.E.C. établira la liste des postes à pourvoir (liste I).

Pour permettre ce travail, il est demandé aux établissements d'envoyer à la D.D.E.C. une liste récapitulative de leurs besoins en professeurs pour 81-82.

Cette liste devra faire apparaître clairement les postes à pourvoir certainement, de manière temporaire ou de manière définitive et sur lesquels pourront s'exercer les priorités de mutation.

Cette liste récapitulative devra être adressée à la **D.D.E.C. pour le lundi 4 mai.**

B - Publication de la liste des postes à pourvoir

A la date du 11 mai 1981, le Directeur Diocésain publie la liste départementale des postes à pourvoir (liste I). Cette liste indique :

- le nom de l'école,

- le numéro de poste,
- les disciplines et classes,
- l'horaire,
- le caractère définitif ou temporaire du poste.

Il en est de même dans chaque département dépendant du Rectorat de RENNES

Il reste entendu que le chef d'établissement garde la possibilité d'aménager les horaires en fonction des qualités pédagogiques, de la spécialisation éventuelle de chaque maître et des effectifs au moment de la rentrée.

C - Destinataire de cette liste

La liste départementale des postes à pourvoir (liste I) est communiquée à tous les collèges et lycées sous contrat d'association du département.

Les chefs d'établissement recevront, à leur demande, directement, et dans le même temps, les listes établies dans les autres départements dépendant du Rectorat de RENNES.

CES LISTES SERONT **COMMUNIQUEES AUX PROFESSEURS QUI ONT MANIFESTE LEUR DESIR DE MUTATION.**

D- Demandes de mutation

Dès la parution de la liste des postes à pourvoir, les enseignants désirant une mutation en prennent connaissance et formulent leur demande de mutation en demandant leur affectation à un ou plusieurs postes de la liste en indiquant un ordre de préférence. Il ne peut être fait acte de candidature à plus de 3 postes.

La demande de mutation est à adresser, par l'intermédiaire du chef d'établissement, qui met son visa, à la Direction de l'Enseignement Catholique où se trouve le poste occupé actuellement, et à la Direction de l'Enseignement où se trouve le poste sollicité.

Un professeur faisant une telle demande s'engage automatiquement à accepter celui des postes demandés qui pourra lui être proposé.

Si, en raison d'autres priorités, aucun des postes demandés ne peut lui être attribué, le maître conserve son poste précédent.

Les formulaires de demande de mutation sont fournis par les Directions Diocésaines.

LES DEMANDES DE MUTATION DOIVENT PARVENIR **A LA D.E.C. POUR LE 20 MAI 1981**

LISTES DES POSTES SUSCEPTIBLES D'ETRE A POURVOIR

A - Etude des demandes de mutation

Après le 22 mai, la Direction de l'Enseignement Catholique examine les demandes de mutation et établit la liste des postes SUSCEPTIBLES d'être à pourvoir (liste II).

B - Publication de la liste II

A la date du **27 mai 1981,** le Directeur Diocésain publie la liste départementale des postes susceptibles d'être à pourvoir (liste II).
Cette liste porte les mêmes indications que la liste I.

C - Destinataires de la liste II

Tous les établissements (collèges et lycées) recevront les listes II du département. A leur demande, ils recevront aussi la liste II des autres départements de l'Académie de Rennes.

CES LISTES SERONT COMMUNIQUEES AUX PROFESSEURS QUI ONT MANIFESTE LEUR DESIR DE MUTATION

La liste II ainsi que la liste I seront, éventuellement, communiquées aux professeurs bénéficiant d'un contrat individuel dans une autre académie, et qui auraient posé, à cette date, leur candidature pour un établissement de l'Enseignement Catholique du Département.

D - Demandes de mutation

Dès la parution de cette seconde liste, les enseignants intéressés par une mutation en prennent connaissance et :

- confirment leur première demande
  OU
- la modifient en sollicitant un ou des postes de la liste II.

Cette demande d'affectation à un ou plusieurs postes de la liste I (et/ou) de la liste II fera apparaître l'ordre de préférence. Il ne peut être fait acte de candidature à plus de 3 postes.

Cette confirmation de demande de mutation ou cette modification est à adresser par l'intermédiaire du chef d'établissement qui met son visa, à la D.E.C. où se trouve le poste occupé actuellement, et à la D.E.C. où se trouve le poste sollicité.

Le maître s'engage à accepter celui des postes demandés qui pourra lui être proposé.

Si, en raison d'autres priorités, aucun des postes demandés ne peut lui être attribué, le maître conserve son poste précédent.

LA CONFIRMATION OU LA MODIFICATION DE DEMANDE DE MUTATION DOIT PARVENIR **A LA D.E.C. POUR LE 4 JUIN 1981.**

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Après le 4 juin, les Directions Diocésaines travaillent à partir des documents reçus et préparent les propositions pour le mouvement du personnel.

A - Dossiers de candidature

Deux catégories de candidatures sont à distinguer :

1. Les candidats qui s'adressent directement à la D.E.C. : le Directeur Diocésain leur demande de constituer un dossier.
2. Les candidats qui s'adressent aux chefs d'établissements : le plus tôt possible, les chefs d'établissements communiquent leurs noms et adresses ainsi que leurs spécialités au Directeur Diocésain qui leur envoie à remplir un dossier de candidature.

B - Etude des mutations et demandes d'affectation

La Direction Diocésaine examine la liste des postes à pourvoir ou susceptibles de l'être, étudie les dossiers de candidatures et les demandes de mutation et prépare un projet de mouvement du personnel.

Ce projet est soumis aux chefs d'établissements qui examineront les propositions élaborées.

La réunion des chefs d'établissements aura lieu normalement le **11 juin 1981.**

C - Commission départementale de l'emploi du second degré (voir protocole d'accord).

" Cette commission a pour objet d'établir l'ordre de priorité des demandes de poste et de mutation, et de faciliter les mouvements du personnel enseignant contractuel dans le respect de ces priorités."

(art. 1 - 2è alinéa)

" Les modalités d'exercice de ces priorités ne font pas obstacle à l'exercice, par le chef d'établissement, de la liberté et du droit que lui reconnaissent les textes réglementaires, d'intervenir dans la procédure de nomination des maîtres contractuels, en fonction des caractéristiques propres à l'établissement ".

(art. - 3è alinéa)

" Le rôle de la Commission de l'Emploi est consultatif. Elle peut être saisie de tout problème relatif à son objet, défini à l'article premier, par la partie la plus diligente ".

(art.4 - 1er alinéa)

Le projet de mouvement du personnel élaboré par les services diocésains, est étudié par la Commission Départementale, qui en vérifie la régularité et la conformité avec les textes en vigueur.

LA REUNION DE LA **COMMISSION DEPARTEMENTALE** SE FERA LE **LUNDI 15 JUIN 1981**

D - Exécution du mouvement du personnel

A la suite de ces réunions, le chef d'établissement reçoit les propositions définitivement retenues et transmet au Rectorat, pour désignation, le nom du candidat qu'il propose.

Pour le 20 juin, les chefs d'établissements auront connaissance du mouvement du personnel, donc de leur équipe pédagogique pour la rentrée 81-82.

CALENDRIER DU MOUVEMENT DU PERSONNEL DANS LE SECOND DEGRE

30 AVRIL	: date limite pour remplir les fiches individuelles
4 MAI	: BESOINS en PROFESSEURS pour 1981
11 MAI	: Publication de la liste I (postes à pourvoir)
20 MAI	: Demandes de mutation sur la liste I
27 MAI	: Publication de la liste II (postes susceptibles d'être à pourvoir).
4 JUIN	: date limite de demande de mutation sur liste I et sur liste II.
11 JUIN	: Réunion des chefs d'établissements.
15 JUIN	: Réunion de la Commission Départementale de l'Emploi.
20 JUIN	: Mouvement du personnel aux services académiques.

M. LE BOURHIS
Directeur Diocésain
des Côtes-du-Nord

M. JESTIN
Directeur Diocésain
du Finistère

M. DENIS
Directeur Diocésain
d'Ille-et-Vilaine

M. LE MOULAC
Directeur Diocésain
du Morbihan

Carte Scolaire Régionale

le 21 Mars 1981 à Gouarec

I - AVIS FAVORABLES DONNES PAR LA COMMISSION POUR LES OUVERTURES EN 1981

(sous réserve de l'accord des CODIEC concernés)

— **Séance du 8 décembre 1980**

— **COTES-DU-NORD**

Niveau B.T.S. : Brevet de Technicien Supérieur "action commerciale", au centre Marie Balavenne - Saint-Brieuc.

Niveau B.T. : Brevet de tourisme aux Cordeliers - Dinan.

Niveau B.E.P. : Brevet d'études professionnelles 'commerce', option B, à l'E.T.P. St Quay Portrieux

Niveau C.A.P. : Certificat d'aptitude professionnelle 'Informatique' à l'E.T.P. Jeanne d'Arc - Lannion.

— FINISTERE

Niveau B.T.S. : Brevet de Technicien Supérieur 'maintenance' à l'E.T.P. la Croix Rouge - BREST.

Niveau B.T.n : Bac de Technicien H 'techniques informatiques' à Charles de Foucauld - BREST

Niveau B.E.P. : Brevet d'études professionnelles 'Mécanique auto', option service entretien, à l'E.T.P. St Gabriel - PONT-L'ABBE.

Brevet d'études professionnelles 'agent d'assurances' à St Gabriel PONT-L'ABBE.

Mention complémentaire 'mécanicien en circuits oléohydrauliques et pneumatiques' à l'E.T.P. Croix Rouge - BREST.

— ILLE ET VILAINE

Niveau B.T.S. : Brevet de Technicien Supérieur 'action commerciale' à l'E.T.P. La Salle - RENNES.

Niveau B.T. n : Bac de Technicien H 'techniques informatiques' à l'E.T.P. St Sauveur - REDON.

Niveau B.E.P. : Brevet d'Etudes Professionnelles 'électronique' à l'E.T.P. Jeanne d'Arc - VITRE

Brevet d'Etudes Professionnelles 'construction - agencement - mobilier' à l'E.T.P. St Etienne - RENNES.

Brevet d'Etudes Professionnelles 'mécanique auto', option service entretien à l'E.T.P. St Etienne - RENNES.

— MORBIHAN

Niveau B.T.S. : Brevet de Technicien supérieur 'secrétariat de direction' à l'E.T.P. Lamennais - PLOERMEL.

Niveau B.T. n : Brevet de Technicien H 'techniques informatiques' à l'E.T.P. La Paix - PLOEMEUR.

Brevet de Technicien F2 'électronique' à l'E.T.P. St Joseph-VANNNES

Première d'adaptation F1 'constructions mécaniques' à l'E.T.P. St Joseph - LORIENT.

Niveau B.E.P. : Brevet d'Etudes Professionnelles 'agent d'assurances' à l'E.T.P. La Paix - PLOEMEUR.

Brevet d'Etudes Professionnelles 'hôtellerie collectivités' à l'E.T.P. St Yvi - PONTIVY.

— Séance du 21 Mars 1981

— FINISTERE

Niveau B.T.S. : Brevet de Technicien Supérieur 'électrotechnique' à l'E.T.P. St Joseph - LANDERNEAU

Niveau B.E.P. : Brevet d'Etudes Professionnelles 'électricien d'équipement' à l'E.T.P. St Joseph - LANDERNEAU (par mutation d'une classe électro-mécanique).

Niveau C.A.P. : Mention complémentaire préparatoire au C.A.P. 'vente' à l'E.T.P. Bonne Nouvelle - BREST.

Certificat d'aptitudes professionnelles 'employés de bureau et comptabilité' préparation en deux ans (pour les élèves sortant de troisième) au lieu de trois ans à l'E.T.P. Bonne Nouvelle - BREST.

Certificat d'aptitudes professionnelles 'mécanicien entretien' préparation en deux ans (pour les élèves sortant de troisième) au lieu de trois ans à l'E.T.P. Croix Rouge - BREST.

Certificat d'aptitudes professionnelles 'mécanicien entretien ' préparation en deux ans, à l'E.T.P. Sacré Cœur - GUISSENY.

— ILLE ET VILAINE

Niveau B.E.P. : Mention complémentaire 'mécanicien en circuits oléohydrauliques' et pneumatiques' à l'E.T.P. Marcel Callo - REDON.

mention complémentaire 'réparateur d'équipements pour moteurs à injection' à l'E.T.P. Marcel Callo - REDON.

Niveau C.A.P. : Certificat d'Aptitudes Professionnelles 'électricien automobile' à l'E.T.P. Marcel Callo - REDON.

— MORBIHAN

Niveau B.T. n : Première d'adaptation G2 à l'E.T.P. Lamennais - PLOERMEL.

Première d'adaptation G2 à l'E.T.P. St Yvi - PONTIVY.

II - RAPPELS DE LA PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'OUVERTURE DE NOUVELLES SECTIONS

— Tout en reconnaissant l'autonomie de chaque établissement, la commission rappelle à tout chef d'établissement désireux d'ouvrir de nouvelles sections que la concertation au sein de l'Enseignement Catholique est indispensable. Elle se fait normalement de la manière suivante :

- Demande à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique qui soumet à la commission "carte scolaire" du CODIEC, courant décembre pour un premier avis.
- Etude en commission régionale de carte scolaire. Il y est tenu compte de l'avis précédent et des incidences sur les établissements voisins ou similaires des autres départements de la région.
- Retour au CODIEC (autorité de tutelle ou de coordination en matière de carte scolaire) pour entériner les avis précédents.

— A sa demande, les avis favorables ainsi émis, seront communiqués au Recteur à l'occasion d'une rencontre que lui demandera une délégation composée :
— d'un représentant des directions diocésaines (P. DENIS actuellement)
— d'un représentant de l'Union Syndicale régionale des chefs d'établissements (M. SAVIDAN actuellement).
— du délégué régional UNEPT (M. COLLEOC actuellement).

Le Recteur a déjà manifesté son intention de donner plus facilement une suite favorable aux projets qui résulteront d'une concertation au sein de l'Enseignement Catholique.
N.B. - La Commission insiste auprès des chefs d'établissement pour que tous les projets présentés soient bien motivés et documentés quant au marché de l'emploi.

Au cas où elle se trouverait face à deux dossiers parallèles, toutes choses étant égales par ailleurs, la Commission se réserve le droit de faire intervenir l'antériorité des projets.

III - AUTRES QUESTIONS ETUDIEES

— La Commission est revenue sur le procès-verbal de la réunion du 6 janvier 1981, pour un certain nombre de correctifs :
Bilan des ouvertures... ajouter : B.E.P. Carrières sanitaires à DOUARNENEZ
1ère F8 d'adaptation
à ROSTRENEN
Etude des projets : formations n'existant pas dans l'enseignement privé de Bretagne : barrer F7 biochimie (existe à la Paix, PLOEMEUR).
Projets d'ouverture, niveau Brevet de technicien supérieur :

Ajouter (maintenance) ou électrotechnique pour la Croix rouge, BREST.

Ajouter C.A.P. en 2 ans : tertiaire Bonne Nouvelle, BREST
industriel Croix Rouge, BREST.

Ajouter B.EP.A. Agriculture - Elevage à PLOUIGNEAU.

— La Commission s'est interrogée aussi sur le déséquilibre qui pourrait se produire dans la répartition des entrées en seconde au cas où les établissements secondaires ouvriraient des options « gestion » ou « technologiques ». Une concertation très sérieuse entre établissements voisins et un respect scrupuleux des recommandations du SGEC ou des CODIEC sur ce point peuvent seuls permettre de gérer ces difficultés... Le principe de recruter des élèves en seconde pour les baccalauréats que l'on prépare actuellement semble d'ailleurs appliqué à peu près partout.
Cette précaution est d'autant plus importante que les services du Ministère précisent que la réforme des secondes doit s'appliquer « à coût constant ». Sans doute, faudra-t-il reprendre la question l'an prochain.

Prochaine rencontre le Samedi 5 décembre 1981, 15 h à l'Institution Notre Dame de GOUAREC.

Yec'hed Mad - A votre santé

GUY CARO - YVON BERTRAND
Illustré par Goutal et Nono

Fruit d'une recherche pluridisciplinaire commencée il y a sept ans et animée par Guy CARO psychiatre et Yvon BERTRAND économiste au C.N.R.S.; ce livre survient après le plan de lutte contre l'alcoolisme proposé par le groupe Jean BERNARD à la demande du Président de la République.

Etudiant avec un certain courage l'analyse critique et les manières de boire en Bretagne (région française où la mortalité par alcoolisme est la plus forte), il permet de comprendre certains silences officiels.

Il est attendu dans divers milieux. Ecrit avec un brin de poésie bretonne et française sans oublier cette petite touche d'humour, il prouve qu'une telle recherche n'est pas forcément réservée aux cercles d'initiés ou spécialistes.

— Quelles raisons peuvent expliquer les importantes différences de mortalité par alcoolisme selon les régions françaises ?

— Quel rapport avec la quantité de boissons alcoolisées consommées ? Et avec la qualité de ces boissons ?

— Les catégories socio-professionnelles sont-elles également touchées par la mortalité par alcoolisme ?

— Quels sont le rôle et l'efficacité des structures hospitalières, des centres d'Hyygiène Alimentaire, des médecins généralistes, des travailleurs sociaux ?

Ce livre incite à une analyse historique et critique des institutions de recherche de soins, de formation, de répression et de prévention concernant l'alcoolisme.

Il plaide pour une véritable politique de prévention, élaborée à partir du constat lucide des contradictions et parfois des incohérences de la Société dans ce domaine; il prend en compte l'ensemble des facteurs psychologiques, sociaux et culturels du « Fléau national ».

Un adieu sur le sable

Un soir au bord de l'eau
Un chausson pleurait.

Assis sur le sable
Il écopait ses larmes.

Eparpillant son cœur,
Sa gaité et son charme.

Il n'avait plus d'ami,
Plus de frère, plus d'été.

Sa semelle se décollait,
Il avait froid la nuit.

Comme une vieille chaussette,
Il finira ses jours.

Abandonné, troué,
Déjà à moitié sourd,

Essayant de chanter
Les couleurs de la vie.

Rêvant sur la dentelle
Eclairée de la mer

De partir au-delà
Pour rejoindre son frère.

La voile de son cœur
Prenait déjà l'eau.

Les vagues ont avalé
Le pauvre vieux chausson.

Seul, il est parti
Englouti par les flots,

Pour un très long voyage,
Rejoindre son compagnon.

Annick (4e)

Le Directeur : L. Jestin

Bannalec - Imprimerie Régionale

C.P.P.P. 33-741

ANNEE : **1981** NUMERO : **342** MOIS : **NOVEMBRE**

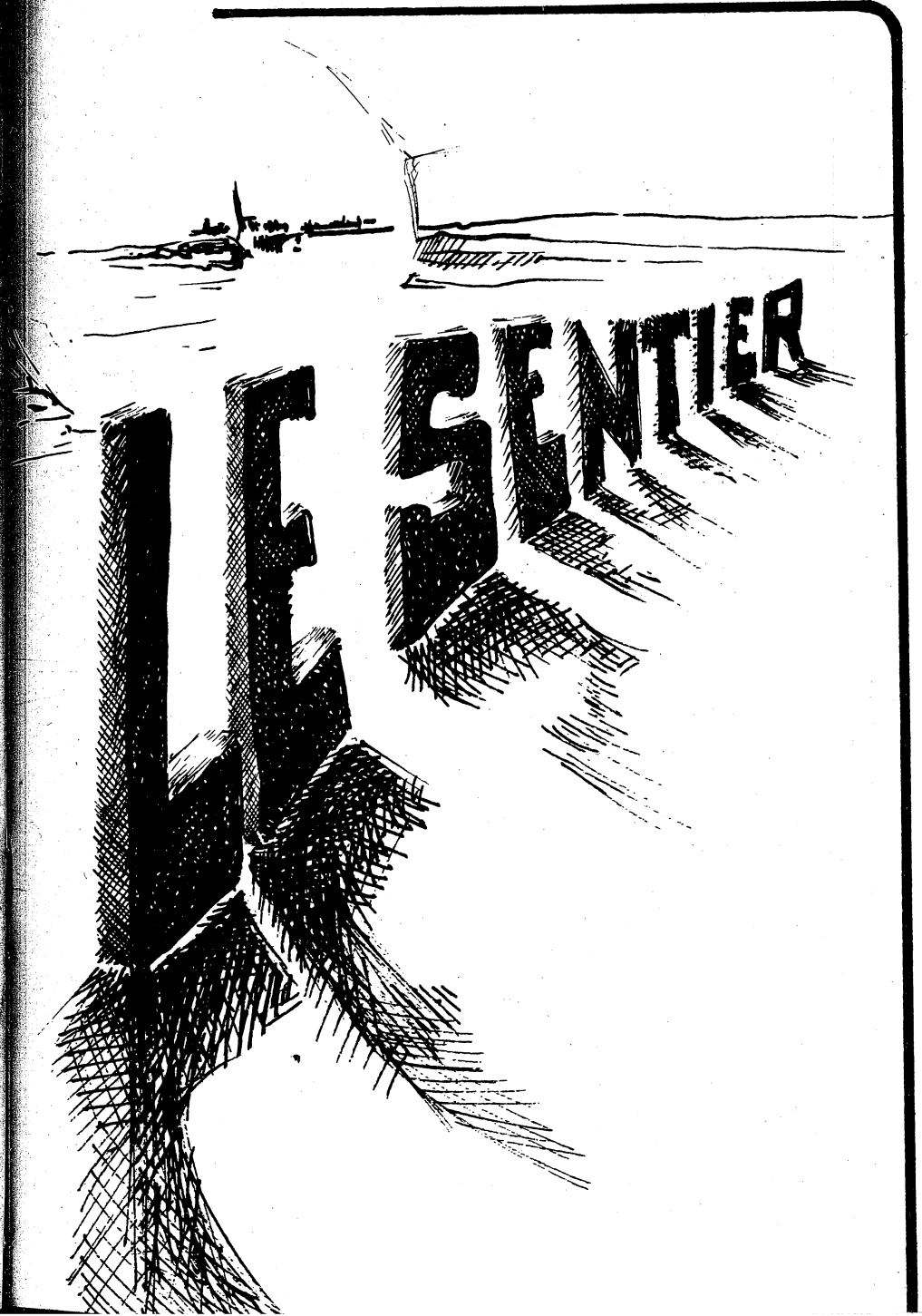

Administration et Rédaction :
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A
Prix de l'abonnnement : **50 F.**

Sommaire

— Joyeux vagabond de la Bonne Nouvelle 1
— Résolument tournés vers l'avenir :
Lettre aux personnels 2
Quel avenir pour l'Enseignement Catholique ? 4
— Quand les Directeurs de Collèges et Lycées se réunissent... 9
— Le mouvement du personnel :
Ecoles primaires - écoles maternelles 13
Collèges et lycées 15
— Dans l'Enseignement Catholique, tous les jours il se passe quelque chose... 16
— Les enseignants des classes de perfectionnement se rencontrent 19
— Conclusions de Mgr. Vilnet 20
— Déclaration sur l'Ecole
Assemblée Plénière des Evêques - Lourdes 81 21
— Allocution de Jean-Paul II 22
— Ecole catholique et chrétienne 23
— Une Assemblée Générale de Parents parmi d'autres
Présentation d'une enquête 27
— Les 40 Conseillers et animateurs pédagogiques font le point.. 33
— Ar Skol dre Lizer
Aux enseignants et élèves de breton 36
— L'Inspection Départementale de l'Education Nationale 38
— Sessions diverses 40

...Joyeux vagabonds de la Bonne Nouvelle...

Toi l'inconnu qui me ressemble
Puisque nos pas se sont croisés
Pourquoi n'irions-nous pas ensemble
Sur les chemins de l'amitié
Sur des chemins de liberté ?

Jean-Claude Gianadda

Ces vers me viennent à l'esprit au moment de présenter ce numéro du SENTIER.

Le premier numéro a été imprimé en 1906! Cela fait donc 75 ans d'histoire, de fidélité, de service!

Pourquoi le mot SENTIER fut-il choisi à l'époque?

- Un sentier dans la forêt pour retrouver un peu de paix, de calme, loin des bruits de la ville — y en avait-il tellement en 1906? —
- Un sentier dans la vallée pour marcher en compagnie d'amis, de parents, pour satisfaire son envie d'échanger sur ce qu'on a vécu, sur ce qu'on projette de réaliser?
- Un sentier que l'on ouvre à coup de serpe, de hache, de bâton... parce qu'on est devant un mur de broussailles, de landes, de branches enchevêtrées et que l'on a perdu son chemin... ou parce qu'on veut aller toujours plus loin?

Ils me viennent aussi à l'esprit, ces moments de vérités et de courage, vécus par des aînés qui allaient s'engager dans ce qu'on appellait, il y a une vingtaine d'année, le «départ routier». La nuit tombée, ils quittaient la troupe scoute, ils allaient vivre à plein leur vie d'homme et de chrétien. Ils allaient s'enfoncer au cœur de la nuit, seuls, un sac pour provisions, un bâton pour la marche et une seule consigne: «Si ta route n'existe pas, fais-la toi-même».

A chacun de nous de faire sa route.

Quelqu'un a dit «je suis le chemin».

Je remercie Jean QUEMENEUR, professeur de dessin à la Croix-Rouge de BREST qui a dessiné la couverture de ce numéro.

Quand on marche, il faut une boussole ou une référence... Pourquoi «Jean QUEM» a-t-il dessiné un village, un clocher? L'homme peut-il s'avancer sur le chemin de la vie en reniant sa foi, ses racines, l'inspiration et l'amour qui l'ont fait naître?

François KERDONCUF.
Directeur de l'Enseignement Catholique du Finistère

Le 10 octobre 1981

«Résolument tournés vers l'avenir»

Le Frère KERDONCUF,
Directeur de l'Enseignement Catholique
Aux enseignants, surveillants, personnels d'administration et de service.

Chers Amis,

Depuis le mois de septembre, je suis au service des établissements catholiques du Finistère, et donc à votre service.

- *Amis de longue date avec qui j'ai partagé travail et responsabilités,*
- *Jeunes maîtres rencontrés dans les stages et l'IFP,*
- *Personnels de bureau aux tâches monotones mais complémentaires,*
- *Enseignants et éducateurs, animateurs de catéchèse et aumôniers,*
- *Personnels de cantine toujours soucieux de l'appétit de nos «petits» comme de nos «grands»...*

C'est votre dynamisme, c'est votre capacité à vous laisser interroger par le regard de milliers d'enfants et d'adolescents en quête d'affection et de sécurité que d'emblée, je veux reconnaître et soutenir.

J'ai le désir de prendre contact avec le plus grand nombre d'entre vous et sur votre propre terrain d'activités.

J'ai déjà saisi les occasions les plus favorables: présentation de nouveaux directeurs au corps enseignant, participation à des journées de pré-rentrée, visite de la nouvelle classe de SES, contacts avec les professeurs d'éducation physique réunis pour le lancement des activités sportives, avec les instituteurs des classes de perfectionnement et d'adaptation...

J'ai aussi pris contact, d'une manière plus particulière, avec les représentants de vos organisations syndicales, car ils portent avec vous, les solidarités vécues au sein de la profession.

Au motif premier de vous saluer, s'ajoutent deux autres raisons:

La première, c'est la situation que vit l'enseignement catholique dans le contexte politique que vous connaissez.

En rencontrant les chefs d'établissements, d'écoles, de collèges, de lycées au cours des derniers jours de vacances, j'avais assez longuement traité du témoignage que nous avions à rendre, des convictions qui nous motivent. Ils vous ont fait part de notre détermination commune.

Je désire, quant à moi, au nom des responsabilités qui m'ont été confiées, au nom des solidarités que je dois vivre avec vous tous, prolonger la réflexion amorcée et vous exposer ce que j'ose appeler «mon acte de foi».

Notre école a un patrimoine culturel et spirituel apporté par des familles pédagogiques et spirituelles aux composantes connues: tradition de prise en charge globale de la personne, tradition de relation éducative entre jeunes et adultes, tradition de synthèse de la foi et de la vie...

Cet héritage n'a jamais été remis à des individus. Il est remis entre les mains d'une équipe, d'une communauté d'hommes et de femmes.

Nul ne peut se l'approprier à son compte ou à son profit personnel, qu'il soit parent d'élève, qu'il soit professeur, qu'il soit représentant d'organisme professionnel ou d'un syndicat.

Quel qu'en soit l'avenir, quelle que soit l'intention de l'un ou de l'autre groupe de vouloir négocier le statut de l'école catholique, même pour des intérêts très honorables de justice ou de conception de société, nous devons affirmer que le sort de l'école catholique n'est pas réglé quand sera réglé le problème social posé par les personnels.

En voulant la sécurité du lendemain et de l'emploi, nous resterons comptables du patrimoine culturel et spirituel dont nous sommes aujourd'hui en quelque sorte, les gardiens et les gestionnaires.

Je vous le dis, même si vous êtes plusieurs d'un avis différent. Je ne vous respecterai pas si je ne vous parle pas dans la vérité.

Mais cet avenir quel est-il au juste?

Je laisse à votre disposition un dossier que vous pouvez consulter: faire la vérité et une stratégie pour durer en sont les deux composantes.

Je souhaite recueillir, de votre part, des réactions et des suggestions.

La seconde raison, c'est l'appel que je vous adresse au nom du Comité Diocésain.

Ce comité est constitué de tous les délégués des organismes et services diocésains (parents, chefs d'établissements, gestionnaires, responsables de congrégations, etc...). C'est l'instance de coordination et de gouvernement.

Vous n'étiez pas jusqu'à présent représentés, le corps enseignant et éducatif n'avait pas participé aux élections il y a trois ans.

Ce comité est renouvelé ce trimestre. La chance s'offre donc à vous de prendre une part plus active à l'animation, à la vie et au rayonnement de nos écoles catholiques.

Que ce soit par vos organisations syndicales ou que ce soit par tout autre groupement que vous souhaitez constituer, vous ne manquerez pas de désigner vos représentants. Des informations vous parviendront dans le but de procéder aux élections.

Tout ce que nous vivons actuellement, je veux le vivre en solidarité avec vous.

F. KERDONCUF.
Directeur de l'Enseignement Catholique
Secrétaire Général du Comité Diocésain.

P.J. — En complément, un dossier sur quelques aspects de la situation de l'Enseignement Catholique.

QUELQUES ASPECTS DU PROBLEME SCOLAIRE

Annexe de la Lettre du Frère KERDONCUF, aux personnels

le 10.10.81

Le Frère KERDONCUF aborde, en complément de sa lettre aux enseignants et aux personnels,

- les hypothèses possibles ou probables de notre avenir,
- que l'opinion nous perçoive pour ce que nous sommes,
- faire la vérité sur nos relations avec les partenaires,
- faire la vérité chez nous aussi,
- au-delà du problème scolaire...

I - MAIS CET AVENIR QUEL EST-IL AU JUSTE ?

Le pouvoir se refusant à exposer la moindre esquisse, la moindre ébauche de ce que serait le service public, laïque, unifié qu'il entend construire force nous est d'imaginer nos propres hypothèses. Il y en a trois que je résume succinctement ici.

a) **1ère hypothèse.** Le régime actuel demeure (Lois Debré, Pompidou, Guermeur) mais les conséquences des lois ne seraient pas poussées jusqu'au terme : la parité en ce qui concerne le déroulement de la carrière des maîtres prévue dans un délai de 5 ans ne serait pas acquise, les crédits de formation initiale et continue restent sous le régime de conventions annuellement révisables, le forfait d'externat ne suivrait pas les coûts de la vie, le forfait communal pour les écoles primaires serait versé à la diligence des municipalités bienveillantes, etc...

Les négociations, dans une telle hypothèse, atteindraient un objectif : le nouveau contrat d'association.

Ce qu'il faudrait craindre : des initiatives d'ordre administratif ou parlementaire pour réduire au minimum les dispositions règlementaires, ou pour interpréter de façon restrictive les textes en vigueur.

b) **La seconde hypothèse,** la plus radicale, une nouvelle loi prive l'enseignement privé de tout soutien, de toute aide de l'état. C'est la rupture, l'aboutissement des pressions exercées par des syndicats de l'enseignement public, par des familles philosophiques (libre-pensée)...

La liberté de l'enseignement serait un choix formel ou au seul profit des possédants.

Les conséquences sont prévues : intégration des personnels, nomination des directeurs aux mains des Recteurs d'Académies, gestion tripartite des établissements, neutralité imposée à tous les niveaux, suppression du caractère chrétien des institutions.

c) **Troisième hypothèse...** la construction d'un grand service public, unifié et laïc.

Il est possible qu'il y a une volonté exprimée de voir entreprendre les réformes avec le concours des intéressés et peut être les socialistes ne peuvent dire aujourd'hui avec précision ce que sera l'école de demain, puisque c'est ensemble qu'il faudra la bâtir. Nous ne pouvons suspecter les intentions de beaucoup d'entre eux.

Nous sommes partie prenante et, au regard de l'histoire, notre contribution peut être enrichissante pour l'ensemble : car mettre en commun, les richesses de l'enseignement public et de l'enseignement privé, est quelque chose d'exaltant.

Les négociations porteront sur la nécessaire clarification des mots : PUBLIC, UNIFIE, LAIC et leur contenu. Il n'est pas interdit d'espérer. Mais nous serons déterminés sur un certain nombre de points.

Notre projet éducatif repose sur :

- l'autonomie pédagogique et budgétaire de l'établissement,
- la capacité pour un directeur et une équipe éducative de le mener à bien : elle suppose l'initiative par le directeur de constituer une équipe qui ait unité de vue dans l'esprit, les méthodes, la finalité de l'éducation. En particulier la possibilité d'une conception globale d'éducation de tout l'homme, inspirée des valeurs chrétiennes,

- la maîtrise de la formation des maîtres dans un cadre de coopération et de collaboration avec l'Université,
- une conception assez élargie de la notion de carte scolaire, donnant garantie au libre choix des familles.

Ne craignons pas de le dire : ces exigences sont liées et donnent corps à un édifice cohérent. Enlever une pierre maîtresse, tout l'édifice s'écroulerait.

La difficulté d'une telle organisation réside en ceci : une évolution de l'enseignement public vers plus d'initiative est difficile à concevoir, car elle irait complètement à l'encontre des habitudes. Pourtant, elle ne serait, au fond, qu'un des corollaires de la décentralisation entreprise au plan de l'administration générale par la Loi Deferre !

Les mois qui viennent doivent permettre à tous d'exploiter les formes de dialogue, de séduction, d'imagination, de volonté d'écouter et de se faire écouter. Mais si au discours pédagogique que nous désirons exposer, nous avons un projet politique qui s'affiche et veut s'imposer sans concession, nous devrons, nous saurons faire montre de notre détermination.

Nous subissons l'épreuve du chaud et du froid. Tantôt on nous dit qu'il ne sera pas porté atteinte aux libertés d'entreprendre et de s'associer, que les hommes politiques ont renoncé à leur projet de nationalisation de l'école privée... Tantôt on nous dit, avec force, que la mise en œuvre de ce grand service suppose la suppression des Lois Guermeur, Pompidou, Debré, de "toutes les lois anti-laïques".

Nous adoptons, quant à nous, une stratégie pour durer. Comme le temps travaille pour nous, nous ne faisons rien pour conclure, nous demandons une clarification et un contenu du projet, nous y apportons notre contribution. Si la négociation ne peut être "fraternelle", elle prendra une forme plus dure, celle des pressions publiques et populaires.

II - EN ATTENDANT, ET DES MAINTENANT, FAISONS LA VERITE...

C'est ce qu'il y a parfois de plus difficile, car nous sommes renvoyés à l'honnêteté, au courage, à l'audace aussi.

Je vous convie à approfondir les pistes suivantes :

a) **Que l'opinion nous perçoive réellement pour ce que nous sommes et pour ce que nous vivons.**

"J'attends de l'école catholique qu'elle dise ce qu'elle met derrière les mots autonomie des établissements, originalité de l'acte pédagogique"... telle est, significative et opportune, la demande de Monsieur SAVARY, le Ministre de l'Education Nationale dans son interview au journal La Croix.

Pourrons-nous, nous dire,

Pourrons-nous, faire dire, par ceux qui nous regardent, ce qui est concrètement vécu, et de quelle manière, dans notre école qui :

- cherche à combler l'ennui des jeunes puisque nous concevons un éducation globale de la personne,
- combat l'échec scolaire puisque nous affirmons que l'échec n'est pas une fatalité,
- pallie au manque d'adaptation à la vie professionnelle et sociale,
- est étroitement liée à l'environnement culturel et social, religieux de la ville, du département,
- appelle à l'intériorité des jeunes, à la reconnaissance des personnes et des vocations,
- cherche à donner sens à l'avenir du jeune, à son destin, à l'histoire qu'il construit, en un mot, à sa mort comme à sa vie...

Ayons le sens de l'événement, de l'enjeu qui se vit... et sans théâtre, sans coup de trompette, tentons de révéler au plus grand nombre la REALITE de notre école. Pourrons-nous illustrer de faits concrets, d'initiatives prises, le programme que je viens d'évoquer ?

"Nous avons constaté, déclare Monsieur le Ministre SAVARY, que les établissements scolaires appauvris, étaient souvent au centre de désert éducatif"... Nous ne sommes pas tout à fait d'accord, Monsieur le Ministre.

J'invite, les équipes éducatives, à préparer un dossier sur la REALITE VECUE. Communiquez vos suggestions pour que sa diffusion ait le meilleur écho dans notre département.

b) **Faire la vérité sur les relations, les rapports qui associent les membres de l'enseignement privé à ceux de l'enseignement public.**

"Je souhaite que l'on aborde ce débat dans les meilleures conditions. Cela suppose qu'on le fasse de part et d'autre sans arrière-pensée, que l'on comprenne les intentions de l'autre, tout en défendant son propre dossier, qu'on s'achemine, enfin, vers une solution de dépassement. La conclusion, ne peut être, à mon sens, la VICTOIRE de l'un sur la défaite de l'autre". Ce sont les vœux de Monsieur René REMOND, historien à l'intégrité reconnue.

— Nous ne pourrons être reconnus dans la nation, par les collègues de l'enseignement public et l'administration qu'au terme d'un patient dialogue. Est-il vrai que nous ayons "empiété sur les droits légitimes des membres de l'enseignement public" (Conférence de presse du chef de l'état). Ce jugement a surpris. N'est-il pas une invitation à un examen loyal, à une franche explication, voire des mises au point... Si l'on continue à nous prêter des "avantages, des privilèges" le climat ne pourra s'assainir, ni l'estime se gagner.

— Il faut faire la vérité chez nous aussi.

Parmi nous, des maîtres n'ont plus le sentiment d'être à l'aise dans l'enseignement catholique : par option personnelle, à la suite d'une recherche loyale et qui force le respect, et ils ne rejoignent plus le projet éducatif chrétien ; par option collective aussi, une conception de la société et de l'Eglise implique, pour eux, une planification dans l'éducation et l'engagement de chrétiens dans des institutions non confessionnelles.

A ceux-là, je dis : Amis, que cherchez-vous ? Vous êtes peut-être à un tournant de votre histoire, vos choix sont respectables. Une chance peut vous être vraisemblablement offerte, nous serons prêts à vous l'offrir selon la nature des négociations prévues. Mais ne paralysez pas une institution qui a d'autres fondements que ceux que vous pourriez lui attribuer et comme vous vous comporterez en vrais démocrates, n'entrainez pas les autres à faire votre choix s'ils ne le veulent pas. Est-il illusoire de penser que la diversité des "modèles éducatifs", au sein d'un grand service national, donnera au plus grand nombre la possibilité d'accorder leur engagement avec le type d'institution choisie.

c) **Faire la vérité... oui. M'est-il permis de prendre un peu de hauteur dans tout ce débat qui s'instaure ?**

Ne croyez-vous pas qu'il y a de la part du pouvoir, davantage, un problème de philosophie sociale qu'un problème de l'école ? Que veulent dire pour lui et pour nous les mots Education, liberté de l'enfant et quel est le rôle de l'état par rapport à la famille ?

Faut-il poser les questions fondamentales ?

Si l'état doit assumer la totalité des services de la nation, il n'y a plus de place pour d'autre cellule sociale, oui l'enseignement catholique est gravement menacé.

Si l'enfant doit grandir en dehors de tout risque de conditionnement, dans une expérience de liberté créatrice de valeurs, oui l'enseignement catholique est gravement menacé et d'autres avec lui.

Si les parents ne sont que les géniteurs de l'enfant, si toute influence de transmissions de valeurs familiales leur est retirée, si la planification de l'éducation nationale s'étend des crèches à l'université, oui l'enseignement catholique est gravement menacé et d'autres avec lui.

C'est peut être là le vrai problème : "la lecture du programme socialiste nous montre une conception idyllique de l'enfant, devant être déconditionné de sa famille, disponible aux choix. Je trouve cette vision excessivement rousseauïste" (Mgr Honoré).

Qu'on ne nous reproche pas de polémiquer, encore moins de "faire la politique". Nous sommes ici au cœur même de l'acte éducatif.

Et cela nous renvoie à nos conceptions éducatives. Pour nous aussi, le jeune appartient à lui-même, telle est notre conviction ; d'où la nécessaire démarche "d'être à l'écoute de ce qu'il dit et de ce qu'il vit" mais... dans le but de lui révéler ses propres richesses et ses limites et de l'aider à permettre que son jugement, sa volonté prennent le pas sur ses pulsions, ses instincts... Ce n'est que progressivement qu'il assume les choix que ses parents et éducateurs ont commencés à faire pour lui.

Tout cela nous renvoie à notre option fondamentale. Si l'Evangile n'est pas directement lié à une méthode pédagogique, il a tout à voir avec le jeune qu'on éduque. La parole du Christ le provoque à porter sur lui-même le regard qui lui fait découvrir les limites et les appels de sa propre nature C'est dans le double mouvement, celui dans lequel il se juge et celui dans lequel il se libère, que l'homme apprend de l'Evangile sa propre vérité.

Nous serons perçus, dans notre originalité et notre complémentarité, si nous sommes fidèles à notre mission.

Il importe de nous ressaisir dans notre identité d'école chrétienne.

F. KERDONCUF
Directeur de l'Enseignement Catholique

QUAND LES DIRECTEURS DE COLLÈGES ET LYCÉES SE RÉUNISSENT...

OUI, l'école catholique continue

Malgré la période chargée, 80 Chefs d'Etablissements du Finistère se sont retrouvés le jeudi 3 septembre 1981 à l'Ecole Technique de la Croix-Rouge pour une rencontre de lancement d'année autour du Frère KERDONCUF (Nouveau Directeur de l'Enseignement Catholique).

THEME DE LA JOURNEE : "Notre responsabilité dans l'Ecole Catholique dans le contexte politique et éducatif". Où et comment se joue la mission qui nous a été confiée ?

Au cours de la matinée, Frère KERDONCUF a exposé les lignes directrices, point de départ pour la réflexion autour de deux points : CONVICTIONS et MOYENS D'ACTION.

NOS CONVICTIONS

1 — **Nos écoles sont un précieux héritage d'un passé.** "Nous entendons être fidèles à l'inspiration qui les a fait naître et rayonner à travers l'histoire". "Les écoles qui n'auraient plus de mémoire, risqueraient d'être des écoles sans avenir". Mais une fidélité est toujours à "INVENTER" !...

2 — **Importance de la relation éducative.** "Etre à l'écoute de ce que le jeune dit et de ce qu'il vit". Proximité de vie entre l'adulte et le jeune. Education à l'INTERIORITE pour atteindre une "Sagesse spirituelle".

3 — **Attention privilégiée aux plus défavorisés.** Comme nos devanciers, ne jamais exclure les petits du monde de la science, du progrès de la culture, en ayant pour eux un regard inventif. "NON... POUR NOUS L'ECHEC SCOLAIRE N'EST PAS UNE FATALITE".

4 — **Souci permanent du lien foi et culture, foi et vie.** Préparer à la vie, au métier, dans un climat évangélique et des perspectives chrétiennes. "L'Ecole est une réalité pastorale, un lieu d'évangélisation". "Nos écoles sont construites pour FAIRE CONNAITRE JESUS-CHRIST" (J.M. LAMENNAIS).

5 — **Notre position dans le contexte actuel.** Il y a des choses sur lesquelles on ne peut transiger : l'effacement total du caractère chrétien de notre éducation ; la nomination par l'Etat des Directeurs d'Etablissements ; le choix des enseignants par l'Etat et non plus par les Directeurs d'Etablissements ; la formation exclusive des enseignants par l'Etat ; l'application stricte de la carte scolaire.

Etre vigilant aux courants-pièges : PLURALISME DES ECOLES, PLURALISME AU SEIN DES ECOLES ?...

"Notre conviction est que l'Eglise ne doit pas être souterraine partout et qu'elle a besoin de lieux où s'opèrent la rencontre, la croissance des jeunes avec l'Eglise".

NOS MOYENS D'ACTIONS

1 — NOUS RESSAISIR DANS NOTRE IDENTITE

a) Appeler à la réflexion sur la fonction d'éducateur Chrétien ;

b) Mobiliser les enseignants pour que l'école soit une école qui comble l'ennui des jeunes, une école qui combat l'échec, une école qui pallie au manque d'adaptation à la vie professionnelle et sociale, une école qui appelle à l'intériorité des personnes.

2 — UNE REELLE VOLONTE D'OUVERTURE

Portes ouvertes en permanence, OUI mais sans théâtre dans le vécu et à travers de petites réalisations.

a) Informer au niveau de chaque école et au niveau de l'ensemble du diocèse ;

b) Se faire connaître : OSER DIRE ce que nous faisons et ce que nous sommes, tisser des liens, échanger des expériences ou innovations pédagogiques...

SUGGESTION

CREER un Service Départemental informé, efficace, capable de saisir les problèmes et d'en être l'interlocuteur auprès des diverses instances.

3 — NOUS NOURRIR DE GRANDS PROJETS

a) "Accepter la rénovation du système éducatif" ;

b) "Bâtir des objectifs si l'on y est convié : nous avons des choses à dire puisque nous les vivons" ;

c) Continuer le travail (pédagogie, catéchèse) en faisant preuve de dynamisme ;

d) Saisir les relais historiques dans l'évolution pour les responsabilités.

4 — RENFORCER LA COHESION ET LA SOLIDARITE

a) A l'intérieur des équipes (enseignants, parents - A.P.E.L., personnel),

b) Entre établissements : Attention aux comparaisons néfastes entre établissements !...

c) Avec les religieux et avec ceux qui sont engagés dans la pastorale des jeunes.

L'EDUCATION ne peut se réaliser qu'à travers UNE EQUIPE SOUDEE (intégrant la place de tous : éducateurs, parents...) qui porte un véritable intérêt pour les jeunes, qui acceptent un partage de temps, des méthodes".

5 — ENFIN : LUCIDITE, SANG-FROID, **SERENITE** face aux pressions, aux propositions, d'où qu'elles viennent... DU CALME !...

Devant la situation politique, VIGILANCE : "Comme le temps travaille pour nous, nous ne ferons rien pour avancer et nous ferons tout pour reculer les échéances".

DANS NOTRE TACHE, "NOUS SOMMES RENVOYES A NOTRE PROPRE TEMOIGNAGE, A NOS CONVICTIONS, A NOS MOYENS D'ACTIONS".

Après un repas au self dans une ambiance sympathique et détendue, on reprend la séance à 14 heures : échange sur des questions diverses notamment :

- subvention en collège,
- renouvellement des livres,
- nomination des professeurs (perte de poste et création). Etre solidaire de nos collègues enseignants qui ont perdu leur poste. Avoir le souci d'une équipe cohérente sur le plan éducatif (liberté du chef d'établissement).
- différents problèmes concernant les collèges (options, heures complémentaires, quelles activités optionnelles choisir ?)
- problème des secondes (seuil de dédoublement, options)
- les quatrièmes préparatoires
- avant-projet d'atelier technologique au niveau des 4èmes-3èmes.
- tarifs pour la scolarité, subventions pour les repas, subventions pour les équipements sportifs dans les établissements privés de l'enseignement technique.

Puis le Père LAMOTTE venu de Paris (il est chargé spécialement de l'animation pastorale au niveau du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique), a "branché" l'assemblée sur la pastorale à l'école.

L'école est-elle le reflet passif de la société ? ou l'école catholique peut-elle être le ferment actif d'un monde nouveau ?, bonne nouvelle concrète d'un monde qui est en train de se bâtir ?

Est-ce que le vécu de notre école est une bonne nouvelle ?

Ce qui est vécu dans l'école donne-t-il aux jeunes le désir et l'espérance d'un monde qui vaut le coup d'être vécu et qu'ils transporteront ailleurs lorsqu'ils quitteront l'école ?

Quelle est l'étrangeté de nos écoles qui amènent adultes et jeunes à se poser des questions sur l'Evangile ? Il faut chercher à faire une autre école, d'autres modes de relations.

L'EVANGILE NOUS INVITE A PLUS DE RISQUES, PLUS D'IMAGINATION.

3 points de réflexion

Le premier enjeu de l'école repose sur un certain besoin de la foi. La foi est-elle une ancre à laquelle on s'accroche pour ne plus bouger ou un appel en avant, un appel à la nouveauté ? Nous devons être LES TEMOINS de cette FOI.

QUESTIONS CONCRETES

1 - En quoi non seulement le projet éducatif mais le règlement de l'école est-il inspiré ou interrogé par la bonne nouvelle de Jésus-Christ ? Où sont les lieux, les instances, les endroits où se fait cette confrontation, cette évolution, cette œuvre de réadaptation ?

En quoi les choix financiers ou pédagogiques de l'école, la convention des horaires sont faits pour faire tourner la "boîte" ou bien sont-ils l'expression d'une bonne nouvelle, de partage, de service et d'entraide ?

Quelle est la place de la catéchèse, de l'aumônerie dans l'école, dans les projets, dans les horaires ?

Quelles relations y-a-t-il entre culture dispensée et la foi ?

2 - **L'Ecole Catholique est un lieu où se vit un nouveau type de relations**

Le pain rompu s'accompagne du lavement des pieds.

a) **Partage de vie** : rencontres personnelles, accueil, attention à l'élève absent... Quels sont les lieux dans l'école où des professeurs peuvent vraiment s'exprimer, dire ce qu'ils ont sur le cœur ? (au plan du travail, au plan personnel).

b) **Partage de l'argent** : Les solidarités lointaines s'accompagnent de solidarité plus proches (entre parents, entre écoles...)

c) **Partage de culture** : soutien mutuel, enseignement mutuel.

d) **Partage du pouvoir**

e) **Partage spirituel** : Dans quelle mesure l'institution scolaire et son climat permettent-ils l'expression et le partage de la foi ?

3 - **Lieu où s'annoncent de nouvelles relations**

Rôle du chef d'établissement et de ses adjoints de faire prendre conscience à l'ensemble des éducateurs de l'école de la dimension éducative de l'acte d'enseigner, de la dimension pastorale de l'acte d'enseigner, du fonctionnement institutionnel.

L'éducateur engage, qu'il le veuille ou non une certaine conception de l'homme, l'Ecole une certaine conception de la société.

De quel type d'Eglise l'école ou la classe est-elle le signe ?

La journée s'est terminée vers 17 heures ; confortés dans leurs convictions, les chefs d'établissements retournent chez eux pour retrouver la réalité concrète, les problèmes immédiats de la rentrée.

Vendredi, la réflexion se poursuivra sur les problèmes pastoraux en réunion élargie avec ceux qui prennent en charge plus spécialement la catéchèse dans les écoles.

QUAND LES CHEFS D'ETABLISSEMENTS SE REUNISSENT... Cela leur arrive souvent ! Mais cette journée a eu pour but particulier de regarder les questions essentielles qui se posent à eux dans un contexte nouveau.

Rentrée de septembre 1981

Mouvement du personnel

Écoles primaires - Écoles maternelles

I — On a enregistré à la rentrée de septembre 1981 :

1°) La fermeture de **26 classes** dont 24 classes primaires, 2 classes maternelles.

2°) L'ouverture de **13 classes** dont 10 classes primaires, 3 classes maternelles

soit un déficit de **13 classes.**

La diminution des effectifs sera de l'ordre de 1.000 élèves.

— à la rentrée de septembre 1978 = 1364 élèves en moins
— à la rentrée de septembre 1979 = 2086 élèves en moins
— à la rentrée de septembre 1980 = 750 élèves en moins.

Nombre d'élèves en **1971-1972**	Nombre d'élèves en **1981-1982**
50.555	**42.495**

II — **Personnel en mutation** (écoles primaires et maternelles).

227 enseignants avaient déposé une demande de mutation pour un autre poste à l'intérieur du Diocèse pour convenance personnelle ou en raison de la menace de suppression de leur poste.

99 ont obtenu la mutation ou une nouvelle affectation estimée satisfaisante.

49 ont annulé leur demande de mutation lorsqu'ils ont eu la certitude de maintien de leur poste qui était menacé.

77 n'ont pas été mutés et ont fait savoir qu'ils acceptaient de rester au même poste pour l'année 1981-1982.

2 ont quitté le département.

III — **Départs en retraite.**

8 enseignants ont atteint la limite d'âge = 65 ans avant le 14 septembre 1981 et ont fait valoir leurs droits à la retraite.

6 enseignants sont partis en pré-retraite.

Autres départs:

- en congé d'études: 5
- pour une autre diocèse: 7
- démissions: 4
- congé parental: 3

Décès: 2.

Total des départs: 35.

IV — **Personnel** ayant fait **acte de candidature** pour obtenir un poste dans l'Enseignement Catholique du Finistère à la rentrée de **septembre 1981.**

77 candidats et candidates dont **26 étudiants** venant du C.F.P. de Brest (13 avec CAP écrit), **17** candidats du Finstère avec contrat définitif (reprise d'activité après congé ou absence), 11 avec qualification et 6 sans qualification.

34 candidats venant d'un **autre département** avec un contrat définitif, 25 avec qualification et 9 sans qualification.

Au total: **77.**

— Ont obtenu un poste en classes primaires et maternelles:

26 venant du **C.F.P.** de Brest.

15 venant du **département** (reprise):
- — avec qualification: 13
- — sans qualification: 2

29 venant d'un **autre département:**
- — avec qualification: 22
- — sans qualification: 7

Au total: 70.

V — **Nominations de directeurs et directrices.**

40 dont 2 enseignantes religieuses
et 38 enseignant(e)s laïcs.

Mouvements enregistrés:

99 mutations

70 nominations d'adjoints et d'adjointes (une dizaine à mi-temps ou 1/2 service).

40 nominations de directeurs et directrices.

Au total: 209.

collèges-lycées

● *Nomination de directeurs*

collèges

- BANNALEC: Mme PHERIVONG
- FOUESNANT: Frère LE BORGNE
- PLOUDALMÉZEAU: Frère KERGAL
- POULDREUZIC: Frère FUSILLER
- BRIEC: Frère LE DŒUFF
- QUIMPER «La Sablière»: M. PIRIOU
- LE RELECQ-KERHUON: M. KERZULEC
- CLEDER: Frère LE PESQUER

Lycées:

- LANDERNEAU - «St-Jo»: Frère LE CORNEC

● Nomination des personnels:

● 15 professeurs, par suite de baisse d'effectifs dans certains établissements, risquaient de perdre leur poste en tout ou en partie.

● La Commission de l'Emploi les a déclarés «prioritaires» et 13 ont été replacés. 2 ont préféré faire partie du corps des suppléants.

● Les mutations et quelques créations de poste en secondaire, technique, agricole, ont permis de satisfaire quelques demandes de candidatures. Les statistiques ne sont pas encore disponibles. Au 1er octobre 1981, 72 nouveaux professeurs avaient un poste à temps partiel ou à temps complet.

● Ouverture de sections

- «Croix-Rouge» BREST - B.T.S. maintenance.
- «Charles de Foucauld» BREST - 1ere informatique en vue du Bac H.
- «Saint-Gabriel» PONT-L'ABBÉ - B.E.P. mécanique-auto.
- «Sainte-Anne» QUIMPER - S.E.S.

Effectif: **40582** élèves

Total général: Ecoles + Collèges-Lycées: 83077

Il se passe tous les jours quelque chose... dans notre enseignement catholique

Depuis la rentrée...

• Mardi 15 septembre:

— Le Jury d'examen présidé par M. PERON, Inspecteur d'Académie, admet à suivre le Centre de Formation Pédagogique de l'Enseignement Catholique 8 candidats parmi les présentés à la seconde session.

— Le Centre de Formation Pédagogique s'ouvrira avec les 3 promotions:

- 1ere année: 35
- 2e année: 29
- 3e année: 32

• Mardi 16 septembre:

Le Frère KERDONCUF accompagné de M. L. DUIGOU, responsable des services de psychologie, rend visite à la classe de S.E.S. ouverte la veille au Collège Sainte-Anne. La classe est dirigée par Madame Thérèse FER.

• Jeudi 17 septembre:

Les instituteurs des classes spécialisées se rencontrent pour échanger sur leurs besoins et ceux de... leurs élèves.

• Vendredi 18 septembre:

Rencontre des délégations des trois syndicats de personnels (S.E.P.-C.F.D.T., S.N.E.C.-C.F.T.C., S.P.E.L.C.) et des responsables du Comité Diocésain (Sœur LE ROUX, F. KERDONCUF) pour étudier les modes de représentation et d'élection des personnels au C.O.D.I.E.C.

• Lundi 21, mardi 22, mercredi 23, vendredi 25 septembre:

Rencontre des directeurs et directrices des écoles, collèges, lycées (par secteur): tour d'horizon sur les ouvertures, fermetures de classes ou de sections, les mutations de personnel, les perspectives d'année...

• Samedi 26 septembre:

Réunion du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique. Présentation des perspectives d'année par les services diocésains (permanents et animateurs pédagogiques) et étude du renouvellement des membres du Comité, les mandats de ceux-ci étant arrivés à terme.

Par la suite un communiqué paraîtra dans la presse évoquant les problèmes soulevés à cette occasion.

• Mardi 29 septembre:

Le F. KERDONCUF participe à la séance du Conseil supérieur de l'Éducation nationale.

A l'étude: horaires et programmes de certaines sections niveau lycées.

A l'examen des questions propres à l'Enseignement Privé, les délégations d'organisations syndicales et de parents de l'Enseignement Public quittent la salle.

• Jeudi 15 octobre:

Au collège du Kreisker, SAINT-POL-DE-LÉON, Conseil d'Administration de l'UDOGEC (préparation de l'Assemblée Générale) et Conseil d'Administration de l'A.F.E.C. (Association Finistérienne de l'E.C., association propriétaire de biens immobiliers mis à la disposition d'écoles catholiques).

• Vendredi 16 et samedi 17 octobre:

Comité National de l'Enseignement Catholique:

— réunion les 16-17 octobre 1981.

— Réaffirme sa confiance au nouveau secrétaire général Paul GUIBERTEAU. Donne mandat à la Commission Permanente de répondre aux demandes des Pouvoirs Publics.

— Déclare ne pas être engagé par tout organisme qui agirait en son nom propre sans référence à la Commission Permanente.

— Parmi les élus à la Commission Permanente: le Fr. KERDONCUF.

• Lundi 19 octobre:

Conseil d'administration du Comité diocésain de l'Enseignement catholique: examen général des écoles, collèges, lycées qui relèvent d'une tutelle congréganiste, étude de la dévolution de tutelle à exercer par le Comité Diocésain... et beaucoup d'autres problèmes plus ponctuels ou d'actualité.

• Mardi 20 octobre:

A Pleyben, Bureau départemental des A.P.E.L. du Finistère: tour d'horizon de rentrée.

• Vendredi 23 octobre:

Les 4 directeurs de l'enseignement catholique de l'Académie sont reçus par M. ROLIN, Recteur de l'Académie de Rennes.

• Samedi 24 octobre:

Au C.E.F.A. de Lesneven, cinquante représentants d'associations de gestion, des personnels, du Comité Diocésain... signent une motion de prise en compte des problèmes de l'Enseignement Agricole privé touchant particulièrement le budget de cet enseignement, la situation des personnels.

• Mercredi 28 octobre:

40 animateurs, Conseillers pédagogiques de l'Enseignement catholique occuperont leur journée, sous l'impulsion de Michel SAUVETRE et Jeanne SIGNARD, à la recherche d'une plus grande convergence dans les méthodes, la finalité de leur travail.

• Mercredi 4 novembre:

Réunion des deux commissions de l'emploi (primaire, second degré) pour un bilan des opérations passées: mutations, recrutements des nouveaux enseignants...

• Jeudi 5 novembre:

Journée de formation pour les nouveaux, les futurs chefs d'établissement de collège et de lycée... Avec nous, Madame FONTAINE, déléguée auprès du Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique, pour développer le thème: la liberté de l'enseignement, son caractère moderne et les responsabilités du directeur.

• Samedi 7 novembre:

A PLOUNÉOUR-TREZ, au centre des classes de nature, journée de formation pour parents.

• Mardi 10 novembre:

Rencontre de la direction diocésaine avec les supérieurs des Congrégations qui assurent une tutelle sur des établissements implantés dans le Finistère.

• Lundi 16 novembre:

Conseil d'Administration du Comité Diocésain: décisions relatives à des aides à apporter à des écoles relativement à des demandes de restauration et d'équipement.

• Vendredi 20 novembre:

Réunion de la Commission Permanente de l'Enseignement Catholique. De quelle manière doit s'exprimer la cohésion de l'E.C. face aux discussions à engager avec les Pouvoirs: une philosophie sur l'éducation, un accord sur les liens actuels avec l'État, sur les lois en vigueur, des aspects à souligner pour que l'application de ces lois soit conduite à son terme.

• Samedi 21 novembre:

Assemblée Générale de l'U.D.O.G.E.C.: à la suite des rapports moral et financier, problèmes soulevés par le contrat d'association en école, non honoré par les municipalités.

Les enseignants des classes de perfectionnement se rencontrent...

La rentrée à peine faite, les enseignants des classes de perfectionnement du diocèse se sont rencontrés à l'école Saint-Charles de Quimper. C'est la tradition, depuis leurs dix années d'existence: les enseignants se retrouvent 4 à 5 fois par an, le mercredi, pour mettre en commun leurs problèmes, leurs difficultés, mais aussi leur expérience, et leurs soucis quant à l'intégration de leurs élèves. Ils viennent de 19 classes, tantôt une classe à plusieurs niveaux, tantôt 2 classes par école... avec cette année un aspect nouveau, puique le Collège Sainte Anne de Quimper vient d'accueillir un début de S.E.S. (Section d'Enseignement spécialisé): une classe de 6e-5e avec 17 élèves de 12 ans et plus. Ils étaient donc 20 en ce 23 septembre, depuis les anciens des premières heures jusqu'aux 5 nouveaux venus prendre la relève à la dernière rentrée! Une expérience nouvelle aussi prend corps cette année sous forme d'une classe où deux enseignantes se partagent les matières d'enseignement.

Après avoir fixé le calendrier de leurs réunions d'année et déterminé les thèmes de réflexion qu'ils se proposent d'aborder, ils se sont penchés sur diverses questions. Tout d'abord le problème du recrutement des classes: trop d'enfants leur arrivent quand on ne sait plus qu'en faire dans les autres classes, parce qu'ils ne suivent pas, parce qu'ils manquent de bases. Si le dépistage avait été fait à temps, ces enfants auraient eu plus tôt leurs chances de réussite. Il y a là toute une sensibilisation des écoles aux difficultés des élèves et au travail réel qui se fait dans les classes de perfectionnement. Des circulaires arrivent dans les écoles tous les ans, mais il semble qu'on n'en tienne compte que lorsqu'il est déjà un peu tard.

Un autre problème est celui de l'accueil des élèves dans l'école. Les élèves en difficultés, souvent de milieu modeste, milieu populaire ou migrant, sont les « pauvres » que notre Enseignement Catholique se doit d'accueillir. Si beaucoup d'écoles, surtout celles qui ont des classes de perfectionnement, sont soucieuses d'intégrer tous ces élèves, est-ce toujours vrai partout? Et si beaucoup de directions et d'O.G.E.C. font des efforts louables pour ouvrir leurs portes quelles que soient les conditions matérielles des familles, la solidarité joue-t-elle toujours entre écoles de « riches » et petites écoles débordées par les problèmes financiers? La question a été clairement posée au F. KERDONCUF, Directeur de l'Enseignement Catholique, venu saluer cette partie du corps enseignant à laquelle, dit-il fortement, va toute sa sympathie.

Un autre problème a été abordé, celui de la formation. Comme les maîtres des autres classes, plus encore peut-être, les maîtres de l'enseignement spécialisé ont besoin d'une remise à jour de leurs connaissances, d'une confrontation de leur expérience et de leurs objectifs à des besoins nouveaux ou des méthodes nouvelles. Ils ont donc besoin de se joindre aux enseignants des divers niveaux du cycle élémentaire pour trouver les repères indispensables à leur enseigne-

ment... et peu à peu, faute de finances (!) ou de disponibilité, ils voient se fermer devant eux des portes jusqu'ici ouvertes. Ils ont le désir que se prépare pour leurs classes la relève de jeunes enseignants, dans un choix conscient fait à la suite d'expériences sur le terrain, c'est pour cela qu'ils sont prêts à accueillir en stage des jeunes en formation, à les laisser prendre des responsabilités... Cela s'est fait depuis quelques années, mais voit-on suffisamment la nécessité et le bien-fondé de ces expériences ?

Après une journée de réflexion si bien remplie, et une prise de conscience très nette de leurs responsabilités, mais aussi des diffcultés rencontrées par un enseignement jugé utile mais parfois méconnu, ils sont repartis, pleins d'ardeur, vers une tâche parfois ingrate, mais qu'ils aiment parce qu'ils savent qu'ils aident des hommes à se construire et à grandir, quel que soit leur point de départ dans la vie.

Marie-Herveline Roignant.

Nos responsabilités pour l'éducation des jeunes

par Monseigneur Jean Vilnet
Président de la Conférence Épiscopale française

La mission de l'Eglise nous provoque à l'espoir. Nous portons aussi le souci de l'avenir. Notre déclaration sur l'école et nos réflexions sur la famille en ont été marquées. La société s'essouffle sans doute à conduire les jeunes vers leur maturité et vers une responsabilité d'adultes ; mais les formes de dévouement et d'imagination déployées par les enseignants ou les parents sont prometteuses. Aujourd'hui encore, en matière d'éducation, demeurent cependant trop d'incertitudes.

Qu'en adviendra-t-il des institutions éducatives ? Éduquer dans la liberté est la condition de départ de toute réforme. Nous ne serons jamais trop nombreux pour assurer aux jeunes toutes leurs chances de s'épanouir dans leur dignité d'hommes. Chrétiens en France, nous sommes donc partie prenante avec tous pour cette responsabilité éducative. Parce que citoyens et parce que croyants.

Éduquer la liberté va de pair avec former dans la liberté. Pour le maintien effectif de ce principe jusque dans une viabilité réelle de ces écoles catholiques, nous ne cesserons pas, nous évêques, en solidarité étroite avec tous ceux qui sont partie prenante de la vie des écoles, d'être vigilants, fermes s'il le faut, et toujours constructifs.

Quant à l'enseignement supérieur catholique, il contribue au développement du patrimoine culturel et moral de notre pays. Il l'a enrichi hier, comme il le fait aujourd'hui, en créant des espaces où des responsables du monde entier —en particulier du Tiers Monde — ont acquis notre culture et nous apportent des lectures renouvelées de l'Evangile et de notre héritage culturel. Le dialogue mondial entre les cultures trouvera ainsi toujours dans ces universités catholiques des lieux de libre expression.

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS
LOURDES 1981

déclaration sur l'école

Réunis à Lourdes pour leur Assemblée plénière, les évêques de France, comme ils l'ont fait en 1969, rappellent l'intérêt que l'Église a toujours porté à l'éducation des enfants et des jeunes ; ils sont attentifs à la situation présente de l'institution scolaire et à son avenir dans notre pays. Nul n'en sera surpris, alors que le droit de l'enfant à l'éducation est aujourd'hui universellement reconnu (1), ainsi que le devoir de l'État de veiller à ce qu'il soit effectivement garanti dans la nation.

Comme toutes les institutions et plus que d'autres, l'école, qu'elle soit publique ou privée, est marquée par tous les changements de notre époque. Elle rencontre des difficultés que ressentent parents, enseignants, élèves et tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par l'éducation. L'échec scolaire d'un trop grand nombre de jeunes, lié souvent à l'inégalité sociale, le désintéressement de nombreux élèves pour l'enseignement qu'ils reçoivent, la difficulté pour l'école de se situer elle-même par rapport aux autres moyens ou lieux de formation : autant de signes qui révèlent que notre système scolaire ne parvient pas à assurer pour tous les jeunes l'entrée dans leur propre vie d'adulte et leur insertion dans le monde professionnel et social.

Des parents, des éducateurs, des jeunes, divers organismes, les Pouvoirs Publics, se préoccupent de rechercher et d'apporter des solutions nouvelles. Il y faudra du temps et du courage. Il est important qu'aboutissent ces efforts et ces recherches.

C'est dans cette perspective que la question de l'enseignement catholique doit être abordée, sans passion, mais en toute clarté. Les évêques rappellent fermement leur attachement à l'École catholique, à son projet éducatif propre et aux moyens indispensables à sa mise en œuvre. Dans la conjoncture présente, ils font confiance au Comité national de l'Enseignement catholique (2) pour que soient assurées les conditions de la mission éducative de l'École catholique telle qu'ils la reconnaissent avec toutes ses exigences.

On ne saurait, sans porter atteinte à l'unité de notre pays et à la paix sociale, renoncer à la liberté effective de l'enseignement, à la responsabilité des parents dans l'éducation et le choix du type d'école (3).

Qu'il y ait des lieux où soient proposées, au cœur même du projet scolaire, les valeurs inspirées de l'Évangile, apparaît, dans une société pluraliste comme

---

(1) Déclaration universelle des droits de l'homme, article 26.
(2) Comité où sont représentés tous les organismes qui assurent la vie et l'orientation de l'Ecole catholique.
(3) Convention européenne des droits de l'homme, premier protocole additionnel article 2 : « Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction. L'État, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques ».

une contribution originale au service de jeunes en quête de sens pour leur vie. Cette proposition de la foi, dans le respect de la liberté, donne au projet éducatif de l'École catholique son vrai caractère et sa dimension profonde.

Avec la même intention, les évêques portent le souci pastoral des jeunes catholiques de l'Enseignement public. Ils tiennent à dire leur estime et leurs encouragements à ceux qui concourent aux tâches de l'aumônerie, ainsi qu'à tous ceux qui s'efforcent de proposer l'Évangile aux jeunes et de favoriser la réussite de l'école. Reconnaissant la légitimité du choix que des parents catholiques ont fait en conscience pour leurs enfants, ils les appellent à participer à l'animation de l'aumônerie et à la vie des établissements. Ils souhaitent que les catholiques de l'Enseignement public contribuent à la recherhche des transformations nécessaires pour un meilleur service des jeunes.

Enfin, les évêques invitent les communautés chrétiennes et tous les hommes de bonne volonté à apporter leur contribution à la réflexion sur le rôle de l'école dans la nation, sur les responsabilités respectives de la famille, de l'école, de l'État et de l'Église.

L'enjeu d'une réforme éducative, c'est l'authentique service de l'homme et de son destin.

Lourdes, le 30 octobre 1981.

Allocution de sa Sainteté le Pape prononcée le 4 novembre 1981

Congrès du Comité européen pour l'enseignement catholique

Je tiens à saluer spécialement les membres du comité européen pour l'Enseignement Catholique, en séance de travail à Rome. Chers amis, avec tous les Pasteurs de l'Eglise, notamment avec ceux qui sont affrontés à de plus grandes difficultés, je suis bien convaincu, et vous aussi, non seulement que l'école catholique apporte une contribution particulière pour soutenir la foi des chrétiens et en éclairer d'autres sur ce chemin, tout en donnant un enseignement profond et adapté dans les divers domaines, mais qu'elle appelle à témoigner du message évangélique dans les conditions nouvelles de la scolarité et face aux mutations du monde, et donc qu'elle a une place de choix parmi les autres écoles.

Il est donc nécessaire que les responsables européens maintiennent l'unité de leur réflexion et de leur action, pour deux objectifs notamment: d'une part, défendre la liberté de l'enseignement qui fait partie des droits humains des personnes et des familles; d'autre part — car cet enseignement a ses exigences — définir un projet éducatif, inspiré des valeurs chrétiennes, qui prépare les jeunes aux responsabilités de la vie, et en même temps former des enseignants qui fassent équipe pour mettre efficacement en œuvre ce style éducatif dans les divers établissements primaires ou secondaires. Les parents, la société et l'Eglise demandent cette qualité. C'est en ce sens que vont les souhaits et les encouragements du Pape qui vous bénit de tout cœur.

École catholique et vie chrétienne

Au moment où une nouvelle année scolaire se met en route, il me paraît nécessaire de mettre à la disposition de toutes les personnes engagées dans notre enseignement catholique diocésain quelques points de réflexion et quelques suggestions pour l'action, dans le domaine de l'animation chrétienne des écoles, collèges et lycées. Pour beaucoup, cette réflexion est familière: ils en vivent déjà. Pour d'autres, ce sera un appel et une aide pour progresser en ce sens au cours de l'année.

Plus que jamais, il semble indispensable de clarifier le plus possible le sens de notre mission, afin de la remplir mieux. A la manière du prophète Jérémie, qui disait à ses contemporains: il ne suffit pas de dire: «Le Temple du Seigneur! Le Temple du Seigneur!», pour nous non plus il ne suffit pas de dire: «Nous sommes l'Ecole catholique! Nous sommes l'Ecole catholique!» Encore faut-il affiner toujours plus la signification de cette réalité que nous voulons être ensemble.

Évangéliser: oui, mais comment?

Lorsqu'un établissement scolaire assume la responsabilité de joindre à son nom le terme «catholique», il sait bien que c'est une référence religieuse qui caractérise sa spécificité. Ce qui doit le distinguer, ce n'est ni la bonne installation des locaux, ni la réputation, ni les bons résultats scolaires..., mais c'est une relation explicite à la Foi des chrétiens, telle qu'elle est professée par l'Eglise catholique. Cet établissement est voulu et animé par des hommes et des femmes qui veulent que toute leur action éducative et d'enseignement soit inspirée par l'Evangile de Jésus-Christ.

Dès lors, évangéliser est bien la mission première des responsables de l'établissement et de ceux qui collaborent avec eux. Puisque «évangéliser est la vocation propre de l'Église» (Paul VI, Annoncer l'Évangile, déc. 1975), c'est aussi la tâche essentielle de ceux et celles qui se trouvent réunis au nom de leur commune foi au Christ, comme une cellule vivante de l'Église, en vue de vivre l'activité scolaire selon la manière originale que peut leur inspirer l'Évangile.

Mais le terme «évangéliser» ne veut pas dire n'importe quoi. Ce n'est

— ni «bourrage de crâne» et conditionnement des esprits,
— ni moralisme étroit et ennuyeux,
— ni prosélytisme sectaire et racoleur...

Évangéliser c'est bien plutôt

— apprendre à regarder l'homme et le monde avec le regard du Christ,
— apprendre à aimer à la manière du Christ,
— chercher dans les Béatitudes la véritable hiérarchie des valeurs,
— révéler aux hommes la présence au cœur de leur vie d'un Dieu qui sauve et qui appelle,
— miser avec le Christ sur la liberté responsable et sur l'adhésion volontaire que chacun peut donner,
— redire inlassablement l'invitation que le Christ adresse à tous...

Évangéliser est une tâche trop importante, trop sainte, pour qu'on s'en acquitte n'importe comment. Il faudrait que toute communauté chrétienne scolaire prenne chaque année un peu de temps pour se remettre en face de cette responsabilité. Combien le font ?

Communauté scolaire et communauté chrétienne

Faut-il être nécessairement chrétien pour entrer dans un établissement d'enseignement catholique ? La référence explicitement religieuse dont nous avons parlé pourrait le laisser croire. La réalité quotidienne montre à l'évidence que tel n'est pas le cas.

Des enseignants et des parents peuvent légitimement demander à faire partie de cet établissement, non pas parce qu'ils partagent la foi des chrétiens, mais parce qu'ils reconnaissent l'intérêt du projet d'éducation qui est mis en œuvre ici. Ils y retrouvent un certain nombre de leurs propres convictions, quant au sens de l'homme et de l'éducation, même s'ils ne partagent pas la foi des chrétiens qui animent cette école. Ils s'estiment à même de prendre leur part de la tâche éducative commune, avec sérieux et honnêteté, parce que les objectifs proposés et poursuivis correspondent bien à leurs aspirations et à leurs attentes.

Un chef d'établissement peut, lui aussi, accueillir légitimement ces enseignants ou ces parents qui ne sont pas chrétiens, à condition toutefois

— *qu'il leur dise clairement* que le projet d'éducation de cette école est en référence à l'Évangile du Christ,

— qu'il leur demande *leur participation active* à ce projet éducatif dans tout ce qui n'est pas spécifiquement religieux. Il ne faudrait pas se contenter de l'attitude purement passive de ceux qui disent qu'ils n'entraveront en rien le projet et qui ne seront finalement que des consommateurs. S'il n'y a pas un minimum d'adhésion à l'esprit du projet et de volonté de participation dans la mise en œuvre pratique, mieux vaut que ces personnes s'adressent à un autre établissement scolaire.

Tout cela m'amène à souligner la distinction importante entre communauté scolaire et communauté chrétienne, distinction qu'il ne faudrait jamais perdre de vue et qui aiderait à mieux vivre certaines situations concrètes :

— *la communauté scolaire* est faite de toutes les personnes qui participent directement à la vie de l'établissement : les responsables, tous les enseignants, tous les élèves, leurs parents, le personnel administratif ou de service...

— *la communauté chrétienne* est faite de tous ceux et celles qui dans cette communauté scolaire, professent la Foi au Dieu Trinité, tel qu'il est révélé par Jésus-Christ.

Ces deux communautés ne coïncident pas. Il peut y avoir dans la communauté scolaire des personnes qui ne professent pas la foi chrétienne. Des activités spécifiques s'adressent directement à la communauté chrétienne et ne seront donc pas forcément destinées à tous les membres de la communauté scolaire. Par contre les membres de la communauté chrétienne doivent se souvenir que c'est au cœur de la communauté scolaire qu'ils doivent vivre leurs responsabilités évangéliques, et que la communauté scolaire toute entière est appelée à devenir un monde nouveau animé par l'esprit de l'Evangile.

Animation chrétienne et catéchèse

Vus de loin, ces deux termes semblent désigner la même réalité. Et l'on entend souvent employer l'un ou l'autre dans le langage courant, dès lors qu'il

s'agit de vie chrétienne. En réalité, il y a là encore, me semble-t-il, une distinction fondamentale à faire, qui découle de la précédente et qu'il ne faudrait jamais oublier.

Pour l'éclairer, souvenons-nous que, dans les évangiles, on nous montre Jésus qui s'adresse tantôt aux foules, tantôt à ses disciples. Lorsqu'il s'adresse aux foules, certains l'écoutent avec beaucoup d'intérêt et s'apprêtent à le suivre ; d'autres ne lui prêtent qu'une attention lointaine ; d'autres enfin n'accueillent pas son message et refusent sa personne. Lorsqu'il s'adresse à ses disciples, Jésus parle à ceux qui déjà lui ont donné leur confiance et qui marchent à sa suite. De même, les apôtres annonceront largement la Bonne Nouvelle de Jésus Ressuscité à tous ceux qu'ils rencontreront. Par contre, à ceux qui veulent en savoir plus, à ceux qui viennent à la foi et qui veulent s'adjoindre à la communauté croyante, ils dispenseront un enseignement plus complet qui fera d'eux des disciples.

L'animation chrétienne globale, c'est cette manière d'annoncer très largement l'Evangile à travers ce que nous sommes, ce que nous vivons, ce que nous faisons, en tous lieux et à tout moment de la vie scolaire :

— vie quotidienne animée par l'esprit évangélique,
climat de l'école, de la classe,
qualité des relations,
conformité des structures concrètes avec les exigences évangéliques, etc...

— activité scolaire qui fait place au questionnement évangélique,
relation entre culture et foi,
réflexion éclairée par l'Evangile sur le type d'homme et de société que l'on contribue à construire,
accueil des questions d'enfants et de jeunes qui peuvent être des pierres d'attente pour une révélation évangélique, etc...

— témoignage explicite rendu à Jésus-Christ Ressuscité et invitation adressée à tous, afin qu'ils sachent qu'ils peuvent, s'ils le veulent, mieux le connaître et participer à la vie de la communauté croyante.

Cette animation chrétienne globale concerne *toutes les personnes* qui font partie de la communauté scolaire. Entretenue par les chrétiens qui veulent traduire en actes leur fidélité à Jésus-Christ, elle atteint tout le monde, d'une manière ou d'une autre, à travers les réalités de la vie quotidienne, les dialogues en classe, les conseils de professeurs, les réunions de parents... aussi bien que par les invitations largement communiquées et renouvelées et les propositions diverses qui sont offertes (temps de rencontre pour le partage et la réflexion, célébrations occasionnelles, etc...).

La catéchèse proprement dite est par contre une activité spécifique de la communauté chrétienne. Elle concerne ceux et celles qui donnent leur foi au Christ, même si cette foi est souvent mêlée au doute et au brouillard... Elle est le temps que des chrétiens prennent ensemble, dans la découverte de la Parole de Dieu, à l'écoute du Christ et de l'Église,

— pour mieux entrer dans le Mystère de Dieu,

— pour mieux vivre de la vie nouvelle des enfants de Dieu,

— pour devenir témoins du Christ et de sa Bonne Nouvelle pour le monde.

Il est légitime que des enfants de l'école, que des jeunes du collège ou du lycée, ne participent pas à cette catéchèse. Elle suppose par nature une adhésion volontaire, liée à la foi. Cette adhésion est le fait des parents lorsqu'il s'agit d'enfants ; au collège, parents et adolescents sont associés pour la donner ensemble ; au lycée, elle est habituellement la démarche des jeunes eux-mêmes.

Lorsque la communauté chrétienne prévoit et organise cette catéchèse, en collège et en lycée, elle doit tenir compte que les jeunes qui peuvent être volontaires pour y participer n'en sont pas tous au même point dans leur vie de foi : leur cheminement dans la foi est différent, leurs besoins et leurs attentes sont différents... Il est donc souhaitable de prévoir *des propositions diversifiées,* quant au contenu, quant au rythme, quant au mode d'activité, afin d'assurer un meilleur service de la Foi auprès des jeunes. L'essentiel n'est pas que chaque jeune chrétien passe une heure par semaine dans un groupe de catéchèse, mais bien plutôt que chacun trouve les moyens dont il a besoin pour grandir dans la foi, à partir de ce qu'il est, des questions qu'il se pose, des appels qu'il perçoit. Et le Christ est assez riche d'amour pour ne pas appeler tout le monde de la même manière...

Notons au passage que cette conception de la catéchèse est toute différente de la problématique de catéchèse obligatoire ou facultative, qui continue encore d'être posée et agitée ici ou là. Les termes « obligatoire » ou « facultatif » sont aussi mauvais l'un que l'autre pour parler de la catéchèse. C'est une autre forme de raisonnement qu'il faut savoir adopter.

Catéchèse à l'école ou à la paroisse ?

C'est surtout à l'école primaire que la question se pose, quelquefois au collège. Dans un certain nombre de situations, il semble intéressant d'envisager que la catéchèse de tous les enfants se fasse à la paroisse. Cela permet de garder proches les uns des autres les enfants des diverses écoles. On peut aussi réunir par ce moyen des groupes plus substantiels ; et la cohérence du travail catéchétique s'en trouve facilitée.

Certains craignent que l'école perde alors son caractère propre. Ce risque serait couru en effet si le caractère chrétien de l'école n'était attaché qu'à la catéchèse, ce qui serait tout à fait insuffisant. Mais si, comme il se doit, l'école cherche à vivre la fidélité évangélique dans la vie quotidienne, grâce à une animation chrétienne globale, le transfert de la seule catéchèse proprement dite ne saurait lui enlever ce caractère d'une école où l'on cherche à vivre la réalité scolaire à la lumière de l'Evangile.

Cela suppose, bien entendu, que l'équipe éducative ne soit pas démobilisée par rapport à sa responsabilité de témoignage au Christ et d'annonce de la Bonne Nouvelle. Il faut qu'elle sache clairement ce qu'elle veut faire dans le sens d'un éveil religieux et qu'elle se donne les moyens de le faire. Ce ne sera pas une catéchèse parallèle, mais un ensemble d'activités diverses :

— réflexion sur le vécu de la classe à la lumière de l'Evangile,
— prolongement du thème d'éveil dans une dimension religieuse,
— accueil des questions des enfants et mise en route d'un thème de travail dans le domaine « culture et religion »,
— activités d'expression autour d'un chant religieux,
— activités en lien avec les périodes liturgiques, ou pour préparer l'eucharistie dominicale, etc...

Une telle formule requiert aussi, c'est évident, une entente très claire avec la paroisse ou le secteur pastoral. Il est en effet des cas où les paroisses n'ont pas les moyens de faire face à un grand nombre d'enfants à catéchiser. Si l'on décide, à l'école, de s'orienter vers une catéchèse à la paroisse, il faut que la question soit étudiée avec les paroisses concernées. C'est ensemble qu'on prendra la décision finale qui semblera la meilleure pour tous.

Pierre BERGER.

Une assemblée générale de parents parmi d'autres...

Présentation d'une enquête

« Pourquoi mettez-vous vos enfants au collège Sainte-Anne ? »

par P. MOAL
Collège Sainte-Anne
PLougastel-Daoulas.

En préambule au questionnaire auquel vous avez bien voulu répondre, parlons quelques instants de cette rentrée 81.

Sur le plan des effectifs

423 élèves au 25 octobre 1981
20 de plus que l'an passé à la même date.

Les 423 élèves proviennent de 332 familles et sont répartis dans 17 classes, une de plus que l'an passé.

Nous avons 5 classes de 6e, 4 de 5e, 5 de 4e dont une 4e préprofessionnelle, 3 classes de 3e.

251 élèves sont demi-pensionnaires.

172 sont externes.

80 viennent de l'extérieur de Plougastel à savoir de Loperhet pour la plupart, mais aussi de Dirinon, de Daoulas, de l'Hôpital-Camfrout, du Faou... Il y a même 3 d'entr'eux qui prennent le taxi chaque jour au pont de Térénez et ensuite le car du Faou.

33 professeurs et 9 membres du personnel d'administration et de service encadrent de leur mieux ce petit monde.

Je citerai aussi que 65% des parents ont participé au mois d'octobre aux réunions de classes.

Rentrée sans problème, réussie selon certains parents, nouveaux parmi nous... et cela dans plusieurs domaines.

— sur le plan des effectifs avec une augmentation: cette augmentation se remarque aussi d'ailleurs dans toute la France au niveau des collèges privés.

— sur le plan des enseignants: tous les professeurs étaient en poste le jour de la rentrée.

— sur le plan matériel: de nombreux travaux commencés pendant les vacances ont été achevés. Quelques jours après la rentrée notamment des salles de cuisine et couture pour l'E.M.T. et les options technologiques ainsi que l'éclairage de toutes les classes.

Les élèves se sont mis au travail depuis... fort heureusement... et nous avons eu la joie, il y a bientôt un mois de voir l'une d'entre nous s'engager pour toujours dans la vie religieuse. Il s'agit de Sœur Annick, notre secrétaire, religieuse de la Congrégation de la Divine Providence, Congrégation des Sœurs de Créhen à qui nous devons beaucoup dans la construction de notre Ecole. Bonne route, Sœur Annick, avec nous tous.

2 — Une Assemblée Générale, quelle qu'elle soit, ne se prépare pas sans objectif et les objectifs de la rencontre de ce jour me sont venus à l'idée en lisant la presse comme peut-être vous le faites chaque matin.

Que ce soit dans la presse parisienne ou nationale, quotidienne ou hebdomadaire,

ou plus près de nous dans Ouest-France ou Le Télégramme,

nous trouvons depuis le 10 mai, des titres, des articles, une avalanche de communiqués

venant d'associations de telle tendance ou de telle autre

venant des syndicats

du secrétariat général de l'Enseignement Catholique

venant du gouvernement ou des évêques.

Le thème ne change pas: «La liberté d'enseignement» ou l'école unique, laïque... etc...

Alors je me suis dit... sans la moindre idée de faire de la politique...:

Pourquoi ne pas demander à ceux qui sont à la base même de l'Education des enfants, c'est à dire vous les parents,

Pourquoi ne pas vous demander

quel est votre état d'esprit actuellement?
quel est votre sentiment sur le devenir de notre collège?

Je le dis à nouveau, celui ou celle qui verra là quelqu'action politique de ma part ne fera que se tromper.

Il ne s'agit pas du tout de faire de la politique... mais surtout de la comprendre, de l'analyser en fonction de l'avenir des enfants qui sont confiés à notre collège.

Alors qu'en pensez-vous?

Certes je ne lirai pas toutes vos réponses aujourd'hui. 105 parents ont répondu. Il nous reviendra peut-être un jour ou l'autre à y réfléchir et à prendre

acte de votre volonté... je dis bien un jour ou l'autre en sachant bien que ce jour doit être assez proche...

Tout d'abord, nous pouvons constater une convergence d'idées sur le libre choix devant être laissé aux familles, libre choix de l'école pour les enfants.

Pour la question n° 1:

«La volonté des Français a voulu qu'il y ait un changement de gouvernement au mois de mai dernier... Croyez-vous que cela va changer quelque chose pour notre collège libre. Si oui pourquoi? Si non pourquoi?

R.: Vous êtes 40% à dire que la situation de nos écoles va changer après l'arrivée au pouvoir de la nouvelle majorité,

— vous êtes 30% à dire que rien ne se passera

et enfin 30% d'entre vous se posent des questions sur notre devenir.

Quelques phrases-clés qui reflètent vos précoccupations:

1 — notre école catholique a une histoire...

2 — la majorité actuelle semble d'accord sur un point: la laïcisation.

3 — si ça devait changer, ce serait sur le plan pécuniaire et ce serait dommage que les ouvriers ne puissent pas payer les écoles libres pour leurs enfants.

5 — tout ce qu'ils veulent instaurer dans l'enseignement unique et laïc nous le faisons déjà, à savoir:

— progression dans la pédagogie
— ouverture de l'école sur le monde
— collaboration parents d'élèves et enseignants

(une parenthèse): M. Le Ministre vient d'ailleurs de s'apercevoir que ce 3e point peut s'appliquer dans l'enseignement public (BOEN du 15/10/81).

5 — Quelqu'un a dit aussi: «quand on veut changer les mentalités on commence par les écoles et la jeunesse... hitlérienne, communiste ou chinoise...

Dans la question n° 2:

«Etes-vous prêts à défendre "la liberté d'enseigner" à vos enfants?»

R: Le thème débattu est celui de la «liberté chère à tous» semble-t-il puisque 95% sont prêts à la défendre, 4% n'ont pas d'opinion et 1%... il en faut 1... ne semble pas convaincu par cette défense.

Quelques phrases peuvent être relevées:

1 — la liberté d'enseigner — dit quelqu'un — est celle de vivre et de penser.

2 — il faut que le corps enseignant soit d'abord «chrétien» avant d'être «Éducation Nationale»

3 — et presque tous affirment:
qu'ils la défendront
absolument...
certainement...
bien sûr...
bien sûr c'est fondamental...
c'est nécessaire...
de tout cœur...
et enfin que cette liberté, coûte que coûte restera...

Dans la question n° 3:

Il existe maintenant un collège public à Plougastel... pourquoi mettez-vous vos enfants au collège libre Sainte-Anne?

R.: Beaucoup de parents, et c'est heureux, considèrent que notre collège est un collège catholique avec tout ce qui s'y rattache:

— la tradition
— les relations
— la notion d'accueil, l'ouverture au monde des pauvres et des déshérités, l'ouverture aux enfants en difficulté

Quelques phrases relevées:

1 — ma fille est le 6e enfant dans cet établissement

2 — les valeurs que nous avons acquises, nous souhaitons les voir transmettre à nos enfants

3 — les enfants sont en classe et non en grève ou en train de manifester

4 — les relations parents-enseignants sont très bonnes

5 — c'est l'un des derniers bastions où l'élève n'est pas un numéro, où l'on prend en charge non seulement ses études mais aussi l'ensemble de sa formation.

6 — on est heureux d'appartenir au collège Sainte-Anne.

Une remarque: un parent affirme que le collège public n'existe pas encore à Plougastel, ce n'est qu'une annexe... c'est vrai... Mais je souhaite et vous aussi je l'espère que ce collège existe... pour le bien de tous les enfants de Plougastel.

Pour le libre choix laissé aux familles de mettre les enfants ici ou là-bas...

Dans la question n° 4:

«Que feriez-vous si un gouvernement s'attaquait à votre liberté de mettre vos enfants au collège catholique Sainte-Anne?»

R.: Vous montrez que vous êtes prêts à participer de multiples manières au maintien de cette liberté et en association avec tous ceux qui dans l'école le désireront.

«Démocratie et liberté vont encore de pair» dit quelqu'un.

«Une école unique est dangereuse» dit un autre.

Et quelques-uns seraient vraiment **déçus** d'avoir à subir des décisions arbitraires et irréfléchies.

On lance dans le monde entier des appels à la liberté... Pourquoi ne pas maintenir cette liberté dans le choix de formation des jeunes Français.

Dans la question n° 5:

«Sommes-nous... indispensables... pour les enfants de Plougastel? Pourquoi?»

R.: C'est vrai, nous ne sommes pas indispensables en tant que personnes, car l'Ecole ne nous appartient pas...

L'Ecole n'est pas notre propriété.

Mais elle sest indispensable pour les enfants.

Pourquoi?

— parce que la pluralité permet à tous de choisir

— parce que vous voyez mal pourquoi les écoles libres ne seraient pas aussi éducatives que les écoles publiques.

— bien sûr, il n'est pas question d'une nouvelle guerre de religion, il n'est pas question de combattre l'école publique ou celle du diable.

Mais une collaboration franche et cordiale permettrait à l'une d'aider l'autre et réciproquement.

Notre caractère doit être bien défini...

Je lirai pour terminer cette synthèse une réponse que je trouve admirable dans sa franchise et sa netteté:

«Si l'école est au service des jeunes et non l'inverse, elle est indispensable.

Si elle n'est qu'une sécurité pour les parents... elle est un obstacle et pas défendable.

On doit essayer de donner un enseignement adapté à chacun, dans un esprit de justice et de respect de l'autre. C'est le meilleur témoignage de notre foi.

En conclusion, après l'analyse de ces réponses, il est intéressant de remarquer la quasi-unanimité sur le problème de fond:

«OUI... au collège **libre** Sainte-Anne»...

Vous remarquerez d'ailleurs que le mot «Privé» a été enlevé à l'entrée de l'école. Il sera remplacé par le mot «LIBRE». C'est là tout un symbole... c'est là votre volonté.

Mais on peut espérer, quand même, que ces débats qui s'instaurent à différents niveaux serviront l'éducation des enfants!

Avec l'administration de l'ancien gouvernement nous avons eu aussi quelques problèmes et non des moindres pour faire appliquer les lois sur l'éducation de l'enfant, lois votées par le Parlement... Mais souvent dans les rencontres avec l'administration, il a été bien plus question de problèmes d'adultes que d'attachement à l'enfant et à son devenir...

«L'enfant» n'est-ce pas lui qui doit être au centre de nos préoccupations... très souvent n'avons-nous pas tendance à l'oublier.

Je dirai aujourd'hui: il faut construire progressivement l'enseignement en France c'est vrai.

Il faut donner les moyens aux chefs d'établissement, aux enseignants et aux parents — les moyens de construire cet enseignement.

La laïcisation de l'Ecole n'est pas le point de départ, ce n'est pas parce qu'il y aura une école unique et laïque que les enfants seront plus heureux dans leur école.

...Au lieu de laïciser l'école libre catholique, il faut demander la libération de l'école laïque enfermée depuis des années dans des carcans administratifs très rigoureux où aucune place n'est laissée à l'initiative...

M. le Principal du collège public de Daoulas me disait l'autre jour au téléphone:

«Ici... je ne remplis plus les papiers... administratifs, cela fait des mois que je demande une secrétaire... elle n'est pas encore là...»

Croyez-vous que c'est de cette façon que nous réussirons notre mission...

Et puis,

ce qui se fait à Plougastel, les projets que nous avons pour notre collège... cela ne peut sa faire de la même façon à Paris, Brest ou ailleurs... Il faut maintenir l'autonomie des Etablissements. On décentralise dans bien des domaines... une loi vient d'être votée... pourquoi centraliser dans le domaine de l'éducation.

N'êtes-vous pas capables, vous les parents, vous les enseignants de vous asseoir à la même table et de chercher notre finalité...

D'ailleurs, si j'ai bien compris le mot du Président d'APEL, c'est ce que vous faites déjà...

Et la catéchèse... ce n'est pas l'affaire du temps libre dans l'école... ce n'est pas une heure plaquée dans un horaire en début de journée ou en fin de journée comme le demandent les administrations académiques.

La catéchèse... elle est aussi présente à chaque instant, chque jour, dans tous les lieux fréquentés par les enfants dans nos relations enseignants-parents, parents-enfants, enseignants-enfants.

L'éducation de la foi doit être vécue dans toute l'école qui est bien sûr **le** lieu de la pédagogie mais aussi un lieu de réflexion profonde... à tous les niveaux de la formation...

On pourrait pendant des heures réfléchir à ce qui peut nous arriver... mais avant tout:

1 — essayons de dissiper nos craintes, nos inquiétudes...

2 — regardons les choses en face...

3 — analysons les événements et le contenu des communiqués

4 — tirons-en les conclusions et agissons.

Si je parle en tant que parent d'élève.

Je dirai: soyons vigilants mais pas trop longtemps...

Soyons prêts à nous battre si on touche à cette liberté que l'on prône devant les écrans de télévision du monde entier... Il y a liberté de dire ce que l'on veut... cf radios libres et il n'y a pas liberté de choisir une école pour son enfant... cela est aberrant... faisons connaître notre école... ce que nous faisons... mêmes les choses les plus simples.

Ouvrons les portes à tous... y compris à nos adversaires s'ils existent...

Arrêtons-là cette analyse... et réfléchissons à l'année à venir.

Il y aura encore à Ste-Anne:

— opérations portes-ouvertes
— 10 %
— demi-journées sportives
— constructions et amélioration des locaux
— travaux en commissions
— éducation de la foi
— séances film et culture
— participation des parents à l'aménagement des locaux.

Les professeurs et les parents participeront à des stages de formation, etc... etc...

C'est par notre travail et les services que l'on peut rendre les uns aux autres que l'on pourra prouver aux yeux de tous que notre école est indispensable.

Oui au collège libre Sainte Anne.

P. Moal.

Les 40 conseillers et animateurs pédagogiques font le point

Participants:

40 participants: conseillers et animateurs pédagogiques.

Journée présidée par Frère KERDONCUF, Directeur de l'Enseignement Catholique du Finistère.

Journée animée par Frère Michel SAUVETRE et Sœur Jeanne SIGNARD, animateurs pédagogiques.

I - Pourquoi cette journée?

Depuis plusieurs années un corps de conseillers, d'animateurs pédagogiques se met en place sur le FINISTÈRE, en primaire, secondaire et technique. Ces professeurs sont amenés au cours de rencontres personnelles, de journées pédagogiques, de stages, à réfléchir et à faire réfléchir des collègues sur la valeur de l'ACTE PÉDAGOGIQUE dans l'enseignement. Pour assurer une réelle cohérence dans l'orientation quels que soient les terrains et les disciplines concernés, il est indispensable qu'il y ait rencontres, échanges et débats.

C'est ce que précise au seuil de la journée, le Frère KERDONCUF, heureux de rencontrer ceux qu'ils considèrent comme les stimulateurs d'une percée pédagogique.

- **Recherchons** dit-il un consensus d'orientation pédagogique.
- **Réactualisons les objectifs vécus** par rapport
  - — à une pratique pédagogique
  - — aux partenaires rencontrés: enfants, parents, collègues.
  - — à toutes les autorités de tutelle de l'Education.

Tout cela en référence fondamentale au jeune, enfant, adolescent que nous éduquons.

- **Analysons** et **assumons** en faisant **évoluer** l'institution dans laquelle nous œuvrons: une école et une école catholique porteuse d'un héritage à réactualiser? à enfouir?

II - Contenu de la journée

Le travail de groupes est guidé par le Frère Michel SAUVETRE et Sœur Jeanne SIGNARD.

Au terme de la journée, 4 priorités se sont dégagées:

— Identité de l'Enseignement Catholique.
— Concertation à tous niveaux.
— Promotion par «toutes formes» de formation.
— Souci primordial de l'usager: le jeune.

Ces objectifs généraux amènent bien sûr l'adhésion de tous, mais comment les faire passer dans les faits, les matérialiser sur le terrain?

1. Le Technique s'exprime:

Objectif prioritaire: considérer l'usager.

a) **Pour cela** que les usagers: les élèves soient capables de s'assumer:

Etre dans le technique, ce n'est pas un **échec.** On n'a pas à en rougir.

b) **Ce qui suppose** que les professeurs du Technique, eux aussi s'assument:

Être enseignant dans le Technique, ce n'est pas un **échec.**

— **Qu'ils soient capables de s'adapter** (aux élèves, aux situations particulières).

— Que les professeurs d'enseignement général fassent équipe avec le «Professionnel», c'est indispensable pour tous.

2. *Le Collège s'exprime* (1er cycle).

Objectif prioritaire: développer une formation centrée sur la personne de l'adolescent.

C'est-à-dire que la formation ne se limite pas à l'aspect didactique de l'enseignement, mais prenne en compte le «savoir être» de l'adulte parmi les jeunes (objectif ambitieux à approfondir).

Ceci nécessite la **formation des formateurs** afin qu'ils soient capables entre autre chose d'analyser les facteurs qui conditionnent l'adolescent d'aujourd'hui, donc pour eux: stages de mise en condition, travail de groupe, équipe de recherches... Il faut du temps, il faut de l'argent... Qui investira?

3. *Le lycée s'exprime* (2d cycle)

Objectif prioritaire: la formation des maîtres.

Promotion des maîtres par «toute forme de formation».
Promotion personnelle autant que promotion fonctionnelle.

Moyens:

— Généraliser par secteur, les cellules de concertation et de recherche.

— Utiliser les compétences locales plutôt que de gaspiller les crédits «A.R.P.E.C.» sur des formations de prestige.

— Assouplir les rouages «A.R.P.E.C.».

— Même question qu'au 1er cycle.

Formation des formateurs: décharges horaires - coûts? Investissements?

Questions issues de la pratique.

1) Dans la relation «enseignant-conseiller pédagogique» — «enseignant-stage»...

La «peur» de l'inspecteur serait-elle une des sources principales du progrès pédagogique? Certaines attitudes le laisseraient penser. Or, tout le monde est concerné par l'évolution et **le chef d'établissement a un rôle primordial à jouer dans ce sens.** Sans lui, en particulier, «comment atteindre ceux qui ne veulent pas être atteints dans la routine?».

4. *Le Primaire s'exprime.*

Objectif prioritaire: souci de l'usager.

— Rendre les gens capables d'être fidèles à leur choix.

5. *Le C.F.P. s'exprime:* dans le contexte nouveau qui est le sien depuis la rentrée 1980.

Objectif prioritaire: formation des maîtres du Primaire.

a) Être capable de **savoir** — suivre intelligemment les cours du D.E.U.G.
- S'initier à un **savoir-faire** - stage de responsabilité.
- **Savoir être:** adaptabilité, esprit critique, autonomie, créativité.

b) **Pratique**
- Il faut qu'il ait des lieux et des temps de choix, ce qui implique le droit à la différence, le droit à l'erreur.

6. *Pour l'ensemble, autres idées exprimées dans la journée.*

a) Dans la conjoncture actuelle, définir ce à quoi nous tenons et ce que nous devrions faire?

b) Choix et formation des chefs d'établissement. Dédramatiser la fonction de directeur et préparer les enseignants à l'assumer.

c) Faire passer les enseignants de la situation de consommateurs à celle de producteurs et de chercheurs en passant par la formation initiale des enseignants du Secondaire (I.F.P.?...).

d) Aider les enseignants à faire découvrir aux enfants leur **milieu culturel** en particulier leur langue régionale.

e) Former des **éducateurs de la foi.**

f) Se définir face au «Service Public» des objectifs originaux: la spécificité de l'enseignement catholique, la réalité de la communauté éducative.

III - Conclusions de la journée

tirées par Michel SAUVETRE et le Frère KERDONCUF

1) Transformer un objectif général en objectif préparatoire a été difficile car dans l'enseignement, l'urgence guide la formation. Le programme est une obligation.

2) Pour la **formation,** il faut incitation et persuasion et là, il y a deux courants:

— la maîtrise pédagogique
— la personnalité du professeur.

2 perspectives nécessaires et complémentaires pour assurer une continuité dans le cursus de l'éducation des jeunes.

3) Identité de l'Enseignement Catholique.

Dans la conjoncture actuelle, il faut pouvoir dire:

— Qui nous sommes?
— Pourquoi nous voulons exister?

L'éducation globale des jeunes nous mobilise.

4) **Projet:** une journée semblable au 2e trimestre qui permette d'approfondir quelques-unes des nombreuses idées évoquées en cette première journée.

EVENO Marie-Madeleine.

Liste des participants

○ ***C.F.P.:*** P. ABGRALL, Directeur - C. LE VEN, Sous-directrice.

○ ***Primaire:*** G. FORTIN, Inspecteur - G. POREE, F. QUÉRÉ, M.-J. LE RU, M. PERSON, A.M. ARZUR, T. PENDU, Conseillers pédagogiques.

○ ***Secondaire:*** Sœur EVENO, Coordinatrice - A. BALOUIN, M. CORRE, C. FILY, J. FILY, A. JACQ, A. VOLANT, Y. KERSULEC, Y. RODALLEC, J.Y. BOUDEHEN, Mlle DOUCET, Fr. KEROUANTON, L. LE BRUN, J. LE GAD, J.Y. LE MENEC, M. MER, Mlle NEDELEC, J.C. PRIGENT, J.C. QUINQUIS, M. RENEVOT, A. LARDE, animateurs et conseillers pédagogiques.

○ ***Technique:*** J.C. PRIGENT, A. VOLANT, Y. KERSULEC, Y. RODALLEC. animateurs et conseillers pédagogiques.

○ ***Service psychologique:*** L. DUIGOU, M. DUIGOU, C. PAUGAM, M. Th. OLLIVIER.

AR SKOL DRE LIZER

Cours de breton par correspondance

Ty-Carré, 29150 Châteaulin

C.C.P. 544.22 Nantes , V. Séité

Aux enseignants et aux élèves de breton

La « Charte culturelle bretonne » est plus que jamais d'actualité.

Pour son application « ***Ar skol dre lizer*** » tient à votre disposition une série de méthodes de breton pour tous les degrés de l'enseignement.

Ces **méthodes** sont en une langue aussi proche que possible du breton parlé, d'une orthographe simple et facile, sans encombrement de lettres inutiles. En voici la liste:

1°) — « **Le breton par l'image** » pour classes primaires, prix ..... 18,00 F
Il comporte un disque avec quelques chants bretons, prix.... 30,00 F

2°) — « **Le breton en bandes dessinées** » (une nouveauté), 30 leçons faciles et amusantes pour débutants (classes primaires ou classes de 6e, prix ..... 27,00 F
Il peut s'accompagner d'une **cassette,** prix ..... 30,00 F

3°) — « **Le breton par les ondes** » tome 1 (6e, 5e, 4e), prix ..... 27,00 F
Il peut comporter une **cassette** (facultative), prix..... 30,00 F

4°) — « **Le breton par les ondes** », tome 2 (3e, 2e, 1ere), prix ..... 27,00 F
Il peut comporter une **cassette** (facultative), prix..... 30,00 F

5°) — « **Deskom brezoneg** », étude du breton par le texte;
Classes de terminales. La 2e partie comporte des morceaux choisis pouvant servir à l'examen du bac, prix ..... 35,00 F
Il peut comporter une **cassette** (facultative), prix..... 30,00 F

6°) — *Pour tous:* **Lexique breton français et français breton, 400 pages, format livre de poche, édition 1979 (20e). Tous les mots essentiels de la langue. Nombreux tableaux pratiques. Prix ..... 30,00 F**

Toutes nos méthodes sont en deux couleurs et sont toujours illustrées par *Joël-Jim Sévellec.*

Remarques - Si l'on utilise la **méthode audio visuelle** de la Fac de Brest en classe de 6e et de 5e, il faut étudier « Le breton par les ondes » à partir de la 4e. Chaque tome comportera alors 2 années d'études. Les textes de la 2e partie du second tome peuvent servir comme morceaux choisis à l'examen du bac.

Pour tous ces livres: réduction de 20 % aux écoles. **Spécimens gratuits** pour les professeurs.

Pour les méthodes en vannetais, s'adresser à l'Abbé Mériadec, Presbytère de Kervignac, 56700 Hennebont.

Cours par correspondance — Ar skol dre lizer tient aussi à votre diposition un **cours gratuit** de breton **par correspondance** utilisant les mêmes livres. Fondée en 1945, elle a déjà appris leur langue à des milliers de Bretons de tous âges et de tous pays, ainsi qu'à des non bretons. En 2 ans on peut arriver à une bonne connaissance de la langue. Pour tous renseignements, écrire à l'adresse ci-dessus. Joindre une enveloppe timbrée pour toute réponse.

Cours radiophonique. Ajoutons que tous les mercredis, à 12 h 30, sur modulation de fréquence, nous donnons un cours de breton à la radio qui est publié le même jour par le journal « Le Télégramme » (Radio-Armorique). Ces leçons sont déclamées par Soazig Paugam et Visant Séité.

Autres publications bretonnes parvenues à la D.D.E.C.

HERVE HA NORA - Manuel de breton moderne.
Volume I (1979), 176 pages, 500 mots.
Volume II (1981), 184 pages, 500 mots.

On peut se le procurer soit:

a) Skol-Yola CHARIOU, 16, rue Hector Berlioz, 22000 Saint-Brieuc.
b) Horzezh - Yann Desbordes, 1, Place Charles Péguy, 29260 Lesneven.

Inspection Départementale de l'Éducation Nationale

Les circonscriptions d'Inspection Départementale de l'Education Nationale sont organisées comme suit, dans le département du Finistère, à compter de la rentrée scolaire 1981-1982:

I — Inspection des écoles maternelles

BREST I — Madame BLANQUART

Secteurs de Brest (sous-secteurs: 4 Moulins; Guilers; Harteloire; Kéranroux; Kérhallet; Lanrédec; Lesven; PLOUZANÉ; LE RELECQ KERHUON; Saint-Pol-Roux).

Crozon; Daoulas; Lannilis; Porspoder; Saint-Renan + Milizac.

BREST II — Mademoiselle AMOURET

Secteurs de Brest (sous-secteurs de Kérichen (— Milizac); Pen ar Ch'leuz; St Marc); Landerneau; Landivisiau; Lesneven; Sizun; Carantec; Morlaix (sous-secteurs des collèges du Château et de St Martin des Champs); Saint Pol de Léon.

QUIMPER — Madame FAVREAU

Secteurs: Audierne, Bannalec; Châteaulin; Concarneau; Fouesnant; Moëlan-sur-Mer; Plozévet; Pont-Aven; Pont-l'Abbé; Quimper (sous-secteurs de la Tour d'Auvergne et la Tourelle); Quimperlé; Rosporden; Châteauneuf-du-Faou; Le Guilvinec, Pleyben, Pont-de-Buis.

II — Inspection mixte - Écoles maternelles et primaires

MORLAIX II — Monsieur CHENAIS

Secteurs de Carhaix; Morlaix (sous-secteur Collège du Launay); Guerlesquin; Huelgoat; Lanmeur; Plounéour-Ménez.

QUIMPER IV — Madame GOUREAU

Secteurs de Briec; Douarnenez; Quimper (sous-secteurs de Brizeux et Kermoysan); Scaër.

III — Inspection d'enseignement élémentaire

BREST I — Monsieur BARAER

Secteurs de Brest (sous-secteurs de Lanrédec, St Marc). Lesneven.

BREST II — Madame LAVANANT (FF)

Secteurs de Brest (sous-secteurs 4 Moulins; St Pol Roux, Kérichen (y compris Milizac); Saint-Renan;

BREST III — Madame MARC

Secteurs de Brest (sous-secteurs de Lesven; Pen ar Ch'leuz); Lannilis et Porspoder;

BREST IV — Monsieur GOUSSERY

Secteurs de Brest (sous-secteurs de Kérhallet, Le Relecq Kerhuon); Daoulas, Landerneau.

BREST V — Monsieur RENE

Secteurs de Brest (sous-secteurs de Guilers; Harteloire; Kéranroux et Plouzané); Collège des Iles du Ponant (Molène Ouessant); Landivisiau; Sizun.

CHATEAULIN — Monsieur MORISSET

Secteurs de Châteaulin; Crozon; Pleyben; Pont-de-Buis.

MORLAIX I — Monsieur GILBERT

Secteurs de Carantec; Morlaix (sous-secteurs du Château et St Martin des Champs); St Pol de Léon.

QUIMPER I — Monsieur BOUENNEC

Secteurs d'Audierne; Fouesnant; Plozévet; Quimper (sous-secteur de la Tour d'Auvergne)

QUIMPER II — Monsieur JOUANET

Secteurs de Bannalec; Quimperlé et Rosporden.

QUIMPER V — Monsieur BARTHÉLÉMY

Secteur de Châteauneuf du Faou — Inspection de l'Adaptation et de l'Education Spécialisée.

QUIMPER VI — Monsieur Dussault

Secteurs de Quimper (sous-secteur de la Tourelle); Guilvinec; Pont-l'Abbé; Mission particulière: coordination classes de mer.

QUIMPER VII — Monsieur DESPIERRES

Secteurs de Concarneau; Moëlan-sur-Mer; Pont-Aven.

ÉCOLE NORMALE — Monsieur FORTIER, directeur d'école normale et Madame FORTIER, inspecteur-professeur.

Ecoles annexes, écoles d'application; classes d'application.

Session préparatoire aux épreuves écrites du C.A.P. primaire

Programme

Comme toutes celles qui ont été organisées les années passées, cette session sera intensive et elle exigera des participants à un effor soutenu. Elle comprendra des travaux pratiques nombreux visant à préparer la dissertation de pédagogie générale et de pédagogie appliquée (options primaire et maternelle).

Ces travaux réalisés individuellement ou en groupe seront animés par M. Cailleau, Directeur du Centre de Pédagogie de l'UCO et par une équipe de spécialistes et de conseillers pédagogiques de l'Enseignement Catholique.

Lieu

Cette session se tiendra à l'**Université Catholique de l'Ouest,** 3, place André Leroy à **Angers.**

Parking assuré sur place.

Horaires:

Lundi 21 décembre: de 9h30 à 12h et de 14h à 16h, de 16h30 à 18h30.

Mardi 22 décembre: de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30, de 15h45 à 17h30.

Repas:

Ils seront pris au restaurant de l'Université catholique. Déjeuner: 23 F. Dîner: 17,50 F.

Renseignements: D.D.E.C. Quimper.

Deux week-end de pédagogie musicale inspirés des méthodes Kodaly (Hongrie) et Orff (Allemagne) auront lieu les 13 et 14 décembre 1981 et les 12 et 13 février 1982 à Rennes.

Ils seront animés par Marie-Cécile Kiss, professeur à l'Institut Catholique de Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à: S.P.A.M. - 45, rue de Brest - 35042 Rennes Cedex. Tél. 54.20.20.

ANNEE : **1982** NUMERO : **343** MOIS : **FEVRIER**

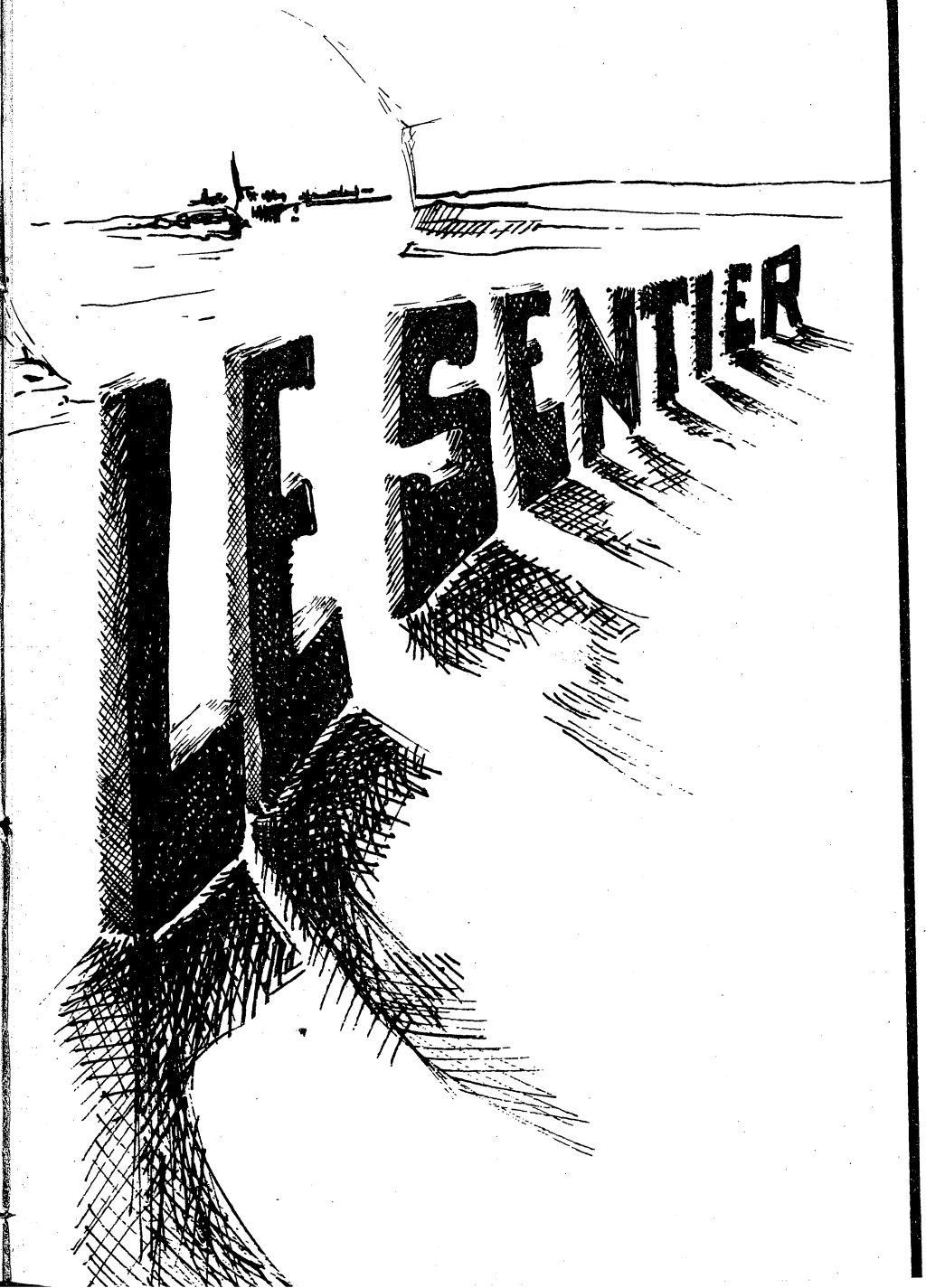

Administration et Rédaction :
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A
Prix de l'abonnnement : **50 F.**

Sommaire

o Les vrais problèmes d'avenir demeurent posés 1
o L'Ecole Catholique face à la conjoncture 2
o La S.E.S. au Collège Sainte-Anne 7
o Ce que nous apportons à tous les professeurs débutant en collège et lycée 9
o Un stage de jeunes enseignants du Finistère 12
o L'avance pédagogique... lente peut-être... mais réelle .. 14
o Une semaine de Spiritualité au Collège Saint-François de Lesneven 20
o Une journée de réflexion sur la laïcité 23
o A propos de la catéchèse des enfants 26
o Plouvien : une heure de breton par jour 33
o Etes-vous abonnés à « Quimper et Léon » ? 34
o Un sujet de réflexion pour une équipe éducative. Notre école se justifie 35

C.P.P.P. 33-741

Impression: Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec
Dépôt légal: 1er trimestre 1982.

Les vrais problèmes d'avenir demeurent posés

Dans le cadre des consultations engagées par le Gouvernement sur l'avenir de l'Enseignement privé au sein du système scolaire français, M. Alain Savary, ministre de l'Education nationale, a reçu le lundi 25 janvier 1982 les membres de la commission permanente du Comité national de l'Enseignement catholique (CNEC).

En leur nom, le Père Paul Guiberteau, secrétaire général de l'Enseignement catholique, a remis et commenté un document qui exprime la position commune de l'Enseignement catholique.

Dans l'élaboration d'un nouveau système scolaire français, l'Enseignement catholique se veut partenaire et non adversaire. Il demande le droit à la différence, c'est-à-dire d'être accepté pour ce qu'il est, avec son projet éducatif propre et les moyens concrets de le réaliser.

Pour l'essentiel il trouve satisfaisante la législation contractuelle qui l'associe et dont il demande l'application correcte et intégrale.

De son côté, M. Savary a rappelé l'objectif du président de la République de parvenir à la création d'un «grand service public, unifié et laïc de l'Education nationale», sans en préciser autrement le contenu.

La Commission permanente du Comité national de l'Enseignement catholique constate le climat d'écoute de cette rencontre, mais aurait souhaité qu'un réel échange s'engage sur la liberté effective d'enseignement et ses conditions d'exercice dans notre pays.

Les vrais problèmes d'avenir demeurent posés. La Commission permanente reste vigilante et déterminée: sa cause, partagée par la grande majorité de l'opinion publique, est celle de la liberté.

Communiqué de la Commission permanente du CNEC
Paris, le 25 janvier 1982.

L'enseignement catholique face à la conjoncture

Le Frère Kerdoncuf fait le point au 31 décembre 1981

I — Des négociations... vous y croyez?

Il ne se passe pas un seul jour sans que soit posée, par l'un ou l'autre, la question des discussions et négociations sur l'avenir de l'Enseignement Privé!... Pas facile de répondre avec clarté... et pourtant, combien d'entre nous se disent «bien informés», ils ont des amis qui sont en relation avec des fonctionnaires du Ministère qui ont déclaré que... (etc...).

Je me réfère, quant à moi, aux seuls propos tenus par Monsieur Savary, Ministre de l'Education nationale: son interview au périodique Le Monde de l'Education, en septembre, sa déclaration à l'Assemblée Nationale le 10 novembre lors du vote du projet de loi de finances, son interview au journal Le Monde du 11 décembre... Ses derniers mots sont ceux-ci: «Nous ne serons jamais prisonniers de dates mais nous n'attendrons pas sûrement cinq ans pour négocier. Dans le courant de l'année 1982, il y aura des indications qui serviront de base à l'ouverture des négociations».

II — Comment s'y prépare l'enseignement catholique?

2.1 — Dans sa session d'octobre 1981, le Comité National de l'Enseignement Catholique avait mandaté sa commission permanente pour être l'un des interlocuteurs privilégiés.

2.2 — Le jeudi 17 décembre, la Commission Permanente a fait le point:

- Elle a examiné un projet de texte: «Une certaine conception de l'Education, un ensemble législatif et réglementaire», sorte de présentation de ce que nous sommes à l'intention de Monsieur le Ministre...

1 — Une certaine conception de l'éducation.

- Elle se réfère aux droits et libertés fondamentales de l'homme.
- Elle exprime le droit à l'expression des communautés spirituelles.
- Le rôle de l'état est de garantir ces droits et ces libertés, d'en assurer les conditions concrètes.
- Le but éducatif est d'offrir au jeune, dans le temps de sa croissance un espace de «déploiement de la liberté»: convergence des divers partenaires, vise la totalité de la vie, une formation de tout l'homme, exige une autonomie des structures.

2 — Notre conception de l'éducation s'exerce dans un ensemble législatif et réglementaire.

- La loi du 31 décembre 1959 a défini de véritables rapports entre les établissement et l'état.

La politique d'association sans assimilation a été confortée, juillet 1975 (Loi Haby), 21 novembre 1977 (Guermeur), les deux enseignements se sont rapprochés.

- Cette législation est nécessaire, équitable (elle ne favorise pas l'enseignement privé (16,7% de scolarisation pour 12,1% de part du budget).
- L'application des lois pose encore des problèmes: mesures concernant le déroulement de carrière des maîtres, contribution forfaitaire au fonctionnement des établissements, forfait communal, transports scolaires...

- Elle a re-précisé sa stratégie: se satisfaire des lois actuellement en vigueur, demander que l'application de ces lois soit conduite à son terme, seule une réforme structurelle de l'Education Nationale pourrait introduire des perspectives nouvelles d'association sans assimilation.
- Elle demande à être reçue par Monsieur le Ministre avant que ne s'engage les consultations, dans le but de faire connaître ce qui est évoqué plus haut. Elle espère aussi revoir Monsieur le Ministre quand celui-ci aura reçu les divers partenaires. A ceux-ci, il est demandé d'expliciter leur accord sur les options fondamentales et de développer plus particulièrement les aspects spécifiques ou catégoriels de ceux qui les mandatent.

(Au moment de la parution du présent numéro, la rencontre avec M. Savary a eu lieu le lundi 25 janvier 1982. On trouvera plus loin le texte du communiqué après cette entrevue...).

III — Et si ça se passait ainsi?

Quelles étapes ont été franchies, six mois après les élections? De quelles craintes ou de quels espoirs sont-elles porteurs?

3.1 — Il s'en trouve pour dire que les politiques sont embarrassés d'un tel cadeau qu'on dit empoisonné. Ce service unifié, public, laïc est entre leurs mains comme un colis piégé. On a peur d'en faire l'inventaire, on ignore ce qu'on peut y trouver au-delà des mots et des incantations, on craint l'explosion, on ne mesure pas assez les dégâts causés!! Et quand on sait qu'il a fallu plus de 10 ans pour trouver des solutions juridiques au système contractuel défini par les loi Debré, Pompidou, on hésite à toucher à une architecture, il faudrait en édifier une autre tout aussi complexe...

Et il faudrait de la part de beaucoup de fonctionnaires et de politiques de la logique et de la cohérence (ne leur faudrait-il pas retirer leurs enfants des écoles privées pour apporter un peu de crédit à la construction de ce grand service publique et laïc?).

3.2 — Ce qu'il nous faut mesurer, c'est la combativité des « ultras » de tous bord, au sein de l'Enseignement Catholique comme à l'extérieur! Leur ardeur n'a pas fléchi, les convictions demeurent.

J'ai entendu, le 18 décembre, au Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale, le Secrétaire Général du S.N.I. Il n'y a pas le moindre fléchissement dans sa détermination. « Après le vote de la loi Debré, nous ne pouvions pas apporter notre caution à cette entreprise de destruction de l'école laïque. Nous siègerons, nous ferons tout pour combattre les anomalies, les inégalités, les injustices apportées par les lois Debré, Pompidou, Guermeur, nous ferons tout pour accélérer leur abrogation! »

Les lames viendront frapper de front l'édifice édifié patiemment durant 20 ans. Leur fréquence, leur violence finiront-elles par multiplier les fissures? Quel spectacle et quelle utilité pour un tel édifice si des pans entiers venaient à s'écrouler?

Il faut être toujours conscient que pour cette fraction du monde enseignant, il n'y a aucune alternative: l'intégration ou rien!

3.3. — Au-delà de ces extrêmes, trop schématiquement esquissés, une question mérite examen. Comment se comporte l'administration? Car, on est en droit de se le demander, certains peuvent occuper le devant de la scène pour élaborer, pour séduire, voire pour narguer... mais comment progresse l'action principale?

Il me paraît de première importance, d'examiner le comportement des principaux acteurs, d'apprécier la façon dont ils organisent le mouvement, souvent sans bruit mais sûrs de leurs talents.

Notre attention doit s'éveiller face à trois mouvements:

- L'élaboration des textes d'application de la loi sur la décentralisation.
- La politique scolaire telle qu'elle semble être esquissée à la suite d'une mission confiée à Monsieur Louis Legrand.
- Les processus de formation des maîtres tels que les propose — ou proposera — Monsieur Peretti, chargé d'une telle mission.

3.31 — Textes d'application de la loi sur la décentralisation

Ces textes sont en préparation, ils sont porteurs d'une grande espérance c'est vrai, ils peuvent aussi conduire à des asphyxies, des contraintes inattendues... Peut-être que les menaces qui pèsent sur l'école contractuelle ne viendront pas du Ministre de l'Education Nationale, mais du Ministre de l'Intérieur? Subtilité ou habileté?

On peut s'attendre à ce que les écoles soient liées aux communes, les collèges au département. Concrètement cela veut dire que les communes et département seraient les responsables de la nomination et de la gestion des personnels, les maîtres d'œuvre de la carte scolaire (ouvertures de classes, créations de sections...). Les établissements connaîtraient une gestion tripartite: les pouvoirs publics locaux, les personnels, les usagers...

Certaines de nos espérances en la matière se mueraient-elles en menaces?

- C'est la remise en cause de la loi Debré par un biais inattendu (il ne s'agira plus de rapport entre les établissements et l'**état**).

- C'est l'Enseignement Privé conctractuel qui empêcherait — de par les structures juridiques complexes dont il relève — de voir la décentralisation appliquée!
- On connaîtrait une réelle disparité dans les décisions, elle serait souvent le fait de courants ou tendances politiques majoritaires.

Paradoxalement, nous serions des alliés de courants syndicaux qui entendent protéger les statuts des maîtres par une appartenance de type national!

3.32 — Une politique scolaire du gouvernement qui s'orienterait vers la mise en place de l'école de base.

Cette école était annoncée dans le programme présidentiel. A Monsieur Louis Legrand a été confiée une mission dont les conclusions doivent être apportées en avril 1982.

Au point de départ deux constats: le principe d'hétérogénéité des classes est vidé de son contenu, le corps enseignant est composé d'un grand nombre de catégories favorisant des conflits qui affectent l'ensemble du système éducatif.

La commission — ou plutôt les nombreuses Commissions départementales mises en place — devront proposer des projets concrets sur:

- Les conditions de mise en place d'une formation commune et la définition d'une politique d'aide pédagogique,
- la résorption progressive des filières existantes,
- l'ouverture de l'école sur la vie de la cité,
- homogénéiser les conditions de travail du corps enseignant.

Un tel programme, périodiquement proclamé, de lutte contre l'échec scolaire, doit trouver le meilleur écho dans notre enseignement catholique.

3.33 — La formation des maîtres

Monsieur Peretti est chargé d'une mission à nos yeux très significative. Il est invité à prendre en compte les besoins de formation à partir des exigences pédagogiques, de la transformation du système éducatif et de l'évolution générale de la société.

Les objectifs donnés à la Commission sont les suivants:

- le bilan de la situation actuelle,
- le rôle des différents centres de formation,
- les contenus et modalités des stages de formation initiale et continue,
- procéder à la consultation des organisations syndicales,
- envisager un dispositif de formation pour éviter tout recrutement de personnel non titulaire.

On le voit, c'est tout mettre en œuvre pour maîtriser la formation initiale et continue: recrutement, spécificité, gestion des personnels.

En conclusion,

Les consultations et négociations plus ou moins officielles peuvent constituer un rideau derrière lequel les agents du changement travaillent discrètement, efficacement, conformément à leurs promesses et engagements.

La voie administrative peut imperceptiblement, inexorablement nous entraîner dans un système planificateur dans lequel se gommeront nos spécificités et nos originalités. Nous pouvons nous trouver insérés dans le grand service public sans trop nous être rendu compte de l'évolution.

C'est dire que la vigilance doit être constante... C'est dire aussi que nous avons à apporter notre contribution à l'élaboration du système éducatif, car il nous concerne comme citoyens. Se marginaliser, par rapport aux groupes de travail ou de recherche, serait une erreur.

Nous recueillerons toutes suggestions de votre part.

F. Kerdoncuf,
Directeur de l'Enseignement Catholique.

La S.E.S. au collège Sainte-Anne

Pédagogue averti, j'erre et me demande si quelque chose quelque part ne vieillit pas en moi. Perdu dans ma perplexité, je n'aperçois qu'in-extremis le décamètre qui me barre le chemin.

— «On fait des maths, m'sieur, m'explique un gamin, on apprend à mesurer... sur le terrain...

Sur le terrain... sur le terrain?

— «...Toute la classe est là; on mesure et comme ça on saura ce qu'est un décamètre. Et d'ailleurs on apprend mieux comme ça. Par exemple on est allé aussi à la ville découvrir les monuments; on a noté notre itinéraire et on a appris à faire un plan... et on a aussi étudié les arbres et maintenant c'est le corps humain...»

Intéressé, je rentre avec eux dans leur classe — boiseries et beaucoup de dessins — et l'un d'eux m'explique que le reste de la matinée est consacré à la préparation des activités de l'après-midi.

— «Nous, tous les sept, on prépare notre clafoutis: la recette, les ingrédients, les quantités, le matériel, le prix de revient, et puis on ira le faire cet après-midi à la cuisine. Pendant ce temps-là, les autres travaillent comme ils veulent, sur des fiches de français ou de mathématiques. Et cet après-midi, pendant que notre groupe fera le clafoutis, eux ils continueront les pantins qu'ils ont commencé en travaux manuels.»

Constatons que la matière grise ne s'endort pas. Au contraire, semble-t-il, puisque la discussion de presse est leur réveil-matin. Mais, voyons ailleurs.

— «Le mardi, on fait du foot, mais j'aime pas ça. Le lundi du basket ou du hand. Et le vendredi on va en salle de sport faire de la gym... Et maintenant on apprend à danser pour faire un spectacle entre nous.» Mais on doit aussi apprendre à se maîtriser, sous-entend Michel: «On a fait un dessin de clown d'après un gabarit et on a découpé des feuilles de couleur et j'ai collé avec précaution.»

Mais laissons notre pédagogue s'interroger:

Pédagogie nouvelle appliquée?

— ...

Réalisme?

— «Depuis j'apprends mieux. L'année dernière, j'avais beaucoup de difficultés et cette année je rattrape le temps perdu. Avant

on était trente-deux dans la classe, maintenant on est dix-sept. On travaille une heure et on va respirer l'air frais... »

Qui sont-ils? — Ils viennent de 7e ou de classes de perfectionnement. A Sainte-Anne, on dit sixième E...

Un pédagogue averti en vaut deux.

A.C.-L.P.
Ecole Sainte-Anne, Quimper.

Concours scolaire national de la Résistance et de la Déportation

Comité départemental du Finistère
Président: *Jean Olivier*

Organisations auxquelles peuvent s'adresser pour des causeries les chefs d'établissements ou les professeurs

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PRIX:

Jean OLIVIER, 5, rue Ambroise Croizat, 29132 Penmarc'h - Tél. 58.74.14.

COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RÉSISTANCE (C.U.R.)

René SALAUN, 34, rue Turenne, 29200 Brest - Tél. 44.11.39.

U.N.A.D.I.F. (Anciens Déportés)

Jean PERSON, 3, allée des Roitelets, 29220 Landerneau - Tél. 85.19.11.

A.N.A.C.R. (Anciens Combattants de la Résistance)

Yves RIOU, 21, av. Victor Hugo, 29270 Carhaix - Tél. 93.16.81.

F.N.D.I.R.P. (Anciens Déportés)

Yvonne KERVAREC, 19, bd Montaigne, 29200 Brest - Tél. 80.30.53.

F.F.L. (Forces Françaises Libres)

Jean-Paul CUNIN, 17, rue du Château, 29200 Brest.

Les écoles recevront tous les documents du concours de l'Inspection Académique.

Les années dernières, quelques écoles catholiques — trop peu — ont participé et ont été classées.

Outre la formation personnelle et civique, ce concours pourrait être l'occasion d'un excellent travail pluridisciplinaire dans les classes concours.

M.M. Evano.

Ce que nous apportons à tous les professeurs débutants en collège et lycée

par Jeanne Signard
formation initiale des professeurs

Formation initiale des jeunes professeurs

Depuis le 14 octobre, les jeunes enseignants (1er et 2d cycles) consacrent un mercredi après-midi tous les 15 jours à leur formation pédagogique. A ces rencontres ponctuelles s'ajoutent deux sessions de trois jours.

1. Quels sont les contenus de cette formation?

- **Le cours vivant: participation des élèves**
  - — comment susciter l'intérêt
  - — comment structurer un cours
  - — comment tenir compte des niveaux différents.
- **La relation à la classe:**
  - — l'environnement et l'ambiance
  - — la communication
  - — les atouts personnels du professeur
  - — les fondements de l'autorité.
- **Les stimulations: applications à la classe**
  - — appréciation, notations, évaluations,
  - — conseils de classe.
- **L'utilisation de l'audio-visuel dans le cours:**
  - — lecture de l'image
  - — le support diapositives
  - — le rétro-projecteur.
- **Les séances de travaux de groupes:**
  - — apprentissage préliminaire
  - — la constitution des groupes
  - — le partage des responsabilités dans l'équipe
  - — les étapes de travail
  - — l'évaluation
  - — le rôle du professeur à chacune de ces étapes.

- **La place du corps dans la classe:**
  — techniques de concentration et de décontraction.
- **Connaissance du jeune dans son environnement social et répercussion sur le jeune en milieu scolaire.**
- **Les différentes écoles pédagogiques:** atouts et limites.
- **Le caractère spécifique des établissements.**

2. Quelles sont les modalités de travail?

Nous nous efforçons de tenir un certain équilibre entre théorie et pratique et de veiller à une cohérence entre le contenu de la formation et la pédagogie utilisée pour cette formation.

Chaque fois que cela est possible, nous pratiquons des mises en situation. C'est ainsi que deux participants ont accepté de nous faire un cours, ce qui nous a permis de traiter de façon vivante, les deux premiers sujets inscrits au programme. De plus, ces jeux de rôles permettent à chacun de découvrir ses atouts pour augmenter sa confiance en lui-même, et ses limites pour les faire reculer.

Nous proposons une pédagogie fondée sur la motivation et les méthodes actives et nous voudrions d'abord la vivre avec les jeunes professeurs à l'intérieur de leur propre formation.

Ceci ne veut pas dire: expériences extraordinaires, bien au contraire; il nous a paru important de donner aux débutants, des moyens simples pour une pédagogie plutôt classique, mais vivante et basée sur la relation à la classe et la participation active des élèves.

3.

C'est pourquoi la session de 3 jours des 23, 24, 25 novembre a eu pour thème: **«les techniques de classe, inspirées de la pédagogie par objectifs».**

- **1er objectif:** être capable de préparer une séquence de cours, en utilisant la P.P.O.

Pour comprendre la méthode, nous avons utilisé la P.P.O. elle-même, distinguant successivement:

- but et objectif,
- objectif terminal et objectifs intermédiaires,
- action observable, exprimée en termes de comportement et attitudes...
- critères acceptables, mesurables et critères vagues, imprécis,
- objectif fermé et objectif ouvert.

Les enseignants se sont ensuite regroupés par discipline pour préparer des séquences de cours, qui ont fait l'objet d'évaluations en commun.

Cette première partie de la session s'est terminée par un débat sur l'intérêt et les limites de cette pédagogie, et la manière dont tout enseignant peut s'en inspirer chaque fois qu'il cherche rigueur et efficacité.

- Deux autres temps importants durant ce stage:
  - *L'étude des techniques de la classe.*

Systématiquement, nous avons passé en revue toutes les exigences techniques de la conduite de la classe. Dans la pratique. elles sont en effet souvent inconnues sinon négligées.

Dans une première rencontre ce sont: l'utilisation méthodique du tableau, la tenue des cahiers de textes, des documents du professeur et des élèves, la place du manuel scolaire dans le cours qui fait l'objet de nos discussions.

Il est souhaitable que dans une prochaine session cette étude soit poursuivie.

4. La rencontre avec les conseillers pédagogiques par discipline:

La deuxième session qui aura lieu les 15, 16, 17 mars et aura pour thème: l'éducation confrontée aux valeurs actuelles.

Une autre possibilité d'aide aux jeunes professeurs est le tutorat que nous essayons peu à peu de mettre sur pied: l'initiative leur revient d'ailleurs. Chaque enseignant qui débute serait heureux de trouver dans son établissement ou un établissement voisin, un professeur plus chevronné qui accepterait de le recevoir dans sa classe, éventuellement de venir le voir et avec qui il pourrait échanger librement. Certains ont déjà trouvé leurs tuteurs...

Programme des demi-journées se déroulant au Centre de Kérivoal à Quimper, de 14 heures à 17 heures:

Mercredi 6 janvier: audio-visuel
Mercredi 20 janvier: audio-visuel
Mercredi 3 février: la relation à la classe
Mercredi 17 février: évaluation
Mercredi 3 mars: le rôle du corps dans l'enseignement
Mercredi 28 avril: travaux de groupe
Mercredi 12 mai: écoles pédagogiques
Mercredi 26 mai: connaissance du jeune
Mercredi 9 juin: l'école catholique.

la pédagogie par objectifs:

Un stage de jeunes enseignants du Finistère

23, 24, 25 novembre 1981

Compte rendu par deux participants

Lundi 23 novembre, au Centre de Kérivoal, un stage de jeunes enseignants débutant dans la profession est organisé par l'A.R.P.E.C. son thème a été défini par les stagiaires eux-mêmes en début d'année: «la pédagogie par objectifs». Jeanne Signard, qui anime ce stage, va essayer de les initier à cette nouvelle méthode pendant les trois jours à venir.

Au total, une bonne trentaine, voire une quarantaine de jeunes profs sont là, plus que ne l'avait prévu Sœur M.M. Eveno qui, passant le soir, s'aperçoit que ses listes ne concordent pas. Pas étonnant, car nombre d'entre eux n'ont pas renvoyé de bulletin d'inscription faute d'en avoir eu. Comme quoi l'information circule à merveille dans les établissements du Finistère. Un beau sujet pour un autre stage.

Jeanne Signard ouvre celui-ci par un exposé sur les principes et les méthodes de la pédagogie par objectifs, nouvelle coqueluche de certains inspecteurs, paraît-il, mais qui a surtout le mérite de bien s'intégrer dans les instructions officielles et de fournir un instrument d'enseignement soigneusement élaboré. La P.P.O., comme on l'appelle, c'est avant tout un état d'esprit chez l'enseignant, qui doit être capable de formuler des objectifs simples, précis et progressifs à faire atteindre par ses élèves, en déterminant corrélativement des comportements, des activités et des contrôles de connaissances qui soient en liaison étroite avec l'objectif poursuivi. Une pédagogie de la réussite et non de l'échec, en somme.

Au travers d'exercices divers, les stagiaires découvrent donc par eux-mêmes le cadre de cette nouvelle méthode, cadre un peu rigide, un peu contraignant peut-être, et qui heurte les sensibilités de certains et de certaines qu'une telle rigueur ennuie un peu. Au cours de l'après-midi vient le moment de se confronter par équipe et par discipline à l'élaboration d'une «séquence» d'apprentissage. Les résultats de ce travail, quelques heures après, font montre d'une certaine qualité: il est vrai que tout le monde a pris la chose à cœur et a ainsi mieux «senti» les problèmes.

Car des problèmes, il en reste. Et c'est le sujet du lendemain: quels sont les avantages et aussi les limites de cette pédagogie? Comme le disait une stagiaire, la veille au soir: «Et la poésie, dans tout ça?». Oui, qu'en est-il de la créativité, de l'imagination, de la spontanéité? La P.P.O. renforce le côté maternant, protecteur, de l'école. L'élève est rassuré, car conduit dans un cadre soigneusement fixé à l'avance par le maître: ce n'est pas dans ces conditions qu'il pourra développer son autonomie. Mais après tout, ne pourrait-on se fixer comme «objectif» de développer l'imagination?

Comme toute technique, il y a, en fait, un «bon usage» de la P.P.O. Au maître de voir ce qu'il peut en faire, et de savoir aussi la dépasser quand il le faut. Pour autant faut-il l'avoir bien intégrée. Car la P.P.O. a aussi des côtés très pratiques. Ainsi les plus faibles, les plus démunis, les plus défavorisés de notre système scolaire sont, grâce à cela, mieux pris en compte. on ne part plus des élèves «tels qu'ils devraient être», mais «tels qu'ils sont». Et c'est tant mieux.

Le stage se poursuit par l'apprentissage des techniques de classes, sous la conduite d'une conseillère pédagogique de l'enseignement technique, puis par la visite, la troisième journée, d'un conseiller pour chaque discipline. Le groupe des stagiaires se disperse, les uns allant dans divers établissements suivre les cours de leur conseiller, les autres restant à Kérivoal pour discuter et approfondir leurs connaissances. En principe, on parle de la P.P.O., en fait, les discussions débordent bien vite le cadre assigné au départ. Une expérience enrichissante à tous points de vue, surtout pour les stagiaires qui voient ainsi s'épanouir l'image un peu lointaine qu'ils se faisaient du conseiller pédagogique.

Au terme de ces trois jours, quelles réflexions se dégagent? D'abord que l'impression générale ressentie par les stagiaires est excellente. Si la première partie leur a semblé un peu théorique, il fallait bien passer par là. Et dès que l'on s'est attelé aux travaux pratiques, la plupart ont trouvé la méthode très enrichissante, et sont repartis avec dans la tête plein d'idées nouvelles pour leurs cours à venir.

Mais peu importe la méthode, au fond. Le plus enrichissant n'était-il pas de se retrouver ensemble, de confronter des points de vue, des expériences, des visions de l'enseignement complémentaires? Car il est primordial aujourd'hui pour le jeune enseignant qui se sent parfois isolé, de ne pas rester seul dans son coin à se ronger les sangs, dans la crainte des élèves, de l'administration ou de ses collègues. Se débloquer, s'ouvrir aux autres: voilà ce qu'a permis le stage, et c'est irremplaçable.

Si l'on en restait là, ce serait néanmoins plus que dommage. Car après ce moment privilégié de l'année scolaire, il ne faut surtout pas en revenir à la routine. De nouveaux stages sont nécessaires pour continuer d'avancer, et d'ores et déjà en est prévu un autre, au mois de mars. Le thème n'est pas encore fixé définitivement, et sans doute serait-ce le souhait de nombreux stagiaires d'aborder maintenant cette fameuse créativité, que tous les enseignants, jeunes ou vieux, ne savent pas forcément faire épanouir.

Yves Le Chevallier
Stagiaire

L'avance pédagogique... lente peut-être... mais réelle

Ce qui a été fait au premier degré depuis la rentrée...

Lieux-Dates	Nature	Nbre	Contenu
Quimper Kérivoal 1.09 au 4.09	Catéchèse: La Bible	20	Avec Noël Colombier, André Jacq, Théophile Pendu: ● lire et comprendre les récits bibliques, ● lien entre ces textes et notre vie, ● les utiliser en catéchèse.
Brest Kéraudren 2.09 au 4.09	Eveil: découverte du milieu local	46	Danses - chants bretons Nom de personnes, noms de lieux, Histoire et géographie locales.
Plouvien 8.09	Mathématique	40	Création d'un groupe de recherche mathématique - Elaboration d'un projet de travail pour le trimestre (CE-CM).
Brest C.F.P. 9.09	Suppléances	45	Première réunion d'information pour les candidats admis à exercer des suppléances pour l'année 81.82.
Quimper Kérivoal 9.09	Suppléances	21	
Brest Kéraudren 16.09 au 18.09	Animation Pédagogique	9	Les Conseillers pédagogiques se donnent trois jours de travail pour leur préparation d'année. Perspectives pédagogiques, organisation de secteurs, des journées, des visites... Catéchèse.
St-Renan, Landerneau, Brest, Lesneven Plouescat, Crozon, Pt-l'Abbé, Châteaulin, Quimper, Audierne. réunions dans la quinzaine du 12 au 23 octobre 81	Lecture du Nouveau Testament	370	Initiation à la lecture de la Bible: ● ce qu'elle est, ● ce qu'elle n'est pas, ● comment la lire, ● la question des «Genres littéraires»
Plouvien 13.10	Breton	40	Relance de l'expérience: «Une heure de breton par jour» Une quarantaine de maîtres de tous niveaux...

Angers Catho. 19.10 au 24.10	Eneignement Spécialisé	3	Stage national de préparation au C.A.E.I.
Taulé 22.10	Breton		Une nouvelle équipe entière décidée à à faire du breton... Recherche d'organisation des leçons.
Plouvien 26.10	Mathématique	40	Première rencontre du groupe de recherche... Relance des activités.
Brest Sainte-Anne 4.11	Suppléances	45	Initiation de la pédagogie «de la maternelle» et des classes primaires CP, CE, C.M. Pédagogie du français, de l'éveil...
Angers Catho. 9.11 au 13.11	Mathématique	2	Stage C.E.R.E.M.O.: situations - problèmes
Quimper Kérivoal 9.11		55	**Français:** «la lecture» d'après les I.O. C.M.: lire... lire mieux...
Quimper Kérivoal 10.11	Journées pédagogiques C.M.	54	**Mathématiques:** lecture des I.O.: le nouvel esprit de ces instructions.
Quimper Kérivoal 12.11		65	**Catéchèse:** à la découverte des nouveaux parcours catéchétiques liés au document: «Pierres vivantes».
Lesneven La Retraite 16.11		34	**Eveil:** lecture des instructions officielles C.M. - Echanges d'impressions + discussion.
Brest Kéraudren 19.11		38	
Brest C.F.P. 23.11 au 6.12	Stage C.F.P.	35	Pour une pédagogie renouvelée dans les cours préparatoires: lecture, créativité, vie relationnelle...
18.11	Catéchèse	10	Rencontre des coordinateurs avec la D.E.R.
Quimper Kérivoal 25.11	suppléances	24	Initiation à la pédagogie de la maternelle et des classes primaires C.P., C.E., C.M. Pédagogie du français, de l'éveil...
St-Renan, Landerneau, Plouescat, Lesneven, Pt-l'Abbé, Brest, Crozon, Châteaulin, Quimper, Audierne. Réunions dans la quinzaine du 16.11 au 4.12	Lecture du Nouveau Testament	370	Les annonces de la Résurrection du Christ.

Plouvien 1.12	Breton	35	War - Rag atao evid eun eur brezoneg bemdez.
Plouvien 4.12	Mathématique	20	Deuxième rencontre des maîtres engagés dans le groupe de recherche C.M.
Brest Kéraudren 8.12	Journées		Même programme que les journées de novembre
St-Pol-de-Léon St-Jean-Baptiste 10.12	pédagogiques	37	
Quimper Kérivoal 9.12	Eveil	18	La documentation: présentation des documents nombreux et divers pour l'éveil à l'histoire avec insistance particulière portée sur la richesse des archives municipales et départementales comme point de départ, pour initier aux grandes périodes historiques.
Landerneau St-Sébastien 15.12	Eveil	34	
Landerneau 14.12 Plouescat-Pt-l'Abbé 16.12 Saint-Renan 17.12	Lecture du Nouveau Testament	370	Les paraboles de Jésus: ● le bon samaritain ● l'enfant prodigue Les rencontres: ● Zachée ● la femme adultère

Guy Fortin
responsable formation pédagogique
Premier degré

Ce qui a été fait au second degré depuis la rentrée

Lieux-Dates	Nature	Nbre	Contenu
Saint-Pol Kreisker 31.08 au 4.09	Français 1er cycle	60	Nouvelles techniques en pédagogie: ● utilisation de la pédagogie par objectifs, ● l'expression corporelle ● l'audio-visuel ● l'expression poétique Fabrication d'outils de travail
Saint-Pol Kreisker 31.08 au 2.09	● Sciences Physiques ● Sciences nat. 1er cycle	35 40	Approfondissement de la pédagogie par objectifs; Création de séquences de cours.
Brest Croix-Rouge 31.08 au 2.09	Math 2d cycle	27	Le nouveau programme de mathématiques pour les classes de seconde indifférenciée. Nœuds et thèmes autour du programme commun en vue d'une application dans les classes d'orientation de 1ere et de Term. Utilisation des calculatrices programmables et ouverture à l'informatique.

Quimper Le Likès 23.09.81	Histoire Géo. Sud-Finistère	15	Réunion de professeurs de seconde autour de M. Cormier, I.P.R. Histoire Histoire et Géo. pour le Sud-Finistère.
Brest 3.10 - 28.11	Enseignement Croix-Rouge L.E.P. industriel	30	Constitution d'une «banque d'outils pédagogiques» en français-math. - Sciences.
Rennes Lande-du-Breuil 3, 4.10.81	Aumôniers régionaux		Des jeunes à l'école - Une Église en route. Des aumôniers, des catéchètes participent au week-end. Analyse institutionnelle de l'aumônerie par C. Cesbron. Des communautés ecclésiales en route par le P. Moitel.
1 lundi par mois Quimper: 28.09 Brest: 5.10 Morlaix: 12.10	Catéchèse		Elaboration de documents pour la catéchèse. Travail sur documents existants. Initiation à certaines techniques pédagogiques.
Quimper Kérivoal 11, 12 oct. 81	Catéchèse		Documents de catéchèse 2d Degré. Présentation de documents, analyse du contenu. Méthode de travail pour les utiliser avec des jeunes.
Brest Kéraudren 21.10.81	Anglais 2d cycle	28	Journée animée par M. Guy Capelle, auteur de «Making senses». Travail sur anglais et presse. Faciliter la communication écrite et orale.
Saint-Pol Kreisker 29, 30 oct. 81	Informatique	10	Langage et utilisation de l'ordinateur. Programmation.
Quimper Kérivoal 5.11.81	Jeunes Directeurs	18	1ere journée d'un cycle prévu pour les directeurs récemment nommés. Madame Fontaine aide à faire une lecture critique des textes relatifs à l'Education Nationale et dans la conjoncture actuelle donne les éléments d'une stratégie envisageable.
Quimper Kérivoal 9.11 au 14.11.81	Catéchèse Coordinateurs de secteurs	30	Suite à Angers III - Innovation pédagogique avec la participation de A. Jacq, de C. Launay, de P. Rouyl. Début d'un cycle de 8 semaines pour la formation de coordonnateurs de catéchèse sur un établissement ou sur un secteur.
Lesneven 14.11.81	E.M.T.	37	Des professeurs d'E.M.T. et d'O.T. du Nord-Finistère ont décidé de se regrouper périodiquement, étudiant à chaque séance quelques réalisations d'ateliers divers. A leur demande un stage a été organisé à Saint-Joseph de Landerneau les 22, 23, 24 février (classes 3e-4e).

Brest Croix-Rouge 18.11.81	Math. 2d cycle		Première journée du cycle prévu pour les professeurs de mathématique du second cycle: programme de seconde et de première: débat animé par M. Jouisse, I.P.R. de mathématiques.
Quimper Kérivoal 18.11.81 23, 24, 25 nov. 81 9.12.81	Jeunes professeurs I.F.P.	52	1ere année d'I.F.P. pour les jeunes professeurs. Formation assurée certains mercredis et au cours de stages de trois jours. Journées animées par J. Signard, Mme Kersulec et par les divers conseillers pédagogiques.
Châteaulin Saint-Louis 21.11.81	Sc. Physiques 1er cycle	17	Suite au stage de Saint-Pol-de-Léon. Les professeurs du 1er cycle créent des séquences d'apprentissage d'après la P.P.O. - Echanges de documents.
Quimper Le Paraclet 24.10 21.11 19.12.81	Histoire Géographie	27	Un groupe de professeurs, 1er et 2d cycles, travaillent en commun sur la recherche et l'utilisation de documents. L'expérience du travail de groupe... etc... Groupe de réflexion et de recherche.
Quimper Kérivoal 28.11	Conseillers Pédagogiques	42	Les conseillers pédagogiques de toutes disciplines, primaire, secondaire et technique, aidés par F. Michel Sauvetre réfléchissent sur la valeur de l'acte pédagogique et établissent les priorités utiles à leur niveau d'intervention.
Créach-Balbé 25.11.81	Aumônerie	28	Suite au travail amorcé à Rennes. Information d'une action en faveur du Brésil: Morro-Azul. Congrès eucharistique de Lourdes. La pastorale à l'école - E.C. Doc. n° 741.
Brest Croix-Rouge 9.12.81	Histoire Géographie	35	Autour de Mlle Grimault - I.P.R. Histoire-Géo. pour le Nord-Finistère, analyse des programmes de seconde, 1ere, Term. et grands axes pédagogiques.

AUTRES ACTIVITÉS

• *Conseillers pédagogiques:*

— Durant le premier trimestre, 113 professeurs ont reçu la visite d'un conseiller pédagogique.

— Pour alléger la tâche de certains conseillers, pour créer des équipes d'animation, pour éviter de trop lourds déplacements à travers le département, certains professeurs ont accepté d'entrer dans l'équipe des conseillers:

Histoire-Géo:

— M. Dabo Jean, professeur au Paraclet pour les professeurs de second cycle.

— M. Merour Michel, professeur à Saint-Renan pour les professeurs de 3e, 4e du Nord-Finistère.

— M. Bidault Michel, professeur à Saint-Jo - Le Guilvinec, pour les professeurs de 3e, 4e du Sud-Finistère.

— M. Le Gall Jean-Paul, professeur aux Carmes - Pont-l'Abbé pour les professeurs de 5e, 4e du Sud-Finistère.

Espagnol:

— M. Congar, professeur aux Carmes - Pont-l'Abbé, pour les professeurs du Sud-Finistère.

E.P.S.:

— M. Larde, Mlle Doucet, professeurs au Likès, pour les professeurs du Sud-Finistère.

— Mlle Nédélec M.M., professeur à Saint-Sébastien - Landerneau, pour les professeurs du Nord-Finistère.

E.M.T.:

— M. Moal, professeur à Saint-Jo de Landerneau, remplace M. Renevot.

Enquête sur l'enseignement du breton:

Cette enquête, lancée sur l'ensemble des établissements, a reçu de nombreuses réponses intéressantes et intéressées. Des professeurs de Lesneven assurent le dépouillement. La convergence des réponses suscitera sans doute un travail et une recherche commune qui sera programmée ultérieurement.

M. M. EVENO
responsable formation pédagogique
Second degré

FRANÇOIS D'ASSISE,
UN SAINT POUR NOTRE TEMPS

Une semaine de spiritualité au collège Saint-François de Lesneven

du 14 au 18 décembre 1981

L'année 1982 sera l'année Saint François d'Assise. Pour honorer son saint patron, mieux comprendre le message d'amour et de paix, de fraîcheur et de poésie, de joie et de simplicité, de pauvreté et de liberté qu'il a légué au monde, le collège Saint-François se devait de vivre un temps fort de réflexion et de recherche, de prière et de méditation. Au cours de la semaine du 14 au 18 décembre 1981, et dans la perspective de la fête de Noël, diverses manifestations ont été proposées aux élèves et aux parents, aux éducateurs et aux amis du Collège, aux écoles catholiques et aux paroissiens de Lesneven.

«**François d'Assise, un saint pour nous les jeunes? Un saint pour notre époque? un saint pour l'Église de notre temps?**» Tous ceux qui le souhaitaient ont eu la possibilité de chercher une réponse à ces questions en visitant au CDI de l'établissement une exposition, soit en participant à des séances audio-visuelles, à des conférences-débats, à des célébrations, proposées chaque soir, à 17h ou à 20h30.

C'est l'«**Exposition François d'Assise**», au C.D.I., qui aura attiré le plus grand nombre de visiteurs, de l'intérieur du Collège comme de l'extérieur, et jusque de Brest et de Quimper. Les élèves du 1er cycle, dans leur ensemble, y avaient été préparés longtemps à l'avance, en réunion de Catéchèse, travaillant à partir de l'album «François d'Assise et le Journal de la Joyeuse Pauvreté». Toutes les classes ont pu, au long de ces cinq jours, durant une bonne demi-heure, découvrir statuettes et céramiques, reproductions et objets divers, regarder en projection continue des peintures murales d'Assise, feuilleter des dizaines d'ouvrages, tant bretons que français, sur la vie de François, sur les ordres franciscains, parcourir dans le coin «lecture» brochures et dépliants, admirer un immense panneau coloré couvert de peintures réalisées par des fillettes de 8-9 ans des classes de 9e de l'Ecole primaire de l'Argoat sur le «Cantique des Créatures». Chaque visite s'est déroulée dans une atmosphère de paix et de recueillement que favorisaient l'agencement de la pièce, la sobriété des commentaires, la discrétion des permanents de service, la musique religieuse d'ambiance. Educateurs, parents, enfants des écoles primaires, amis et voisins du Collège ont aussi défilé dans cette salle d'exposition ouverte chaque jour de 8h30 à 19h. Une belle réussite!

La participation aux différentes manifestations fut variée. Celle des jeunes, en particulier des pensionnaires de seconde à sixième, nous a agréablement étonnés, d'autant qu'elle fut toujours libre et motivée. Le climat était presque religieux: une attention exceptionnelle, un respect étrange, une curiosité rare.

Je n'exagère rien; j'ai été témoin, durant toute cette semaine de l'excellent comportement de nos jeunes, de leur nombre d'abord (alors que rien n'était obligatoire), de leur qualité d'écoute ensuite, et même de participation active, en particulier à travers les chants, le mardi soir, à 20h30, lors d'une longue célébration d'une heure quinze en l'Eglise de Lesneven. Oui, j'ai admiré nos jeunes en cette semaine de fin de trimestre... La participation des parents fut, elle, plutôt médiocre en général, comme fut passable celle des professeurs, éducateurs et personnels: une moyenne de 8 à 10 adultes aux séances du lundi, aux causeries du mardi à 17heures, au partage du Congrès Eucharistique de Lourdes le mercredi à 17 heures. Une exception tout de même: la célébration du mardi soir à 20h30, en l'église de Lesneven, fut suivie, non seulement par 200 à 250 jeunes du Collège (en majorité pensionnaires), mais aussi par une centaine d'adultes (parents, éducateurs, personnels, amis, paroissiens de Lesneven); en final, tous chantèrent d'un seul chœur, et sûrement avec plus d'amour que les collégiens d'autrefois, le «**Cantique à Saint François, le Pauvre du Seigneur**», dont le refrain, pour la première fois sans doute depuis 1926, date de la composition par Henri Colas T.S.F., fut interprété à quatre voix mixtes par un groupe choral de professeurs de l'établissement.

Pour ma part, je retiendrai encore la soirée du mercredi 16 décembre à 17heures, au cours de laquelle cinq jeunes de Terminale ont réussi à faire partager aux assistants (80 à 100 jeunes de 3e à Terminale, jeunes JT et TA de 6e à 4e et quelques adultes) l'expérience vécue au Congrès Eucharistique de Lourdes en juillet 1981. Après un montage audio-visuel sur ce rassemblement international, ces jeunes simplement, spontanément, ont dit leur vécu de Lourdes, ont témoigné de leur foi en J.C., ont affirmé très haut leur joie de vivre et le sens donné à leur vie. On les sentait passionnés, encore brûlants de cette ardente semaine au Congrès, désireux de communiquer leur flamme et leur foi, soucieux d'aider leurs camarades plus jeunes à mieux connaître «Jésus-Christ, pain rompu pour un monde nouveau». Comme le disait l'un d'entre eux, après une telle expérience, qu'il est difficile d'«atterrir» dans le quotidien, et comme l'on voudrait changer la face des choses, vivre vraiment, là où l'on est, à l'école comme en paroisse, en communauté d'amour, de paix, de partage. Trop tard, j'ai pensé que la conclusion logique de ce temps de communion aurait dû être une célébration du Sacrement de la Réconciliation.

A l'annonce de cette semaine, en octobre, plusieurs étaient sceptiques ou indifférents, tant parmi les jeunes que parmi les adultes, certains susurraient que ce serait des bondieuseries, d'autres pensaient qu'on allait à un four certain... Il n'en a rien été, et nous en sommes encore tout étonnés. Nous avons pu vérifier concrètement la phrase de Carlo Caretto, dans sa préface de «**Moi, François d'Assise**»: «S'il est vrai, comme on le dit et le répète, que nous traversons l'époque la plus athée de tous les temps, il est tout aussi vrai qu'il suffit d'un rien pour renverser la situation». Beaucoup, j'en suis sûr, et les échos le prouvent, regretteront d'avoir négligé cette semaine de Spiritualité, d'avoir été sceptiques, de n'avoir pas fait l'effort de retrouver un cœur d'enfant et des yeux purs; ce sera avec raison car, durant cinq jours, je crois pouvoir dire, au nom de tous ceux qui ont participé à telle ou telle manifestation ou qui ont visité l'exposition, que François d'Assise était là, présent au milieu de nous, et qu'il nous livrait son message d'amour et de pardon, d'union et de vérité, de foi et d'espérance, de lumière et de joie, de paix, tout comme lui-même, à Saint-Damien, avait ressenti la présence du Christ qui lui disait: «Va, François, répare la maison qui tombe en ruine».

Le directeur,
D. Quiviger.

A qui s'adresse-t-elle?

A tous, jeunes du collège, parents, personnels d'enseignement, d'aumônerie, de surveillance, d'administration, de service.

Toute la semaine:

Au C.D.I., **exposition «François d'Assise»:** reproductions, ouvrages et objets divers. Les jeunes du 1er cycle la visiteront par classe; ceux du second cycle y viendront librement. Ouvert de 8h30 à 19h. Entrée libre pour les personnels et les parents.

Lundi 14 décembre:

A 17 heures, en salle de permanence, montage audio-visuel sur **«François d'Assise».**

Mardi 15 décembre:

1) *à 17 heures,* deux causeries:

— l'une, **au CDI,** sur **la vie de François d'Assise** et sur ses compagnons. Pour les jeunes de 6e à 4e.

— l'autre, **en salle de permanence,** sur François d'Assise, homme de son temps et saint pour notre temps. Son insertion dans la vie politique, sociale et religieuse du XIIIe siècle. Son message pour aujourd'hui. Pour les jeunes de 3e à T.

2) *à 20h30,* en l'église de Lesneven, **Célébration** centrée sur François d'Assise.

Conférences et Célébration seront animées par les Frères Franciscains de Quimper.

Mercredi 16 décembre:

A 17 heures, **en salle de permanence,** partage du **Congrès Eucharistique de Lourdes** (Juillet 1981): montage audio-visuel, témoignages de jeunes, échanges.

●

Jeudi 17 décembre:

A la chapelle du Collège, **Célébrations pénitentielles et Eucharistiques,** à partir de textes de François d'Assise:

— *9 h 25:* Quatrième
— *10 h 35:* Cinquième
— *14 h 30:* Sixième
— 17 h 00: Second cycle et Troisième.

Une journée de réflexion sur la laïcité

- **pour responsables et chefs d'établissements**
- **avec le Père Maugenest**

Jeudi 14 janvier 1982

«Devenir des maîtres en laïcité»

C'est une exhortation qui heurte ou qui «passe mal», tant elle paraît à l'opposé du «caractère propre» de l'école catholique.

De quelle laïcité s'agit-il donc? Y a-t-il lieu d'en avoir peur, surtout dans une société qui se veut pluraliste? N'y a-t-il pas possibilité de convergence entre laïcité et confession de foi? L'école catholique ne peut-elle — ne doit-elle — pas être un lieu d'apprentissage privilégié pour une «saine laïcité»? Si oui, de quoi témoigne-t-elle, en étant ce lieu?

Ce sont là des questions, parmi d'autres, auxquelles le Père Denis Maugenest, S.J., Directeur des Sciences Sociales à l'Institut Catholique de Paris a répondu avec clarté et conviction, le jeudi 14 janvier, à Kérivoal, à travers deux exposés coupés de débats. Soulignons, dès maintenant la qualité de ses interventions que trahira, malheureusement, ce bref compte rendu.

La grande revanche

Une relecture du 19e siècle et, plus précisément, de l'époque comprise entre 1789 et 1905 conduit le conférencier à opposer la société nouvelle, jalousement attachée au monopole de l'éducation et dénonciatrice de «l'œuvre néfaste des Congréganistes», à la société chrétienne ipso facto parfaite, avec ses apôtres de l'Ancien Régime qui tenaient la «Révolution déicide» pour une «erreur historique». En fait, deux conceptions, deux forces, deux «religions» s'affrontaient: d'un côté, celle des spiritualistes républicains attachés à la promotion de l'Homme par la seul Savoir, mission confiée aux instituteurs, ces «Hussards noirs de la République», pour reprendre le mot de Péguy; de l'autre, celle des spiritualistes chrétiens marqués par l'effondrement d'un monde qui avait duré quinze siècles — depuis l'empereur Théodose — mais impatients de redonner son essor au catholicisme et de reconquérir la liberté de l'enseignement. Il

s'agissait donc d'un phénomène d'exclusion réciproque, combat manichéen entre des idéologies contraires, sans autre issue que la mort de l'adversaire.

Les traces historiques laissées par une si excessive «justification de soi» et une non moins excessive «diabolisation de l'autre» peuvent s'observer, ici ou là, dans nos régions... Comme le notera le P. Maugenest, «la mise en minorité des tenants du laïcisme demandera encore vingt ou vingt-cinq ans».

Définir l'idéologie

Avant d'aller plus loin, le conférencier juge nécessaire d'éclairer la notion d'idéologie. Entre plusieurs définitions qui existent, il en retient une, très classique: «la vision que l'on a du monde, des relations sociales, des structures d'une société.» Une analyse détaillée fait, ensuite, apparaître les traits communs à toutes les idéologies si opposées soient-elles:

— elles sont structurées, cohérentes et inspirent une action précise, orientée, stimulée par le sentiment d'un ennemi à vaincre;

— constitutives de l'homme, elles sont, de plus, un lien étroit avec les situations et les appartenances sociales: «on a l'idéologie de sa condition». («il y a aussi beaucoup d'idéologie chez les chrétiens»!)

— Bien qu'elles simplifient toujours le réel, les idéologies se veulent globalistes — elles doivent parler de tout — et risquent d'être totalitaires;

— Se voulant aussi rassurantes, libératrices d'angoisse, elles n'aiment pas les questions.

École et famille

«Il n'y a pas d'idéologie chrétienne sur l'école» indique le P. Maugenest. Par contre, des projets précis existent. Suit un examen des quatre plus connus: le libéral, le nationaliste, le communiste, le socialiste.

Ces projets abordent le problème des rapports entre l'Ecole et la Famille. L'objectif plus ou moins avoué est de faire passer l'enfant «du cercle familial au cercle de la Société Civile, par le sas de l'école». Un tel projet peut déclencher «l'agressivité familiale sur l'école»; un compromis est souvent nécessaire, les parents étant, au mieux, sur un pied d'égalité avec les autres partenaires. En tout état de cause, indique courageusement le Conférencier, «l'enfant n'est pas la propriété de ses parents» bien que le souci chrétien de privilégier la famille pour l'éducation fasse souvent penser différemment. C'est la société civile qui serait responsable de cette éducation... Position délicate, voire dangereuse? Oui et non. Oui, si cette responsabilité est assumée par une «société idéologique» exclusive, intolérante à l'égard d'idéologies différentes de la sienne; non, si l'État est attentif à «gérer les situations conflictuelles» qui résultent inévitablement des idéologies contraires, au sein de la société civile.

École - Laïcité - Foi

Sur fond d'idéologies multiples, quel projet pour l'École catholique (ou même pour l'école tout court)?

Après un exposé de différentes attitudes possibles, le P. Maugenest retient celle qui, à ses yeux, présente le plus de cohérence: tenter un projet d'école situé «au confluent des idéologies». Qu'est-ce à dire?

L'idéologie est pour l'exclusion de l'autre. Au-delà de l'idéologie, il faut, au contraire, vouloir réhabiliter l'autre. L'Ecole sera le «creuset de la société — «société politique» — nécessairement conflictuelle mais dans laquelle se fera l'expérience des conflits vécus en vérité. «L'expérience «politique» (l'expérience **du** politique) de l'enfant commence dès l'instant où il quitte la main de sa mère pour franchir la grille de l'école».

Les chrétiens n'aiment pas les conflits, c'est un fait. Et pourtant, sous peine d'avoir un comportement idéologique, donc intolérant, il me faut accepter que l'autre ait un point de vue légitime qui puisse déranger le mien et qui ne soit pas sans valeur. La peur — peur de l'autre, cet inconnu — risque de muer la pratique de l'altérité soit en démission de soi et en fusion dans l'autre, soit en ignorance mutuelle qui renverrait «chacun sur sa planète» (cf l'union conjugale). Cette fausse altérité doit être rejetée, au nom de la vérité des faits et de la vérité des personnes. En réalité, ce qui est en jeu, c'est la vérité d'une société convaincue, à juste titre, de «l'impossible laïcité non conflictuelle».

Le pluralisme à l'école sera donc basé, négativement, sur le refus de privilégier une idéologie particulière et, positivement, sur l'exigence des confrontations, l'enjeu étant, ici encore, la progression de la vérité.

Le P. Maugenest se plaît à souligner le caractère paradoxal du projet:

— «Le pluralisme est une manière de vivre l'unité dans la diversité».

— «La plus grande diversité est aussi le gage de la plus grande unité».

Le terme «Catholique» signifie universel, c'est-à-dire «cru, adopté par tous». On mesure la richesse — et les exigences — d'un projet d'école catholique qui deviendrait «le lieu d'apprentissage de la véritable laïcité» et dont tous les maîtres auraient à «devenir des experts en... laïcité».

A partir des points majeurs du document de Vatican II sur la liberté religieuse «Dignitatis Humanae», le P. Maugenest souligne le lien étroit entre «Foi et Laïcité».

- la Foi n'est pas la vision: nous nous avançons sans savoir où nous allons: la foi s'accommode mal des évidences...
- Mais il y a une chose que nous savons, c'est le **chemin.** Quel est-il ce chemin? Il est clairement tracé: il est d'**AIMER,** il est d'aller à la rencontre de l'autre, il est d'aller vers celui qui est **«le plus autre»** (cf la Parabole du Bon Samaritain). Et, sur ce chemin, il nous faut avancer gratuitement, non au rythme des concessions mutuelles, sans tenir compte des dettes...: à ce prix, on réalise que «la foi est intérieure à la laïcité».
- «Encrassé d'idéologie», «tenté comme tant d'autres d'être le champion d'une idéologie humaine», le chrétien doit faire le pari de la foi ainsi définie.

Car «l'acte de croire est chemin de Vie».

Jean Sousset.
(à partir de notes prises).

A lire:

— Enseignement Catholique Documents n° 79 (Document n° 791: Laïcité: quelques rappels historiques).

— Articles du P. Maugenest dans les «cahiers d'action Religieuse et Sociale». (surtout n^{os} 223 et 231).

A propos de la catéchèse des enfants

Quelques informations

Quelques orientations

Supplément à " Quimper et Léon "
n° 21 du 12 Décembre 1981

I UNE NOUVELLE ETAPE

Dans l'Eglise de France se met en place une nouvelle étape catéchétique. Les grandes caractéristiques de cette nouvelle étape ont été tracées dans **« La CATECHESE DES ENFANTS, TEXTE DE REFERENCE »** (Le Centurion). Ce livre a été écrit par les Evêques à l'adresse des auteurs de publications catéchétiques et des responsables de pastorale. (Conférence épiscopale française - Lourdes 1979).

La presse n'a pas manqué de répercuter ce qui se passait dans la catéchèse des CE à la 5e.

Une place privilégiée a été faite à **PIERRES VIVANTES**, un livre voulu par les Evêques pour tous les enfants des CM et au-delà, et destiné à être à la fois une « carrière », une mine... et un signe de communion...

Ce recueil n'a pas été conçu comme manuel, mais pour accompagner des documents pour l'enfant qui renvoient à ce Recueil. Ces documents catéchétiques portent le nom de **PARCOURS CATECHETIQUES**.

II DES DATES ET DES CHOIX

Ces parcours, pour être retenus, doivent comporter le visa de conformité au Texte de Référence. Mais ce visa est exigé à des dates différentes suivant les niveaux :

CM 1 : 1982 ; CE et CM 2 : 1983 ; 6e : 1984 ; 5e : 1985.

Cela signifie que seuls les parcours catéchétiques utilisés l'année prochaine en CM 1 devront comporter le visa de conformité.

Déjà, à ce jour, 7 nouveaux parcours catéchétiques sont sur le marché, munis de ce visa de conformité. D'autres le seront pour la rentrée prochaine. Entre CE et CM, 25 nouveaux parcours pourraient avoir le visa en janvier/février 82.

Un tel nombre de propositions amènera nécessairement des choix sur un diocèse. Des parcours seront privilégiés... d'autres écartés !

Ainsi, dans la mesure où nous souhaitons voir la 1ère année de catéchèse en CE 1, nous écartons les parcours qui visent une première année en CE 2... Et dans la mesure où nous voulons une cohérence et une progression pour les 4 premières années, nous écartons des parcours qui ne respectent pas cette cohérence et cette progression voulues à partir du CE 1.

Par ailleurs, dans la mesure où nous voulons un travail de secteur, nous aboutissons au choix de mêmes parcours pour tout le secteur : paroisses et écoles catholiques. Ce qui est aussi une façon d'écarter d'autres parcours...

De plus, comme une animation s'impose davantage dans un premier temps d'utilisation de ces nouveaux documents, elle ne pourra s'exercer valablement que si le choix des parcours est limité. Est-il raisonnable de penser l'animation des utilisateurs de 25 documents différents ?

Enfin, des documents sont retenus en fonction de la pédagogie qu'ils proposent, de la christologie qui les sous-tend, du type d'Eglise qu'ils induisent... etc...

Dans cette ligne, et **pour le moment**, sont proposés :

Les documents Ouest : « A LA DECOUVERTE ».

Les documents du Centre Est (Lyon) : « ECOUTE ET VOIS » (CE 1 et 2) et pour les CM : « SEQUENCES » (Avec les 4 livres : Parlez-nous de Jésus ; Racontez-nous l'Ancien Testament, Apprenez-nous à prier, Montrez-nous des chrétiens.)

Les documents du Centre : A NOUS LA PAROLE (CM 1 et CM 2) ; il n'y a pas de documents CE, mais on peut utiliser en cohérence les documents CE de l'Ouest ou de Lyon.

Dans l'hypothèse d'un choix différent, la décision serait à prendre après s'être concerté avec le Service Diocésain de l'Enseignement Religieux.

III PAROISSES ET ECOLES CATHOLIQUES : LA NECESSITE D'UNE CONCERTATION EN SECTEUR.

Mais si, pour le moment, cette production de documents apparaît comme l'élément le plus visible et le plus spectaculaire de cette mise en place de la nouvelle étape, il ne faudrait pas oublier qu'elle comporte aussi et surtout des enjeux pastoraux. Ce n'est pas pour rien que le Texte de Référence s'adresse aux responsables de la pastorale en même temps qu'aux auteurs.

Une pastorale catéchétique ne peut se mettre en place sans tenir compte des orientations pastorales définies par l'Evêque et dont la mise en œuvre locale revient au Curé Responsable de Secteur.

Dans le choix des documents et la mise en place de la nouvelle étape catéchétique, on prendra donc en compte ces orientations pastorales, en fonction de la physionomie propre du Secteur.

Pour ce faire :

— Une **réflexion** sera menée en équipe entre les différents animateurs de catéchèse, tant à l'intérieur de l'école catholique et de chaque paroisse qu'entre les paroisses et les écoles du Secteur.

— Ceux qui exercent une responsabilité pastorale en catéchèse : les prêtres, les directeurs d'école et les catéchistes-relais se réuniront pour **décider** de la mise en œuvre locale de cette nouvelle étape catéchétique.

— L'objectif est de parvenir à une **unité de documents** par secteur, dans le souci d'une harmonisation des manières de faire et dans un but d'efficacité dans l'animation.

Ce travail sera conduit par le Curé Responsable de Secteur et par la personne qu'il aura déléguée à la pastorale catéchétique.

Pour préparer la mise en place de cette nouvelle étape catéchétique un travail de réflexion et de sensibilisation se fait cette année sous l'impulsion du Service Diocésain de l'Enseignement Religieux.

Une session de 3 jours a regroupé en septembre des délégués des 47 secteurs pastoraux du diocèse. La dizaine d'enseignants qui y était a suggéré que leurs collègues puissent participer aux 4 autres journées d'échange et de travail prévues dans l'année. Cet appel a été pris en compte. Et pour signifier la mission commune à porter, en accord avec

la Direction de l'Enseignement Catholique, le responsable de secteur a été invité à déléguer un enseignant.

Dans ces journées échelonnées au long de l'année et en trois lieux différents, chaque secteur pourra se faire représenter par trois catéchistes, dont un enseignant. Là seront présentées les orientations de la nouvelle étape, précisées les mises en œuvre locales et rappelées les exigences d'une concertation.

IV PROPOSER UNE EXPERIENCE DE VIE EN EGLISE : LE « LIEU CATECHETIQUE » ET SES IMPLICATIONS

Cette concertation s'impose d'autant plus que le Texte de Référence insiste sur la possibilité de faire une réelle expérience de vie ecclésiale, pour les enfants, leurs parents, les animateurs chrétiens et le prêtre. Ce lieu de vie en Eglise est appelé LIEU CATECHETIQUE.

« Ce lieu rassemble enfants, parents, animateurs et prêtres. Il peut prendre diverses formes : équipes de classe, groupes de quartier, année de catéchisme, etc... Ce lieu se définit de la manière suivante : il est un lieu d'accueil où les réalités vécues par les uns et par les autres sont prises en compte ; il est un lieu où les désirs profonds et les projets des participants sont considérés pour eux-mêmes ; il est un lieu où la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ est exprimée en fonction de la vie de chacun ; il est un lieu où le témoignage de ceux qu'il regroupe — animateurs, parents et enfants — permet un réel partage de la foi. Il revient à l'Evêque ou à son représentant, en particulier au responsable diocésain de la catéchèse, d'accorder reconnaisance à ces lieux.

Les animateurs sont eux-mêmes membres d'une communauté ecclésiale. Ils portent la responsabilité du lieu catéchétique. Ils ont à y accueillir les groupes dans leur diversité, y susciter des activités, permettre la communication des groupes entre eux et y être de véritables témoins de la foi et de la vie de l'Eglise ; par le fait même, ils doivent aider ce lieu à devenir lieu d'Eglise. » (La catéchèse des enfants - Texte de référence p. 54, n° 311, n° 312 - Le Centurion).

Il importe donc de voir comment les enfants ne sont pas isolés des adultes, dans cette première expérience d'Eglise ; comment les parents sont associés à cette première démarche de leurs enfants ; comment, dans les rencontres de catéchèse, sont constitués de petits groupes et comment leur sont proposées des rencontres dans un cadre plus large que le leur.

Il faut en ce sens, veiller à ce que l'assemblée paroissiale ne reste pas absente de la mise en œuvre de ce projet. A travers les animateurs

de catéchèse mais surtout par le visage communautaire qu'elle donne, elle est appelée à manifester concrètement son souci de la catéchèse des enfants :

- par l'accueil de ces enfants et de leurs familles dans leur diversité,
- par l'ouverture à leurs questions et à leurs expressions parfois étrangères aux siennes,
- par l'acceptation de rendre compte devant eux de la foi et de l'espérance qu'elle dit l'animer comme de la charité en actes qu'elle est appelée à vivre.

Dans la plupart des cas, la catéchèse commune des enfants des deux écoles favorisera aussi ce projet et sera une source de richesse. Là où la catéchèse des enfants des écoles catholiques se fait en paroisse, l'école catholique a su et saura faire surgir des idées et des pratiques nouvelles, pour promouvoir des formes d'animation chrétienne et de culture religieuse.

L'important est que le projet catéchétique soit réfléchi en secteur. Qu'il soit marqué d'un réel souci pastoral et missionnaire. Qu'il soit capable de dépasser les intérêts particuliers de groupe comme des raisons de convenance personnelle... pour tenir compte de l'enfant, de sa famille et de la mission que porte localement la communauté chrétienne.

V QUELQUES ORIENTATIONS COMMUNES AUX ECOLES CATHOLIQUES ET AUX PAROISSES

Sans vouloir tout régenter, quelques orientations fermes sont proposées :

A. Faire du CE 1 l'année de « catéchèse familiale », c'est-à-dire associer, à ce niveau, les parents à l'éveil religieux, en permettant un temps de partage et d'échange parents/enfants (rythme hebdomadaire habituellement) ; un temps de partage et de réflexion entre parents au tour d'un animateur (2 fois par trimestre en général) ; un temps de célébration commune regroupant les enfants, les parents si possible et les animateurs (une fois par mois en gros).

« — Le lieu premier de la catéchèse, c'est la famille. Les parents doivent se sentir responsables de l'éveil de la foi de leurs enfants, qu'elle que soit l'école choisie pour ceux-ci. Là où la paroisse organise l'initiation chrétienne des enfants en famille par les parents eux-mêmes, cette organisation sera, dans un souci de cohérence pastorale, acceptée pour tous les enfants. L'école, dans ce cas, mettra tout en œuvre pour appuyer la démarche familiale en évitant de précéder ou de répéter ce qui est fait en famille. Il existe une complémentarité nécessaire entre le rôle de l'école et celui de la famille. »

(extrait de « **La catéchèse dans les écoles primaires catholiques** », § 7, Quimper et Léon, n° 18, du 28-10-1978, p. 389).

B. Veiller à ne pas arrêter cette expérience de vie ecclésiale à la fin de la première année, mais la prolonger dans toutes les années suivantes, sous des formes plus souples mais à des rythmes réguliers où se retrouveront ensemble : parents, enfants, animateurs, et prêtre pour marquer les différentes étapes et les temps forts de leur marche commune.

C. Là, où pour des raisons pastorales, les enfants des écoles catholiques suivent la catéchèse paroissiale, les enseignants n'y resteront pas étrangers et éviteront à tout prix de doubler, en classe, ce qui se fait dans le cadre paroissial.

En fonction de leur compétence pédagogique, les enseignants se soucieront de mettre en œuvre d'autres moyens d'animation et de formation chrétiennes. Un travail d'équipe sera très utile pour favoriser et aider cette mise en œuvre. Il ne s'agit pas de prendre un autre parcours catéchétique prévu pour la même année, mais de faire autre chose. Par exemple :

- Acquérir une culture religieuse en sachant exploiter les programes scolaires comme les événements de l'actualité, ceux de la vie de groupe ou de la vie personnelle de l'enfant. (Voir à ce sujet les fiches de « CULTURE ET RELIGION » au Centurion - Production de Grenoble)
- Evènements : comment par exemple, exploiter le voyage du Pape en Grande-Bretagne pour faire connaissance avec nos frères Anglicans et Protestants, le mouvement œcuménique...
- Evènements familiaux : baptême, mariage, mort...
- Vie de groupe en classe : partage des responsabilités, organisation de la vie...
- Prolonger certaines pistes des parcours catéchétiques : (à l'occasion d'une recherche historique sur quelques grandes figures de saints, inviter chacun à faire une recherche sur son saint patron et construire à partir de là une grande fresque historique...)
- Exploiter des montages audio-visuels.

Ajoutées aux idées de cette liste, les trouvailles de chacun montrent que de nombreuses possibilités existent et que la catéchèse hors de l'école ne laisse pas démunis les enseignants chrétiens...

D. Là où, pour des raisons pastorales, la catéchèse se fait uniquement à l'école catholique, la faire dans la ligne des orientations pasto-

rales du secteur, en s'aidant des mêmes parcours catéchétiques. Aboutir, si possible, à des célébrations communes entre enfants et parents des deux écoles. S'interroger sur la manière dont est rendu visible ce « lieu catéchétique » dont parle le Texte de Référence.

SERVICE DIOCESAIN DE L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX,
DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE.

(En concertation avec l'Evêque et son Conseil.)

Ce texte est un « tiré à part » du Bulletin diocésain : **Quimper et Léon.** Pour être au courant de la vie de l'Eglise dans le diocèse, vous pouvez vous abonner à cette publication, qui est bi-mensuelle. Pour obtenir quelques exemplaires gratuits, écrivez à la Direction du Bulletin, Evêché, B.P. 405, 29101 Quimper Cédex.

Plouvien: Une heure de breton par jour

dans les douze classes des écoles maternelle et primaire

Tout a commencé il y a bientôt trois ans. Quelques maîtres de l'école Saint-Jaoua et de l'école Sainte-Bernadette s'étaient lancés dans l'initiation au breton pour les élèves de la Maternelle au C.M. Depuis, l'idée a fait son chemin... et quel chemin!

Durant l'année scolaire 80-81, des réunions périodiques auxquelles assistaient de nombreux enseignants du Nord-Finistère, nous incitaient à aller encore plus de l'avant. Cette année, c'est chose faite. L'heure de breton par jour est en place. Non pas, bien sûr, une heure de cours magistral, mais des petites périodes étalées tout au long de la journée. En Maternelle, les mots simples de la vie de tous les jours, les comptines ont une place de choix. Ainsi, mine de rien, cette initiation lente permet de connaître toutes les expressions utilisées couramment par les adultes. En Primaire, les maîtres aidés par Anna. Marie Arzur, conseillère pédagogique, continuent ce travail. En début d'année l'école avait demandé l'avis des parents. Ils y ont répondu favorablement. Quatre cependant craignaient que le breton n'empiète sur les autres matières. Cet état d'esprit semble avoir disparu après les réunions de parents par classe, où l'on a expliqué les raisons de cette action pour le breton.

Signalons qu'après les réunions de parents, nous avons commencé à provoquer des réunions de grands-parents. Nous pensons poursuivre ce travail qui nous semble indispensable. En effet, l'action de l'école ne peut aboutir à un véritable apprentissage que si l'enfant trouve, à l'extérieur, et le bain de langage et le soutien des adultes.

Ajoutons, dans la même ligne, que sur la demande de certains parents, on a mis en place des cours de breton pour adultes (une heure par semaine).

Mais que faisons-nous en classe? Il faut avant tout rendre cette initiation au breton intéressante, différente des autres matières. Tous les moyens sont essayés chants, dialogues, gravures, dessins, mimes, jeux, etc. N'est-il pas intéressant aussi de connaître le sens du nom de famille, du nom de quartier... Toute cette nature, ces bêtes qui nous entourent, pourquoi ne pas les appeler par leur nom breton? Et ces mots français qui portent un accent circonflexe, il est facile de s'en souvenir quand on connaît le mot breton correspondant (kastell, rostell, kistin, mestr, trouskenn, istr, ostiz...) Que de nouvelles connaissances les enfants peuvent-ils ainsi découvrir grâce à la langue bretonne... mais une langue apprise dans et par la vie de tous les jours.

Au niveau du C.M. et même du C.E. nous commençons à construire des phrases simples par un jeu de questions-réponses où tous les enfants participent. Si l'on veut voir une classe vivante, que l'on vienne pendant l'initiation au breton, on sera servi!...

Il ne faut cependant pas croire que tout se met en place comme par enchantement. Le plus dur est peut-

être de prendre l'habitude de saisir toutes les occasions de passer d'une langue à une autre, et cela à longueur de journée. Il nous faut aussi essayer d'adapter l'initiation à tous les niveaux, aider les enseignants moins à l'aise dans la langue. Il est nécessaire de renouveler sans cesse notre pédagogie pour soutenir l'intérêt des enfants. Il faut encore chercher des moyens d'acquérir et d'accroître l'intérêt de la population... Mais l'enthousiasme des enfants nous invite et nous aide à poursuivre la recherche, comme il a incité certains à venir aux cours du soir.

Les maîtres et beaucoup d'enfants souhaitent qu'en 6ème ils puissent continuer cet apprentissage. Dans certains collèges les cours de breton sont déjà en place. Il faudrait que d'autres encore soient partie prenante dans cette affaire pour continuer le travail que nous avons commencé.

René Monfort

Votre école est-elle abonnée au bulletin «Quimper et Léon»

C'est le bulletin officiel du diocèse. Il donne les textes de Monseigneur l'Évêque et se fait l'écho de bien des recherches et expériences en cours dans cette part de l'Église que nous sommes dans le Finistère... (sans oublier l'Enseignement Catholique).

Plus largement, dans la mesure de la place disponible, il dit le plus important de la vie de l'Église en France et de l'Église à travers le monde...

Abonnements à:

Évêché de Quimper
3, rue de Rosmadec
B.P. 405
29101 QUIMPER-CEDEX

Tarifs:

Abonnement ordinaire: 62 F.
Abonnement de soutien: à partir de 70 F.
Abonnement pour l'étranger: 80 F.

Modes de paiement:

Chèque bancaire: Semaine Religieuse de Quimper et de Léon
C.C.P.: Semaine Religieuse de Quimper et de Léon — CCP 93.81 F - NANTES.

Possiblité de demander quelques exemplaires gratuits. S'adresser à l'Évêché.

NOTRE ECOLE SE JUSTIFIE

Elle n'est pas...
Elle refuse d'être...

- au service des intérêts patronaux, privés, idéologiques.
- au service de milieu aisé, ni instrument de promotion individuelle.
- suppléance pour pallier la faiblesse d'un état, ni un frein, ni un obstacle.
- de concevoir l'éducation d'un jeune comme aboutissement d'un «produit fini conforme aux demandes initiales: parents, chefs d'établissements».

Elle a en commun avec d'autres...

- Une exigence fondamentale: pour enseigner il suffit d'un diplôme, pour éduquer il faut une motivation.
- un objectif: l'éducation (globale) de la personne.
  Objectif limité (instruction), objectif plus élargi.
- l'attention aux défavorisés, imposés ou choisis...
- la lutte contre l'échec scolaire et ses causes.
- La création pédagogique et l'ouverture:
  — le souci de mettre en mouvement les élèves (disc. éveil, travail indivisualisé, 10%...)
  — la recherche des rythmes scolaires plus adéquats.
  — le décloisonnement des disciplines, l'ouverture sur la vie.
  — L'ouverture sociale vers le Tiers-monde...
- Un moteur: l'équipe éducative.
- une finalité: donner à chacun de pouvoir maîtriser son destin ou s'épanouir dans sa vocation propre.

Un sujet de réflexion pour une équipe éducative

Une spécificité existe et elle est cherchée

● Un vouloir vivre et agir ensemble au service des jeunes, qui secrète des structures de participation, de concertation, de partage

— un élargissement de la communauté éducative: enseignants, parents, élèves...

— un développement du projet d'éducation: élaboration d'un projet éducatif au service de toute la personne, avec diverses accentuations.

● Personnaliser la relation éducative aboutit à créer des lieux de vie, de promotion pour les jeunes: accueillir, connaître, comprendre

— des lieux pour rencontrer les jeunes, les faire se rencontrer

— une volonté d'être accessible aux pauvres «économiques, affectifs»...

● Favoriser la synthèse de la vie et de la foi, c'est l'éducation de l'homme dans une vision de foi

— manifester l'esprit chrétien dans le fonctionnement de l'institution: le sens de l'homme à travers l'inscription, le règlement, les obligations financières, le choix des options...
— la dimension éducative de l'acte d'enseigner...
— la possibilité du développement spirituel et des engagements sur le lieu même de la vie: mouvements, les «temps forts», les campagnes...
— la proposition explicite de la foi et les formes les plus variées de la catéchèse, de la liturgie.

● Un supplément de conscience, de responsabilité

— plus qu'un temps de partage du travail, ce peut être un temps de partage de la vie, de la spiritualité.
— pour plusieurs, c'est le témoignage de toute une vie offerte à ce service, avec des garanties de durée, de finalités...

10 JANVIER 1982

ANNEE : **1982** NUMERO : **344** MOIS : **JUIN**

Administration et Rédaction :
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A
Prix de l'abonnnement : **50 F.**

Sommaire

o Aujourd'hui les enjeux 1
o M. Grégoire Guével nous a quittés 6
o Les adieux de la communauté chrétienne à Soazic Le Bars 9
o Ordonnance de Monseigneur l'Evêque sur les "parcours catéchétiques" 13
o Un P.A.E. à N.D. du Mur-Morlaix 15
o "Comme l'infini de la mer" 17
o Formation des maîtres 21
o Pour une gestion en équipe de l'emploi du temps 22
o Bretagne, terre de foi, hier et aujourd'hui 26
o Les problèmes du C.F.P. 27
o A argent des parents, école des parents 29
o Un baccalauréat d'informatique à Charles de Foucauld 31
o Opération Cameroun à St-Gabriel de Pont-l'Abbé 33
o Session des débutants dans l'enseignement spécialisé 34
o Session pour animateurs de catéchèse 35
o A propos de la catéchèse en CM 1 pour la rentrée 82-83 36

C.P.P.P. 33-741

Impression: Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec
Dépôt légal: 3e trimestre 1982.

Aujourd'hui, les enjeux...

Par le Frère Kerdoncuf,
Directeur de l'Enseignement Catholique.

I — Porteurs d'un héritage éducatif et culturel

Toutes vos écoles sont nées dans la Liberté d'entreprendre, par la volonté de fondateurs de toutes sortes — parents d'élèves, congrégations, familles pédagogiques et spirituelles diverses.

Vos écoles vous sont chères parce que pour la plupart, elles sont nées du regard longuement et affectueusement porté par des hommes et des femmes sur une jeunesse rurale, maritime ou populaire le plus souvent abandonnée ou ignorée par la société du moment. Elles vous sont chères parce qu'elles ont été, fécondé par la sueur, la peine, le fruit de vos travaux.

Vos écoles ont été nourries de l'amour que des équipes d'hommes et de femmes leur ont prodigué pendant plus d'un siècle, de deux siècles, trois peut-être!

Prenant le relais des générations de vos grands-parents, de vos propres parents, vous avez misé sur la même liberté d'entreprendre, sur la liberté d'associer et de compromettre des hommes et des femmes à partir du même projet, à partir des mêmes manières de comprendre et de vivre l'éducation.

Vos écoles ne survivront que si vous restez fidèles — dans une fidélité à inventer — aux grandes traditions qui constituent notre patrimoine.

Ces grandes traditions qui ont nom: attention à toutes les aspirations de la personne, possibilités pour tous les petits du monde rural, maritime, populaire, d'accéder à toutes les responsabilités de la vie professionnelle et sociale, éducation de toute une vie dans une vision de foi, à la lumière de l'Evangile qui seul éclaire l'homme sur son destin et le libère de ses instincts.

Comment pourrions-nous gommer les héritages historiques? Si aujourd'hui, vos écoles n'ont plus de mémoire, demain elles risquent de ne plus avoir d'avenir.

Cet héritage que nous avons fait fructifier, nul ne peut se l'approprier pour l'enfouir ou le faire disparaître... Vous en êtes les gestionnaires et les comptables. Vous ne demandez pas à l'Etat d'être le gérant d'un bien qui ne lui a jamais appartenu, l'âme et le cœur de vos enfants.

II — L'enjeu aujourd'hui...

Car là est l'enjeu aujourd'hui: aujourd'hui, l'Etat veut vous déposséder de vos écoles, se les approprier et les gérer lui-même avec ou sans votre accord.

La vigilance doit s'accompagner de beaucoup de lucidité. N'encourons pas le reproche. N'oublions pas ce qu'écrivait Monseigneur Chevalier dans son livre sur la libre séparation de l'Eglise et de l'école « Parce qu'ils sont persuadés de la sainteté de leur cause, ils ont oublié d'être intelligents ».

Je vous invite à l'intelligence d'une action constructive.

L'Etat et les partis au pouvoir ont décidé d'unifier dans un grand service public, national et laïc, tous ses lecteurs d'éducation, y compris le nôtre.

Il entend entreprendre ainsi la rénovation du système éducatif français et cette rénovation ne peut se faire que par la disparition de l'Enseignement Catholique contractuel.

La pression de l'Enseignement Catholique est si forte auprès de l'opinion qu'il hésite à appliquer son programme. Dès que la pression de l'Enseignement Catholique se relâche, il avance ses pions ou referme son étau.

2.1. — OUI A LA RÉNOVATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

D'entrée de jeu, nous disons OUI à la rénovation du système éducatif français. J'ai lu dans la presse locale, cette semaine, qu'un syndicat de chez nous, se réjouissait de l'intérêt que nous portions actuellement à cette rénovation. Je ne l'accuse pas d'avoir la vue basse ou de manquer de mémoire.

Cette rénovation ne date pas d'hier ou d'aujourd'hui. Et nous ne l'entreprenons pas en laissant traîner les pieds ou à coups de slogans. Nous l'organisons quotidiennement, elle est même notre raison d'être, car notre démarche pédagogique est et restera une réponse adaptée aux besoins des jeunes.

Elle se traduit par

— des créations, des ouvertures de sections, à tous les niveaux, des CAP aux Brevets de Techniciens Supérieurs, cette année sont inventoriés 42 projets d'ouvertures,

— la mise en place des structures d'accueil et d'orientation pour élèves en difficulté. Monsieur l'Inspecteur d'Académie avouait, soit dit en passant, que l'école de la Croix-Rouge de Brest, par ses 6e et 5e à orientation technologique faisait figure de pionnier!

— une préparation rigoureuse à l'emploi pour le plus grand nombre de jeunes par la mise en place de formations professionnelles complémentaires ou de haut niveau technique post-baccalauréat, c'est notre façon d'endiguer le chômage des jeunes,

— par l'intérêt porté à toutes les questions exprimées par les jeunes, plus en quête de relation avec des adultes qu'en quête d'un savoir,

La rénovation est, et restera.

Nous entendons poursuivre dans cette voie... Je vous redis cette ardente parole de Monseigneur Marty « Restez debout au créneau de la liberté et au créneau de la qualité ».

Et c'est aussi avec joie, quelquefois avec fausse modestie, que nous entendons nos partenaires du service public reprendre à leur compte et chanter les louanges de l'autonomie des établissements, les valeurs de la communauté éducative et des projets éducatifs.

Ce n'est donc pas la Rénovation du système éducatif qui est l'objet de nos craintes.

2.2. — CE QUI REND LE DIALOGUE DIFFICILE

Nos craintes n'ont qu'un objet. Pour tous nos partenaires du pouvoir et du service public, la Rénovation du service public implique l'intégration — dont la disparition — de l'Enseignement Privé.

Et la seule chose qu'ils entendent négocier ce sont les modalités de cette intégration et de cette disparition.

Si le journal Le Monde du 20 mars 1982, titre « la grande convergence du Parti Socialiste et la FEN », il faut bien arriver à la conclusion du communiqué, que nul ne semble contester aujourd'hui, la construction du grand service public et laïc, c'est une intégration qui ne veut pas dire son nom!

Nous acceptons que des partenaires dans l'éducation partagent des points de vue différents des nôtres, nous nous efforçons, quant à nous, de comprendre, voire de les rejoindre car, au fond, n'avons-nous pas, les uns et les autres, à combattre le même ennemi: l'échec scolaire, le manque d'adaptation des jeunes à la vie professionnelle, à la vie tout court.

Nous avons en commun d'aimer les enfants et les adolescents au point de les préparer, dans l'effacement et le courage du quotidien, à un métier, à un avenir, à un destin que nous, nous appelons vocation.

Aussi, partenaires et amis du service public, prenons appui sur ce qui nous motive fondamentalement... Soyons de réels partenaires, restons complémentaires.

Nous gagnons à vous connaître, à nous inspirer des valeurs que vous préconisez... Vous avez, peut-être, sûrement même, à reconnaître les aspirations qui mobilisent dans l'action, nos propres équipes éducatives.

Des familles font confiance à vos écoles: cela nous réjouit... Des familles trouvent que nos écoles répondent aux besoins du moment de leurs propres enfants, que cela vous réjouisse! Quelquefois, d'ailleurs, ce sont les mêmes familles qui trouvent bénéfique un changement pour leurs enfants... Il ne peut y avoir, ne le pensez-vous pas, un seul modèle éducatif pour répondre, dans cette société et cette jeunesse en crise, aux attentes, aux aspirations des jeunes comme des familles!

Nous ne cherchons pas la concurrence, mais le service... Nous ne cherchons pas la rivalité, mais l'émulation est toujours stimulante.

Comme je voudrais ce soir, que la presse, les média, fassent écho à cette grande réconciliation des hommes et des femmes qui ont tous la volonté de se compléter, de s'unir pour que toute école comble l'ennui des jeunes, combatte l'échec scolaire, pallie le manque d'adaptation à la vie professionnelle et sociale, appelle à l'intériorité des personnes et donne un sens à leur vie.

Pourquoi nous rendre responsables du démantèlement de l'enseignement public provoqué par le pouvoir en place durant ces 23 dernières années!... Les crédits qui nous furent votés, vous ont-ils été enlevés pour empêcher le service public de remplir sa mission, alors qu'en réalité, nous faisions d'énormes économies à la nation et que nous ne représentions que le 1/6 des effectifs?

Seriez-vous les seuls parents et les seuls gérants de l'éducation de tous les enfants, allant jusqu'à retirer aux familles le droit de transmettre, dans un système d'éducation, les valeurs qu'elles vivent, laissant les jeunes démunis, dépourvus dans une liberté prétendument créatrice?

Serions-nous les seuls à bénéficier, injustement et abusivement, de financement pour le service d'un projet d'éducation de masse comme si vous ignoriez que l'état ne soutenait, ne finançait, avec votre appui, les libertés syndicales, les libertés de la presse...

Le pluralisme des structures éducatives ne mine pas l'unité de la nation: ouvrez les yeux, regardez aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Canada, aux Etats-Unis, dans nombre de pays d'Afrique... L'unité d'une nation ne passe pas par l'unicité de l'école mais par l'association de toutes ses forces pédagogiques et spirituelles. Là est le vrai progrès social.

Comme nous avons raison d'être vigilants et forts. Des organisations professionnelles acceptent, aujourd'hui, d'envisager une remise en cause d'une carte scolaire trop rigoureuse, de favoriser une liberté de choix des familles. C'est une évolution notable, nous attendons qu'elle se confirme.

2.3. — APRÈS LA RENCONTRE AVEC MONSIEUR LE MINISTRE

Nous sommes restés dans la plus totale incertitude, laquelle peut engendrer bien des inquiétudes.

— Le Ministre a refusé le débat sur le problème de fond que nous soumettions: il s'est dit être un gestionnaire des ressources nationales en personnels et en moyens financiers. Il n'a évoqué aucun projet ni aucune ambition pour les jeunes de ce pays.

— Le Ministre a refusé de nous livrer la moindre esquisse sur le contenu du «grand service unifié, public, laïc». Il n'avait comme document de référence que la lettre du 1re mai 1981, du candidat François Mitterrand! Il n'en sait pas plus ou il ne veut rien dévoiler.

— Le Ministre a refusé de nous donner quelques garanties sur la reconduction des contrats et des crédits pour l'année 1982-1983. C'est un comportement de gestionnaire qui a beaucoup surpris.

III — Ce que nous demandons aux responsables de ce pays

1 — Ce que nous demandons aux responsables de ce pays, c'est de prendre du recul par rapport à l'action militante des organisations professionnelles, d'assumer leurs responsabilités politiques en respectant les minorités chrétiennes, comme juives, israélites, musulmanes...

2 — Ce que nous demandons aux responsables de ce pays, c'est qu'ils sortent de leur mutisme et disent quelle réalité et quelle expression juridique ils mettent sous les mots service public, service national, service laïc. On n'est pas dans une république du verbe, mais dans une république du droit. Quelle est cette façon harmonieuse qui regrouperait les deux enseignements?

3 — Ce que nous demandons aux responsables de ce pays, c'est qu'ils soient autre chose que des gestionnaires de postes, de budgets, d'effectifs... mais qu'ils le soient aussi quand il le faut!

Ainsi il n'est pas humainement et socialement juste, de laisser dans l'incertitude les responsables et usagers des établissements contractuels. La rentrée se prépare, il faut des garanties de budget... et c'est maintenant qu'il se prépare... il en va du bon fonctionnement des institutions et de la sécurité de l'emploi des personnels. Que diriez-vous d'un chef d'entreprise qui déclarerait ne pas garantir l'emploi en septembre à ses employés. Il y aurait une autre effervescence que celle que vous manifestez ce soir!

4 — Ce que nous demandons aux responsables de ce pays, c'est d'appliquer les lois en vigueur, toutes les lois en vigueur et rien que les lois.

Le département du Finistère s'est classé le premier de France, comme celui qui entendait amplifier l'association avec l'Etat. 141 écoles primaires ont signé le contrat, or 49 écoles ne reçoivent rien car les municipalités refusent de contribuer aux dépenses de fonctionnement! Prenons garde l'année va s'achever sans que soient inscrites, au budget communal, les dépenses à prévoir.

5 — Ce que nous demandons aux responsables de ce pays, c'est d'être associés à toutes les consultations nationales qui précèdent la mise en place de la grande réforme annoncée: j'ai nommé les Commissions sur la Formation de Monsieur Peretti, sur l'école de base de Louis Legrand, le bilan sur la formation scientifique de Schwartz, sur les programmes et horaires du Conseil de l'Enseignement Général et Technique...

Attention... Il y a du monde à être reçu à la bibliothèque de Monsieur le Ministre... et cela dure et pendant ce temps, les conclusions des grandes commissions sont arrêtées, appliquées par voie administrative. Point n'est besoin de loi pour grignoter toutes les libertés. Il suffit de la signature d'un fonctionnaire pour que soit supprimée une ligne budgétaire amputant les crédits de formation...

M. Grégoire Guével nous a quittés

Mardi 16 février 1982, à la cathédrale de Quimper, obsèques de Monsieur G. Guével

Le F. Kerdoncuf, directeur de l'Enseignement Catholique, en accueillant M. Guével, en présence de ses nombreux parents et amis, a prononcé les paroles suivantes:

Monsieur Guével,

Hier soir, au terme de cette ultime veillée de prières, vous avez remarqué autour de Mme Guével, votre dévouée et affectueuse compagne de tous vos instants, vos enfants, votre famille, vos amis et compagnons les plus fidèles.

Je vous ai longuement regardé une dernière fois... Longuement je vous ai interrogé et malgré les traces laissées par la maladie, votre visage rayonnait encore de cette paix, de cette force, de cette sérénité que je vous ai toujours connues.

Quelle parole, me suis-je dit, pourrai-je confier en votre nom, à tous ceux qui se retrouveraient en ce jour, dans cette cathédrale, pour un dernier adieu... Car nous ne nous attendions pas à nous retrouver si tôt autour de vous! Le Seigneur a avec nous des manières surprenantes. Sa main nous conduit. Et quand il nous conduit jusqu'au bout de notre route, nous découvrons, avec émerveillement, avec quelle tendresse, quelle force, quel amour il nous a menés jusqu'à lui.

Aussi la convocation à cette assemblée de prières que vous nous adressez est une invitation à célébrer, à louer le Seigneur pour tout le bien qu'il vous a fait et tout le bien qu'il a fait pour vous.

La liturgie va nous inviter à méditer la Parole de Dieu. Mais s'il est une parole dont notre cœur est plein en ce moment, au point que nous ne pourrions en méditer une autre, c'est bien votre vie, Monsieur Guével.

Parole authentique car Dieu a rempli le tout de votre vie, Parole définitive car l'éternité vient de la sceller et de nous la livrer, Parole qui interpelle tous ceux qui ont vécu à vos côtés.

Une vie achevée est comme un paysage dont on peut distinguer les lignes d'ensemble: dans votre vie tout converge principalement vers le service des hommes et des enfants des hommes.

A Langolen, en 1915, vous avez trouvé, au berceau d'une famille chrétienne, cette énergie tant physique que spirituelle qui marquera toute votre existence. Dans une grande communion avec vos frères et sœurs, dont deux choisiront la vie religieuse, vous serez de cette avant-garde de chrétiens faite d'hommes dont la qualité humaine est indiscutable, dont l'équilibre résiste à toute épreuve, dont

le désintéressement demeure absolu et qui, conscients de leurs limites et guidés par la parole du Christ «sans moi vous ne pourrez rien faire», acceptent par une vie nourrie de prières de renouveler jour après jour le don d'eux-mêmes aux autres.

Voilà que me revient à l'esprit cette pressante invitation de saint Paul à son disciple et ami Thimotée. «Toi, l'homme de Dieu, cherche à être juste et religieux. Vis dans la foi et l'amour, la persévérance et la douceur! Continue à te battre pour la foi! C'est par elle que tu as été capable d'une si belle profession de foi devant de nombreux témoins»...

Vous avez toujours veillé à ce que votre profession de foi ne soit pas une simple formalité de liturgie dominicale. Elle est témoignage de gestes, d'actes, de paroles que vous avez porté partout et devant tous avec les risques qu'il comporte...

Il sera banal, à beaucoup, de ceux qui ne vous connaissaient pas assez, de dresser l'itinéraire de cette profession de foi de votre vie. 45 ans, presque sans interruption, dans des écoles primaires et des collèges; à partir de 1933, instituteur à N.D. du Folgoët, à Saint-Joseph de Landerneau; à partir de 1942 et durant 15 ans, directeur de l'école Saint-Yves de Glomel dans les Côtes-du-Nord... à partir de 1957 au Collège Saint-Charles-Saint-Yves de Quimper... et pour clore ou mieux confirmer vos aptitudes et votre dévouement, 9 ans à la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique à Quimper.

«Toi l'homme de Dieu vit dans la foi et l'amour, la persévérance et la douceur...».

Pour être reconnu et aimé par les jeunes que vous avez connus, il faut de la transparence et de la disponibilité, de la confiance et de la gratitude, de la patience et de la bonté... Depuis hier, combien de témoignages spontanés, au téléphone ou dans les conversations, ont évoqué ces grandes qualités d'éducateur que vous aviez.

Ces jeunes pour vous sont des fils de Dieu qui s'ignorent ou qui ont été défigurés.

Ce sont des êtres, peut-être marqués par la souffrance, mais qui ont en eux toutes les possibilités de réaliser et de devenir à part entière, des hommes appelés à maîtriser leur destin... C'est pourquoi votre action dans ce milieu rural de Glomel en particulier a été d'une efficacité exemplaire.

Vous n'étiez auprès d'eux qu'un éveilleur à la plus grande des libertés, celle de la foi, et qu'un témoin du plus grand des amours, celui de Jésus-Christ... pour vous, Dieu vous avait précédé dans le cœur de ces enfants et de ces adolescents et c'était à vous de leur révéler leur propre dignité et leur propre grandeur.

Et pour leur révéler leur dignité, vous commenciez par les respecter sans contre façon ni démagogie... car le jeune a besoin de trouver face à lui un éducateur chaleureux, ferme et exigeant et non un faible qui accède à tous ses caprices. Seule votre bonté naturelle et ce regard affectueusement porté sur ceux qui n'avaient pas eu leur content d'affection ou de talents accordait une prédilection pour accroître leur maximum de chances dans la préparation et le succès aux examens. C'est la même confiance en la capacité des hommes qui vous ont amené à accueillir tant de responsabilités dans la vie professionnelle et sociale: représentant des maîtres dans les organismes académiques, conseiller municipal de la ville de Quimper... vous y apportiez la même sûreté de jugement et l'ambition de solliciter tous les partenaires pour le même service de l'enfance et de la jeunesse.

«Toi l'homme de Dieu vit dans la foi et l'amour»...

Pour être d'Eglise, il faut toujours associer le témoignage et l'annonce du message... Vous n'étiez pas attentiste, ni défaitiste car vous saviez parler et nommer Jésus-Christ. «Nos écoles sont faites pour annoncer Jésus-Christ» disait le vénérable Lammenais. Là où on questionne, vous affirmiez, là où on jette le doute, vous vous engagiez, n'hésitant pas à aller à contre-courant.

Ah!... comme me reviennent des conversations que nous avons eues tous deux à votre bureau... alors que nous commentions les dossiers de candidatures de maîtres qui s'entassaient sur la table... ou que vous résumiez les échanges que vous engagiez avec les futurs maîtres.

«Il faut oser choisir, oser s'engager, oser croire, oser l'espérance...

On ne devient pas éducateur n'importe comment et pour faire n'importe quoi... A vous de choisir, ne gâchez pas vos chances et, l'espérance que l'Enseignement Catholique met en vous! Oser éduquer, c'est oser proposer les valeurs».

Oui, Monsieur Guével, ce message sera recueilli... Nous sommes l'Eglise au milieu des jeunes. Nous voulons être, nous devons être, nous voulons devenir, nous devons devenir l'Eglise au milieu d'eux.

C'est dire que notre présence, notre parole, notre prière sont plus nécessaires et indispensables que jamais. Vous nous dites que sans notre propre engagement, il manquerait aujourd'hui une chance importante à l'Eglise de Jésus-Christ. Vous nous appelez, après vous, à être fiers de notre vocation d'enseignants, jaloux de notre mission, consacrés par l'Eglise dans un ministère chrétien.

«Toi l'homme de Dieu, cherche à être juste et religieux...».

Je ne sais pas, je ne pense pas que vous ayez cherché toute cette justice... Car Dieu vous a conduit vers des chemins plus qu'inattendus et incompréhensibles à bien des regards... alors que vous alliez prendre une pause dans la vie active que fut la vôtre.

J'entrouvre ici une porte que je n'ose franchir, celle de la souffrance et de son mystère... Il est un seuil qu'il ne faut pas dépasser: celui qui marque l'accès à l'intimité qui a toujours voulu être réservée.

Mais je sais assez que votre souffrance, Monsieur Guével, a été vécue avec la même foi et le même amour... Vous vous étiez retiré du monde des jeunes et des éducateurs... mais vous êtes restés au cœur de ce monde des jeunes, c'est pour lui que votre souffrance a été vécue, acceptée, donnée... Là encore, en donnant le plus grand des témoignages: souffrir sans révolte et en faire une véritable prière, pour que nos mentalités, nos cœurs, nos jugements se purifient, se convertissent, s'ouvrent à plus d'affection vraie...

*
* *

Frères, parents et amis, nous voici convoqués par l'Eglise: nous allons célébrer ce OUI du baptême, ce OUI de l'engagement indissoluble vécu par M. Guével dans le mariage, ce OUI de l'offrande d'une vie, immortalisé aujourd'hui et que la liturgie unira au plus grand des sacrifices, celui de Jésus-Christ pour le salut de M. Guével et notre propre salut.

Pour M. Guével un pas a été franchi, celui de la Résurrection. Nous allons le chanter, car le Seigneur est ressuscité, Alleluia...

François Kerdoncuf.

Les adieux de la communauté chrétienne à Soazic Le Bars

Au début de la liturgie, le Père Michel Berche,...

«Ce soir, Soizic, c'est nous qui t'accueillons dans cette église, en haut de la nef, comme la tête de file d'un peuple mystérieux. Aucune des personnes de ce peuple n'était pour toi anonyme: peuple de relations, peuple de chercheurs, peuple de combat, peuple d'amour. Nous reconnaissons qu'ici, tu es à ta place.

Soizic, tu as toujours aimé que tes amis se connaissent et se rencontrent. Maintenant, c'est fait, et nous sommes là, tu nous accueilles comme tu l'as fait tant de fois dans ta maison et dans ton cœur.

Permets, Soizic, et permettez vous tous que, maintenant, je partage quelques-unes des phrases que nous avons échangées durant ces quatre derniers jours passés ensemble, grâce au bienveillant accueil du personnel de l'hôpital.

Partage d'abord de ce qui lui tenait le plus au cœur: Ton Dieu, Soizic, nous était sympathique et tu savais bien en parler: en session, en réunion, au cours d'un repas. Mais je veux le dire, ce soir, chers amis, le Dieu de Soizic est bien le Dieu de l'Eglise, le Dieu Père de Notre Seigneur Jésus Christ et de tous les hommes. C'est là qu'elle puisait sa Paix, sa force et son audace. Ce Dieu pour sympathique qu'il soit, n'était pas facile au milieu des contradictions, des oppositions; il lui interdisait tout sectarisme dans la fermeté et lui donnait de maintenir l'amour de l'autre.

Une autre phrase que nous avons partagée au sujet de sa mort; la dire n'est pas indiscret puisqu'elle m'a demandé de l'expliquer à plusieurs de ses visiteurs. La mort n'est qu'une absence, elle n'est pas une disparition, et l'absence ouvre le temps de la responsabilité.

Responsabilité de Soizic maintenant qui parle au Père en lui disant à la suite de Jésus Christ: regarde mon corps usé par la fatigue et meurtri par la maladie, et ainsi, Père, tu peux apercevoir les hommes, mes frères, dans leur peine; montre-leur ta bienveillance. Et puis, Père, je te le dis, beaucoup d'hommes comme moi pensent qu'ils sont tes fils. Les autres, crois-moi, ils cherchent ton visage personnel.

La dernière phrase que je veux partager est celle-ci, elle m'a dit «ne pleure pas». Je pense que cela voulait dire: dis à mes amis «ne pleurez pas», le monde de l'amour et de l'espoir que nous avons ouvert ensemble, portez-le plus loin, pour cela soyez simplement fidèles à la lumière, à la toute petite lumière que vous avez tous reçue.

Je termine. Je ne vous dirai pas que Soizic était sans péché, elle ne le permettrait pas. Mais elle savait que Dieu ne regarde pas d'abord le péché, mais la bonne volonté au fond du cœur.

Laissons-nous ainsi regarder et prions le Dieu de toute pitié, le Dieu de l'espérance.»

*
* *

Avant le Magnificat final, le F. Kerdoncuf...

Le moment est venu, Soazic, de prendre congé pour la dernière fois... Comme à chaque rencontre, alors que nous sentions nos cœurs réconfortés, nous aimerions vous dire merci.

Pour vous, par vous, le Seigneur a fait de grandes choses. Tout naturellement, nous allons reprendre avec vous le Magnificat de la Vierge Marie.

Ce chant de louange
de cette femme que Dieu a regardée
Car elle était de la race des petits
et des sans nom
Qui traînaient loin des palais et des états-majors
et servaient dans la plus modeste des demeures
C'est par elle que Dieu a voulu
s'enraciner dans notre histoire, notre humanité
en y provoquant un jaillissement de vie...

Vous avez été, de près ou de loin, de très près pour plusieurs d'entre vous, mêlée à nos propres existences au point d'y avoir apporté un jaillissement de vie.

Vous avez été pour nous
l'être d'un seul amour,
Celui des plus petits d'entre les hommes.
Celle qui avant de parler
pose sur tout visage
un regard d'amour.

En libre vagabond des temps modernes, ayant renoncé à mettre la main sur les autres par la puissance de l'argent, par la pression de l'autorité ou par la séduction du savoir... sous vos pas, jaillissait une vie humble, transparente, besogneuse qui vous mettait de plein-pied avec les petits des villes et des campagnes... Une vie heureuse qui avait retrouvé l'esprit d'enfance à sa source!

Elle pouvait ainsi vous entraîner loin des sentiers battus, vers d'incessants recommencements, et des créations qui ne cessaient d'éclore!

C'est cette disponibilité de cœur qui vous permettait d'accueillir l'autre, toujours en quête d'affection ou de vérité... tant il est vrai que seul le pauvre peut combler le pauvre... et là fut votre premier souci!

Je n'évoquerai que ces seules lignes du projet éducatif de l'école que vous dirigiez à Brest et qu'à maintes reprises vous aviez commenté.

«Notre premier souci, à nous, c'est d'accueillir l'enfant comme il est, avec son milieu familial et tout ce que cela représente.

Tout au long de la journée, tout au long de l'année nous donnons la priorité aux pauvres de l'Evangile: pauvres de l'argent (et il y en a), pauvres de l'intelligence, pauvres de l'amour. Priorité à tous ces enfants démunis, à tous les handicapés: nous avons ainsi accepter, dans nos classes maternelles, avec l'accord de parents, des élèves démunis, des petits mongoliens, suivis d'ailleurs par des éducateurs spécialisés...».

*
* *

Ce regard d'amour était porteur d'une intelligence du réel, de cette intelligence qui ne cherche pas à dominer les êtres et les choses, en les pliant à nos propres catégories...

De cette intelligence qui s'efforce de fraterniser avec toutes les formes d'engagement et de combat, qui fait éclater toutes les formules et libère de toutes les intolérances et sectarisme, de toutes les étiquettes dont on nous affuble souvent avec précipitation (vous ne pouviez d'ailleurs vous-mêmes vous laisser enfermer dans une définition...).

Ce regard tout entier animé d'une volonté de paix et de fraternité... Vous nous l'aviez rappelé: les pauvres ne rêvent pas d'empires quels qu'ils soient, mais de bonheur... Ce qu'ils recherchent et réclament c'est un monde meilleur fait de justice et de solidarité.

Compagne de route des pauvres, vous avez résisté à toutes les puissances de division et d'opposition. Vous avez voulu être et rester source de réconciliation et d'apaisement dans ce monde pilonné par les idéologies, tronçonné par les classes et partis de toutes sortes... Vous aviez le don d'écouter, de discerner, d'unir pour le meilleur service de tous les enfants de toutes les écoles, par le combat des causes justes... Bienheureux les artisans de paix, car le Royaume des Cieux est à eux!

A partir des pauvres et avec eux, l'esprit des béatitudes a présidé à tous vos engagements: d'institutrice et de directrice dans notre Enseignement Catholique du Finistère depuis l'année 1936... jusqu'à la dernière création du Centre Labouzig-Mor à Plounéour-Trez... Engagement syndical pour la promotion des personnels du monde enseignant...

Responsable départementale et nationale des équipes d'enseignants chrétiens...

Animatrice des cycles de formation pour directrices et directeurs d'écoles...

Fondatrice d'association de directeurs pour que soient pris en compte, par les usagers eux-mêmes, leurs besoins et aspirations.

Vous y apportiez le sens des réalités humaines, des profondes solidarités des hommes et des femmes d'aujourd'hui... dans une Eglise que vous vouliez «servante et pauvre», telle que le Concile Vatican allait la définir. Vous aviez compris que l'Eglise devait être orientée vers le service des hommes, les droits de l'homme, les requêtes de l'homme, les finalités de l'homme.

Oh! De cette église — comme de toute institution — vous avez connu les contradictions et les tensions. Vous aurez contribué à l'occasion de cette création d'une école privée dans une ZUP à conforter l'action de laïcs, investis d'une mission d'un peuple de Dieu engagé dans tous les secteurs de vie, y compris, celui de l'éducation de ses enfants.

Vous y avez porté cette foi et ce message évangélique qui ne peuvent être enfermés entre les murs de nos églises. Les chrétiens ne possèdent pas Dieu m'aviez-vous confié un jour: ils le cherchent... Car rien n'est plus opposé à la foi que la superbe assurance du propriétaire!...

C'est vrai... mais si ce dialogue noué avec Dieu, vous faisait respecter toutes les opinions, toutes les recherches, tous les cheminements, vous saviez confier au cours de conversations «comme je serais plus heureuse si vous partagiez ma foi... ».

Le Seigneur fit pour vous, pour vous de grandes choses... Il a renversé des puissants de leur piédestal, de leur socle de statue, de leur tribune... Il a relevé des humbles, leur a confié sa parabole de vérité et de vie, et comblé les affamés de bonheur et de paix.

Grâce à vous, l'ancien monde s'en est quelque peu allé!... Comme nous le chantions tout à l'heure... «Voici la demeure de Dieu parmi les hommes: de mort, de cri, de peine... il n'y en aura plus. Il essuiera toute haine de leurs yeux».

Oui, notre espérance demeure, à quelques jours de Pâques, nous annonçons par vous la fête de la joie: joie pour la terre du Léon, pour tous les éducateurs, joie pour l'histoire, joie pour tous les hommes de bonne volonté et les chrétiens que vous avez ici réunis...

Oui, le Seigneur fit pour vous des merveilles, Saint est son nom!»

F. Kerdoncuf,
le mercredi 7 avril 1982,
en l'église de Lesneven.

Ordonnance de Monseigneur l'Evêque sur les «parcours catéchétiques»

Le Décret Conciliaire sur la Charge Pastorale des Evêques rappelle à ceux-ci leur responsabilité en ce qui concerne l'institution Catéchétique: «Les évêques veilleront à ce que l'enseignement catéchétique, dont le but est de rendre chez les hommes la foi vivante, explicite et active, en l'éclairant par la doctrine, soit transmis avec un soin attentif aux enfants et aux adolescents, aux jeunes et même aux adultes. Dans cet enseignement, on adoptera l'ordre et la méthode qui conviennent non seulement à la matière dont il s'agit, mais encore au caractère, aux facultés, à l'âge et aux conditions de vie des auditeurs; cet enseignement sera fondé sur la Sainte Ecriture, la Tradition, la liturgie, le magistère et la vie de l'Eglise» (Christus Dominus, 14).

Dans la même ligne, Jean-Paul II, promulgant les résultats du Synode des Evêques d'octobre 1977, dans son Exhortation Apostolique sur «La Catéchèse en notre temps», leur redit qu'ils sont «les tout premiers responsables de la catéchèse»: «Que le souci de promouvoir une catéchèse active et efficace ne le cède en rien à quelque autre préoccupation que ce soit! Ce souci vous portera à transmettre vous-mêmes à vos fidèles la doctrine de vie. Mais il doit vous porter aussi à assumer dans vos diocèses, en correspondance avec les plans de la Conférence épiscopale à laquelle vous appartenez, la haute direction de la catéchèse, tout en vous entourant de collaborateurs compétents et dignes de confiance».

En fidélité à ces exhortations, les évêques de France ont accordé une attention particulière à l'enseignement catéchétique. Ils l'ont fait d'abord en approuvant, en leur Assemblée plénière de Lourdes 1979, le «**Texte de Référence**», à l'intention des Auteurs de documents catéchétiques et des Responsables de la Pastorale, et en publiant le Recueil catholique de documents privilégiés de la foi: «**Pierres Vivantes**» approuvé par vote lors de l'Assemblée de Lourdes 1981.

Le moment est venu de mettre en route les nouveaux Parcours catéchétiques, selon un déroulement progressif. En conséquence:

1) Les anciens parcours catéchétiques cesseront d'être utilisés selon le calendrier suivant:

— septembre 1982, pour les CM 1,

— septembre 1983, pour les CE et CM 2,

— septembre 1984, pour les 6e,

— septembre 1985, pour les 5e.

Les nouveaux parcours CM 1 sont donc obligatoires à partir de septembre 1982.

2) Pour éviter une trop grande dispersion et faciliter la formation des catéchistes, après avoir consulté le Service Diocésain de la Catéchèse, sous la responsabilité de l'Evêque, sont retenus comme **Catéchisme Officiel du diocèse de Quimper et de Léon, les trois Parcours Catéchétiques suivants:**

— «**A nous la Parole**»

— «**Séquences**»

— «**A la découverte**».

3) **Le choix** entre ces parcours catéchétiques privilégiés se fera après consultation **en secteur pastoral et en coresponsabilité** avec ceux et celles qui sont engagés au service de la foi; notamment les curés responsables de secteur, les délégués de secteur à la catéchèse, les catéchistes-relais et les directeurs d'école catholique (comme le précisait déjà le texte commun du Service Diocésain de l'Enseignement Religieux et de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, élaboré en concertation avec l'Evêque et son Conseil et publié dans «Quimper et Léon» 1981, pp. 507-512).

4) Comme il est dit ci-dessus, **les choix seront faits au niveau du secteur**, et même, quand c'est possible, au niveau d'un ensemble de secteurs proches, afin de faciliter le travail en commun. Si, **dans une situation particulière,** il s'avère qu'aucun des parcours retenus officiellement pour le Diocèse ne convient pour une catéchèse adaptée, les Responsables locaux de la catéchèse pourront, après concertation avec le Service Diocésain, demander à l'Evêque l'autorisation d'utiliser un autre parcours parmi ceux qui ont obtenu le visa de conformité.

5) Le Recueil «**Pierres Vivantes**» est signé des Evêques de France. Il a été voulu pour être mis entre les mains des enfants des CM 1 et CM 2. Les nouveaux parcours CM supposent l'utilisation de ce Recueil. Pierres Vivantes est donc **obligatoire dans le diocèse.** Il sera demandé à chaque enfant, au plus tard au début du CM 2, de l'avoir à sa disposition. Mais dès le CM 1, il est indispensable que l'enfant soit initié à la lecture de cette petite encyclopédie chrétienne, en équipe et en famille: on peut donc lui remettre ce livre au cours de l'année du CM 1.

6) Le Service Diocésain de l'Enseignement Religieux organisera pendant l'année pastorale 1982-1983 les journées de travail nécessaires à la formation des prêtres, religieux ou religieuses et laïcs qui font le catéchisme en CM.

Fait à Quimper, le 15 mai 1982,
Francis Barbu,
Evêque de Quimper et de Léon.

Un P.A.E.

(Projet d 'Action Educative à N.D. du Mur-Morlaix)

Les nouveaux «P. A. et E.» (projet d'action éducative) ayant été définis au B.O. n° 31 en 1981 la direction de l'établissement Sainte-Herveline sollicite du rectorat des dossiers réglementaires pour une définition des actions reconnues et pour une sollicitation d'aide financière, précisant que les activités prévues s'inscrivent ensemble dans le Projet d'Actions Educatives du Second Cycle même s'il ne s'agit pas de «nouveautés». Sous la rubrique 10% ou sans étiquette et presque toujours, grâce à des bénévoles des réalisations ont été effectuées depuis plusieurs années sur l'établissement. A ce jour, elle n'a pas reçu de réponse satisfaisante; quoi qu'il en soit, les activités vont se poursuivre et elles sont nombreuses (en tout 19).

L'AUDIO-VISUEL: L'apport de l'organisme Film et Culture dans l'établissement (6 films: projection et discussion, étude de la chanson-problème de civilisation) est à la fois éducation et ouverture. Jusqu'à présent la charge financière est assurée par les familles. L'importance de l'audio-visuel a été saisie très tôt par les établissements privés et un essai de réponse donné bien avant la «mise en place officielle» des P. A. et E.

CIVILISATION RÉGIONALE: Faire une place honnête à la Culture bretonne par souci d'enracinement et dans le cadre d'une régionalisation effective par une animation interne (professeurs) et externes (spécialistes des problèmes régionaux).

OPÉRATION CHANTIER: Restauration de locaux mis à la disposition de l'école hors de l'établissement, restauration assurée par sept professeurs et une équipe de jeunes en vue de créer un «lieu de rencontre» extra scolaire.

ATELIER DESSIN: Possibilité d'expositions itinérantes de travaux d'élèves, relatifs à une approche de l'art contemporain: peintures, documents, photo-textes... exposition dans d'autres établissements scolaires, dans des lieux publics, dans les maisons de personnes âgées. Qui dit exposition, dit structure: portes, montants, toiles, dit coût... deux professeurs se constituent responsables de l'opération.

VOYAGES A L'ÉTRANGER: Allemagne, Angleterre, Espagne, Italie. Dans le cadre d'un jumelage ou dans un souci culturel, les voyages s'organisent toujours à la charge des familles.

ENVIRONNEMENT dans le lycée même: architecture, décoration, entretien, usagers, enquête quantitative, qualitative, photographique, montage audio-visuel.

CLUB INFORMATIQUE: Instruction des élèves volontaires : calculatrices programmables, langage BASIC micro-ordinateur. Quatre professeurs encadrent le groupe d'élèves intéressés.

ORIENTATION: Une commission de six professeurs organise des interventions groupées ou isolées, lance une enquête près des anciens élèves. Enquête dépouillée pour les élèves actuels (série B) : contacter, écrire, accueillir, informer. Les documents nécessitent des «fonds».

CLUB PHOTO: Création d'un labo-photo : chambre noire et un matériel minimum. Les professeurs de sciences physiques soutiennent le projet.

ACTIVITÉ PRESSE Elaboration d'une «mini-table de presse». Abonnement à magazines et revues, équipement matériel, occupation proposée lors du «temps mort» 12h30, 13h30.

ÉCOLOGIE: Etude de ruisseau-rivière avec l'APPSB et la collaboration de professeurs de la faculté de Sciences de Brest, pour les élèves de série D.

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT AU SKI ALPIN: 1 semaine en montagne avec les professeurs d'EPS.

THÉATRE dans le lycée: Interprétations des œuvres suivantes : Intermezzo de Giraudoux; Contes du chat perché par M. Aymé; Théâtre d'Obaldia. Réalisation de décors. Interdisciplinarité: Français, dessin.

CLUB UNESCO: Une association (1901) existe sur l'école dont le but est de favoriser la compréhension internationale et de contribuer à la formation civique des adolescents.

CLUB SANTÉ: Poursuite d'activités déjà engagées : secourisme, «Etudes des gestes qui sauvent, Don de sang, Hygiène de vie». Les professeurs de biologie font appel à des médecins, des éducateurs de divers comités.

ACTIONS «AIDE-SECOURS» SOS:

— Point-son : Enregistrement d'ouvrages pour aveugles ou mal voyants ou bien avec le groupement national.

— Action et accueil : Pour jeunes du centre Hélio-Marin de Roscoff.

Cette énumération manifeste très imparfaitement le dynamisme de l'établissement originaire de projets si nombreux et si divers sont émis tous par des professeurs qui, au Rectorat, ont manifesté leur responsabilité. L'énumération a été voulue à titre suggestif... ailleurs... il y a certainement la même chose et aussi... autre chose que nous aimerions connaître. Tout cela révèle l'utilisation de «l'espace de liberté» dont nous sommes bénéficiaires. Bien avant l'existence des textes réglementaires et législatifs de PACTE, «l'imagination étant au pouvoir», l'action est en route avec beaucoup de bonne volonté et de finances.

«Comme l'infini de la mer»

par les élèves de «Saint-Louis» de Châteaulin

4000 spectateurs ont applaudi à tout rompre le jeu scénique de l'abbé Eugène Royer, «Comme l'infini de la mer», interprété par 150 jeunes de «Saint-Louis» de Châteaulin. Quelle meilleure récompense pour ces 150 petits et grands de la 6e à la Terminale, que de jouer 4 soirées devant une salle comble et de recueillir, à la fin du spectacle, les applaudissements enthousiastes d'un public venu de tous les coins du Finistère! Pour répondre à la demande ils auraient pu donner d'autres représentations, le plaisir de jouer faisant oublier la fatigue. Mais les élèves de Terminale devaient penser à la préparation de leurs examens, d'autant plus que les dernières séances coïncidaient avec le «Concours général» de l'Université Catholique de l'Ouest.

Bien des spectateurs ont été surpris d'apprendre que la préparation d'un tel spectacle s'est déroulée sans qu'une heure soit prise sur le temps de classe proprement dit. Toutes les répétitions se sont effectuées pendant les temps libres : heure de récréation, fin des cours à 17h, le soir après le souper, mercredi après-midi, weed-end, vacances de février et de Pâques.

*
**

La mise au point d'un tel spectacle a été un pari tenté par un groupe de professeurs de «Saint-Louis» : professeurs laïcs et religieux;

— un pari sur la générosité des Jeunes,

— un pari sur la disponibilité des parents pour les aider à la réalisation du jeu scénique,

— un pari sur la réponse du public.

Sans doute l'aspect financier n'a pas laissé indifférente l'équipe d'animation mais la question que nous nous posions avant tout, était : «Les efforts des Jeunes seraient-ils reconnus par le public?» Le temps passé à répéter, l'enthousiasme mis par chacun à entrer dans son personnage ou à tenir un rôle, si petit soit-il, seraient-ils récompensés? Dès la première séance du vendredi nous savions que nous avions gagné notre pari : la foule se pressait à l'entrée de la salle omnisports de «Saint-Louis». Pour avoir accompagné les jeunes tout au long de la préparation, pour avoir assisté aux répétitions générales, nous savions que le spectacle était capable d'enthousiasmer la salle, et que le public ne se retirerait pas déçu.

Et pourtant!...

Notre histoire a commencé dès novembre 1981, quand, à quelques professeurs, nous avons décidé, après beaucoup d'hésitations, de nous lancer dans la grande aventure de la mise sur pied de «Comme l'infini de la mer». Nous savions tout le travail qu'une telle réalisation demandait :

— travail supplémentaire pour les élèves et les responsables de la mise en scène,

— constitution d'équipes de parents, amis et professeurs pour tout ce qui touchait les aspects matériels du spectacle,

— démarches administratives diverses, correspondances multiples avec tout l'hexagone,

— réunions nombreuses, fatigue, etc...

Dès novembre, nous avons sollicité la collaboration des professeurs de «Saint-Louis», distribué le texte de l'abbé Royer. La grande majorité des professeurs contactés nous ont encouragés dans notre projet et promis leur aide. Quelques autres ont vu l'enjeu du spectacle que nous nous proposions de monter: à travers la vie de l'Abbé Jean-Marie de La Mennais, et du développement de son œuvre au siècle dernier, c'est la lutte, toujours actuelle, contre le monopole de l'enseignement. Fidèles à leurs idées, ou prisonniers de leur idéologie, ils n'ont pas répondu à notre appel. Peut-être même, certains ont-ils dédaigné de venir applaudir leurs élèves lors des quatre représentations publiques!

A la fin du premier trimestre, nous avons passé dans les différentes classes un montage de diapositives sur le jeu scénique, diapositives prises lors des représentations données par le collège de l'Assomption de Rennes qui a eu le mérite de créer l'œuvre. Après cette sensibilisation, nous avons sollicité des volontaires pour les divers tableaux du jeu scénique. D'emblée, les élèves ont répondu avec enthousiasme. Etaient-ils conscients de l'ampleur de la tâche qui les attendait?... Ce n'est pas évident. Mais ils ont pu saisir la chance qui leur était offerte de sortir du cadre scolaire et d'œuvrer avec d'autres à quelque chose d'original. Et aujourd'hui, aucun des acteurs ne regrette d'avoir vécu cette grande aventure!

Les rôles principaux ceux de la Lyre, de la Mémoire, de Pierre Robert, de Le Carpentier et ceux du groupe de Saint-Malo, ont été proposés à des élèves de Terminale, en fonction de leurs talents et pour plusieurs de leur expérience théâtrale. Certains avaient déjà tenu un rôle dans «Antigone» et «l'Alouette» de Jean Anouilh ou «Macbeth» de Ionesco, pièces montées précédemment par des élèves de Secondes. Nous avions pensé un moment réserver les rôles des personnages «adultes» à des gens extérieurs à «Saint-Louis». Nous ne regrettons pas aujourd'hui d'avoir fait confiance aux élèves de Terminale. Seuls deux professeurs ont tenu le rôle de «La Chicane» et du «Messager».

Le succès de «Comme l'infini de la mer» a donc reposé uniquement sur le sérieux, le talent et la joie de jouer de 146 élèves.

*
**

A la rentrée de janvier, dès que les rôles furent attribués et les groupes constitués, les répétitions ont commencé. Une partie du dortoir des internes-garçons de Secondes, libéré pour la circonstance, a servi pour la répétition.

Il a fallu apprendre le texte et s'habituer à jouer en play-back. Pour permettre à chacun de suivre les intonations et le rythme des voix, plus de 60 cassettes du jeu ont été enregistrées. Tous ceux et celles qui avaient des paroles à prononcer ont pu ainsi à loisir, dans leurs moments libres et à la maison entendre et ré-entendre leur rôle, afin de s'en bien imprégner.

Il a fallu inventer les diverses expressions, les mouvements suivant le rythme et la musique? Ce travail d'invention a nécessité de nombreuses séances, cha-

cun et chacune apportant son idée et essayant de la faire apprendre par les autres. Certains groupes, comme ceux du «Notre Père» et de «L'Enfant prodigue» ont mis au point eux-mêmes des figures qu'ils voulaient inédites. Les spectateurs ont pu admirer la perfection à laquelle, les filles de Terminale sont arrivées.

Il a fallu essayer et ajuster les costumes et pour certains en confectionner d'autres. Des parents ont accepté de bon cœur ce travail, tandis qu'une équipe de mamans s'attelait à la tâche de repasser les costumes. 150 cartons de «bananes» vides ont été ramassés dans les magasins; chaque acteur disposait ainsi d'un carton pour ranger son costume. Un Frère, spécialisé dans la couture, est venu de Ploërmel et a travaillé près d'un mois sur les costumes.

*
**

Entre temps, l'équipe des responsables se réunissait de nombreuses fois, essayant de régler les différents problèmes qu'un tel spectacle faisait naître. Les tâches étaient réparties entre professeurs: correspondance avec la SACEM, contact avec les responsables châteaulinois de la sécurité, achat d'accessoires (les torches par exemple sont venues de Toulouse), réservation du podium, des chaises, etc.

Un effort particulier a été fait en ce qui concerne la publicité: contacts avec la presse écrite, Radio-Armorique, Télévision régionale (sans succès pour cette dernière). Les Ecoles Catholiques du Finistère ainsi que les responsables des paroisses étaient alertés: 1000 affiches, dues au talent du Frère Pierre Créteau et 25.000 affichettes ont été distribuées. Finalement, la meilleure publicité a été faite par les spectateurs des premières séances. Nous avons également profité de la tenue à Châteaulin de l'Assemblée départementale des APEL, pour développer notre effort publicitaire.

Des circulaires ont été adressées à tous les parents des élèves fréquentant «Saint-Louis» pour solliciter leur collaboration. Plus de 250 se sont ainsi proposés pour aider aux différents services: transport, montage et démontage du podium et des chaises, maquillage des acteurs, repassage et lavage des costumes (après chaque séance il fallait laver et repasser tous les vêtements blancs!), service des entrées et des parkings, restauration, etc... Le succès du jeu scénique a été rendu possible grâce au concours de plus de 400 personnes: acteurs et parents.

Le public a applaudi les acteurs, mais le talent de ces derniers n'a pu s'exercer pleinement que parce que les Jeunes étaient soutenus par toute une foule de parents et d'amis qui travaillaient dans les coulisses ou qui se sont chargés du gros travail de l'installation matérielle. Il n'est peut-être pas inutile de signaler que 5 semi-remorques étaient nécessaires pour le transport du podium et des chaises!

Si des spécialistes sont venus de Morlaix pour régler les projecteurs, si l'entreprise Louarn de Châteaulin a assuré les branchements électriques et un service de garde à toutes les séances, l'orgue de commande des jeux de lumière était manœuvré par deux élèves de Terminale, tandis que deux professeurs se chargeaient des projecteurs de poursuite et que deux autres s'affairaient aux magnétophones.

Il y aurait beaucoup à dire sur le travail ingrat et souvent ignoré effectué par tel ou tel professeur ou parent: confection des bottes, teinture des espadrilles, décrassage des torches après chaque séance, nettoyage des salles, rangement des chaises, balayage et lavage du podium après chaque représentation, etc.

Oui, la réalisation de « Comme l'infini de la mer » a été l'œuvre de la Communauté éducative de « Saint-Louis ». Elle a fourni l'occasion de se rencontrer et de se connaître pour les divers services, parents et jeunes. Ceux-ci ont su reconnaître, à maintes reprises, le travail effectué par les adultes.

*
**

Une fois le podium installé aux vacances de Pâques, les différents groupes ont accepté de prendre sur les congés pour venir répéter sur l'immense scène de 200 mètres carrés. Que c'était impressionnant la première fois de fouler les « planches ! » Quelle joie de dominer la salle omnisports, encore vide mais que nous espérions remplir.

Le caractère fastidieux des répétitions disparaissait devant le plaisir de jouer « grandeur nature ». Pendant des semaines, les répétitions s'étaient déroulées sur une surface plane et il était parfois difficile de réaliser que nous devions jouer sur une scène à plusieurs niveaux. Il a fallut reprendre des figures, recompter ses pas, etc.

Le lundi de la rentrée des congés de Pâques nous avons répété le final des torches et essayé diverses combinaisons. Il a fallut à ce moment régler les jeux des projecteurs et procéder aux dernières mises au point. Le mardi, c'était la première répétition générale en costumes et avec les maquillages. Ce fut la seule fois où les acteurs ont pu voir leurs camarades évoluer. Pour les autres séances, ils se tenaient dans les coulisses. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le travail des différents groupes et de prendre conscience de l'ampleur du spectacle qu'ils s'apprêtaient à offrir au public.

Et ce fut le vendredi, la première séance publique...

*
**

La mise en œuvre d'un tel spectacle était un pari. Nous avons gagné notre pari. Pas seulement parce que le public est venu nombreux nous applaudir, mais aussi parce que nous avons réuni 400 personnes, heureuses de travailler ensemble et de communier à la même joie.

Un grand merci à tout le monde.

Un grand merci à tous les acteurs, petits et grands qui lors des représentations générales ont pris conscience de l'ampleur du spectacle qu'ils donnaient.

Merci à ces jeunes qui ont pris sur leur temps libre.

Merci à ces jeunes qui ont su dans le jeu se donner à fond pour le plus grand plaisir des 4000 spectateurs venus les applaudir.

Un Merci spécial aux acteurs principaux : Rozenn Bouard, la Lyre et à Pierre Ansquer, la Mémoire, sans qui la pièce n'aurait pas été ce qu'elle fut.

Merci à tous ceux et à toutes celles qui ont eu foi dans l'œuvre entreprise.

Merci à tous d'avoir montré qu'une école est capable de mobiliser tant de monde.

Merci à tous d'avoir fait connaître le témoignage de Jean-Marie de La Mennais : « Mes écoles sont instituées pour faire connaître Jésus-Christ ! »

Au nom de l'équipe d'Animation,
Fr. Jean Nédélec.

Formation des maîtres

Ce qui a été fait aux 2e et 3e trimestres 1981-82
Second degré

Lieux-Dates	Nature	Nbre	Contenu
Brest - Croix Rouge 5 et 6 janvier	Presse à l'école	25	Organisé par M. Duhamel d'Ouest-France. Etude de la composition d'un journal.
Châteaulin-St-Louis 2 et 3 mars	»	27	Exploitation de l'information (pluridisciplinaire).
Quimper - Le Paraclet et Croix Rouge. 16, 23 & 30 janvier - 22 & 23 fév.	Informatique	30	Initiation au langage informatique. Professeurs de diverses disciplines.
Quimper - Kérivoal 1er au 5 février 26 au 30 avril 5 au 10 juillet	Catéchèse	30	Suite du programme. Formation de coordinateurs.
Landerneau - St Jo 22, 23 & 24 février	E.M.T.	34	3eme niveau - Fabrication et dessin industriel.
Quimper - Kérivoal 15, 16 & 17 mars	Jeunes Professeurs	30	La relation pédagogique. La technique de classe.
Quimper - Kérivoal 22, 23 & 24 février	Place du corps dans la pratique pédagogique	18	Le corps dans la transmission par l'enseignant. Le corps dans l'assimilation par l'enseigné.
St-Pol-de-Léon 14 au 17 juin	Sciences Physiques 2d cycle	21	L'électronique. Fabrication d'appareils et expérimentation.
St-Pol-de-Léon 29 juin - 3 juillet	Sciences Physiques 1er cycle	15	A partir de la pédagogie par objectifs, se créer des séquences d'enseignement.
St-Pol-de-Léon 29 juin - 3 juillet	Sciences Naturelles 2de et 1ere	40	Programme de Seconde. Physiologie en Première.
St-Pol-de-Léon 29 juin - 3 juillet	Français 1er cycle	40	Expression écrite - Expression orale. Théâtre - Utilisation audio-visuel.
Châteaulin 5 au 10 juillet	Catéchèse		Partage d'une expression de plusieurs années par le Frère Le Rest. Textes - Réflexions - Audio-visuel.

Pour une gestion en équipe de l'emploi du temps

Un entretien avec Georges Roche

M. Georges Roche est directeur du C.R.D.P. de Lyon et coordinateur pour la formation continue des enseignants du second degré. Avant d'occuper ces postes il a été successivement instituteur, professeur d'histoire-géographie, censeur, puis proviseur au lycée E.-Mounier à Grenoble: il a animé là une expérience pédagogique dans le cadre de laquelle il a été amené à repenser l'organisation de l'emploi du temps hebdomadaire. Je lui ai demandé quelle était aujourd'hui son approche des problèmes d'emploi du temps.

« On est limité par des contraintes... »

Georges Roche: J'ai été confronté à ces problèmes d'emploi du temps de manière permanente pendant quinze ans: en qualité de censeur j'ai fabriqué l'emploi du temps et en qualité de proviseur, je l'ai organisé et préparé. La première évidence dans ce domaine c'est que l'on est paralysé souvent par des contraintes qui ne dépendent pas toutes de nous. La première de ces contraintes c'est le découpage en heures des matières d'enseignement et le nombre de ces heures pour chacune de ces disciplines. La deuxième contrainte, il faut bien l'avouer, ce sont les vœux des professeurs en matière d'emploi du temps; quand les enseignants protestent contre de mauvais emplois du temps, critiquent la place de telle heure de cours en fin de journée ou constatent la longueur excessive des journées scolaires... ils ont raison... Mais ils oublient souvent de dire qu'eux aussi participent à la mauvaise gestion du temps scolaire par les exigences individuelles qui sont les leurs... Ceci dit, il y a d'autres contraintes: des contraintes de locaux, des contraintes matérielles liées à la pension ou à la demi-pension, au «ramassage» scolaire, des contraintes liées au matériel d'éducation physique, à la proximité ou à l'éloignement des stades... Tout cela fait que la liberté du chef d'établissement est vraiment très réduite et que si certains d'entre eux peuvent dominer l'ensemble de ces contraintes et les assujettir à des exigences pédagogiques, d'autres au contraire, il faut bien le dire, ont des préoccupations essentiellement formelles et administratives qui les font privilégier une cohérence extérieure toute artificielle... Souvenez-vous de la mise en place des 10% et des difficultés qu'elle a soulevées, souvenez-vous des résistances à cette mesure, souvenez-vous qu'elle tenaient pour beaucoup au formalisme, à un respect excessif des structures de l'emploi du temps et au manque d'imagination...

« Il faut d'abord travailler en équipe... »

Philippe Meirieu: *En face de toutes les contraintes, de tous les textes et de toutes les circulaires, en face des professeurs et de leurs exigences, le chef d'établissement est-il alors totalement dépourvu de liberté de manœuvre? Ne peut-il qu'aménager dans le détail, bricoler les emplois du temps sans repenser l'ensemble et tenter de l'ordonner à une cohérence pédagogique?*

G. R.: C'est vrai qu'il a des textes, c'est vrai qu'ils sont très rigides, mais ils sont surtout très commodes pour ne rien faire. La liberté n'est jamais accordée, elle est à conquérir... et ce n'est pas toujours rassurant de conquérir sa liberté, ce n'est pas toujours facile. Ce dont je suis sûr en tout cas, c'est que cela ne peut pas se faire seul et que cela doit passer par la constitution d'équipes pédagogiques. Finalement, l'individualisme en, matière pédagogique c'est peut-être la première chose à remettre en cause, c'est celle qui bloque toute possibilité d'évolution. Pour faire évoluer l'emploi du temps, pour imaginer de nouvelles formes de gestion du temps scolaire il faut d'abord permettre à des professeurs de travailler ensemble, leur donner les moyens de la concertation...

P. M.: *C'est-à-dire qu'il faut des décharges horaires?*

G. R.: Il faut peut-être une décharge horaire ou peut-être une heure supplémentaire d'incitation...

P. M.: *Et le chef d'établissement a les pouvoirs de donner ces heures?*

G. R.: Il ne les a pas pour le moment, il pourrait les avoir. Mais restons dans la situation présente, le chef d'établissement peut déjà faire une première démarche et expliquer à ses professeurs que si l'on veut une véritable rénovation de l'emploi du temps scolaire il faut que cela passe par une complète modification des comportements traditionnels. Tout est imaginable à partir du moment où l'on dit à une équipe de professeurs: «Vous avez en charge les élèves pendant trente-cinq heures dans la semaine... Débrouillez-vous avec vos élèves pendant ces trente-cinq heures, organisez votre temps en fonction de vos objectifs et de vos moyens». L'essentiel, au fond, c'est de passer d'une conception qui me paraît archaïque de la fonction enseignante où chaque professeur est responsable, pour quelques heures éparpillées, d'un petit groupe de trente élèves à une conception plus dynamique, plus ouverte, où un ensemble d'élèves est confié pour un temps donné à une équipe de professeurs. Bien sûr, on ne peut aller tout de suite jusqu'au bout de cette proposition, il y a encore trop d'obstacles... On peut cependant travailler dans cette direction, même modestement.

« Organisez votre temps... »

P. M.: *On peut, par exemple, dire à trois professeurs de mathématiques qu'ils n'ont pas chacun leur classe tous les lundis de 8h à 10h, mais que, à trois, ils ont, dans ce créneau, la charge de cent élèves. Ils peuvent à ce moment fonctionner selon toutes sortes de formules: l'un d'eux peut prendre soixante élèves, les deux autres peuvent n'en prendre que quinze...*

G. R.: Et pour cela il faut constituer des «noyaux durs», des équipes de professeurs qui veulent travailler ensemble et dont les membres aient leurs cours en parallèle sur les mêmes classes. Ainsi, trois professeurs peuvent enseigner en 6e et 3e, ils peuvent chacun avoir deux classes de 6e et deux classes de 3e, s'ils sont décidés à mettre leurs élèves en commun sur chacun de ces niveaux, à prendre en charge à eux trois ces deux niveaux dans leur discipline, alors ils constituent une véritable équipe. Ils auront

manifesté la volonté d'un travail en commun, le chef d'établissement devra leur en donner les moyens. Il devra dégager des plages horaires qui leur seront communes, où les trois professeurs auront cours en même temps sur le même niveau. Ils pourront alors gérer ces plages horaires en fonction des méthodes qu'ils se seront données.

«Il y a des absurdités...»

P. M.: *On voit bien comment cela peut fonctionner pour des matières dont le nombre d'heures hebdomadaires est assez important... Mais que faire pour le professeur de dessin qui a dix-huit classes pour dix-huit heures ?...*

G. R.: Il y a des absurdités qu'il ne faut pas prendre en charge. Il faut les dénoncer. Or, le cas que vous citez est une absurdité, c'est vrai. Je vois deux directions possibles par rapport à ce type de problème: d'une part, il faut peut-être sortir de l'emploi du temps construit sur une semaine. Rien ne vous empêche de bâtir l'emploi du temps sur deux semaines, ce qui, dans votre exemple, permettrait au professeur de dessin de disposer de deux heures avec une même classe. Ou même, on peut imaginer de regrouper des heures de cours dans un trimestre... les professeurs de dessin d'un établissement assureraient pendant un trimestre un enseignement plus regroupé sur un niveau d'élèves, les sixièmes par exemple, et permuteraient à la fin du trimestre avec leurs collègues de musique. Il y a aussi une autre direction : c'est d'intégrer le dessin aux préoccupations d'une équipe de professeurs; à ce moment-là l'équipe peut faire appel au professeur de dessin et lui confier un certain nombre d'élèves pendant quelques heures.

P. M.: *Vous évoquez là quelque chose de nouveau: c'est la constitution d'équipes, non plus seulement par disciplines d'enseignement mais interdisciplinaires.*

G. R.: C'est effectivement le deuxième temps dans la constitution des équipes et il est certes plus difficile à mettre en place; il est aussi plus riche de possibilités parce qu'à partir du moment où une équipe donnée représentant l'ensemble des disciplines gèrerait le temps scolaire, il n'y aurait plus de problèmes d'emploi du temps. Mais nous n'en sommes pas là...

«Et aujourd'hui, on peut faire quoi...?»

P. M.: *Alors, dès aujourd'hui, dès la prochaine rentrée scolaire, qu'est-ce qui est possible ? Quel conseil donner aux enseignants qui veulent que l'emploi du temps ne soit plus un obstacle à leurs initiatives ?*

G. R.: Ils peuvent **se regrouper par trois,** demander qu'on leur donne **le même emploi du temps dans des classes parallèles**, demander, puisqu'ils font cours en même temps, qu'ils fassent cours dans **des salles contiguës**. A ce moment-là bien sûr, ils abandonnent une partie de leurs vœux individuels, mais ils trouvent dans leur emploi du temps commun des ressources pédagogiques considérables: ils n'ont plus chacun vingt-quatre élèves, ils ont, à eux trois, soixante-douze élèves; ils peuvent alors se répartir les élèves selon leur besoins et selon les compétences spécifiques de chacun des professeurs de l'équipe. On peut même imaginer qu'une semaine deux professeurs encadrent la totalité des élèves.. On aura alors un crédit d'un certain nombre d'heures pour le troisième professeur, crédit que l'on pourra utiliser par ailleurs, soit en accompagnant un petit groupe au centre de documentation, soit en renvoyant ces heures-là à un autre moment où elles peuvent s'avérer

utiles. Il peut y avoir ainsi un début de souplesse dans l'utilisation du temps scolaire, et cela c'est possible partout, dès maintenant. Mais on peut aller au-delà dans bien des cas: si une équipe de professeurs de français se met d'accord avec une équipe de professeurs de mathématiques, elles peuvent demander qu'on leur confie des tranches horaires de quatre heures en fonction de leurs besoins: une semaine les professeurs de français pourront ainsi profiter de trois heures à la suite pour amener leurs élèves au théâtre, la semaine suivante ce seront les professeurs de mathématiques qui pourront prendre trois heures pour une séance de travail de groupe.

Vous voyez que les possibilités offertes sont ainsi très grandes et qu'elles permettent d'ouvrir l'enseignement sur l'extérieur, d'amener les élèves sur le t errain et de faire venir dans les classes des gens qui ne sont pas des professeurs mais qui peuvent apporter des informations ou des compétences spécifiques.

P. M.: *Ne peut-on pas imaginer aussi des enseignements «à la carte» ? En regroupant sur une même journée les heures de contingent libre attribuées pour les classes du premier cycle, on peut constituer «une réserve» d'heures de disciplines différentes qui peuvent chacune être spécifiée et comporter un objectif précis. Parmi elles chaque élève pourrait choisir ce qui correspond à ses besoins et à ses difficultés. Rien n'empêcherait même de décloisonner ces heures et de les proposer à deux niveaux, sixième et cinquième, quatrième et troisième.*

G. R.: C'est évidemment tout à fait possible et là encore, la qualité du travail effectué dépendra de la qualité de la concertation : concertation pour définir les besoins des élèves, concertation pour mettre en place les stratégies et programmer les objectifs. Nous retrouvons là encore la nécessité du travail par équipe qui peut seul briser l'isolement, le sentiment d'insécurité, la peur d'affronter et d'avouer ses propres problèmes qui règnent trop souvent dans les établissements scolaires.

«Les équipes les plus efficaces»

P. M.: *Vous avez souvent cité le chiffre trois quand vous parliez des équipes de professeurs. Pourquoi trois ? Et comment pensez-vous qu'il faille que les équipes se constituent ? Doit-on laisser jouer les affinités au risque de voir se constituer des équipes de gens trop semblables, ou doit-on susciter des équipes de gens très différents offrant aux élèves des approches diverses, avec le risque ici de manquer d'homogénéité et de cohérence ?*

G. R.: Les équipes de professeurs les plus efficaces, je l'ai souvent constaté, ce sont les équipes de trois. Je n'ai pas vu d'équipe de quatre bien marcher et les équipes de deux, le plus souvent, n'ont pas le sentiment de constituer une équipe. A trois, il y en a toujours un qui fait l'équilibre, qui sert de catalyseur, de régulateur... En ce qui concerne la constitution des équipes, je lançais chaque année un questionnaire demandant aux professeurs de m'indiquer avec qui ils voulaient travailler. Au départ, incontestablement, ce sont les affinnités qui ont joué, affinités syndicales, philosophiques, politiques... par la suite, on découvre que pour être efficace il ne faut pas être trop semblables et les choses se régulent au fur et à mesure...

«Et l'inspecteur?»

P. M.: *Si le travail en équipe se généralise et si les enseignants prennent en charge ensemble un groupe d'élèves, alors ne croyez-vous pas qu'il faudra que des institutions*

comme celle de l'inspection individuelle disparaissent ou s'adaptent?

G. R.: Les obstacles se lèveront petit à petit. Il est vrai qu'il faut que les inspecteurs prennent en compte le phénomène du travail d'équipe... Mais cet obstacle n'est pas plus important que celui du chef d'établissement qui considère qu'il perdrait de son autorité s'il laissait les équipes d'enseignants gérer le temps scolaire. Je crois qu'il faut savoir ce que l'on veut: les conditions dans lesquelles on travaille actuellement ne satisfont pas grand monde, les formules que l'on pourrait essayer de trouver rencontrent des oppositions farouches qui se situent au niveau de conservatisme. Alors il faut choisir: ou bien l'on veut conserver ce que l'on a, parce que c'est bien, et il faut dire que c'est bien, or, personne ne le dit, ou alors il faut changer quelque chose. Le vrai changement, celui des conditions de travail comme celui de la rigueur pédagogique, passe par l'abandon de l'individualisme, le travail en commun et la prise en charge par des équipes de professeurs du temps scolaire. Il est finalement aussi important de remettre en cause les comportements individuels et collectifs que de vouloir modifier la réglementation en vigueur.

Novembre 1981.

Bretagne, terre de foi, hier et aujourd'hui

Après la Semaine de Spiritualité, «François d'Assise», après la soirée Gospel «Aux rythmes de Dieu» et les célébrations précédant la Semaine Sainte, inspirées par «Le Crucifié de Jérusalem» et la Passion selon saint Marc, voici le troisième **Temps fort** de l'année scolaire 1981-1982, centré sur le thème «**Bretagne, Terre de Foi, Hier et Aujourd'hui**».

A tous, élèves, éducateurs, personnels, amis, chrétiens du secteurs de Lesneven, quatre soirées seront proposées **entre le 12 et le 19 mai 1982:**

— *Mercredi 12 mai à 17 h:* deux causeries-témoignages, au choix:

• l'une au CDI en **langue bretonne: «Bretagne et Foi. La Foi d'Anjela Duval...»** par Ivona Martin.

• l'autre en Salle de Permanence: «**Les jeunes et la Foi aujourd'hui**», par un groupe de jeunes du Collège.

— *Jeudi 13 mai à 17 h, en Salle des Fêtes:* «**Le Mystère du Folgoët**», film réalisé par Herry et Perig Caouissin. Présentation par les auteurs. Projection. Echange.

— *Lundi 17 mai à 17 h, en Salle des Fêtes:* «**Sur les pas de Pol Aurélien**», diaporama en fondu enchaîné réalisé par Pierre et Thérèse Caouissin. D'Ouessant à l'Ile de Batz, l'itinéraire du saint breton. Echange.

— *Mardi 18 mai à 20 h 30, en Salle des Fêtes:* **Gospel'rock** par le groupe Métamorphose. Chants et Musique aux rythmes variés. Le groupe s'inspire des événements actuels et rend témoignage, par la chanson, de sa vie chrétienne.

Que ces soirées soient pour nous tous un temps fort de retour aux sources de notre passé et de réflexion sur notre vie de chrétiens aujourd'hui! Héritiers d'une riche tradition spirituelle, gardiens d'un patrimoine chrétien incomparable, soyons, pour le temps présent, de fiers témoins de la foi de nos ancêtres.

Le Directeur,
D. Quiviger.

Les problèmes du C.F.P.

Vous savez que l'enseignement catholique revendique le droit et les moyens d'assurer la formation initiale et permanente de ses maîtres, de son personnel. Les Centres de formation pédagogiques, comme celui de Brest, ont la charge de remplir cette mission. Les CFP qui sont au nombre de 27 en France, comprenant 2700 étudiants, sont des établissements libres d'enseignement supérieur.

Ils bénéficient actuellement d'une convention passée avec le Ministère. Celle-ci leur assure l'octroi d'une subvention. En contre-partie, ils doivent se soumettre à un contrôle de l'administration. C'est le Rectorat qui choisit les sujets du concours d'entrée. C'est l'Inspecteur d'Académie qui préside le jury d'admission et les validations de fin d'année.

Je dois reconnaître que la situation contractuelle qui nous lie actuellement à l'Etat est satisfaisante. Les relations du centre avec les autorités académiques sont d'ailleurs très bonnes. Notre système de recrutement n'a jamais été remis en cause, bien au contraire...

Alors, nous disent certains, pourquoi vous inquiéter? Où est le danger? Pourquoi donc se mobiliser?

Et pourtant... Il y a des signes, des signes pour le moins inquiétants. Bien sûr la liberté de l'enseignement supérieur n'est pas attaquée de front. Mais elle est peut-être atteinte de façon sournoise, «rampante». Le danger le plus grand n'est-il pas justement le grignotage au coup par coup des libertés?

Je me contenterai de relever trois points, trois terrains d'inquiétude, trois indices qui nous appellent à la vigilance.

1. Première inquiétude sur le fonctionnement des CFP: **la fixation, par le Rectorat, du nombre des étudiants.** Du nombre des étudiants admis, dépend le montant de la subvention qui nous permet de vivre. La Direction diocésaine fait une proposition correspondant au nombre de postes à pourvoir dans le département. Mais ce nombre peut être contesté par le Rectorat. Et si nous n'avons pas eu de problème à Brest, ce n'est pas partout le cas. On ne peut pas passer sous silence «l'affaire du CFP d'Amiens». Les difficultés connues par le CFP dans ses rapports avec l'administration (rectorat ou ministère) ont été répercutées sur le plan national.

Le CFP d'Amiens fonctionne aujourd'hui grâce à une solidarité de l'enseignement catholique (soutien financier de l'Association Nationale des responsables de CFP de la Direction diocésaine, de l'APEL des parents qu'il faut remercier).

2. Second problème: **l'organisation du DEUG.**

La réforme des études amène les futurs maîtres à passer un Diplôme Universitaire d'Etudes Générales (DEUG) sous le contrôle de l'université.

Les centres de l'Ouest se proposaient de collaborer avec l'Université Catholique d'Angers. Ils étaient organisés en conséquence. Les pouvoirs publics en ont décidé autrement. Il faut en prendre acte. Les instituts catholiques ne sont pas reconnus. Seule l'Université d'Etat est habilitée à donner les cours et faire passer cet examen.

Si cela marche bien à Brest, ce n'est malheureusement pas le cas dans le reste de l'Académie. Les trois autres centres: Saint-Brieuc, Vannes et Rennes sont actuellement encore dans une situation de blocage. Nous sommes en fin mars. Comment se dérouleront donc les examens, dans 3 mois, en juin? Quels en seront les programmes? De qui relèvera l'évaluation? Qui aura la charge de la correction des épreuves? Que nos étudiants fassent les frais de blocages administratifs ou idéologiques, c'est une chose que nous ne pouvons pas admettre.

3. Je voudrais terminer en soulignant une troisième incertitude. Celle-ci porte sur *l'avenir même des centres de formation.* Quelle sera notre place dans la refonte du système de la formation des enseignants? La publication, dans la presse, il y a quelques jours, des travaux de la commission, n'est pas de nature à nous rassurer.

La «Réforme Savary» est un chantier, apprend-on. Elle semble avoir deux objectifs:

— d'une part, priorité à la formation continue,

— d'autre part, allongement de la durée de la formation (de 3 à 4 ans).

Nous ne pouvons que partager ces objectifs. Mais ce qui fait question, c'est la réalisation. Quelles en seront les modalités? Cela reste encore assez flou.

Le statut de l'école semble remis en cause. Cela n'entraînerait-il pas la disparition du CFP, la totalité de la formation étant prise en charge par l'université?

La formation initiale perdrait alors son caractère propre. Nous devons rester attentifs à toute modification, à toute rénovation, qui, si nous n'y prenons garde, se fera sans nous. Nous entendons rester associés à tout effort de rénovation du système éducatif en y apportant une contribution spécifique.

M. P. Abgrall, directeur.

A argent des parents, école des parents

Si je parle en simple comptable des finances de nos écoles, uniquement préoccupé par des problèmes d'argent, alors, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, je vous dis: «La Majorité Parlementaire élue au mois de juin 1981 veut nous intégrer? Eh bien, allons-y et faisons les comptes!!! Vous voulez gérer des Budgets, des Postes? Soit!!!»

1 - Prenons par exemple un collège de 400 élèves:

1 - Dans l'enseignement public:

Le directeur et son adjoint n'assurent aucun temps d'enseignement. Pour assurer le fonctionnement, il y a: 4 surveillants d'externat, 3 à 4 secrétaires pour la direction et la gestion, 3 à 4 personnes pour assurer l'entretien, les travaux divers, soit au total environ 12 personnes pour un coût de plus de 100.000 Francs par mois.

2 - Dans l'enseignement privé:

Le directeur et son adjoint assurent quelques heures d'enseignement (au minimum un horaire complet pour les 2). Pour assurer le fonctionnement il y a: 1 surveillant, 2 agents chargés de l'administration, 1 secrétaire, 1 personne pour assurer l'entretien et les travaux quand les finances le permettent. Soit au total environ 6 personnes pour moins de 40.000 francs par mois.

II - En ce qui concerne les cantines

1 - Dans l'enseignement public

Le personnel est subventionné à près de 40% soit une incidence de 2,50 à 3,00 Francs par repas.

2 - Dans l'enseignement privé:

Tout est à la charge des familles.

III - Dans le domaine de l'immobilier

1 - Dans l'enseignement public:

Constructions et gros équipements sont assurés par les collectivités locales et l'Etat donc par tous les contribuables. Un atelier de technologie pour les 4e et 3e coûte la bagatelle de 800.000 Francs.

L'entretien, les grosses réparations incombant au propriétaire sont assurés par les collectivités publiques. Cela équivaut à l'emploi d'environ 2 personnes supplémentaires pour près de 100.000Francs par an.

2 - Dans l'enseignement privé:

Ces charges sont assurées en totalité par les familles, déductions faites de certaines subventions exceptionnelles qui ont été versées pour la construction de quelques ateliers de technologie (de 40 à 60% du crédit).

IV - D'après les statistiques que nous avons, les frais de chauffage sont de 2 à 3 fois plus élevés dans le public que dans le privé.

V - Pour les écoles primaires, le problème est le même. Si vous vous êtes amusés à lire les journaux au moment du vote des subventions et qu'avec votre petite machine à calculer vous avez additionné les subventions de toutes sortes attribuées à l'enseignement public et celles accordées à l'enseignement privé, vous avez pu remarquer par exemple pour une ville de 25.000 habitants:

— subventions à l'enseignement public: 300 à 400F par contribuable,

— subventions à l'enseignement privé: 0,50F par contribuable, soit 600 à 800 fois moins.

Mais arrêtons là les comptes. Monsieur le Ministre. Je vous redis donc, une fois de plus, qu'il est faux et archi-faux de dire que l'enseignement privé coûte cher aux Français. Vos amis de la FEN ne vous avaient pas dit que le morceau serait si difficile à avaler...

Rappelons simplement les chiffres: l'enseignement privé représente: plus de 16% des élèves, moins de 12% du budget.

Mais là n'est pas le fond du problème. La responsabilité des parents, l'avenir des jeunes ne peuvent pas se régler uniquement sur une affaire de gestion.

Il ne s'agit pas ici de nationaliser l'industrie du pétrole ou de l'électronique ou bien les banques, il s'agit des enfants, de l'avenir de la Nation qui se dit Patrie des Droits de l'Homme et des libertés.

Le rôle d'un gestionnaire ne se limite pas seulement à une affaire de gros sous. Nous sommes solidaires de toute la communauté éducative et nous nous efforçons de lui donner les moyens de sa liberté. Ce n'est pas notre argent que nous gérons:

1. C'est d'abord l'argent des familles et nous devrons faire que cet impôt supplémentaire ne soit pas une charge insupportable pour nos familles.

2. C'est aussi l'argent de l'Etat et des collectivités locales. Le forfait d'externat, le forfait communal, la subvention dans le cadre du contrat simple, la suppression de cet argent de l'Etat verraient la contribution des familles multipliée par 10 dans certaines écoles.

Malheureusement, il nous a toujours fallu, il nous faut toujours nous battre pour que les lois soient appliquées rigoureusement.

Ecole publique, écoles privées associées à l'Etat, ce sont toujours les écoles des parents. Alors: Argent des Parents aux Ecoles des Parents.

M. Morvan,
Président OSEC Morlaix.

Un baccalauréat d'informatique à Charles de Foucauld

Depuis la rentrée de septembre 1981, est ouverte au Lycée Privé Catholique Charles de Foucauld une classe de 1ere Informatique, unique pour l'instant dans le Finistère. A l'issue de la classe de Seconde dite de détermination, c'est la possibilité qui est donnée désormais aux jeunes gens et aux jeunes filles du Département de préparer en première H et en Terminale H un Baccalauréat de Technicien H: «Techniques Informatiques».

Des locaux et du matériel

C'est dans un premier étage clair et spacieux que cette première promotion a été installée. En enfilade, séparées par des cloisons vitrées, une salle de classe et de travaux pratiques, et une salle de machines avec les écrans-claviers et l'imprimante; puis un bureau du Professeur et de la Documentation, et, enfin, la pièce de l'ordinateur. L'ordinateur est un appareil Mini 6-43E C.I.I.-Honeywell-Bull, équipé d'un logiciel avec langages Basic et Cobol, de capacité 256k.octets, avec des possibilités d'extension intéressantes; trois «visus» (écrans-claviers) y sont raccordés, sur lesquels les élèves mettent au point et testent les programmes qu'ils réalisent; une imprimante peut leur servir à tout moment à l'obtention de documents-témoins écrits, pour vérifier et poursuivre leurs travaux.

Des élèves motivés et rigoureux

Les programmes de cette classe comportent d'abord des matières d'enseignement général comme dans d'autres classes techniques: Mathématiques et Anglais bien sûr, Français, Physique, Connaissance du Monde Contemporain, EPS et éventuellement deuxième langue vivante; mais les enseignements technologiques d'autre part, représentent à eux seuls plus de la moitié de l'horaire hebdomadaire: cinq heures d'Economie et Techniques de gestion, cinq heures de Méthodes Informatiques, quatre heures de Travaux d'Application de Programmation et deux heures de Technologie des matériels utilisés.

C'est pourquoi les jeunes qui entrent dans cette classe sont avant tout des élèves motivés et rigoureux,. Il leur faut un niveau mathématique sérieux, une assez bonne connaissance de l'Anglais et une ouverture naturelle aux autres matières de culture générale; mais ce qui leur sera surtout demandé, c'est la rigueur et la précision dans leur démarche, un esprit logique et analytique clair, une capacité de synthèse précise. Dans ce domaine, l'approximation et la confusion sont, bien entendu, exclus.

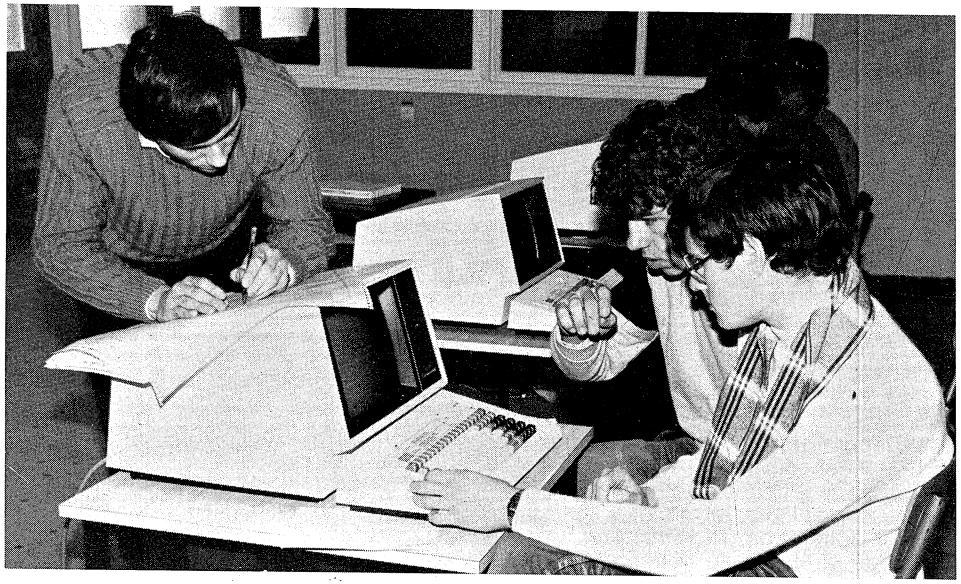

Des débouchés

Comme tout Baccalauréat de Technicien, le BTnH permet au jeune d'entrer directement dans la vie active comme programmeur dans les sociétés de services informatiques, ou dans les entreprises utilisant des ordinateurs. Mais, surtout dans notre région, il est préférable de poursuivre ses études au-delà du Baccalauréat pour pouvoir répondre aux offres des entreprises qui proposent plutôt des postes de responsables de fonctions de gestion ou de responsables de la partie informatique de leur gestion. Dès lors, il faut poursuivre ses études pendant deux ans, en IUT pour obtenir un DUT «d'Informatique» ou de «Techniques de Commercialisation» ou dans un lycée qui comporte une section d'Enseignement supérieur, pour obtenir un BTS (Brevet de Technicien Supérieur) «Services Informatiques»).

A l'issue du BTn H, on peut aussi entrer dans une classe préparatoire (dite T.C.) pour passer les concours aux grandes écoles; et à l'issue du DUT, on peut prétendre encore passer une maîtrise informatique. Enfin un Bac H, comme tout Baccalauréat peut permettre de suivre toutes études supérieures de Droit, Sciences Economiques, Gestion, Administration des Entreprises, Commerce... préparant à des situations d'encadrement ou de responsabilité dans les entreprises ou dans les services.

Pour l'instant, la première promotion de 21 élèves (6 garçons et 15 filles) s'applique avec ardeur à l'objet de ces études très spécifiques, à savoir les Techniques Informatiques appliquées à la Gestion. Cela se fait sous la responsabilité du Professeur d'Economie et Techniques de Gestion, Madame M. Gourtay, et du professeur d'Informatique, M. Philippe Roquinarc'h; sans oublier toutes les disciplines d'enseignement général avec les professeurs des différentes matières concernées.

La section Informatique sera ainsi, dès la rentrée prochaine, constituée de deux classes: une première et une terminale. Et pourquoi pas un BTS «Services Informatiques», sur place, à Charles de Foucauld, dès le mois de septembre 1983?

Opération Cameroun

à l'Etablissement St-Gabriel de Pont-l'Abbé

Pour la 6e année consécutive, l'Ecole Saint - Gabriel - Notre-Dame des Carmes vient de lancer une opération dont le but est de venir en aide au Tiers-Monde. Après l'Ile Maurice, la Thaïlande, Madagascar, la Colombie... cette fois-ci, c'est le Cameroun qui a été retenu.

A cet effet, et sur l'initiative des Professeurs et des Responsables Catéchétiques, l'Ecole a invité une Religieuse: Sœur Reine Dandec, de la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria, exerçant à Meiganga au Cameroun, et actuellement en vacances dans sa famille, à venir présenter à l'ensemble de l'Etablissement la mission dont elle a la responsabilité, à savoir: la Formation Professionnelle de la population et principalement des responsables des organismes existant dans les villages.

«En effet, dit-elle, l'important est de faire prendre conscience aux Camerounais de leurs valeurs, de leurs droits, de leurs possibilités, de se développer à partir de moyens dont ils disposent. L'objectif est de former des animateurs dans tous les domaines: enseignants, personnel de santé, agents de développement rural, catéchistes et responsables des communautés chrétiennes...». «Pour cela, poursuit-elle, nous devons aider les enseignants à avoir une compétence professionnelle; à apprendre à la population à prendre en charge sa propre santé, à promouvoir une meilleure alimentation des gens, des jeunes enfants, surtout; à former des catéchistes».

«Nous devons, indique la Sœur Dandec, être attentifs avec eux, aux perspectives d'avenir de leur pays: développement économique, projets du Ministère de la Santé et bien sûr, être ouvert aux orientations pastorales des commissions épiscopales. Ainsi de plus en plus, il leur sera possible de mener, eux-mêmes, une action pour améliorer leurs conditions de vie parfois inhumaines, de sortir de leur ignorance, de leur misère physique, morale et matérielle et de faire connaître et aimer Jésus-Christ: «Que l'Evangile soit aussi annoncé aux Camerounais par des Camerounais».

Dans ce but, différentes activités ont été proposées aux élèves dont le résultat final sera ensuite adressé à la Sœur Dandec.

Parmi celles-ci, on peut relever la présentation aux élèves d'un montage audio-visuel sur le Cameroun, suivi d'une conférence-débat animé par la Sœur Dandec. Les plus grands ont, pour leur part, assisté à la rediffusion de l'émission réalisée par Antenne 2 sur le «Tiers-Monde». D'autres opérations suivront, notamment celle du «Bol de riz» proposé à tous les élèves et qui consiste à ne prendre comme repas qu'un «bol de riz», le bénéfice obtenu étant versé intégralement aux Sœurs travaillant aux sessions de formation à Meiganga. S'ajouteront également des ventes de livres, d'auto-collants, de gâteaux, des rencontres de football inter-classes.

En conclusion, comme l'indique la Sœur Philomène, une des responsables de cette opération, «le but recherché est de sensibiliser les jeunes aux problèmes du Tiers-Monde et à s'engager concrètement dans une action ponctuelle.»

Recueilli par Guy Riou.

Session des débutants dans l'enseignement spécialisé

Cette session, animée par une équipe spécialisée, de conseillers pédagogiques, de psychologues et de maîtres, se tiendra à la

Maison d'accueil « La Retraite »
22, rue Saumuroise ANGERS.

du lundi 30 août au vendredi 3 septembre 1982

Elle s'adresse:

— aux maîtres et maîtresses qui se préparent à l'enseignement spécialisé, qui n'ont pas suivi de sessions pour de telles classes et qui — connaissant les techniques de l'enseignement dans les classes primaires — s'intéressent à cette pédagogie;

— aux instituteurs et institutrices qui désirent s'informer sur cette pédagogie;

— aux directeurs et directrices d'écoles ayant une classe de perfectionnement ou d'adaptation dans leur établissement ou orientant des élèves vers ces classes.

Organisation pédagogique

La session débute le lundi 30 août 1982, à 10 heures, et se termine le vendredi 3 septembre 1982, à 12 heures. Le premier jour de la session, l'accueil se fera à partir de 9 heures.

Le programme s'organise autour de trois axes:

— **l'enseignement spécialisé:** information et réflexion sur cet enseignement spécialisé dans ses rapports avec le système scolaire et l'échec scolaire, ce travail débouchant sur le rôle de l'enseignant spécialisé dans une école accueillant une classe d'adaption ou de perfectionnement;

— **la psycho-sociologie** des enfants relevant des classes spécialisées, aspects sociaux, pédagogiques, affectifs, intellectuels. Réflexion sur la notion de débilité légère et le retard de développement.

— **la pédagogie de l'enseignement spécialisé:** pédagogie de la lecture, du langage écrit, des mathématiques, de l'éveil et psychomotricité (prière d'apporter un survêtement).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

Louis Duigou, DDEC, BP 38
29102 Quimper-Cédex.

Session pour animateurs de catéchèse

Les services diocésains de catéchèse de la région Ouest organisent une session sur le thème:

Jeunes et animateurs
aux prises avec l'Ecriture

Cette session a lieu deux fois et en deux lieux différents.

— A Pontivy du jeudi 26 août (9h 30) au samedi 28 août (16h).

— A Nantes (Rézé) du lundi 30 août (9h30) au mercredi 1er septembre (16h).

Les objectifs de cette session sont: Apprendre à explorer un texte d'Ecriture à l'aide de différentes techniques. Risquer une confrontation entre l'expérience biblique et la nôtre. Donner naissance à une Parole. Cette session s'adresse aux animateurs de catéchèse du 1er ou du 2e cycle. Renseignements et fiches d'inscription auprès d'André Jacq Centre d'Animation de Kérivoal à Quimper.

Catéchèse en 6e et 5e

Dans le cadre de la nouvelle étape catéchétique mise en place par les évêques de France, de nouveaux documents pour les 6e et 5e vont apparaître dans les semaines qui viennent. Cinq d'entre eux ont déjà obtenu le label de conformité. Mais ces documents nouveaux ne seront obligatoires qu'en 1984 pour les 6e et en 1985 pour les 5e. Rien ne presse donc dans les changements à opérer.

Cependant pour permettre une plus ample information, pour proposer une expérimentation des documents de l'ouest durant la prochaine année, et pour décider d'éventuels ateliers de travail pour animateurs catéchétiques de 6e et 5e, au cours de l'année 82-83, deux rencontres auront lieu:

— A Kérivoal, le mercredi 2 juin de 14h à 15h30,
— A Kéraudren le mercredi 26 mai de 14h30 à 16h.

A propos de la catéchèse en CM1 pour la rentrée 82-83

Comme indiqué dans le n° 343 du Sentier, c'est dès la rentrée prochaine que doivent être mis en place dans le CM1 les nouveaux parcours catéchétiques accompagnant le recueil «Pierres vivantes».

Le Service de l'Enseignement Religieux, en accord avec Mgr l'Evêque, précise que:

1) Le choix du «Parcours» doit être fait entre:

- «A la découverte» 1 (CP1) Région de l'Ouest,
- «A nous la parole» (CM1) Région du Centre,
- «Séquences» (CM), Région du Centre-Est.

2) Ce choix doit être le même pour tout un secteur. Ceci suppose une **réflexion** entre ceux qui exercent une responsabilité pastorale en catéchèse: les prêtres, les directeurs d'école et les catéchistes-relais. L'objectif est de parvenir à **une unité de documents par secteur,** dans le souci d'une harmonisation des manières de faire et dans le but d'efficacité dans l'animation.

Le Service 1er degré
Direction Diocésaine.

ANNEE : **1983** **NUMERO : 345** MOIS : **JANVIER**

Administration et Rédaction :
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A
Prix de l'abonnnement : **50 F.**

Sommaire

Il nous faudra choisir
Le Frère Kerdoncuf, Directeur de l'Enseignement Catholique 1
Nos conclusions seront rapides et claires 4
Une croisade pour la formation et l'emploi des jeunes 5
Session « Jeunes directeurs d'école » au Nivot 9
Un livre : Aviel Jezuz Krist 10
Journée des chefs d'établissement.
Le lancement d'année 11
Session des directeurs 13
L'informatique à l'école 14
Les statistiques de l'année 82-83 17
Un livre : la danse, une parole 21
Ar Skol dre Lizer 22

C.P.P.P. 33-741

Impression : Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec

Dépôt légal : 1er trimestre 1983

Il nous faudra choisir

Nous sommes depuis un mois au service des 84.000 enfants et adolescents que nous avons voulu accueillir dans nos établissements (un millier en moins au sein de nos écoles, une augmentation de plus de 1.500 au sein des collèges et lycées...).

Nouveau départ...

51 d'entre vous avez accepté — j'allais dire choisi! — de diriger pour la première fois un établissement.

Nos vœux s'adressent aux étudiants du C.F.P. qui ont trouvé un poste dans le primaire, ils étaient déjà de la famille! Nos vœux s'adressent, aussi, aux 140 nouveaux enseignants (auxquels il faut ajouter quarante suppléants déjà en fonction) qui, dans les collèges et lycées, ont trouvé leur premier emploi! Nos vœux, toujours, aux surveillants et personnels de services nouveaux dont la liste est plus délicate à arrêter!

Des maîtres, des personnels ont vu arriver le moment de la retraite. Avec plaisir, j'ai relevé, à travers les échos qu'en a transmis la presse, les gestes de reconnaissance qui leur ont été témoignés! Quarante ans de service discret, dans le terrible quotidien, auprès des fourneaux surchauffés ou dans les couloirs toujours encombrés 35 ans de direction continue de la part de certaines religieuses... tout cela n'est pas rien!

Un dynamisme...

Les ambitions pour nos jeunes sont à la qualité du regard que nous leur portons. Notre raison d'être, notre manière d'être y ont leur source... et ils engendrent dynamisme, invention, voire combativité.

J'en relève deux manifestations à cette rentrée :

- au niveau du primaire, le « combat » mené par des parents et des institutrices pour éviter des fermetures de classe, pour en ouvrir également... Si nous voulons que chaque enfant ait sa part d'affection, il faut refuser l'encombrement, l'entassement!... Plusieurs fermetures ont ainsi été évitées.

- au niveau des collèges et lycées, j'aurais pu vous dresser l'inventaire des nouvelles formations professionnelles offertes à nos élèves : depuis les options de la S.E.S. de Saint-Anne à celles du dernier B.T.S. de la Croix-Rouge. Tout y est : hôtellerie, informatique, vêtement et création, coupe et tailleur, circuits oléohydrauliques, horticulture, sanitaire et social, maintenance... et j'en passe! Monsieur le Recteur d'Académie reconnaissait comme assez exemplaire la gamme d'options et de créations présentées cette année. Ce qui ne l'avait pas pour autant, loin de là, conduit à faciliter leur mise sous contrat! Mais nous y sommes arrivés... Tous les maîtres sont donc rémunérés par l'Etat.

L'esprit qui nous anime...

Nos ambitions vont au-delà... au-delà et à travers, la transmission des connaissances, les apprentissages les plus divers, notre recherche est la même :

l'autonomie de chaque personne, le sens qu'elle va donner à son histoire et à son avenir, la possibilité de pouvoir aimer et d'être habité de l'amour même de Dieu!

Nous saurons utiliser les deux leviers de notre action qui ont nom pédagogie et catéchèse... Les P.A.E. nous donneront, je l'espère, l'occasion de connaître et de partager vos merveilleuses expériences pédagogiques et éducatives!

Nos ambitions vont encore plus loin... Nous assurons ces formations générales et professionnelles, nous développons notre recherche pédagogique... dans un type d'école qui a pour fondement l'initiative et la responsabilité personnelle, pour moteur la libre constitution d'une équipe éducative, pour finalité une éducation totale dans une vision chrétienne du monde et de l'histoire.

Les perspectives de négociations...

Mais voilà. Cette liberté, ce programme, cette finalité sont mises en cause... par qui? Le pouvoir en place, les partis politiques et certains d'entre vous, maîtres et parents, dont les engagements professionnels sont en contradiction avec vos choix politiques très légitimes d'ailleurs.

Cette année, vous le savez, nous aurons à négocier notre statut et les conditions concrètes de notre liberté.

Il nous faudra choisir

Une première satisfaction nous a été accordée. C'est l'ensemble de tout le système éducatif qui doit bénéficier d'une réforme, l'enseignement public, tout autant sinon plus que d'autres.

Un caractère spécifique pour chaque établissement...

Nous sommes d'accord avec Monsieur Savary pour dire que tout établissement public ou privé catholique doit jouir d'un caractère spécifique reposant sur la constitution d'une équipe éducative.

Nous lui posons la question: Qui définira le caractère particulier de chaque établissement? Le Ministre acceptera-t-il que ce caractère puisse être défini en référence aux valeurs spirituelles vécues par les familles qui y inscrivent leurs enfants? et qu'un tel caractère permette l'éducation de la foi au cœur de la réalité scolaire et ne la marginalise pas en la reléguant en dehors de l'activité scolaire...

Une liberté pour tous...

Nous acceptons qu'il y ait plus de souplesse dans l'établissement de la carte scolaire de l'enseignement public, nous acceptons qu'il y ait plus de rigueur, par exemple budgétaire, dans l'établissement de la carte scolaire ou privé:

Nos posons la question: le Ministre va-t-il dans le même temps prétendre élargir les libertés de choix dans l'enseignement public et retirer ou restreindre cette liberté à ceux qui la possèdent aujourd'hui?

Adhérer au projet...

Nous attendons de connaître ses intentions à propos du statut des personnels et des modalités de leur nomination. Il a évoqué, à l'issue du Conseil des

Ministres, qu'il peut y avoir des problèmes de liberté de conscience et de garantie du droit des travailleurs dans le recrutement des maîtres et l'exercice de la fonction enseignante.

Nous lui posons la question. Pour un maître de l'enseignement public, il faudra donner son accord au projet spécifique de l'établissement... Pourquoi l'accord d'un maître de l'enseignement privé qui désire servir le projet spécifique d'une école catholique ne serait-il pas requis?

Depuis vingt ans de contrat, nous avons fait la preuve que l'enseignement catholique, en s'adaptant, a respecté les consciences des élèves comme des maîtres (sinon les familles et l'opinion lui auraient retiré leur confiance). Il n'est pas honnête de soulever le seul cas d'empiètement sur la vie privée (décision du Tribunal de Grasse légitimant le licenciement d'une personne) pour porter le discrédit sur une institution humaine qui, au regard de toutes les autres, l'enseignement public compris, a donné autant sinon plus de marques de délicatesse morale, de respect, de garantie professionnelle à l'égard de tous ceux qui la fréquentent.

Contrainte juridique ou pas, il reviendra à tous, dans une honnêteté fondamentale:

- de reconnaître les autres pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire différents et les accepter comme tels;
- de reconnaître le projet global de l'école et d'y adhérer en le vivant, à son propre niveau.

Vivre à son propre niveau.. c'est entrer dans le projet de l'école, non seulement en tant que technicien ou spécialiste de français, des sciences, des langues, des arts... mais en tant qu'homme ou femme attentif à l'éveil de jeunes personnalités, en créant les conditions de la formation du jugement, en facilitant l'éveil de la liberté, du sens critique, de l'amour vrai, en encourageant l'ouverture spirituelle de l'humanité.

Le vrai défi...

L'école qui a un projet demande plus qu'une école qui se déclare simplement tolérante.

Dans une école chrétienne on ne peut aller tous aussi loin dans l'évangélisation. Mais on doit tous aller le plus loin dans la naissance d'un homme et d'un chrétien à lui-même, car aider un homme à croire, c'est aussi l'aider à exister comme homme.

Éducateurs, nous aurons à choisir ce type d'école... Mais notre choix n'est-il pas déjà fait!

Dans une société qui ne repose plus beaucoup sur des valeurs qui peuvent être fondamentales à nos yeux, pour des jeunes en quête de références, de valeurs et de vie... tout cela peut prendre allure de défi!

Nous osons
C'est notre pari sur la jeunesse et l'avenir
Nous risquons gros, c'est vrai, mais sans pari sur la vie, pourquoi voulons-nous la vivre?

François Kerdoncuf.
Directeur de l'Enseignement Catholique
Secrétaire Général du C.O.D.I.E.C.

Nos conclusions seront rapides et claires:

1. — Nous sommes décidés à nous battre sur tous ces terrains et sur tous ceux où la législation et la règlementation actuelles seraient mises en échec.

Nous espérons que la promesse solennelle de M. le ministre de l'Education nationale sera respectée: «La législation sera appliquée tant qu'elle ne sera pas modifiée».

2. — Trop de faits — cette rentrée scolaire — montrent une volonté de paralyser notre existence et notre action.

Nous posons avec gravité la question: s'agit-il dans cette convergence d'une politique délibérée — en particulier — d'alignement de l'Enseignement privé sur l'Enseignement public — d'une sorte de mise au pas?

— 3. — En ce cas, nous affirmons avec force:

«Un tel contexte, s'il devait persister, rendrait illusoire toute négociation future». Si les objectifs sont déjà déterminés, qu'on nous le dise.

4. — Nous persistons à croire que la volonté gouvernementale n'est pas aussi délibérée et abrupte. Mais nous demandons que des solutions rapides soient trouvées aux questions pendantes par une véritable concertation. L'avenir de l'Enseignement privé est déjà engagé dès à présent.

Paris, le 5 novembre 1982

Paul Guiberteau.

«Une croisade pour la formation et l'emploi des jeunes»

Intervention du Frère Kerdoncuf
à l'inauguration de la section
hôtellerie. Le Paraclet, 4 nov. 82

Mesdames, Messieurs,

J'apporte, ce matin, la voix de toutes les familles et de tous les jeunes qui font confiance aux établissements privés catholiques de l'Académie, très particulièrement de ceux du Finistère.

En leur nom, ces quelques mots voudraient témoigner de l'esprit qui nous anime dans la croisade pour la formation et l'emploi des jeunes engagés par la nation toute entière.

L'un des objectifs des pouvoirs publics est de lutter contre l'échec scolaire, précisément, contre les sorties prématurées du système éducatif. Cet objectif est nôtre. Nous entendons l'amplifier avec votre appui; nous le savons, professionnels de ce département, élus des communes et du Conseil Général, vous voulez faire de ce coin de France une terre d'élection pour les jeunes, de progrès social, d'économie régionale adaptée à cette fin de siècle.

Oui, il y a échec scolaire, et c'est pourquoi nous le combattons, chaque fois qu'il y a dans la vie d'un adolescent une école qui le conduit vers un chemin d'inutilité ou de marginalisation, du fait d'une sous-qualification, du manque d'adaptation à l'entreprise, vers un chemin de solitude et de désespérance quand rien ne vient suppléer ou transcender ses rêves d'adolescents, ses possibilités ou ses illusions.

1

La première vocation d'une école comme celle-ci est de faire droit aux aspirations légitimes et aux attentes d'une catégorie importante de jeunes d'aujourd'hui:

autant et plus qu'un espoir d'autonomie,
autant et plus qu'un appel de liberté,
autant et plus qu'un apprentissage à la responsabilité,

Ces jeunes attendent qu'on prenne en compte le monde concret dans lequel ils évoluent et se sentent eux-mêmes, ce monde de l'intelligence de la main, de l'intelligence du faire et du savoir-faire. C'est dans la compréhension du concret que se construit pour eux un raisonnement, c'est par la maîtrise de la réalité technique ou technologique que s'amorce, pour eux, une forme d'accession au savoir et que s'affinent leur sensibilité et leur personnalité.

En termes plus savants, on dirait que la valeur d'un établissement comme celui-ci réside dans la qualité de sa pédagogie, c'est-à-dire, l'intégration, à tous les niveaux de la dimension technologique de l'enseignement, vécue et donnée autant comme élément de culture que comme instrument au service d'une science.

Je me souviens de cette enquête sur le Paraclet réalisée par le journal Le Monde, il y a près de dix ans. Le journaliste y avait découvert que les modes d'accession à la culture avaient noms: pédagogie de l'image, expression sensorielle et plastique, décloisonnement des disciplines... tout une vision moderne de l'éducation vécue, à l'époque, par Jeanne Signard, Jean-Luc Paquot, Jean Dabo et d'autres que je ne connaissais pas!

Quels chemins parcourus, ici et là, jusqu'à ce printemps de l'année 1982 quand j'ai éprouvé la joie de voter au Conseil Supérieur que l'on ne ferait plus de différence dans les matières d'examens entre les disciplines dites fondamentales et générales (français, mathématiques, anglais...) et les disciplines technologiques dites pratiques et de seconde zone (dessin industriel, informatique, mécanique). Il n'y aurait plus discrimination parce que toutes étaient porteuses du même label de formation et de culture générales!

2

Il y a échec scolaire, et donc échec dans la vie des adolescents, en second lieu, quand des jeunes capables et motivés pour une formation, ne trouvent pas une école adaptée à leur demande.

La seconde vocation d'une école comme celle-ci est de fournir une gamme, la plus large possible, la plus variée possible d'options techniques et professionnelles.

Elle exige, tout d'abord, une qualité dans le regard que les éducateurs portent sur les adolescents. Ce regard rejoindra toujours une interrogation mal formulée, le désir de se réaliser, de se valoriser.

Elle exige qu'à chaque prise de conscience de nouvelles motivations après un stage ou, expérience professionnelle, on puisse leur offrir un nouveau palier de formation et de qualification.

C'est pourquoi nous trouvons ici, comme dans un raccourci saisissant, l'étendue d'options les plus variées du secteur industriel et tertiaire: des sections de l'habillement aux sections de l'hôtellerie, en passant par les sections de l'informatique, de l'administration et de la gestion.

C'est pourquoi vous trouverez au sein de nos écoles techniques du Finistère cette volonté d'offrir, par le biais des mentions complémentaires et des classes d'adaptation, les paliers successifs qui offrent aux adolescents des formaitons plus polyvalentes — quelle chance pour une fille qui, à son CAP comptable ajoute une mention complémentaire de vente pour un meilleur service de l'entreprise familiale —, qui offrent aux adolescents des formations plus spécialisées —quelle chance pour un garçon qui, à son CAP mécanicien-auto ajoute une mention complémentaire de diésel ou de circuits oléohydrauliques pour le meilleur service du garage local!

Ce fut pour moi une grande satisfaction de découvrir le dynamisme des équipes éducatives galvanisées par des chefs d'établissements, lucides et exemplaires chefs d'entreprises modernes, qui cette année encore ont ouvert 19 de ces sections, une gamme exemplaire dans sa diversité avouait Monsieur le Recteur d'Académie.

Ce fut plus qu'une surprise de voir cette même autorité accorder seulement deux avis favorables à leur ouverture, même si après des discussions et des pressions elle en a concédé plusieurs autres...

C'est un honneur pour moi de voir les professionnels de ce département, les parents d'élèves, deux des trois syndicats de l'enseignement privé, Monsieur le Commissaire de la République et le Conseil Général du Finistère, relever le défi et s'associer à ce qu'il faut bien appeler, une forme de combat pour la justice, en vue de préparer notre jeunesse aux secteurs actifs de l'économie régionale. Je souhaite que les centaines de jeunes que nous avons ainsi scolarisés, s'ils sont aujourd'hui votre espérance, soient demain votre fierté.

3

Il y a enfin échec scolaire et donc échec pour la vie des adolescents quand les jeunes pour réussir leurs études doivent le faire au détriment de leur enracinement humain, de leurs relations familiales et sociales, et doivent donc en s'expatriant par une rupture trop hâtive et trop financièrement coûteuse, casser des liens affectifs et sociaux, se rendre vulnérables et se coupant trop vite de leurs racines courir le risque de se couper de toute identité.

La troisième vocation d'une école comme celle-ci est d'offrir au cœur de l'environnement familial, culturel et social la joie de vivre au pays le plus longtemps possible: la vie se chargera bien de bousculer les jeunes et de les aguerrir!

C'est pourquoi, j'apprécie avec vous la création de la première section de baccalauréat de technicien d'hôtellerie du Paraclet, au cœur d'une région touristique s'il en est...

A tous les jeunes qui vont se perfectionner dans l'accueil et la restauration hôtellière — je n'ose pas dire des secrets de la gastronomie française — je souhaite qu'ils soient profondément imprégnés de cette tradition bretonne d'hospitalité, et qu'ils soient dans l'exercice de leurs fonctions les messagers d'une des devises de Quimper, c'est-à-dire le sourire de la Cornouille.

La vocation touristique de ce département méritait cette implantation. Est-ce un privilège d'en avoir une, quand la plus proche, dans l'enseignement public, se situe à Dinard, quand la plus proche, dans l'enseignement privé, se situe à Saint-Nazaire!

Faut-il le dire, une fois de plus, que cette création ne relève en rien d'une concurrence. Nous ne sommes ni rival, ni concurrent de qui que ce soit.

Nous nous réjouissons de toute création dans le service public, nous n'en avons jamais critiqué le bien fondé! Nous demandons simplement à ne pas être tenus comme responsables des lenteurs administratives ou de la lourdeur paralysante d'une carte scolaire publique qui se décide à Paris. Ce n'est pas moi qui l'ai écrit, mais le Président Département de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves du secteur public.

Que chacun veuille bien balayer devant sa porte et s'interroger courageusement sur les mesures qui permettent aux institutions de s'adapter aux réels besoins des jeunes et de l'économie régionale.

Conclusion

Cette triple vocation que j'ai évoquée à sa source dans le modèle éducatif que nous proposons. Oh ! Il est loin d'être le meilleur, il est encore moins un rival. Il est parmi d'autres le moyen de répondre au libre choix des familles...

Je n'en fais pas l'apologie, je laisse aux familles le soin de le créditer, ce sont elles qui décident de sa pérennité... un peu à l'image de cet ouvrier syndicaliste CGT qui s'exprimait dans le journal Libération : « Mes gosses sont dans l'enseignement privé, c'est un peu cher, je suis con, mais c'est bon pour mes enfants ! »

L'efficacité de ce modèle effectif, son crédit dans l'opinion viennent du fait qu'il s'appuie sur l'initiative d'un chef d'établissement et de son équipe éducative. Ceux-ci prennent un risque, comme beaucoup de professionnels, le risque de la liberté, de la responsabilité personnelle ; ils n'attendent pas toutes les sécurités de la part des pouvoirs, ils espèrent le fidèle soutien d'un état qui se veut serviteur des citoyens et des associations.

Le projet éducatif que nous servons a surtout une racine : et c'est à celle-là que nous tenons. Il n'y a pas d'enseignement et d'éducation sans une image de l'homme qui vit et crit profondément à son histoire, à sa vocation, à l'aventure spirituelle de l'humanité, que fut Jésus-Christ, un homme qui fut capable de vaincre toutes les fatalités de ce monde et qui diffuse aujourd'hui encore une énergie spirituelle capable de le transformer en terre de fraternité et d'espérance.

Nous voulons que les jeunes trouvent chez nous cette double image, même s'ils y adhèrent du bout des lèvres, même s'il leur est possible à tout moment de couper cette racine, dont je viens de parler. La liberté est un choix, mais ne rien proposer serait une démission.

Ce modèle éducatif a une finalité que bien pauvrement il tient à atteindre. Sans idéal, sans conviction, sans pari sur l'éducation et sur la vie, comme les jeunes nous respecteraient et où puiseraient-ils des raisons de vivre ?

Compte rendu de la session «Jeunes directeurs d'école»

Le Nivot - 23 au 27 août 1982

Le 23 août au matin, 32 jeunes directeurs et directrices d'école se retrouvent au Nivot pour entamer une session de cinq jours. Dix d'entre eux ont déjà une année d'expérience, les 22 autres ont pris la responsabilité de diriger une école à la rentrée 1982.

Qui sont ces personnes ?

- Sur les 32 participants, 1 seul religieux et 31 laïcs.
- La moyenne d'âge des participants est de 31 ans. La plus jeune a 24 ans, la plus âgée 52 ans.
- 8 hommes et 24 femmes.

Ces quelques données sont tout à fait révélatrices de la situation du renouvellement des directeurs d'écoles.

Pourquoi cette session ?

Parce que le « métier » de directeur est tout à fait spécifique par rapport au « métier » d'enseignant : la nouvelle fonction de directeur amène la personne à effectuer certaines tâches jusqu'alors inconnues. De plus, le Directeur est l'« âme » et le « pivot » de l'école. De lui dépend en grande partie la qualité de l'établissement. Il est apparu d'autre part aux responsables des services de la Direction de l'Enseignement Catholique que l'exercice de la tutelle des établissements peut se concevoir en termes d'agrément et de coordination mais aussi en termes d'aide, de formation et d'accompagnement.

L'objectif poursuivi :

Préparer chaque jeune directeur à sa nouvelle fonction en mettant en œuvre :

1) — une information — des informations — sur différentes questions qui relèvent de la compétence du Directeur ;

2) — une sensibilisation aux différentes responsabilités exercées par le Directeur.

Les thèmes de travail :

1) — le Directeur et l'Administration de l'école : législation scolaire, législation du travail, gestion financière...

2) — Le Directeur et l'Animation de l'école : animation de groupe, animation pédagogique. Pouvoir, responsabilité et relations.

3) — Le Directeur et l'Ecole Catholique : l'enseignement catholique, l'éducation chrétienne, la catéchèse, le projet éducatif.

Déroulement de la session :

Différentes personnes sont intervenues au cours de la session pour esquisser l'information et la réflexion dans les thèmes retenus, essentiellement des permanents de la D.D.E.C. Nous avons aussi fait appel à d'autres intervenants : Directeurs déjà en

fonction, Directeur de l'Enseignement Religieux, Président de l'U.D.A.P.E.L....

Notre souci était de livrer aux jeunes directeurs l'essentiel des connaissances et d'entamer avec eux la réflexion qui leur permette d'assumer leur fonction dans les meilleures conditions possibles. Pour atteindre ce but, nous avions préparé la session avec des directeurs qui effectuaient en 81-82 leur première année dans ce poste.

La problématique centrale de cette session, abordée de front à certains moments, accessoirement à d'autres, est la suivante: pour qu'une école fonctionne de façon satisfaisante, il faut se poser la question: «qui fait quoi», qui peut..., qui doit..., qui est responsable?...

Nous nous trouvons en effet confrontés à l'accession de laïcs à des responsabilités qui étaient précédemment assurées par des religieuses, des religieux ou des prêtres. Cette mutation ne peut s'opérer sans une définition nouvelle de la répartition des tâches.

Évaluation et perspectives d'avenir:

Les participants ont bien apprécié cette session dans l'ensemble. Les remarques formulées serviront à améliorer le dispositif.

Quant à nous, organisateurs, il nous apparaît après deux mois de recul, que cette session a été utile et a évité de créer des situations difficiles. Cette session sera reconduite l'an prochain et cela nous apparaît nécessaire et indispensable.

Pour l'équipe d'animation
L. Duigou.

Aviel Jezuz Krist

Gand «kenvreuriez ar Brezoneg eskopti Kemper ha Leon»

«Kenvreuriez ar Brezoneg» a déjà publié une cinquantaine de «Kaierou» donnant la traduction en langue bretonne des textes liturgiques du missel et du rituel. L'équipe de travail avait le souci d'être fidèle au texte tout en le proposant en un breton abordable par tous. C'est dans le même esprit qu'elle vient de publier les Évangiles, non pas «les quatre Évangiles en un seul» mais les textes des quatres évangélistes, l'un à la suite de l'autre.

Les introductions et les notes sont l'œuvre du *Père Marc* de Landévennec: l'édition a été assurée par les soins de «Ar Skol dre Lizer» *(V. Seité, Châteaulin).*

Monseigneur Barbu, évêque de Quimper et de Léon a bien voulu recommander cet ouvrage.

Aviel Jezuz Krist, bien présenté sous format de livre de poche sort de l'Imprimerie Régionale de Bannalec.

Vous le trouverez au prix de 63 F. au Monastère de Saint-Gwenolé, Landévennec, 29127 Plomodiern, règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de: Abbaye Saint-Gwenolé, sans indication de numéro de compte, et dans les librairies.

Le 1er septembre 1982

Journée des chefs d'établissements

Occupations et préoccupations ne manquaient pas cette semaine et cependant, la quasi-totalité des chefs d'établissements sont venus réfléchir à leur projet d'éducation avec le Frère Kerdoncuf et le Frère Ayel.

Ce projet, où se situe-t-il?

Selon le Frère Kerdoncuf, il se situe dans un double mouvement:

— Reconnaître les autres pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire différents et les accepter comme tels.

— Reconnaître le projet global de l'école et accepter de s'y situer tel que l'on est.

Deux mots: **respect, vérité** traduisent bien cette honnêteté envers soi-même et envers les autres. Ils conduisent à accepter le projet éducatif de l'école, à le vivre à son propre niveau d'existence humaine et spirituelle quel que soit son credo personnel ou son absence de credo...

Dans une école chrétienne, on ne peut aller tous aussi loin dans l'évangélisation. Mais on doit tous aller le plus loin possible dans la naissance d'un homme et d'un chrétien à lui-même, car aider un homme à croire, c'est aussi l'aider à exister comme homme.

Quant au Frère Ayel, son propos fut de présenter «l'originalité d'une pédagogie scolaire en école chrétienne»:

Quoi faire dans l'amont de la proposition de la foi, c'est-à-dire dans l'enseignement des disciplines profanes, dans l'éducation humaine, pour que la catéchèse soit psychologiquement possible, pour que l'annonce de l'évangile ait des chances d'être entendue?

En réponse, il propose un véritable «Cahier des Charges» d'une telle pédagogie:

1 — Libérer l'accès à tous les «chemins de la connaissance» et à la totalité du «réel».

2 — Ouvrir à la possibilité et au goût d'une vie «intérieure».

3 — Faire accéder au sens du projet, de l'histoire personnelle et collective.

4 — Reconnaître objectivement la présence du fait religieux et chrétien dans l'héritage culturel le plus profane.

5 — Promouvoir le sens vrai de nos solidarités.

(Cf. Doc. Culture et Foi — quelle liberté vivons-nous?)

Les chefs d'établissements se sont alors retrouvés en carrefour pour rechercher les moyens de mettre en œuvre ces orientations.

Il est difficile d'exprimer toutes les pistes dégagées, tant elles sont riches

et nombreuses. En voici quelques unes:

— il importe que les enseignants aient conscience de leur tâche d'éducateurs. Ils ne sont pas seulement des techniciens de l'enseignement mais ils doivent prendre suffisamment de temps pour accueillir la vie des jeunes.

Se rencontrent-ils pour y réfléchir? Où? Quand?

Quel regard portent-ils sur les élèves?

Essaient-ils de les rencontrer vraiment, en saisissant toutes les chances: — regard attentif sur les réactions pendant les cours, — dialogue personnel, — 10 %; etc...

Ont-ils le souci de rencontrer les parents?

L'école est-elle assez accueillante pour ceux-ci?

Comment se passe un conseil de classe? Simple constat des résultats ou analyse de l'attitude globale de l'enfant?

Comment les appréciations sont-elles libellées sur le bulletin?

D'une façon négative ou en soulignant le positif?

Le climat entre tous les membres de la communauté éducative est-il favorable à la concertation, à la communication, au respect de tous y compris du personnel de service?

— Le choix des livres n'est jamais chose anodine.

Au nom de quels critères choisit-on les livres?

A-t-on le souci de vérifier s'ils respectent la vérité historique, scientifique...?

— Pour avancer sur le chemin de la pédagogie, il serait vivement souhaitable que se créent au sein des établissement des équipes de réflexion ou de formation pluri-disciplinaires, associant des professeurs d'histoire, d'économie, d'art, etc... avec ceux qui sont chargés de l'éducation de la foi, pour une meilleure approche de la réalité.

Il revient au Frère Kerdoncuf de conclure cette journée:

«Cette nouvelle année scolaire, nous allons la vivre dans un contexte politique bien défini.

Notre dialogue avec le pouvoir doit être empreint de sérénité et de prudence. Comme l'an passé, nous saurons afficher notre détermination et exiger le maintien des conditions pour l'exercice de la liberté de l'enseignement.

En tout état de cause, cette provocation nous oblige à une purification. Nous osons présenter le pari de vivre le projet chrétien dans le respect des consciences, celles des élèves comme celle des professeurs.»

Enfin, nous nous rappellerons les deux proverbes lyonnais cités par Frère Ayel:

«Pour tant qu'à parler, tout le monde sait y faire; mais pour tant qu'à besogner, faudrait voir!».

«Le tout c'est pas d'y faire, c'est d'y penser; mais le difficile c'est pas d'y penser, c'est d'y faire!».

Le Nivot — 23-27 août.

Session des directeurs.

Trente directeurs et directrices d'écoles primaires se sont retrouvés à la fin des vacances au Nivot pour réfléchir sur le «projet éducatif en école catholique». Nouveauté, cette session était couplée avec la session «jeunes directeurs»... de l'avis général: une expérience à renouveler.

Dès le départ il importait de se mettre d'accord sur ce que l'on met sous le terme «Projet éducatif».

«Ligne de force sur lesquelles s'accorde une équipe éducative et moyens mis en œuvre pour tendre vers ces objectifs».

Les participants se sont ensuite demandé: pourquoi un projet éducatif?

Pour qui le projet éducatif? Prenant ainsi conscience qu'un tel projet déborde du cadre strictement scolaire.

Puis s'est posé la question de savoir comment mettre en place un tel projet. A travers l'expérience de chacun on s'est aperçu que les cheminements pouvaient être divers (initiative des parents, du directeur, enquête,...) l'important restant que toute la communauté éducative se sente concernée.

Le groupe a enfin réfléchi sur les lignes de force qui pouvaient rentrer dans le projet d'une école catholique, chaque école restant «maître d'œuvre» de son projet en fonction de ce qu'elle est et de ce qu'on veut y privilégier.

Durant la session, nous avons accueilli l'Abbé Yves Cam responsable de la D.E.R. qui, durant une demi-journée nous a entretenu des nouveaux parcours catéchétiques et de la relation «paroisse-école».

M. Michel Bignan est venu nous parler du projet éducatif vu du côté des A.P.E.L.

Le Frère Kerdoncuf nous a consacré une demi-journée pour nous informer sur les perspectives d'avenir de l'E.C. Il revenait à J. Lescop, c'est maintenant une tradition, de clôturer la session en abordant les problèmes administratifs qui sont aussi le lot de tous les directeurs.

La session de l'an prochain est déjà programmée, elle aura lieu au Nivot les 29-30-31 août avec comme thème «le Directeur, homme de relation» et sera probablement animée par J. Signard.

Pédagogie

Informatique à l'école: Informatique pour tous?

Le mot informatique a maintenant vingt ans (1962 Ph. Dreyfus) et voulait, à l'origine, caractériser le traitement automatique de l'information.

Aujourd'hui, l'informatique est au carrefour de nombreuses disciplines:
— technologies nouvelles (microprocesseurs, ordinateurs);
— structure de la pensée (logique, récursivité);
— pratique du bureau (gestion comptable, administrative, financière, industrielle);
— initiation au jeu et à la découverte (jeux, musique et dessin).

De même, l'essor prodigieux de l'ordinateur ne doit pas cacher la pauvreté intrinsèque de l'informatique comme science. La pensée cybernétique sous-jacente à l'informatique donne un cadre général de réflexion. Ce cadre permettra-t-il à l'informatique de s'ériger en véritable science avec ses lois et ses théorèmes? Nul ne le sait encore.

De même que l'homme a appris à domestiquer le feu avant d'en connaître la nature réelle et le mécanisme exact, de même l'informatique est utilisée aujourd'hui par diverses catégories sociales qui n'ont en vue que les applications et (ceci n'est pas un reproche) ne s'intéressent pas aux fondements de cette science du futur. Ainsi, le scientifique vise à la résolution aisée de ses problèmes et calculs, le banquier à la bonne tenue de ses comptes, le joueur à son passe-temps.

Et l'enseignant?...

Le but de cet article n'est pas d'effacer ce dernier point d'interrogation mais de le préciser.

L'enseignant qui fait ou veut faire de l'informatique en classe est d'abord un «fana» de l'informatique, pour lui. Quelle passion! Or une passion réelle veut se faire partager! A défaut de partager cette passion l'enseignant se doit au moins de «s'informer» sur ce que «informatique à l'école» peut vouloir dire.

Pour simplifier cette information, il est commode de distinguer plusieurs niveaux d'appréhension et de pratique de l'informatique.

A la limite, ces niveaux pourraient même donner lieu à un apprentissage de l'informatique, revue et redéfinie en termes de pédagogie par objectifs.

Premier niveau: utiliser un programme (école, collège)

Un programme est un objet tout fait. Son utilisation est comparable à la conduite d'une auto. Point n'est besoin de connaître la théorie du moteur à explosion ou les lois de la mécanique pour utiliser le véhicule. En informatique, un apprentissage simple permet d'utiliser aujourd'hui une cassette ou disquette et l'ordinateur (entrée) et un écran de télé ou téléscripteur (sortie). Selon le programme — choisi mais construit par d'autres — on peut se livrer avec plus ou moins de passion à diverses activités telles que:
— jeux (échec, bataille navale, alunissage, etc...);
— calculs (compte bancaire, mesures usuelles, etc.);
— apprentissages.

Sur ce dernier point, l'ordinateur a relégué aux archives les livres d'enseignement programmé qui étaient en vogue dans les années 60. L'élève, face à un programme d'apprentissage bien conçu, est guidé pas à pas vers telle ou telle notion; c'est l'enseignement assisté par ordinateur (E.A.O.). Le champ d'application est vaste, qui va d'un point de grammaire à un théorème de maths en passant par un chapitre d'histoire jusqu'à l'apprentissage d'une langue étrangère, si on possède un ordinateur qui parle.

Il faut bien se convaincre que cette pratique sera sous peu aussi courante que la conduite automobile... Professeurs de lettres et de sciences, au travail! Vous devrez connaître le contenu des programmes comme vous devez connaître le contenu d'un manuel. L'ordinateur ne supprime pas l'enseignant mais risque de modifier son rôle. Il faut s'y préparer. L'ordinateur donne en échange la possibilité de comprendre le processus d'apprentissage et vraisemblablement d'abandonner, au profit de recherches et de créations, certains exercices fastidieux actuellement nécessaires sous le poids desquels l'enseignant est trop souvent écrasé.

Second niveau: construire un programme (collège).

Après cette étape d'information pour tous, il serait souhaitable que l'on apprenne aux élèves à écrire eux-mêmes des programmes, qu'on les instruise de cette pensée informatique qui commence à pénétrer tous les secteurs de l'activité humaine. Le rôle de l'école dans ce domaine peut rester modeste (tronc commun) ou se vouloir plus ambitieux (option...)

La base est l'apprentissage et la maîtrise progressive d'un langage évolué (BASIC par exemple). Il faut insister sur les procédures d'entrée et de sortie des données puis, progressivement, amener l'élève à la conception correcte d'un programme simple, linéaire, à boucle, avec appel de sous-programme, etc...

De bons ouvrages d'initiation existent à l'heure actuelle et n'en déplaise aux gens pressés, c'est par recopiage, répétition, modification des bons programmes déjà existants que l'on entre peu à peu dans le sujet et que l'on peut progressivement le maîtriser. 99 % de transpiration, 1 % d'inspiration.

Parmi les applications classiques, on peut citer:
— constitution d'un ficher;
— constitution d'un questionnaire (avec affichage du score final);
— calcul récursif (division, racine, suite);
— jeu stratégique impliquant l'interractivité logique ou aléatoire.

Pour chaque exercice, l'affichage des résultats devra être net et agréable à lire. C'est là qu'on réalise la rigueur à laquelle l'ordinateur oblige, car la moindre faute bloque le processus et renvoie l'élève à son travail. «A refaire» n'est pas une punition mais une tradition en informatique. Un programme, c'est un bijou que l'on ciselle jusqu'à conformité puis perfection. Artisanat des temps modernes!

Troisième niveau: réfléchir sur un langage (lycées)

Ce troisième niveau devrait s'inscrire tout naturellement dans le programme de philosophie, à la jonction de la logique et de l'épistémologie. C'est au niveau lycée que cette réflexion peut s'amorcer car un langage évolué fait appel à d'autres langages évolués et à ses «jargons», selon le type de matériel que l'on manipule. Et ces langages se réfèrent tous au langage machine, aux codages et décodages, à l'organisation interne de la mémoire d'un ordinateur et aux divers branchements des organes d'entrée et de sortie.

Pour ceux qui veulent entrer dans les détails techniques ou envisagent de faire de l'informatique leur métier, un long apprentissage est nécessaire. Ceci nous conduit au dernier niveau, car l'école qui n'a pas pour vocation de faire des spécialistes se doit pourtant de dire quelque chose.

Quatrième niveau: comprendre et concevoir une machine (orientation des grands élèves)

L'informatique met en jeu une technologie de pointe: fabrication et programmation d'un microprocesseur, assembleur, modulateur, etc..., qui met sur le marché un matériel sophistiqué. Ce n'est plus un jeu d'enfants.

L'informatique aujourd'hui, c'est voir, comprendre et évoluer vers de nouveaux systèmes, de nouvelles facilités, de nouvelles conceptions.

Le niveau conceptuel et heuristique n'est pas facile. Sachons le dire à nos élèves. Comme tout secteur de la recherche, il y a peu d'élus et, à ce stade, l'informaticien se trouve souvent au sein d'une équipe très réduite de chercheurs, environné et guetté par de puissants organismes financiers et, tout compte fait, relativement isolé pour méditer et «mijoter» ce que sera peut-être demain une nouvelle ère informatique. Sachons aussi dire aux élèves que l'évolution rapide de ce secteur rend caduc le matériel tous les cinq-six ans et exige de l'informaticien un recyclage et une «information» permanente.

STATISTIQUES
Année 1982-1983

I — Nombre d'établissements (375)

a) Écoles maternelles (dont 25 CA + 12 CS)		37
b) Écoles primaires (dont 130 CA + 107 CS)		237
		274
c) Collèges		63
— Annexés à un lycée	20	
— Autonomes	43	
d) Lycées		30
— LEGT (Ens. Général et Technologique)	9	
— LES (Ens. Général)	11	
— LET (Ens. Technologique)	2	
— LEP (Ens. Professionnel)	17	
— annexés à un Lycée	8	
— autonomes	9	
e) Établissements agricoles		7
— Cycle long	3	
— Cycle court	6	
— annexés	2	
— autonomes	4	

N.B.:

Enseignement général: préparation aux Bacc. A, B, C, D, E.
Enseignement technologique: préparation aux Bacc. de Technicien F, G.
Enseignement professionnel: préparation aux BEP et CAP.

II — Nombre d'élèves (total général: 82.591)

a) Classes maternelles		14.774
b) Classes primaires		26.413
(dont 219 en classes de perfectionnement pour 18 classes de perfectionnement et 1 classe d'adaptation)		41.187 (29.706 CA / 11.481 CS)
c) Classes de niveau collège		24.794
— en collèges annexés à un lycée	11.680	
— en collèges autonomes	13.114	

d) Classes de niveau Lycée 14.567

— Enseignement général (A, B, C, D, E) 5.894
— Enseignement technique 8.673
— prép. Btn (F, G, Tour.) 3.199
— prép. BEP 3.207
- ind. 981
- comm. 1.865
- s & s 229
- hôt. 132
— prép. CAP 2.232
- ind. 1.848
- comm. 236
- hôt. 148
— prép. CEP 35

e) Enseignement Supérieur 373
— BTS Industriel 106
— BTS Commercial 267

f) Centre de Formation Pédagogique 97

g) Enseignement Agricole 1.573
— Cycle court 901
— Cycle long 570
— B.T.S. (production animale) 64
— Promotion sociale 38

III — Nombre d'élèves par classe ou série

a) **Primaire:**

Mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Perf.	Total
14.774	4.578	4.653	5.203	5.750	6.070	219	41.187

b) **Collèges:**

— Sixième 6.643
— Cinquième 6.709
— Quatrième 5.319
— Troisième 5.443
— CPPN - CPA - SES 680
24.794

c) **Lycées:**

— ***Enseignement général:***

Séries	Seconde	Première	Terminale	Total
A		311	374	
B		460	599	
C	2.136	S} 873	291	5.894
D			654	
E		89	107	
Total	2.136	1.733	2.025	5.894

— ***Enseignement Technique:***

Séries	Indus.	Comm.	Tourisme	Méd. soc.	Informat.	Total
Secondes			1.106			1.106
Premières	296	645	28	97	26	1.092
Terminal.	F1: 47 F2: 37 F3: 150	G1: 216 G2: 239 G3: 132	20	F8: 110 F7: 32 Bis	H: 18	1.001
Total	530	1.232	48	239	44	3.199

IV — Résultats aux examens en 1982

Séries	Reçus	Candidats	%
B.T.S. Commerc.	65	109	59,63
B.T.S. Industr.	19	26	73,07
B.T.S. Agricole	28	31	90,32
Prod. anim.)			
Bac A	271	356	76,12
B	421	587	71,72
C	243	304	79,93
D	409	624	65,64
D'	32	51	62,74
E	58	96	60,41
F1	36	63	57,14
F2	15	30	50,00
F3	102	146	69,86
F7 Bis	25	39	64,10
F8	67	103	65,04
Tourisme	18	23	78,26
G1	119	198	60,10
G2	186	241	77,17
G3	72	97	74,22
B.T.A.G.	82	102	80,39
B.T.A.O.	28	38	73,68
Brevet collèges	4.167	5.049	83,53
C.A.P. Industr.	614	783	78,41
Commerc.	358	398	89,94
Hôtell.	78	90	86,66
B.E.P. Industr.	349	458	76,20
Commerc.	641	856	74,88
San. & Soc.	91	100	91,00
Hôtell.	45	51	88,23
C.E.P.	229	409	55,99
D.E.F.O.	22	24	91,66

V — Personnel enseignant dans le primaire

Enseignants laïcs		Eccl.	Enseignants religieux		Total
Hommes	Femmes		Rx	Rses	
94	1.392	1	27	209	1.723 (1.203 CA-520 CS

VI — Directions des écoles primaires et maternelles

Enseignants laïcs		Eccl.	Enseignants religieux		Total
Hommes	Femmes		Rx	Rses	
31	143	2	19	79	274

VII — Personnel enseignant dans le second degré

Enseignants laïcs		Eccl.	Enseignants religieux		Total
Hommes	Femmes		Rx	Rses	
1.202	1.590	24	85	117	3.018

VIII — Personnel de direction dans le second degré

Enseignants laïcs		Eccl.	Enseignants religieux		Total
Hommes	Femmes		Rx	Rses	
37	6	2	17	10	72

Vient de paraître aux Éditions du Centurion

Maddy Jourdain

La danse, une parole

Une pédagogie de l'expression et de la créativité avec la méthode de Monique Ronsart

La danse à l'École Monique Ronsart n'est pas une fin mais un moyen pour apprendre à s'exprimer. Acquérir un schéma corporel, connaître les principales lignes sur lesquelles s'inscrit la chorégraphie comme dans une écriture, passer à la composition personnelle ou en groupe, en un mot la pédagogie des différents éléments de la danse donne aux élèves des possibilités insoupçonnées de percevoir ce qu'ils sont: corps, âme, esprit, dans un équilibre vivant, un dynamisme libéré. Ce passage à la conscience puis à ce qu'on peut appeler une transfiguration suppose apprentissage; art et technique donc, sans quoi le corps reste lié et l'âme prisonnière. Il se fait dans un climat d'écoute, de communication, de communauté dont les élèves sont partie prenante, car cela aussi est vérité de l'expression.

L'École Monique Ronsart mène audacieusement de front éducation de la danse et éducation aux beaux-arts. Entre la danse et les beaux-arts les corrélations sont multiples: avec la musique certes, mais aussi avec l'architecture, la sculpture, la peinture, la littérature, la poésie. Des techniques apparemment si dissemblables ont les mêmes fondements, et quelle introduction aux beaux-arts que de les danser, de danser même les programmes scolaires! C'est s'élever à la culture, à la saisie du beau et faire place au don qui sera source de créativité.

Ce livre riche qui mêle à plaisir réflexions pédagogiques, expériences et propositions pratiques, montre aussi ce que la méthode de Monique Ronsart apporte dans les centres pour handicapés: la thérapie par l'expression du corps.

Un livre de la collection Eduquer Aujourd'hui

En vente chez votre libraire
224 pages - Prix 80 F

Éditions du Centurion, 17, rue de Babylone, 75007 Paris. Tél.: 222.93.15

Ar skol dre lizer

(Cours de breton par correspondance)

Fondée en 1945, à Roscoff, par Visant Seité, sous l'égide du Bleun-Brug, ar Skol dre lizer continue depuis, sans relâche, son œuvre d'enseignement du breton par correspondance.

Elle a déjà initié à notre cher « brezoneg » des milliers de Bretons de Bretagne et de l'extérieur, de tous âges et tous pays.

Sa méthode de base est « le Breton par les Ondes » ainsi appelée parce qu'elle fut d'abord diffusée sur les ondes de Radio-Brest. Elle comprend deux tomes. Un lexique à part, format livre de poche, de L. Stéphan et V. Seité, breton français et français breton est également recommandé.

Une équipe bénévole d'une dizaine de personnes assurent la correction des devoirs.

Les cours sont gratuits, sauf l'achat des livres et une modeste contribution de 30 F. l'an, pour aider à couvrir les frais divers de correction.

Vous qui n'avez pas la possibilité de suivre des cours directs de breton, inscrivez-vous à « ar skol dre lizer ». Deux années d'étude et une année de perfectionnement (facultatif) suffiront pour vous permettre de parler correctement notre langue.

Pour tous renseignements, écrivez à V. Seité, Ty-Carré, Châteaulin 29150 CCP. 544.22 Nantes. (Joindre une enveloppe timbrée pour toute réponse).

Nos livres sont en vente dans les librairies et à l'adresse donnée ci-dessus.

1°) Le breton par les ondes, tome 1 ..... 27 F.
2°) Le breton par les ondes, tome 2 ..... 27 F.
3°) Lexique Stéphan-Seité (400 pages) ..... 36 F.

Chaque méthode comprend une cassette ..... 30 F.

Enfin, comme complément amusant, si on le désire, nous proposons une méthode moderne, illustrée par Joël-Jim Sévellec : « Le breton en Bandes Dessinées », 75 pages, 2 couleurs, Prix 27 F. + 1 cassette : 30 F. On y apprend le breton en s'amusant.

ANNEE : **1983** NUMERO : **346** MOIS : **AVRIL**

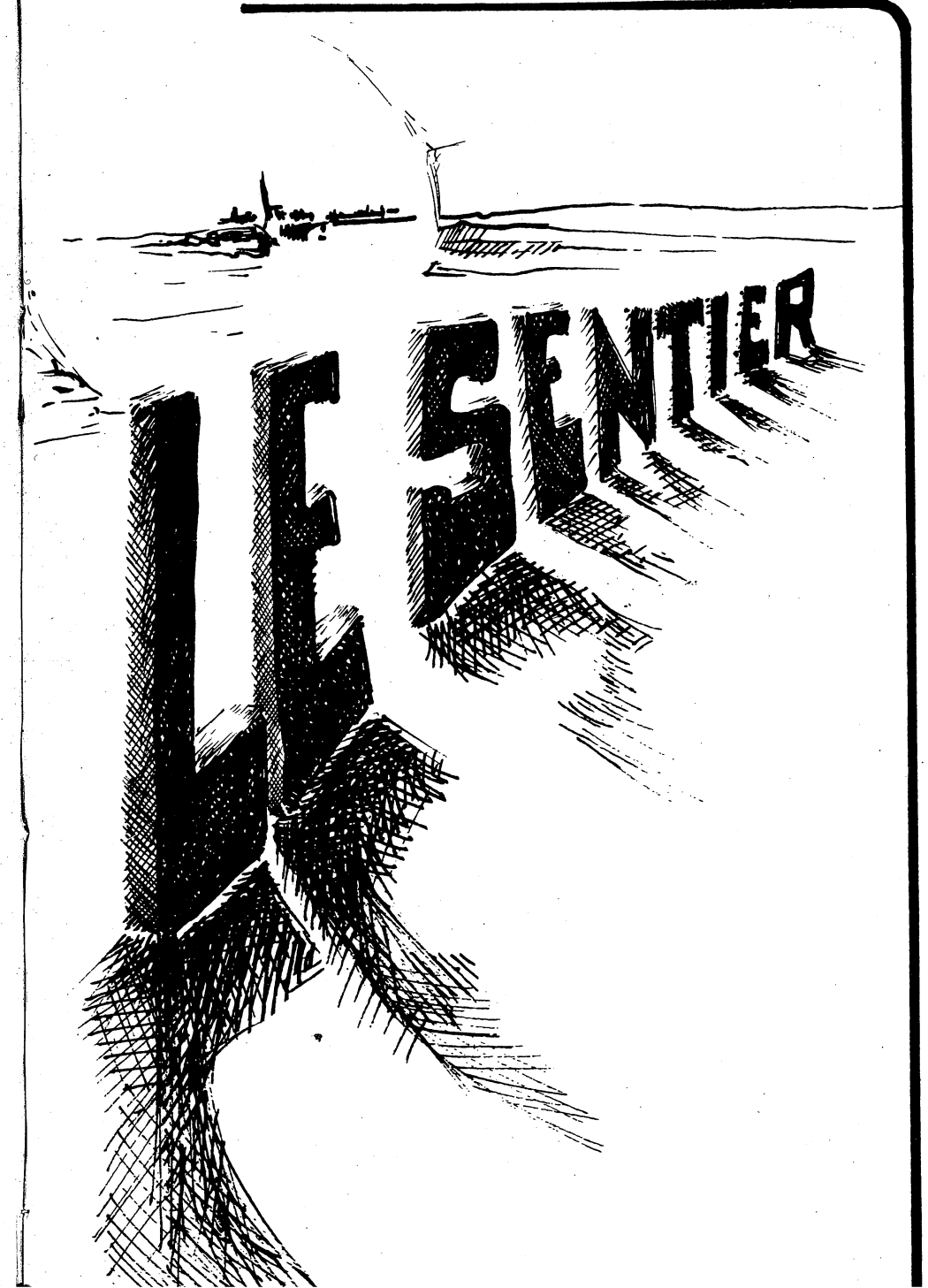

Administration et Rédaction :
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A
Prix de l'abonnnement : **50 F.**

Sommaire

Pour entrer dans l'esprit de la réforme des collèges
Frère Kerdoncuff 1

Assemblée Générale du CODIEC
du 12 mars 1983 5

Maîtriser ou subir. " Situation actuelle
et interrogations d'avenir " 7

Journée nationale FNOGEC 11

— " les données du problème ", M. Delvolve .. 11

— " la fonction sociale des associations
Perspective chrétienne ". Mgr Eyt 17

Le Congrès de Bayonne 21

Lettre d'un père à son enfant 25

Les PAE 26

Formation organisée par le DDEC
1982-1983. Second degré 30

Mouvement du personnel dans le premier degré 36

C.P.P.P. 33-741

Impression: Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec

Dépôt légal : 2e trimestre 1983

Pour entrer dans l'esprit de la réforme des collèges

par le Frère Kerdoncuf

Toute rénovation passe par des hommes et non des textes.

Toute rénovation passe d'abord par une Conversion du Regard.

L'écoute profonde des jeunes porte un risque: la démagogie. Elle porte aussi une chance pour un chrétien: aller jusqu'à Croire, pour tout jeune, à la grandeur de son histoire et de sa vocation personnelles.

1. Une pédagogie centrée sur la personne... cela veut dire...

2. Propositions susceptibles de se mettre progressivement en route.

I — Dire que l'un des axes fondamentaux de cette rénovation c'est une pédagogie centrée sur la personne... cela veut dire

1.1. **Découvrir la réalité totale vécue par les jeunes.**

Quand, comment, mettons-nous en commun ce que nous découvrons de la vie, de l'histoire de nos élèves (ce qu'ils vivent en week-end, en congé, dans leur milieu, leurs cultures, ce qu'ils nous disent en excursion...) ?

1.2. **Prendre en compte le monde concret dans lequel ils évoluent et se sentent eux-mêmes,** le monde de l'intelligence de la main, du faire et du savoir-faire.

C'est dans la compréhension du concret que se construit pour certains un raisonnement, c'est par la maîtrise de la réalité technologique (mécanique, informatique...) que s'amorce une forme d'accession au savoir, que s'affirme leur personnalité, que se définit leur culture. Que faites-vous pour les initier, vous initier, aux langages et techniques modernes, ces formes les plus adaptées d'accession au savoir?

1.3 **Permettre aux jeunes d'assumer progressivement les choix que les parents et les éducateurs ont fait pour lui, avec lui.** La conquête de l'autonomie est l'objectif de l'éducation.

Quelles initiatives sont prises dans le but de permettre à tout élève, individuellement et en groupe, de définir son plan de travail, d'être impliqué dans l'organisation de sa vie scolaire: méthodes, programmes, horaires, activités libres...?

L'autonomie n'est pas la liberté sauvage, elle est aussi l'apprentissage à la responsabilité progressive. Quelles tentatives de pédagogies de contrat, de confiance, d'association allons-nous amorcer, avec ses contraintes et ses sanctions?

1.4. **Prendre le temps de les écouter.** Les élèves ne nous parleront pas de leur vie, si nous ne savons pas les écouter.

Les laisser d'exprimer avec leurs mots, leurs lenteurs. A nous de constituer, par une mémoire active, la trame de leur cheminement.

Quand, et par quels moyens, exerçons-nous cette capacité d'écoute et d'affection à l'égard de ceux qui échouent, ceux qui sont à «ré-orienter», ceux qui sombrent dans la solitude, ceux qui se disent ne plus être aimés...

Il y a des temps privilégiés... et donc à privilégier: le temps de catéchèse en est un: «c'est le seul moment où je peux dire ce que je pense réellement de ma vie sans qu'on me coupe la parole» (un élève de 3eme).

1.5. **Prendre le temps de vivre avec les jeunes.**

Il s'agit d'instaurer, de restaurer une relation avec les jeunes, pas uniquement celle qu'entretient l'adulte qui sait, l'adulte qui a le pouvoir, l'adulte qui a de l'autorité.

Notre responsabilité est de laisser aux jeunes le choix de leur vie, la responsabilité de leurs actes, mais ils attendent inconsciemment (ou explicitement) d'être éclairés sur les options qu'ils prennent.

De notre façon d'enseigner (individuelle, en pluridisciplinarité...) quelle image ont-ils du travail en équipe, du climat qui règne chez les adultes?

L'aménagement du temps scolaire et les contraintes nécessaires et légitimes de la vie familiale... nous laissent-ils le temps de vivre avec les jeunes?

Quelle présence apportons-nous à la vie de nos élèves aux inter-cours, sur la cour, aux P.A.E., aux clubs existants... Quelle signification y donnons-nous?

1.6. **Rénover c'est retrouver l'esprit de fondation...**

Rénover c'est retrouver les racines et préparer le tronc et les branches à une nouvelle floraison.

Les racines ne sont pas à couper, elles sont indispensables... Que fut la volonté des fondateurs de votre collège... à quelle catégorie de jeunes ont-ils pensé? Faites les parler...

Il nous faut puiser à cette source... source d'inspiration qui permet de ressaisir, de renforcer le sens de notre action et de notre vie.

II — Propositions susceptibles de se mettre progressivement en route, pour entrer dans l'esprit de la réforme

Tout entreprendre, c'est la témérité.

Ne rien entreprendre, c'est accepter sa mort! mais... le dynamisme est toujours contagieux!

2.1. **Au niveau des structures, programmes, etc...**

- Assurer la promotion d'une culture technologique adaptée au présent et à l'avenir professionnel des jeunes

  - c'est accepter l'irruption de l'informatique vue comme méthodologie au service des disciplines autant que comme science spécifique, et comme mode de pensée et de vie sociale et professionnelle;
  - c'est ne pas réserver aux travaux manuels (et demain aux enseignements «polytechniques») les locaux les plus vétustes, le budget le plus léger, un enseignement confié au dernier arrivé ou à quelqu'un qui n'ouvre pas ses salles aux autres professeurs de collège;
  - c'est accorder des «droits égaux» aux divers langages (écrit, image, sensoriel... autant reconnus que celui de la parole!) et obtenir de la part des enseignants une approche pluridisciplinaire de la réalité vécue.

2.2. **Au niveau des services hebdomadaires des professeurs**

- La gestion de l'emploi du temps scolaire ne se fait pas, uniquement et d'abord, à partir des exigences individuelles des professeurs, mais à partir d'objectifs pédagogiques clairement exposés par l'équipe de direction.

Il ne faut pas craindre d'associer à cette gestion le conseil d'établissement et, même, les délégués-élèves de ce Conseil.

● Favoriser les initiatives et les projets d'équipes de professeurs dans la gestion ou l'emploi du temps.

(à titre d'exemple)

■ des professeurs de même discipline ont le désir de travailler en équipe: c'est une priorité...

Par exemple: ils se regroupent par 3 — leur donner le même emploi du temps dans des classes parallèles et si possible qu'ils fassent classe dans des salles contiguës: ils n'ont plus 24 élèves, il sont 72, mais tous les arrangements sont possibles... et quelles que soient les activités (P.A.E., congés, formation des enseignants...) les élèves seront pris en charge.

■ des professeurs de disciplines différentes ont le désir de constituer une équipe interdisciplinaire:

Par exemple: intégrer le dessin aux préoccupations d'une équipe de professeurs pour illustrer ce qui fait l'objet de leurs travaux. L'équipe fait appel au professeur de dessin, lui confie un certain nombre d'élèves pendant le nombre d'heures nécessaires.

Par exemple: une équipe de professeurs de français et une équipe de professeurs de maths demandent des tranches horaires de 4 h en fonction de leurs besoins. Périodiquement et alternativement, ils pourront bénéficier d'un long laps de temps pour une activité.

● Organiser, à titre expérimental, une heure de concertation pour définir les besoins des élèves, pour mettre en place des stratégies et programmer des objectifs. C'est dépasser la réunion a-périodique ou assez spontanée de professeurs. L'inclure dans son emploi du temps. Et solliciter, auprès de l'Académie, comme cela sera possible dans certains collèges publics, une décharge horaire, au titre de l'année 83-84. Ce sera le signe crédible que l'enseignement privé est admis ou pas dans le «grand service».

2.3. **Au niveau du projet d'établissement**

Organiser une action de formation continue pour les établissements qui se porteraient volontaires. Le contenu de cette action de formation peut être limité mais il doit être bien défini... Le plan de formation des enseignants devrait pouvoir y être affecté.

Insister sur le caractère expérimental de l'entreprise, année 83-84,... et sur les garanties qu'on donne à toute expérimentation.

Assemblée Générale du CODIEC du 12 mars 1983

Nous vous communiquons, ci-après, les conclusions de l'Assemblée sur les propositions établies par les commissions «jeunes-adultes» et «critères d'entrée au centre de Formation Pédagogue (CFP).

1 — Commission jeunes-adultes (cf. rapport)

Axée sur le Conseil d'Etablissement et la participation des délégués élèves, l'Assemblée a manifesté son attachement à une participation des élèves à la vie scolaire dans un cadre institué, une structure définie.

Les différentes propositions sont soumises au vote du Comité.

a) «Le Comité Diocésain demande que, dans tous les établissements du second degré, la création et le fonctionnement du Conseil d'établissement soient rendus effectifs».

VOTE: unanimité

b) «Pour permettre aux délégués-élèves de remplir efficacement leur mission (beaucoup de sujets traités les dépassent), le Comité Diocésain demande qu'une fois dans l'annéle, l'ordre du jour du Conseil d'établissement contienne en priorité: «rapport par les délégués-élèves sur les aspects de la vie scolaire», avec appréciations et suggestions qui puissent alimenter un débat au sein du Conseil».

VOTE: unanimité

c) «La circulation de l'information doit être facilitée. L'affichage du compte rendu (ou des questions intéressant les élèves), par les soins des délégués-élèves, avec visa du directeur, sera autorisé».

VOTE: unanimité.

d) «Partout où cela est possible, il est demandé de réserver un local pour les réunions, les travaux, les initiatives des délégués-élèves au conseil»

VOTE: unanimité.

e) «Qu'il soit permis aux délégués-élèves de se réunir surle temps scolaire pour préparer leurs interventions au Conseil d'établissement».

VOTE: pour, 4; contre, 1; abstention, 14.

Il est demandé à la commission de formuler une nouvelle proposition en prenant compte des éléments susceptibles de permettre cette préparation dans le cadre d'heures banalisées par exemple.

2 — Critères d'entrée au C.F.P.

Au cours de la présentation du rapport, on insiste particulièrement sur la motivation des candidats à l'entrée du C.F.P., les épreuves de présélection ne sont pas remises en cause.

Les propositions suivantes:

a) L'intérêt pour la profession d'instituteur dans l'Enseignement Catholique doit être suscité auprès des jeunes des classes terminales.

Moyens: information auprès des jeunes sur la formation, les attentes des maîtres dans l'Enseignement Catholique, les études. Mandat confié aux responsables de la présélection et direction du C.F.P.

b) Les chefs des établissements secondaires et les professeurs principaux sont en mesure de formuler un avis objectif sur les candidats issus de leurs établissements.

Moyens:
1.sensibiliser les chefs des établissements à l'orientation des jeunes vers l'enseignement;
2. Leur demander de fournir au C.F.P. les renseignements demandés dans leur dossier;
3. Leur rappeler que, par l'agrément confié par le C.O.D.I.E.C., ils ont le souci de perpétuer la mission de l'école catholique par les enseignants.

c) Le temps des suppléances reste un moment privilégié pour apprécier le travail, la motivation, les aptitudes des candidats présélectionnés.

Moyens: les directeurs d'écoles considèreront que l'accueil et l'accompagnement d'un stagiaire est une tâche prioritaire parmi leurs responsabilités. Ils apporteront en fin d'année, tous les éléments qui permettront d'apprécier la demande d'examen présentée par le candidat au concours d'entrée.

Sont adoptées par 18 voix pour, contre 1 non.

d) Lettre ci-jointe aux directeurs.

Quimper, le 19 mars 1983

A l'intention des directeurs

Le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique, lors de son Assemblée Générale du 12 mars 1983, nous invite à prendre part à la promotion du corps des maîtres des établissements primaires. A cet effet, il demande:

1. aux chefs d'établissements des lycées, de:
- *promouvoir la fonction enseignante*
- *favoriser l'information des jeunes intéressés par le métier d'instituteur dans les écoles catholiques*
- *favoriser le recrutement des futurs enseignants en indiquant toutes les données susceptibles d'améliorer les conditions de la présélection.*

2. aux directeurs des écoles maternelles et primaires, de:
- *formuler un avis sur l'intérêt, la motivation, les aptitudes des jeunes présélectionnés ayant assuré un remplacement dans l'école.*

En outre, le C.O.D.I.E.C. rappelle que, par l'agrément accordé, les directeurs doivent avoir le souci d'assurer la qualité du corps enseignant qui permet à l'Enseignement Catholique d'assumer pleinement sa mission.

Maîtriser ou subir «Situation actuelle et interrogations d'avenir»

Le Frère KERDONCUF
vous communique les
réflexions suivantes

Pâques 1983

I. La situation actuelle... comment peut-on l'apprécier?

1.1. Et d'abord, nos relations avec le Ministère de l'Education Nationale

L'ouverture des négociations a été reportée après les «Municipales». Monsieur Savary a été maintenu au poste qu'il occupait. Il faut donc s'attendre à des propositions de débat sur la nouvelle législation concernant et le statut des établissements et le statut des personnels.

J'ai participé à la rencontre du 14 février réunissant d'une part Monsieur le Ministre et ses Conseillers, d'autre part, les membres de la Commission Permanente de l'Enseignement Catholique. Nous avions décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu... plusieurs contacts étaient alors espérés, au terme desquels un communiqsué commun pourrait être diffusé.

Sans rompre la règle de discrétion, je peux insister quelque peu sur la «budgétisation» qui menace l'Enseignement Catholique, puisque l'information est parvenue à partir d'autres canaux. Il est fortement question de transformer nos «crétits évaluatifs» (c'est après avoir été mises sous contrat nos nouvelles classes que nous demandons à l'Etat la rémunération de nos maîtres) en «crédits limitatifs» (un nombre de postes nous erait attribué, à nous les les répartir avant de décider de l'ouverture et de la mise sous contrat). Ainsi, on avance que le nombre supplémentaire de postes dans le second degré, enseignement privé, ne doit pas dépasser le chiffre de 500. Comment faire? Dans l'Académie de Rennes, où nous avons mis en place une Commission Régionale de carte scolaire, laquelle coordonne notamment toutes les ouvertures de sections techniques, nous avons déjà inventorié 80 à 100 postes supplémentaires!

Nous nous trouvons devant le dilemne suivant:

- ou, accueillir le nombre de postes offerts par le Ministère, le ventiler par Académie (sur quelle base?), le ventiler ensuite par département (sur quelle base?);
- ou, exiger l'application stricte de la loi Debré: on ouvre les classes en fonction de la demande des familles, on sollicite leur mise sous contrat et... s'il y a refus, on pratique le contentieux (recours au Comité de Conciliation).

La Commission Permanente penche pour la première hypothèse. C'est pourquoi, une enquête a été lancée dans le but d'apprécier, dès maintenant, le nombre de classes et d'emplois prévus à la rentrée prochaine.

Une Commission académique siègera pour répartir les emplois mis à notre disposition et, éventuellement, en solliciter de supplémentaires. Cette Commission comprend toutes les parties-prenantes des établissements catholiques, y compris un représentant des Congrégations. Vous devez veiller à les désigner!

Le danger est-il réel et grave? Tout dépendra de notre dynamisme. Personnellement, je ne vois pas de nouvelles menaces. La détermination avec laquelle nous avons œuvré pour avoir des classes sous contrat sera appliquée à obtenir le nombre de postes nécessaires au fonctionnement de ces classes! Et nous ne cèderons pas dès que l'intérêt des adolescents et des familles sera reconnu.

Il y a plus grave! Car, discrètement et habilement, on poursuit le resserrement non plus par voie administrative mais par la voie législative!

J'ai pris part, le 18 mars dernier, en séance du Conseil Supérieur de l'Education Nationale, à l'examen du projet de loi sur «L'Education physique et sportive» (refonte de la loi Mazeaud de 1974).

Un exemple entre autres: la rédaction de l'article 29 était ainsi libellée: «Les établissements de formation de l'état assurent la formation initiale et continue des professeurs de l'Education physique et sportive». Les représentants des syndicats de l'Enseignement Public ont fait voter un amendement qui a été, évidemment, intégré au texte. Il précise «Les établissements du Service public assurent etc...». Si ce texte passe au Conseil des Ministres, puis au Parlement (et pourquoi en serait-il autrement?) que deviennent les institut libres de formation des formations? condamnés à s'intégrer?

1.2. Ensuite, nos relations avec l'Eglise

Il nous faut entretenir le dialogue le plus ouvert possible avec les forces pastorales de l'Eglise qui ont mal jugé l'attitude des responsables de l'Enseignement Catholique: chrétiens de «gauche», C.M.R., aumôneries de l'Enseignement public etc... et nous savons bien, la place de choix qui est la leur dans le cœur de nos évêques! Ces chrétiens nous ont jugés sur notre attitude, alors que nous n'avons dit non qu'au contenu des propositions de Monsieur Savary.

A nous de leur montrer combien les textes présentés «ligotaient» les établissements au point de les dénaturer en profondeur et que, face aux enjeux d'éducation, on ne peut se contenter de la simple générosité et d'une possible démission.

Au sein de l'Eglise, un autre problème surgit: des religieuses enseignants, des frères peut-être aussi, ont interpellé M. Savary. Elles (et ils) voudraient tant accéder à la fonctionnarisation... par solidarité avec les laïcs, leurs syndicats... ou par fidélité à leurs options apostoliques.

Un effort de discernement est à poursuivre. Des Frères Provinciaux de plusieurs instituts de notre Union ont pris position: je pense aux Frères de Ploërmel, aus Frères des Ecoles Chrétiennes. Je serai heureux de connaître la position des autres afin d'en pouvoir, éventuellement, faire état.

1.3 La situation actuelle... c'est aussi le présent et l'avenir de nos écoles primaires

Vous saviez que 204 des écoles primaires avaient bénéficié d'un contrat d'association que les municipalités refusaient d'honorer!

Il ne m'appartient pas d'apprécier si une telle situation d'injustice a amené des citoyens à voter pour des élus municipaux qui apporteraient leur soutien à toutes les familles et à toutes les écoles des communes. Il est légitime de se réjouir, dans des villes aussi éloignées que Tourcoing et Nantes, et j'en passe, et constater désormais qu'un minimum de ressources, prévu par la Loi, permettra aux éducateurs de remplir leur mission avec plus de sérénité et de confiance. Des frères «du primaire» m'ont téléphoné au lendemain des élections: ils n'avaient pas grand chose à dire, sinon qu'ils étaient délivrés d'un poids et d'une contrainte, ils avaient désormais l'esprit plus libre pour s'occuper de leurs gamins!

La situation actuelle... c'est enfin la consultation quasi généralsée entreprise sur le devenir des institutions éducatives

La consultation sur les besoins des lycées en octobre dernier n'a pas, du moins à mes yeux, obtenu les résultats escomptés: la rentrée scolaire n'était pas digérée!

La consultation sur le devenir des écoles primaires se poursuit et il est trop tôt de dégager certaines orientations.

Par contre, la réflexion sur le rapport Legrand et la rénovation des collègues semblent produire des fruits (les documents de base ont permis des réactions plus constructives).

Le 3 mars, je vous ai communiqué un dossier et vous encourageai à saisir cette chance: la rénovation... c'est un peu, beaucoup, l'esprit de la fondation!

Il est possible que je me trompe, mais quant à moi, cette rénovation des collèges réussira si elle repose sur les trois piliers suivants:

- miser une conquête progressive de l'autonomie de l'adolescent;
- intégrer la dimension technologique dans l'enseignement et la culture;
- soutenir les équipes d'éducateurs qui pratiquent l'interdisciplinarité.

Vous exprimerai-je un aveu? J'ai parfois l'impression que les propositions présentées sont **en-deçà** de ce qui nous vivions ou prétendons vivre? D'où viennent nos résistances ou nos refus de nous engager plus avant? De l'arrière-plan politique du rapport Legrand?

II — Nos interrogations d'avenir...

Je me limiterai aux deux interrogations suivantes:

2.1. La première: **quel écho a eu chez vous la sanction de la Cour des Comptes, dénonçant l'utilisation des fonds de l'état, par le canal de l'U.N.A.P.E.C., à des fins abusives?**

- La formation des futurs chefs d'établissements dans le cadre de l'I.S.P.E.C. Seules des formations d'enseignants sont couvertes par la loi, dans le cadre de la convention.
- La formation catéchétique des enseignants. Seules les activités rémunérées par l'Etat peuvent être l'objet de recyclage ou de formation continue. Celles qui relèvent du caractère propre ne peuvent relever de la convention U.N.A.P.E.C.-Education Nationale.

Vous le savez, des restrictions ont été apportées à la prise en charge de ces deux types de formation. Que cela n'empêche pas nos écoles de poursuivre leurs efforts. Je dirai même, qsue cela suscite, chez nous, un nouvel effort... en attendant qu'un recours adressé au Conseil d'Etat vienne confirmer l'interprétation que nous avions accordée jusqu'à ce jour aux textes qui nous liaient à l'Education Nationale.

La seconde: **quel écho aurait chez vous la proposition que pourrait adresser Monsieur le Ministre en offrant la fonctionnarisation aux personnels enseignants qui le souhaiteraient?**

Monsieur Savary nous a explicitement déclaré que la fonctionnarisation serait volontaire: mais qu'offrirait-il à ceux qui le refuseraient: un contrat au rabais, précaire et... insécurisant!

On peut espérer — ou craindre — que le Ministre s'arrête à un compromis. Il y aurait «service unifié» si tous les personnels ont la possiblité d'accéder au statut de la fonction publique, quelle que soit la nature des établissements qui les accueillent!

Avons-nous réfléchi à une telle éventualité? Si elle se présente à nous, responsables d'institutions privées, quelle sera notre réaction, notre riposte, notre réponse? Notra attitude d'attentisme risque de nous prendre de court! Là aussi, la situation est à maîtriser et non à subir!

F. KERDONCUF.
Le 28.09.83

Journée nationale FNOGEC

Samedi 15 janvier 1983

Thème:
Libertés publiques - Collectivités locales - Écoles privées

Organisée par la Fédération Nationale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (F.N.O.G.E.C.), cette journée a rassemblé 3500 personnes.

*le thème retenu «**Libertés publiques - Collectivités locales - Écoles privées**» permettait de présenter la place de nos établissements dans le contexte politique vécu aujourd'hui en fonction des libertés fondamentales de notre pays à travers la législation et la doctrine de l'Église.*

Nous reproduisons ci-après, une partie des interventions afin de nourrir votre réflexion et argumentation. Le texte intégral peut être demandé à l'U.D.O.G.E.C., 2, rue César Franck à Quimper.

Monsieur Delvolve - Professeur de droit à Paris

«Les données du problème»

I. Compétences locales et école privée

Il est quelquefois affirmé que l'école privée ne devrait faire l'objet ni d'une intervention nationale ni d'une intervention locale, parce qu'elle est privée.

A propos de l'intervention des collectivités locales, nombre de celles qui refusent aujourd'hui de verser les fonds qui étaient prévus par le législateur, se retranchent derrière la considération que ce n'est pas leur affaire.

C'est méconnaître la notion d'affaires locales.

La notion d'affaires locales implique que les collectivités locales puissent s'occuper de toutes les questions qui sont en cause sur leur territoire: cela justifie l'intervention des collectivités locales à titre facultatif, mais cela justifie aussi l'intervention des collectivités locales à titre obligatoire.

a) L'intervention des collectivités locales à titre facultatif

La jurisprudence de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle pourrait faire penser que les collectivités locales — les communes notamment — n'ont pas droit d'intervenir pour apporter quelque concours que ce soit aux écoles privées. Cette jurisprudence est fondée sur une interprétation de la loi du 30 septembre 1886 relative à l'école primaire qui distingue entre une école publique et une école privée.

Le Conseil d'État en a tiré la conclusion qu'il ne saurait y avoir d'école privée sur fonds publics et a censuré des subventions communales en espèces ou en nature aux écoles privées.

Il n'en reste, pas moins, d'une part, qu'en dehors de la loi de 1886, des possibilités d'intervention des collectivités locales sont apparues, et que la loi de 1886 a fait l'objet d'une modification, au moins implicitement par la loi Debré du 31 décembre 1959.

Depuis le début de ce siècle, et encore plus depuis le lendemain de la guerre de 1914-1918, le Conseil d'État a considéré que, si la loi de 1886 interdisait un concours à l'école privée en tant que telle, elle n'interdisait pas pour autant un concours aux élèves des écoles privées.

Et c'est ainsi que différentes décisions ont admis que des contributions fussent apportées aux élèves des écoles privées, à titre de fournitures scolaires, à titre de cantines, éventuellement à titre de transports scolaires.

Ce que la Jurisprudence du Conseil d'État avait dit, la loi du 31 décembre 1959 l'a confirmé: en dehors du concours à l'école, les collectivités publiques peuvent apporter un concours aux élèves des écoles «sans considération de l'établissement qu'ils fréquentent». (Article 7).

Mais la loi du 31 décembre 1959 va plus loin puisqu'elle prévoit, notamment dans le système des contrats simples (qui aujourd'hui ne valent que pour l'enseignement du Premier Degré) que les «communes peuvent participer aux dépenses des établissements privés qui bénéficient de ce contrat simple». (Article 5 de la loi du 31 décembre 1959, modifié par la loi du 1er juin 1973).

Sans doute n'y a-t-il pas une obligation pour la commune de participer à des dépenses relatives aux écoles sous contrat simple. S'il y a une obligation de passer le contrat simple, elle est pour l'État; mais, lorsque le contrat simple a été passé, les communes n'ont qu'une faculté de financer: elles n'ont pas une obligation de le faire.

Le décret du 22 avril 1960 a prévu les modalités de cette intervention (Article 7) qui est limitée aux dépenses de fonctionnement matériel. Cette intervention est liée à la compétence locale: c'est parce qu'il s'agit d'une affaire d'intérêt local qu'est prévu un financement libre de la part de la commune, éventuellement du département.

Si les compétences locales justifient cette intervention facultative, elles justifient autant une intervention obligatoire.

b) L'intervention des collectivités locales à titre obligatoire

Il faut considérer ici les rapports qui s'établissent entre l'État et les collectivités locales, à propos de l'école publique. Depuis longtemps, l'État a imposé aux communes de participer à un financement de l'école publique; c'est le cas pour l'enseignement du premier degré avec la loi de 1886 que je citais tout à l'heure; mais également avec une loi du 19 juillet 1889, une autre du 21 juillet 1983, une autre du 10 juillet 1903, une autre du 20 décembre 1947, c'est une constante que la charge de l'école primaire publique pour la commune (logement des instituteurs, entretien ou location des bâtiments, acquisition et entretien du mobilier, chauffage, éclairage, etc...).

En matière d'enseignement du Second Degré, nous trouvons également quelques hypothèses dans lesquelles le financement des collectivités locales doit être apporté obligatoirement à l'école publique. La loi du 15 mars 1850, par exemple, a prévu que les communes participent aux dépenses de fondation et d'entretien des lycées créés par l'État.

Ce que la législation actuelle détermine, le projet de loi sur la répartition des compétences entre les collectivités publiques le renforce: il prévoit que les communes financent, construisent, équipent, entretiennent les écoles et les classes maternelles et élémentaires et les collèges; c'est au département qu'il reviendra de financer les lycées et établissements d'enseignement professionnel. Il reviendra enfin aux régions de financer les lycées et collèges agricoles et maritimes.

Il est important de souligner cette compétence obligatoire des collectivités locales à l'égard des écoles privées.

Si les communes se sont vu imposer un financement des écoles privées, c'est parce que les communes se sont d'abord vu imposer un financement des écoles publiques, parce que cela répond à un intérêt local: l'École Publique relève d'un intérêt local. C'est la raison pour laquelle la collectivité locale est tenue de financer certaines dépenses.

Dès lors que l'école privée relève également de l'intervention publique, l'obligation imposée vis-à-vis de l'école publique se transpose vis-à-vis de l'école privée.

Lorsqu'on nous dit que l'école n'intéresse pas les collectivités locales, il y a une méconnaissance profonde de la compétence locale en matière d'école publique. C'est parce que les collectivités locales ont des obligations à l'égard de l'école publique qu'elles sont compétentes obligatoirement à l'égard des écoles privées.

Le contrat d'association, lorsqu'il est conclu, comporte cette conséquence — avec la loi du 31 décembre 1959 et la loi Guermeur du 25 novembre 1977 — que la commune est tenue d'assurer les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association.

A cet égard, les adversaires du financement public ont utilisé différents arguments de textes, le droit permettant quelquefois de camoufler l'hypocrisie... car il existe une hypocrisie juridique...

Il n'y avait pas d'ambiguïté dans l'esprit du législateur, en 1959, pas plus qu'il n'y en avait dans son esprit en 1977. Le Conseil d'État a pu mettre un terme aux «états d'âme» dans son arrêt du 12 février 1982 — Ministre de l'Intérieur contre commune d'Aurillac:

«Le législateur n'a pas entendu revenir sur la règle selon laquelle les dépenses de fonctionnement des classe sous contrat d'association sont à la charge de la collectivité publique qui supporte les dépenses de fonctionnement des classes correspondantes de l'Enseignement Public».

Ecole publique: financement local... logiquement, corrélativement, nécessairement: Ecole Privée — financement local aussi.

Objections: D'abord le financement de l'école privée par les collectivités locales est une dépense imposée aux collectivités locales par l'État.

Je remarque, tout d'abord, que cette objection n'est guère soulevée quant à la dépense relative aux écoles publiques. Je souligne d'autre

part, que ce problème n'est pas un problèmes qui oppose la collectivité locale à l'école privée, mais la collectivité locale à l'État. C'est à l'État que la collectivité doit s'adresser si elle considère que cette charge est indue.

Deuxième objection: le financement de l'école privée par la collectivité locale, par la commune s'impose alors même que les élèves de l'école privée viennent d'autres communes. L'objection est sérieuse. Mais elle cède devant deux considérations:

En matière d'école publique, l'objection n'a jamais été opposée. Les communes sont tenues de financer l'école publique, qu'elles reçoivent des élèves de leur propre territoire ou qu'elles reçoivent des élèves provenant du territoire des communes voisines. Ce qui vaut dans un cas vaut dans l'autre cas.

D'autre part, si un débat doit être soulevé, ce n'est pas un débat entre commune et école privée, c'est un débat entre une commune et les autres communes voisines, celles qui envoient leurs enfants dans l'école qui se trouve sur le territoire de la commune qui doit payer.

Le problème se déplace. Ce n'est pas un problème de collectivité locale à école privée, c'est un problème de collectivité locale à État et un problème de collectivité locale à collectivité locale.

Nous avons ainsi constaté l'obligation pour les collectivités locales de contribuer au financement des écoles privées. Il reste à savoir comment cette obligation peut être assurée, comment son respect peut être obtenu. C'est un problème d'actualité, plusieurs communes refusant de payer.

A ce sujet, les procédures doivent être précisées. Je rappelle l'existence traditionnelle, dans le cadre des rapports entre l'État et les collectivités locales, du pouvoir d'inscription d'office qui permet au Préfet après mise en demeure de la commune, d'inscrire un crédit au budget et de mandater lui-même la dépense.

La loi sur la décentralisation du 2 mars 1982 a appporté quelques modifications à ce sujet. Le législateur a néanmoins mis en place un système de «garde-fou»; il a prévu que c'est par l'intermédiaire de la Chambre Régionale des Comptes que le défaut d'inscription d'une dépense obligatoire peut donner lieu à une inscription d'office.

La Chambre Réglonale des Comptes peut être saisie, non seulement par le Commissaire de la République ou par le Comptable Public concerné, mais aussi par toute personne intéressée. Les organismes de Gestion peuvent donc s'adresser directement à la Chambre Régionale des Comptes pour lui demander de constater que la dépense obligatoire que doit effectuer la commune n'a pas été inscrite au budget de celle-ci.

La Chambre Régionale des Comptes dispose d'un mois pour constater la carence de la commune.

Elle adresse une mise en demeure à la commune. Si, dans un nouveau délai d'un mois, cette mise en demeure est restée sans effet, la Chambre Régionale des Comptes demande au Commissaire de la République d'inscrire cette dépense au budget de la commune.

Jusqu'au 30 juin 1983, le Président de la Chambre Régionale des Comptes statuera en juge unique (loi du 7 janvier 1983). Dès à présent, cette procédure est donc applicable.

Il se trouve que cette procédure n'a actuellement guère de succès, puisqu'aussi bien le Ministère de l'Intérieur, avec le concours du Ministère de l'Éducation Nationale, a donné pour instruction de ne pas procéder à la mise en œuvre de la procédure d'inscription d'office — curieuse manière d'assurer le respect de la loi républicaine de la part d'un gouvernement républicain.

Le principe de la légalité peut cependant être respecté grâce à quelques mécanismes juridictionnels.

Le premier est *le recours pour excès de pouvoir:* tout intéressé est en droit d'attaquer le refus, soit de l'autorité «commissariale», de procéder à l'exécution des mesures obligatoires, afin d'en obtenir l'annulation. Mais l'annulation d'un refus d'inscrire ou de mandater un crédit ne vaut pas inscription ou mandatement de ce crédit! C'est à la limite de ce recours pour excès de pouvoir dont on nous dit qu'il est la garantie suprême de la légalité. Il permet d'annuler une mesure illégale; il ne permet pas encore d'obtenir la mesure qui doit être prise.

C'est pourquoi, le législateur, par la loi du 16 juillet 1980, a organisé un système qui permet à tout justiciable, ayant obtenu une décision de justice dont l'exécution n'a pas été réalisée dans les six mois, de s'adresser au Conseil d'État pour que celui-ci prononce une astreinte, c'est-à-dire condamne la collectivité publique qui a manqué à ses devoirs à payer une somme d'argent par jour de retard.

Le recours de pleine juridiction peut permettre d'aller plus vite. C'est le recours par lequel tout intéressé, après l'échec de sa demande auprès de l'autorité compétente, va demander au juge administratif (au Tribunal Administratif en Première Instance, au Conseil d'État en appel), de condamner la collectivité en cause au paiement de la somme qu'elle doit.

A ce sujet, on nous dit que le décret de 1960, modifié en 1978, ne permet pas toujours de savoir, de manière parfaitement précise, ce qui est dû à l'école privée, puisque cette dette est liée à une comparaison par rapport à l'école publique. Mais, le juge administratif a tous les moyens d'instruction, tous les moyens d'investigation lui permettant d'arriver à déterminer exactement quelle est la dette de la collectivité locale et d'aboutir à la condamnation de cette collectivité locale à payer.

Il faut encore exécuter la condamnation.

Par hypothèse, nous sommes en présence d'une condamnation qui est prononcée contre une collectivité locale; la loi du 16 juillet 1980 n'applique pas ici le système qu'elle a prévu à propos d'une condamnation de l'État.

En cas de condamnation de l'État, on peut, au bout d'un certain temps, présenter cette condamnation au Comptable Public qui va effectuer le paiement. S'agissant d'une collectivité locale, si celle-ci s'obstine à refuser de payer, c'est au Commissaire de la République qu'il faut s'adresser, c'est lui qui va prendre les mesures nécessaires pour procéder à l'inscription d'office de la dépense et mandater la dépense.

Si le Commissaire de la République ne veut pas, il faut entreprendre la procédure d'astreinte qui permet de s'adresser au Conseil d'Etat et de faire condamner par celui-ci la collectivité locale intéressée à exécuter la dépense.

La procédure peut être longue. Il faut parfois un véritable pélerinage juridictionnel pour arriver au but...

Si les lenteurs diverses ou si la mauvaise foi ajoutent un préjudice supplémentaire à celui qui résulte de l'inexécution de la dépense obligatoire, on peut encore demander une indemnité supplémentaire... pas simplement des intérêts moratoires, mais des intérêts compensatoires du dommage lié, non seulement à l'inexécution de la dépense, mais au retard à l'exécution de la dépense!

Tout ceci pourrait faire sourire ceux qui trouveraient ces procédures trop longues et trop compliquées. En tout cas, elles existent:

elles peuvent, elles doivent être utilisées pour assurer le respect de la légalité républicaine, et notamment pour assurer les obligations que la loi impose aux collectivités locales, à raison des compétences qu'elle leur reconnaît.

Pouvoirs locaux et égalité

Les collectivités locales, soumises à la liberté, sont tout autant *soumises* à l'égalité. Elles le sont dans tous les sens et non à sens unique.

D'abord, elles ne peuvent pas attribuer aux écoles privées plus qu'elles n'attribuent aux écoles publiques. Une collectivité «cléricale» ne saurait faire bénéficier les écoles privées d'avantages que les écoles publiques n'auraient pas. La Jurisprudence l'a dit (par exemple, Conseil d'État du 12 décembre 1953, Recueil p. 539). Les textes l'ont rappelé (article 7 de la loi du 31 décembre 1959; article 7 de chacun des deux décrets du 22 avril 1960).

Mais l'égalité joue aussi dans l'autre sens: si une collectivité locale ne peut pas attribuer plus à une école privée qu'à une école publique, elle ne peut attribuer moins à une école privée qu'à une école publique. Cette règle s'applique dans le cadre des dispositions du décret de 1960 et de celui de 1978, à propos du contrat d'association: le financement de l'école privée doit être comparé au coût moyen de l'école publique.

Cela vaut également dans d'autres hypothèses. Je pense notamment à l'octroi des bourses et autres concours des collectivités locales en faveur des enfants des écoles. Le Conseil d'État, dans un arrêt du 20 janvier 1982, département du Tarn-et-Garonne, a annulé une délibération d'un Conseil Général qui refusait l'octroi de bourses à des élèves sous prétexte que c'étaient des élèves d'une institution privée. On trouve d'autres décisions dans d'autres domaines, et de la part d'autres juridictions.

Le principe d'égalité vaut particulièrement pour un problème qui soulève encore des difficultés, celui des écoles maternelles et des classes enfantines. Des collectivités locales considèrent que leur concours aux écoles privées pour des classes enfantines et des écoles maternelles n'est pas justifié parce qu'en matière d'école publique, elles ne sont pas soumises à ce sujet à une obligation. Les communes n'auraient donc pas d'obligation d'ouvrir et de soutenir les classes enfantines et les écoles maternelles des écoles privées.

Elles méconnaissent ici encore au-delà de leur pouvoir discrétionnaire, le principe d'égalité. A partir du moment où une commune a considéré qu'il était de l'intérêt local d'ouvrir et de soutenir des classes maternelles et enfantines publiques, la commune a reconnu l'existence d'un besoin local. Ce qu'elle fait dans le domaine de l'enseignement public, le principe d'égalité impose qu'elle le fasse dans le domaine de l'enseignement privé.

Dès lors, lorsqu'une commune ouvre une école maternelle ou des classes enfantines publiques, elle doit, en même temps, contribuer au financement de la classe enfantine et de l'école maternelle privée dès lors que ces classes ont été mises sous contrat d'association. C'est tout simplement une question d'égalité.

Nous nous rendons compte que le problème des rapports entre collectivités locales, libertés publiques et école privée dépasse les seules questions des collectivités locales et celles des libertés de l'enseignement.

A plusieurs égards, nous avons rencontré les rapports qui s'insèrent en ce domaine entre l'État et les collectivités locales, et entre les collectivités locales elles-mêmes.

Les attributions des écoles privées, en matière d'enseignement, dépendent de ce que l'État a reconnu comme compétence aux collectivités locales en matière d'enseignement.

A propos de l'école privée, nous voyons apparaître plus généralement tous les problèmes de la décentralisation, les problèmes de relations entre l'État et l'ensemble des collectivités publiques.

Le contrôle de l'État sur les mesures prises par les collectivités locales en matière d'enseignement dépend du degré de contrôle que l'État exerce de manière générale sur l'ensemble des collectivités locales.

Mais aussi le problème des rapports entre collectivités locales et écoles privées met en cause l'ensemble des libertés.

On ne peut pas parler, à propos de l'école privée, de la seule liberté d'enseignement. Nous avons vu apparaître la liberté de croyance, la liberté d'association, l'égalité, etc... finalement, toutes les libertés publiques apparaissent à propos de l'enseignement privé.

Nous sommes en présence d'un écheveau donc tous les fils sont étroitement entremêlés. Lorsqu'on tire le fil d'un écheveau, c'est l'ensemble des fils qui suivent. Lorsqu'on menace les libertés relatives à l'école privée, c'est l'ensemble des libertés que l'on menace.

Monseigneur Eyt
Recteur de l'Université catholique de Paris

«La fonction sociale des associations: Perspective chrétienne».

a) Historique de la liberté d'association et doctrine sociale de l'Eglise

On se souvient sans doute que la liberté d'association ne s'est imposée que difficilement dans la société française moderne. Ces lois de la Révolution avaient dissous tous les corps intermédiaires au nom de la liberté de l'individu. Tout rassemblement régulier de plus de 20 personnes sans autorisation préalable du Gouvernement demeure longtemps interdit. Certes, en 1848, on proclame une première fois la liberté d'association mais pour la suspendre l'année suivante. D'abord pour les mutuelles en 1852, puis en 1898; pour les sociétés de commerce en 1867, ou encore, pour les syndicats en 1884, le législateur ouvrait une voie, même s'il refusait encore la formation d'associations stables et qui ne soient pas liées aux activités professionnelles. Ce ne sera donc qu'en 1901, comme chacun le sait, que fut pleinement reconnue la « liberté d'association», étant d'ailleurs exigées certaines conditions de fonctionnement. Il y a donc là un acquis que notre siècle va exploiter en l'épanouissant plus largement dans les décennies récentes de telle sorte que le phénomène prend aujourd'hui de plus en plus d'importance. Aux

domaines traditionnels de son extension: activités culturelles ou sportives, par exemple, nous voyons se joindre au aujourd'hui de nouveaux champs d'action orientés vers la participation des usagers à la gestion d'un ensemble: service social, éducatif, défense de l'environnement, loisirs, etc.

Vingt millions de Français militent à titre bénévole ou professionnel dans les associations. Le nombre des associations est de 500.000. Animation et gestion, initiative et effort de sensibilisation du public, action de revendication ou de coopération; la variété des buts est infinie mais un fait s'impose; le phénomène associatif exprime de plus en plus la vie de la démocratie dans ce pays comme il le fait parfois avec plus de vigueur encore dans d'autres nations.

Or, *la doctrine sociale de l'Église* s'est constamment exprimée sur ce point. Pour elle, il faut dépasser d'emblée, le seul point de vue de l'individu. En effet, l'homme ne se réalise pas tout seul mais «individus, familles, groupements divers, tous ceux qui constituent la communauté civile ont conscience de leur impuissance à réaliser seuls une vie pleinement humaine et perçoivent la nécessité d'une communauté plus vaste à l'intérieur de laquelle tous conjuguent quotidiennement leurs forces en vue d'une réalisation toujours plus parfaite du bien commun». (Gaudium et spes n°74).

b) S'associer pour réaliser le bien commun

Si on ne part pas de *l'individu seul,* on ne part pas non plus de l'*État,* qui préexistait aux individus, aux familles et aux groupements, et qui en leur imposant une loi, les appellerait, d'une certaine façon, à l'existence, en les contrôlant en toutes leurs activités. Par contre, les textes insistent — aussi bien dans les déclarations du Concile, que dans celles des Papes, sur la notion d'un *bien commun* à la réalisation duquel tous sont appelés à participer. Ce bien commun comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement et plus facilement. Une telle perspective fait ressortir *d'abord* son orientation: un *bien commun* supérieur au point de vue de l'État tout comme au point de vue particulier et partiel d'individus, de familles ou de groupements; *deuxièmement, une dynamique concrète:* c'est en effet quotidiennement dans le travail à la base que se conjuguent les forces constitutives d'une action pour tendre à la réalisation de ce bien commun; *troisièmement, un pluralisme* fondamental dont la réduction à l'uniformité constitue toujours un péril et un manque à gagner pour la vie démocratique.

C'est dans ce cadre que la revendication de l'Église pour le droit de la libre réunion et d'association trouve son sens. Sur ce point, il y a convergence avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui déclare, en son article 20: «Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'associations pacifiques. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association». Le Pape Jean XXIII avait exprimé, dans «Paecem in terris n°23», les raisons profondes de ce droit et de cette liberté: «Du fait que l'être humain est ordonné à la vie en société, découlent le droit de réunion et d'association, celui de donner aux groupements les structures qui paraissent mieux servir leurs buts, le droit d'y assumer librement certaines responsabilités en vue d'atteindre ces mêmes buts».

c) L'Etat n'a pas le monopole de la recherche du bien commun:

1) Le rôle des corps intermédiaires

Il en résulte une conception qui, tout en reconnaissant à l'Etat et à

l'autorité politique son importance pour le *bien commun*, manifeste également ses limites. L'Etat n'est pas le seul à avoir reçu en charge la poursuite du bien commun, il ne peut y parvenir seul; il ne réussira à l'atteindre qu'avec l'aide de toutes les autres composantes de la société civile: familles, groupements, associations, ce que la doctrine sociale de l'Eglise nomme les «corps intermédiaires».

«Les Gouvernants se garderont de faire obstacle aux associations familiales, sociales et culturelles, aux corps et institutions, ou d'empêcher leurs activités légitimes et efficaces; qu'ils aiment plutôt les favoriser dans l'ordre. Quant aux citoyens, individuellement ou en groupe, qu'ils évitent de conférer aux Pouvoirs Publics une trop grande puissance, qu'ils ne s'adressent pas à eux d'une manière intempestive ou réclamer des secours et des avantages excessifs, au risque d'amoindrir la responsabilité des personnes, des familles et des groupes sociaux». (Gaudium et spes n°75).

Tels sont ces «corps intermédiaires», expression que ne connaît pas le vocabulaire juridique français, mais que nous retrouvons sans cesse dans les documents ecclésiaux, et dont la volonté de décentralisation illustre la pertinence. Cette expression nous renvoie aussi aux institutions non étatiques qui groupent les personnes privées pour des buts variés d'ordre économique, social, culturel, éducatif, ou même politique. Si de tels corps intermédiaires — et des associations en constituent — ont à se subordonner au *bien commun*, leur existence n'en est pas moins *nécessaire*, au double point de vue de la concrétisation de l'initiative personnelle et de la variété des besoins sociaux, ainsi que de la protection de la liberté dont les tendances autoritaires du pouvoir étatique. C'est ici que joue *le principe de subsidiarité* autre leitmotiv de la position de l'Eglise en ces questions.

2) Le principe de subsidiarité

Il revient à ceci: il n'y a pas à déléguer à d'autres institutions plus larges ou plus puissantes ce qu'il est possible de faire exister et de gérer à un niveau plus rapproché et plus immédiat. Autrement dit, il est injuste et dangereux pour une collectivité donnée que les fonctions qui peuvent être remplies à un niveau local ou à partir d'une association ou d'un groupement, soient revendiquées autoritairement par une instance supérieure agissant dans un cadre plus vaste. Ce que rappelait Pie XI au temps de l'étatisme fasciste:
«De même qu'on ne peut enlever aux particuliers pour les transférer à la Communauté les attributions dont ils sont capables de s'acquitter de leur seule initiative et par leurs propres moyens, ce serait de même commettre une injustice et causer un désordre social que de retirer aux groupements d'ordre inférieur pour les confier à une collectivité plus vaste, d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes. «Quadragesimoanno».

3) Le vrai rôle de l'Etat: bien commun et service public

Ainsi, la fonction de l'Etat apparaît-elle comme ne devant pas prendre la place ou se substituer aux fonctions, des autres gouvernements, associations et communautés, mais comme devant constituer le *garant* du respect de leurs missions respectives.

La communauté politique est faite de cette variété immense, dynamique et libre d'initiatives, d'actions et de générosité. Elle n'est pas le seul champ d'intervention d'un Etat qui ne deviendrait la puissance tutélaire, universelle et la providence quotidienne d'individus sans attributions propres et sans ressort.

Nous irions alors vers une exténuation de la vie démocratique, l'Etat ayant capté à son bénéfice toute la richesse de vie d'un peuple redevenu serf.

Ainsi, se réaliserait la prophétie de Tocqueville, prévoyant l'avènement d'un «Pouvoir immense et tutélaire... absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux» qui viendrait bientôt se substituer en totalité à la vie des personnes, des corps et des associations intermédiaires, des familles et des groupements. On voit bien, dès lors, se profiler ici une difficulté de fond, celle qui conduit à confondre bien commun et service public.

Le *bien commun* d'une société, d'une nation, par exemple, ne peut être atteint que par la libre convergence des efforts et des aspirations de tous les citoyens. Le *service public*, au contraire, se décrète à partir de l'Etat qui en donne la définition et octroie les moyens pour le réaliser. Le bien commun peut exiger que, dans certains domaines, soit décidé un service public: au plan administratif, économique, par exemple, pour les transports, l'électricité, etc.

Le bien commun peut exiger encore que dans certains domaines un service public assure pour une large part la prestation de fonctions: par exemple, dans le domaine de la santé, de la culture, de l'information, de l'éducation. Mais, qui ne voit que pour ces domaines qui touchent directement à la vie des personnes, à leur libre disposition de ce qu'elles sont physiquement, familialement, spirituellement, le service public ne peut prétendre à lui seul servir le bien commun? Pour qu'il y ait un choix dans ces domaines dans lesquels les personnes sont intimement et immédiatement engagées — et la démocratie tout autant que le respect des personnes exigent qu'il y ait un choix — le recours au service public doit lui-même faire l'objet d'un choix et donc qu'il y ait une pluralité de structures parmi lesquelles la personne puisse trouver convenance à s'engager et à se confier.

C'est d'ailleurs à cette seule condition que le service public restera lui aussi à la disposition des usagers et *attirera sans contraindre.*

4) Le rôle du secteur privé: bénévolat et service national

Dès lors, doit exister un vaste secteur de la vie sociale ouvert aux initiatives des personnes et des associations. Non seulement pour que les usagers y éprouvent la liberté de choisir, de s'engager et de se confier, tissant ainsi des réseaux de réciprocité et de solidarité concrètes, mais aussi pour que les citoyens ne réduisent pas leur vie civique à tout attendre de l'Etat-Providence, considérant qu'ils ont sur cet Etat des créances qui les dispensent par ailleurs de participer au vécu et aux engagements concrets d'une solidarité. La prise en charge des besoins de ces concitoyens par les associations ouvre des deux côtés sur une participation et une convivialité, du côté des *usagers* qui s'expriment dans un choix déterminé, et en même temps, du côté des *membres* de l'association prestataire dont le travail — surtout s'il est bénévole— constitue une expression de service civique et social non imposé.

Cette perspective peut permettre de «dépasser» la conception dominante du travail. En effet, dans notre société française, le travailleur est défini par son statut, soit de salarié, soit de travailleur indépendant. Et l'on considère que tout ce qui se fait en dehors n'est plus du travail, mais des loisirs, peut-être même le juge-t-on comme du temps perdu. Or, il y a dans ce que font, ce qu'effectuent comme créatrices de services, des associations comme les vôtres, un *travail* authentique, directement orienté vers la solidarité, d'abord parce qu'il est gratuit et que vous êtes bien d'accord pour qu'il reste gratuit.

Le Congrès de Bayonne

Les A.P.E.L. organisent tous les quatre ans un congrès qui n'est pas seulement un événement national, mais qui est l'aboutissement de toute une réflexion, de toute une recherche menée à travers l'ensemble des écoles de l'Enseignement Catholique, et avec toutes les parties prenantes de l'Enseignement Catholique, sur un thème ou sur des thèmes qui concernent l'éducation.

Chacun de ces congrès a été, dans le passé, un événement, et un événement qui a apporté quelque chose de durable, non seulement à l'Enseignement Catholique, mais également, je crois que nous pouvons dire, à la nation tout entière. Aussi est-il bon de vous rappeler les congrès antérieurs, et notamment celui de Lyon sur le thème de la communauté éducative, et celui d'Angers sur le thème du Projet Educatif, pour bien montrer que, le moins que l'on puisse dire de ces idées qui ont été à la base de notre raison d'exister, et que nous avons même la joie de les voir reprendre par ceux-là mêmes qui veulent notre disparition. Il me faut également vous remettre en mémoire le dernier congrès de 1979, à Rennes, avec toutes les propositions qu'il comportait pour une rénovation du système éducatif français est enfin reconnu comme nécessaire par le plus grand nombre, et que toutes les propositions que nous avons faites à cette époque, demeurent tout-à-fait d'actualité.

Je crois enfin, qu'il faut souligner combien nous désirons que, comme les congrès antérieurs, notre prochain congrès de Bayonne soit un événement au cours d'une année qui, à notre avis, sera décisive pour l'avenir de l'Enseignement Catholique.

Je crois également qu'il faut souligner que la réflexion qui préparera ce congrès ne doit pas être le seul fait des parents, mais le fait de l'ensemble de la communauté éducative. Il est très important que tout le monde soit mobilisé pour la réflexion sur le congrès.

— Le titre de ce congrès:

Famille — Ecole: Chemins de liberté

Ce titre recouvre essentiellement une réflexion sur les responsabilités éducatives de la famille et de l'école. Une réflexion qui se situe autour de trois axes principaux:

- **Le 1er: *quelles sont les responsabilités, et comment les vivre?***
- **Le 2e: *à quelles conditions peuvent-elles mieux s'exercer?***

  (et là, je crois, qu'il faut envisager — ce que j'appellerai les conditions internes — c'est-à-dire celles qui relèvent de chaque famille, de chaque école; et ce que j'appellerai les conditions externes — c'est-à-dire celles qui relèvent de la place de la famille et de l'école dans la société).

● **Le 3e: *chaque famille peut-elle définir ou tenter de définir son projet d'éducation?***

(et vous voyez que ce 3e axe est en fait un peu la synthèse des deux autres pour une réflexion plus en profondeur).

Je ne voudrais pas maintenant m'étendre sur les sept thèmes définis à l'intérieur de ces grands axes, mais je crois qu'il est important de souligner que l'ensemble de ces thèmes recouvre des aspects divers, qu'ils ne laissent pas de côté les problèmes qui sont propres à la conjoncture politique actuelle, qu'ils sont centrés sur la responsabilité de la famille qui est celle de nous, parents chrétiens, nous voulons pour nos enfants.

Quand je dis «celle de nous, parents chrétiens, voulons pour nos enfants», c'est bien sûr en fonction des valeurs chrétiennes, et pas obligatoirement une reproduction d'un modèle traditionnel de la famille qui, bien sûr, a ses valeurs, et des valeurs qui doivent être maintenues; mais famille qui doit aussi s'ouvrir aux valeurs nouvelles du monde des Jeunes — valeurs nouvelles —ou tout simplement «expression nouvelle des mêmes valeurs».

Je pense qu'il est important de rappeler le travail effectué qui a pu amener les grandes lignes de force déterminées pour cette réflexion: **enquête sur la famille — synthèse — travaux de la D.N. de Perpignan** — le tout aboutissant à un constat dont je vous présente rapidement les éléments:

— Le dialogue en famille —

Le dialogue en famille c'est — nous l'avons constaté — le premier besoin des jeunes.

Les jeunes attendent de leurs parents:

- qu'ils expriment les valeurs qui les animent
- qu'ils agissent en harmonie avec ce qu'ils expriment, ou au moins,
- qu'ils aient l'honnêteté suffisante pour reconnaître les dérapages qui sont peut-être inévitables
- qu'ils acceptent enfin les valeurs différentes du monde des jeunes qui ne sont peut-être que — comme je le disais tout à l'heure — l'expression différente des mêmes valeurs.

— Le mariage —

Le mariage aujourd'hui, c'est d'abord l'engagement personnel d'un garçon et d'une fille qui s'aiment. Le dialogue y est considéré comme essentiel; c'est lui qui nourrit l'amour et qui lui permet de se développer. Les jeunes sont réticents — nous l'avons constaté — devant la société, et ils hésitent très souvent à s'y engager. D'où peut-être ce constat que nous avons fait de la position des jeunes par rapport à la cohabitation entre jeunes qui a été — dans notre enquête — approuvée par 75 % des jeunes, 85 % cependant assurant ne l'approuver qu'à titre provisoire.

Je crois qu'il ne faut pas avoir peur de dire ce que nous avons constaté, et nous n'avons pas à éluder les problèmes, même ceux qui nous gênent, nous avons à les regarder en face.

Devant cette attitude des jeunes, notamment sur ce problème, les parents — nous l'avons vu — n'approuvent pas, mais ils ne ferment pas leur porte à leurs enfants.

— La famille et les engagements de ses participants

Nous avons vu que les parents et les jeunes avaient des engagements extérieurs. Ces engagements leur permettent de découvrir la dimension collective et sociale de leur existence, et pour les jeunes en particulier, ils constituent une occasion tout-à-fait privilégiée d'être reconnus, de prendre des initiatives qui ne leur sont pas toujours offertes à la maison ou à l'école, et de faire ainsi l'apprentissage des choix et des responsabilités.

— La vie spirituelle dans la famille d'ajourd'hui —

Disons-le franchement, elle est pauvre. Cependant elle est la plupart du temps nourrie par le témoignage de vie des parents ou des enfants. D'autre part, l'échange en famille sur les problèmes religieux est moins rare que l'on ne pense, et elle est toujours considérée comme quelque chose d'important, même si le dialogue s'instaure difficilement, et même si nous n'avons pas l'impression que cela apporte quelque chose, parce que les jeunes se réfugient quelquefois devant une attitude un peu légère, parce que justement ces problèmes les inquiètent — il y a toujours en fait une résonance, mais avec un certain décalage.

— L'éducation en général et la famille —

Alors là, nous avons constaté qu'il y avait un certain nombre de «hiatus» entre les intentions éducatives des parents et la façon dont les jeunes les perçoivent. La réussite sociale, par exemple, n'est pas mise en avant par la majorité des parents dans leurs intentions éducatives, mais elle est perçue par les jeunes comme étant une préoccupation importante des parents.

De même ou en sens inverse, les valeurs chrétiennes sont mises en avant par les parents comme étant une de leurs premières préoccupations, mais ne sont pas perçues comme telle par les jeunes. Il est important de voir les choses en face.

— Les problèmes d'avenir des jeunes —

Les parents dans l'ensemble apparaissent assez pessimistes, et les jeunes perçoivent les craintes des parents même si ces craintes ne sont pas exprimées, et cette situation entraîne souvent les parents à proposer à leurs jeunes pour l'avenir des solutions sécurisantes, et ces solutions ne sont pas de nature à enthousiasmer les jeunes — c'est encore un point important que nous avons constaté.

Alors, voilà résumée la matière première offerte à tous ceux qui voudront bien réfléchir sur les thèmes du congrès, pour pousser plus avant leur réflexion.

Passant sur ce qui sera mis à la disposition des présidents d'A.P.E.L. d'écoles... Je crois qu'il faut insister sur le fait que dans tous les papiers qui seront fournis, il y aura des papiers qui seront destinés à recevoir des propositions parce que, si nous voulons dans ce congrès une réflexion approfondie, nous voulons également qu'elle se traduise par des propositions concrètes, des propositions qui seront faites aux familles, des propositions qui seront faites aux écoles pour leur permettre de mieux assumer leurs responsabilités éducatives, des propositions qui seront faites aussi pour permettre à l'U.N.A-P.E.L. de mieux définir les lignes de force de sa politique dans ses rapports avec l'Etat.

Toutes ces propositions seront rassemblées sur le plan départemental, et seront transmises au plan national. Elles feront l'objet, au cours du congrès, d'une étude plus approfondie pour nous permettre de présenter un certain nombre de propositions dans tous les domaines, dans le respect des lignes de force de ce congrès, qui sont — je vous le rappelle, et là sera ma conclusion :

1°) **Définir** *les responsabilités éducatives de la famille, de l'école, et leur complémentarité.*

2°) — **Rappeler** *l'harmonie nécessaire de leurs actions éducatives, telle qu'elle veut être vécue dans le projet éducatif chrétien.*

3°) — **Promouvoir** *dans la nation la place de la famille et de l'école, et leurs relations avec les autres pôles d'éducation.*

Et enfin, une synthèse de tout cela :

4e) — **Aider** *chacun à définir son projet de vie personnelle, son projet de vie de couple, son projet familial d'éducation.*

L. Nédellec.

«*Lettre d'un père à son enfant*»

Mon Fils,

Mon Fils, il y a deux amours : l'amour de soi et l'amour de l'autre. Je peux t'aimer pour moi, et je te gâterai, et je te porterai, et je te comblerai.

Je peux t'aimer pour toi, alors je te fortifierai.

Mon Fils, il y a deux amours.

Je peux t'aimer pour moi, alors je rêverai d'intelligence et de beauté.
Je peux t'aimer pour toi, alors je te fortifierai, et quel que soit le prix de ton bonheur, c'est lui que j'aimerai.
Je peux aimer en toi ma force et ma jeunesse, je peux rêver pour toi d'avenir, d'argent et d'honneur ; et pourtant, si c'est bien toi que j'aime, je sais le prix de la vie et le prix des honneurs.
Alors, je rêve pour toi simplement d'un peu d'amour en toi chaque jour pour les choses, et de beaucoup d'amour en toi chaque jour pour les tiens, et d'une blessure d'amour en toi plus grande chaque jour pour le monde.

Je peux t'aimer pour moi, et je te garderai, et je t'abriterai, et s'il le faut en secret la nuit j'irai couper tes ailes.

Je peux t'aimer pour toi ; alors j'accepterai que tu me quittes, que tu t'envoles et que tu fortifies tes ailes.
Et chaque fois que j'ai dit « Non mon fils, pas ces amours faciles, pas ce luxe, pas cet or, mais un peu plus de lutte, mais un peu plus de risque ».

C'est toi que j'ai aimé, car j'ai tremblé chaque fois que je t'ai vu partir pour un combat nouveau, pour un vrai risque d'homme.

Ton Père.

Les P.A.E.

Projets d'Actions Educatives du Finistère

Dans un désir d'ouverture des Lycées et collèges, le Ministre de l'Éducation Nationale a d'abord octroyé une possibilité horaire en libérant les 10 % du temps pédagogique scolaire pour toute initiative.

Puis ce furent les P.A.C.T.E. et enfin les P.A.E. pour lesquels, outre les temps, les crédits étaient débloqués, du moins pour l'enseignement public: crédits de fonctionnement, décharges horaires pour les professeurs responsables.

L'enjeu pédagogique est évident: ouverture sur le monde et la vie, décloisonnement des disciplines, pluri-transdisciplinarité, pédagogie du projet en action. L'enseignement privé n'a pas les moyens financiers pour soutenir des actions de ce type, encore que, depuis déjà bien des années, grâce au dévouement, à l'imagination des professeurs, au soutien des familles, à l'enthousiasme des élèves, d'heureuses initiatives ont été prises et réalisées.

Cependant, dans un souci de justice et de parité, le Conseil Général du Finistère a voulu palier, en ce qui concerne l'enseignement privé, la carence de l'État, en subventionnant des projets soumis à une commission et classés par elle, suivant l'intérêt pédagogique.

Au cours de plusieurs séances de travail, la Commission a examiné 137 dossiers, intéressant un effectif total de 13.718 élèves. Elle a retenu 96 dossiers, pour 7400 élèves. Elle n'a pas cru devoir retenir 41 dossiers dont le financement n'apparaît pas ressortir directement de ce budget, tels que les voyages. Une priorité a été donnée aux petits budgets venant d'établissements de petite importance numérique. N'ayant pas d'autres ressources, une subvention à presque 100 % leur a été attribuée.

Le Conseil Général a accepté le classement et attribué un budget global de 35 millions pour des P.A.E. très variées.

I — Environnement

— Etude de l'environnement: nettoyage d'une rivière (Laïta)
— Etude du cadre de vie: l'eau à Morlaix
— L'estuaire de l'Odet
— Etude de la flore (Trévignon)
— Randonnée pédestre et barrage de Guerlédan
— Energie: énergies nouvelles, économies d'énergie dans la région
— Le sel
— L'habitat traditionnel dans la presqu'île de Crozon
— Environnement géographique, historique et culturel: Pays bigouden
— Activités socio-culturelles: Carhaix, secteur Gouarec

II — Cadre de vie

— Esthétique et environnement scolaire
— Sensibilisation à l'environnement
— Aménagement d'un espace récréatif par la création de volumes
— L'art dans l'école. L'art dans la ville
— Amélioration du cadre de vie scolaire
— Transformation d'une cour de récréation
— Réalisation d'une fresque
— Transformation de lieux de passage sous-employés en espaces habités

III — Découverte du milieu de vie

— Connaissance du milieu professionnel
— Stages en entreprises
— Visites de laboratoires d'hopitaux parisiens
— Réalisation et présentation d'une collection de mode
— Evolution de la vie, de la Préhistoire à nos jours
— Etude du milieu local de Plougastel: le costume
— Paris. Etude des centres de décisions politiques et économiques
— Découverte de la Capitale
— Echange Brest/Nancy
— Découverte du milieu urbain (Paris)
— Promotion du Finistère en Périgord
— Connaissance de la vigne et du monde viticole - Anjou 82
— Etude de la vie de Merrien
— La pêche à Concarneau
— Découverte du milieu de pêche à Douarnenez
— L'endive à Kerlouan
— Connaissance de la Bretagne
— L'homme et son milieu de vie
— L'homme et la mer
— Milieu marin
— Connaissance du milieu maritime
— Découverte d'un milieu naturel et humain
— Découverte et exploration d'un milieu
— Découverte et connaissance du Morbihan

— Découverte de l'île d'Ouessant
— Voile et milieu maritime
— Environnement local
— Navigation sur le Canal de Nantes à Brest
— Découverte d'un milieu géographique (Monts d'Arrée)
— Approche d'un monde industriel
— Le Pays Bigouden maritime
— Connaissance du milieu professionnel dans la région quimpéroise
— Connaissance du milieu professionnel

IV — Histoire

— «Chantier pour des lieux nouveaux»
— Balisage des chemins de randonnées sur les communes de Brignogan, Guissény, Kerlouan
— Recouvrance, un passé encore vivant
— Saint-Pol-de-Léon, Roscoff: de l'opulence à la décadence
— Patrimoine local et régional de la Bretagne
— Vie d'un village breton du XVIII^{eme} siècle à nos jours
— Découverte de l'histoire locale
— L'eau et son utilisation
— A la recherche du vieux Quimperlé
— Rencontre avec Max Jacob, poète quimpérois
— Histoire de Pont-Croix
— Le Cap-Sizun: son histoire, ses activités
— Etude de Quimper et de Locronan
— Patrimoine photographique de Plougastel-Daoulas
— Amélioration de l'accueil touristique à Plougastel-Daoulas
— Découverte de l'île d'Ouessant
— Découverte de Quimper
— 150eme anniversaire de la fondation du Collège Saint-François Lesneven
— Restauration de la chapelle du Drennec en Clohars-Fouesnant
— Aide à la mise en place de la maison du Cheval d'Orgueil, Kergazegan à Pont-l'Abbé

V — Créativité

— Création d'un groupe de théâtre
— Groupe animation théâtre
— Monter sur les planches
— Initiation au magnétoscope
— Atelier EMT
— Animation théâtrale
— Petite et moyenne construction navale dans le Finistère
— Démons et mers... veille!
— Elaboration et utilisation d'un programme de classes plurisdisciplinaires à dominante «marine»
— Rédaction collective d'un roman policier

— Création d'un roman policier dont l'action se passe à Plabennec (expression, publication)
— Mise en place d'une station météorologique
— Création d'une émission à la station de radio R.B.O.
— Education musicale rythme, danse, fabrication d'instruments de musique
— Troupe théâtrale
— Expression théâtrale

VI — Divers

— Aide scolaire
— Orientation en 3eme
— Ateliers d'activités prolongeant le travail scolaire «Ouverture sur la vie»
— Opération «Forum» «Ecole ouverte»
— Etude économique comparée Plougastel-Guernesey
— Paris: mythe et réalité, ouverture sur la vie
— Jumelage pédagogique. Voir O.P.

Cette longue énumération révèle la variété des projets et peut donner des idées à ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu tenter l'aventure.

Pour l'année 1983-1984, le Conseil Général promet de soutenir, d'une manière aussi substantielle, nos projets d'actions éducatives. On peut l'en remercier et maintenant... l'imagination en action.

Pour la commission P.A.E.,
P. Moal, secrétaire.

Formation organisée par la D.D.E.C. — 1982-1983 second degré

Formation initiale

Cette formation est assurée pour les jeunes professeurs qui ont eu leur contrat à la rentrée 1983. 69 professeurs, sur les 140 engagés à la rentrée, ont participé à l'une ou l'autre des actions mises en place. Quand les professeurs sont libérés le vendredi, leur participation pose bien sûr moins de probèmes dans les établissements. L'effort déployé, même s'il est modeste, est nécessaire aux débutants qui ont tout à apprendre de leur métier d'enseignant. Outre eux-mêmes, les bénéficiaires, à plus ou moins long terme, sont les élèves et les établissements: Voici ce qui a été fait et ce qui sera fait avant la fin de l'année. Les jeunes suppléants peuvent aussi y participer.

Institut de formation des professeurs
2, rue César — Franck
29102 — Quimper Cédex

Mars 1983

Programme des journées de rencontre au centre de Kerivoal 1982-1983

Date	Participants	Intervenants	Contenu
1982 01.10	41	M. Fily Les Conseillers Pédagogiques	ACCUEIL, Exposé: conseils à des débutants. Etude des Directives Officielles concernant la classe, les programmes
Stage 18.11 19.11	59	Jean Dabo Les Conseillers Pédagogiques Jeanne Signard M.M. Eveno	— Exposé: Le Cours: la structure du cours classique, sa préparation. — Préparation d'un cours précis, par équipes, sous la responsabilité des Conseillers Pédagogiques. — Exercice pratique dans une classe ou devant quelques élèves en présence d'un conseiller et des autres collègues, suivi d'une évaluation. — Evaluation de l'expérience vécue et étude du système interrogatif dans une classe. — Le statut de l'enseignant: agrément, contrat, concours, formations. (à suivre).
10.12	40	M. Pacquot M. Goas. M. Dabo M. Moal M. Besnard	— **LE COURS**: moyens pédagogiques Actuels. — Initiation aux techniques d'utilisation de la diapositive, du film, du magnétoscope, rétro-projecteur, de l'ordinateur. — Le travail sur documents: en CDI. Chaque enseignant a pu suivre 2 ateliers (à suivre).
1983 14.01	33	M. Fily	— **LE COURS:** Le contrôle sous toutes ses formes (intérêt et limites): tests, grilles, devoirs, auto-évaluation. Périodicité. Comment rendre un devoir?...
Stage 10.02 11.02 12.02 12.02	39	J. Signard A. Jacq J. Le Bars	**LA RELATION EDUCATIVE DANS LE CONTEXTE SCOLAIRE** — Connaissance des jeunes dans leur diversité. — Analyse d'un cas concret (conseil de classe) conduisant à une réflexion sur la discipline et la notion d'autorité. — Les différents types d'autorité: jeux de rôles, films, analyse critique, exposé.
11.03		M. Bellanger	**LES COURANTS PÉDAGOGIQUES:** De Jean-Jacques Rousseau à Freinet. Les comportements pédagogiques proposés actuellement, en particulier dans le rapport Legrand.

Date	Intervenants	Contenu
18.03	F. Kerdoncuf Directeur de L'Enseignement Catholique de Quimper	**S'ENGAGER DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE** — Avec quel visage vous est apparu l'Enseignement Catholique depuis un an, dans le dialogue (ou l'affrontement) qu'il a connu avec Monsieur Savary, Ministre de l'Education et avec l'opinion publique? Vous reconnaissez-vous dans le visage qu'on lui donne? Dans le visage qu'il se donne? — On s'engage dans un métier et on découvre une mission! Nous essaierons de préciser les ambitions (ou plus modestement les attitudes) d'un éducateur chrétien attentif aux besoins des jeunes et des familles.
29.04 30.04 01.05		**CONGRES ANIFEC** Les Conseillers Pédagogiques et les jeunes enseignants sont sollicités pour participer au Congrès et pour assurer l'accueil des congressistes. Une permanence IFP sera mise en place à Kérivoal.
06.05		**LA RELATION EDUCATIVE** Ateliers de travail avec des Conseillers Pédagogiques et des professeurs par niveau de classes (6^{eme} 5^{eme} — 4^{eme} 5^{eme} — Second Cycle — BEP — CAP) Quels sont les comportements spécifiques à ces classes? Quelles en sont les difficultés? Quelles attitudes et méthodes pédagogiques leur conviennent?

20.05	M. M. Eveno Y. Kersulec	**LE STATUT DE L'ENSEIGNANT** Suite de l'information commencée le 20.11.82. **LA FORMATION PERSONNELLE** de l'enseignant. Recherche de thèmes de mémoire et travail en groupes.
10.06	J. Signard	**LA RELATION EDUCATIVE** Les situations difficiles dans une classe. A partir de cas concrets, recherche des causes (venant de l'élève, de l'enseignant, du groupe, de l'institution) et de solutions éducatives.
17.06	Les Conseillers Pédagogiques	Journée d'information, de réflexion, de bilan, par discipline, avec les Conseillers Pédagogiques.

L'an prochain, il est envisagé de poursuivre cette formation, un programme de première année pour les jeunes recrutés en 1982-1983, un programme de deuxième année pour ceux qui ont participé à la formation cette année.

Autres actions

Les Conseillers Pédagogiques:
Mesdames Lapoute, Marot, Kersulec
Messieurs Balouin, Corre, Mer, Le Brun, Dabo, Fily, Hémery, Le Gad, Le Menec, Le Moustarder, Le Moal, Prigent, Quinquis
participent activement à la formation des jeunes enseignants. Ils sont en relation avec ceux qui le souhaitent ou leur sont signalés. Certains les reçoivent dans leurs classes, d'autres se déplacent dans les établissements. Il existe aussi des actions de regroupement par matière et par secteur et des projets dans ce sens.

Le Congrès de l'A.N.I.F.E.C.

L'A.N.I.F.E.C. (l'Association Nationale des Instituts de Formation de l'Enseignement Catholique) comprenant treize instituts:

Amiens — Angers — Caen — Centre — Clermont-Ferrand — Lille — Lorraine — Lyon — Nantes — Paris — Quimper — Rennes — Toulouse — organise son Congrès cette année à Kérivoal — Quimper.

Titre: Pédagogie scolaire et accueil de la Foi

— Une pédagogie pour quel type d'homme?
— Qu'est-ce qui fait ce que tu es?
— Qu'est-ce que tu veux transmettre?

L'animateur principal du Congrès sera Vincent Ayel. Chaque Institut sera représenté par une délégation: directeurs, animateurs, étudiants... en tout une centaine.

Formation continue

I — Plusieurs établissements ont bloqué leur crédit de formation pour l'année 1983, en vue de **réaliser une recherche commune sur l'établissement:**

- Traitement de textes: Lycée A.M. Javouhey — Brest.
- Audiovisuel: Le Paraclet — Quimper, Sainte-Anne — Quimper.
- Découverte du milieu: N.D. de Kerbertrand — Quimperlé.
- Pédagogie par objectifs: Saint-Pol-de-Léon. N.D. du Kreisker.

II — Certaines formations ont eu lieu ou sont en cours

Lieux — Dates	Nature	Contenu
Châteaulin Saint-Louis (commencé)	E.P.S.	Projet éducatif en E.P.S. Recherche par groupes de travail Analyse des travaux de groupes.
Landerneau Saint-Joseph commencé	E.M.T.	Par petits groupes, fabrication d'un objet: • objectif poursuivi • organisme du cours • détermination de l'objet
Quimper Kérivoal (commencé)	Espagnol	• L'écoute et l'attention des élèves dans l'expression libre • Le cours-jeu • Plaisir d'apprendre et réussite pédagogique.
Loctudy Le Dourdy 3-4 mars 83	Philosophie	La pensée de S. Kierkegaard
Quimper Le Likès (commencé)	Mathématiques 2d cycle	Nouveaux programmes de terminale Tronc commun, puis ateliers spécifiques pour les Terminales A, B, C, D
Châteaulin Saint-Louis 1-2 mars 83	La Presse	• 5 T.P. sur les journaux quotidiens parisiens et régionaux • rencontre avec des journalistes • réflexion pédagogique et échange d'expériences en classe.
Brest Quimper commencé	Catéchèse	Etude des nouveaux parcours catéchétiques Progression d'année Progressé d'année Séquences de travail. Réflexion sur le contenu. Apprentissage d'une méthode pédagogique spécifique.
Quimper Kérivoal commencé	Allemand	Utilisation de la vidéo en classe d'allemand (11 et 12 mars) (23 et 24 septembre) 2 groupes de travail • 1er: travail sur textes littéraires 1ere — Term. •2e Etudes pratiques méthode audio-visuelle.

III — Se dérouleront avant la fin de l'année scolaire

Plougastel-Daoulas 5 au 7 avril 83	Français	Travaux d'approfondissement de la méthode Najac pour un enseignement actif fondamental, global et différencié. Attention particulière à la nécessaire rénovation de la pédagogie, de la lecture et de la compréhension de textes.
Saint-Pol-de-Léon N.D. du Kreisker 5-6-7 avril 83 30 juin — 1er juillet	Informatique	«Economie» en collège — «Gestion» en Seconde. Initiation au langage «machine» et au Basic. Réalisation de programmes destinés à l'intiation des élèves.
Dinan Les Cordeliers 20 au 24 juin 1983	Sciences Nat 2d Cycle	Etude des nouveaux programmes de Term.: aspects pédagogiques, aspects expérimentaux. Premier bilan pour les classes de 1eres. A partir de l'expérience de certains lycées, écologie de seconde.

IV — Semaine du 4 au 8 juillet — Likès — Quimper

Assises pédagogiques

Une tentative... réunir en un même lieu, à une même date, à une période où l'on peut se détendre, un bon groupe de professeurs en activités pédagogiques dans des ateliers divers. Outre l'intérêt du rassemblement, où l'on peut rencontrer des collègues d'horizons multiples, où l'on vit comme dans une ruche bourdonnante, on peut tenter entre certaines disciplines, des décloisonnements, introduisant l'osmose, l'interdisciplinarité. On peut partager ses recherches, ses trouvailles. On vit ensemble une semaine pédagogique.

Qui a vécu en 1969-1970 l'U.P.E.-Université pédagogique d'été à Paris, qui a vécu en 1972 les floralies pédagogiques nationales de l'Enseignement Catholique, sait le souffle qui prend origine dans de telles rencontres.

Nous ne rivaliserons certainement pas avec des stages de portée nationale; plus modestement, mais peut-être aussi efficacement, car proches des réalités, nous œuvretons en vue d'un meilleur enseignement, d'une meilleure école, d'une meilleure éducation des jeunes à travers les ateliers suivants:

- La communication dans la classe d'anglais
- Rénovation pédagogique dans l'enseignement du français 1er cycle
- Utilisation des documents en histoire-géographie — 1er cycle
- Créations d'outils pédagogiques — histoire-géographie pour nouveaux programmes second cycle
- Maths de terminale — Tronc commun et spécificité pour les diverses séries.
- Mise à jour de connaissances pour les professeurs de physiques du 1er cycle
- Pédagogie des sciences naturelles
- Informatique en B.E.P. 2e année
- Informatique (E.A.O.) pour toutes disciplines — Collèges
- Nouveau plan comptable — L.E.P. et série G.
- Organisation de cours E.M.T.-O.T.: travaux métaux et électricité

- Catéchèse second cycle: Jésus-Christ au cœur de l'histoire.
- Catéchèse 1er cycle.

Des activités annexes pourront fonctionner suivant la demande — pour information ou détente —: musique — travaux manuels — dessin — informatique —expression corporelle et décontraction — écologie — etc...

Les problèmes de la Réforme de l'Enseignement seront en arrière-fond de ce travail qui préparera les participants et leurs collègues à une mise en route, sans attendre le jour d'une décision ministérielle plus ou moins impérative.

M.M. Eveno.

Le Service Diocésain de l'Enseignement Religieux organise deux réunions d'information sur les nouveaux documents de catéchèse pour les 6emes et 5emes:

— Au Centre de Kéraudren à Brest le mercredi 25 mai à 14 h 15,

— Au Centre de Kérivoal à Quimper le mercredi 8 juin à 14 h 15.

Mouvement du personnel dans le premier degré

1e) — 31 mars 1983 — Directeurs et Directrices

Date limite pour la notification de la non reconduction du contrat d'un chef d'établissement.

Lorsqu'un directeur d'école désire obtenir une mutation, il doit:

- prendre contact avec la D.D.E.C. le plus tôt possible. Il recevra un imprimé «Demande de décharge de direction» à remplir et il en fera retour à la Direction Diocésaine.
- Avoir une conversation avec les responsables de l'A.E.P. ou de l'O.G.E.C. dans le même temps.
- Démissionner de son poste de directeur pour le 31 mars, conformément à l'article 17 de la Convention Collective.

2e) — 30 avril 1983 — Adjoints et Adjointes

Date limite pour les démissions, les licenciements, les demandes de mutation, les demandes de congé pour convenances personnelles des adjoints et adjointes; et pour l'envoi aux intéressés du formulaire «Demande de mutation 1er degré».

3e) — 3 mai 1983

Délai de rigueur pour fournir à la Direction Diocésaine l'état «Rentrée 1983», indiquant les postes disponibles à pourvoir, les postes susceptibles d'être disponibles, les postes vacants.

4e) — 15 mai 1983

Envoi:

1. aux maîtres qui ont fait une demande de mutation;
2. aux maîtres qualifiés qui souhaitent reprendre un poste après un congé pour convenances personnelles;
3. aux maîtres de carrière et maîtres qualifiés venant d'un autre département et ayant reçu leur nomination dans le corps enseignant du Finistère

de la liste établie par la D.D.E.C. des postes disponibles ou susceptibles de l'être et des postes vacants.

5e) — Dès la réception de la liste des postes, les candidats demandent leur affectation à un ou plusieurs postes de la liste (3 au maximum) en indiquant un ordre de préférence (imprimé spécial).

2 juin 1983: dernier délai pour faire connaître à la Direction Diocésaine l'affectation souhaitée.

6e) — 8 juin 1983

Réunion de la Commission de l'Emploi pour faire le point des postes disponibles et vacants, des mutations, des demandes de postes et pour préparer le tableau des propositions de nominations.

3e) — 8 juin 1983

Réunion de la Commission de l'Emploi pour faire le point des postes disponibles et vacants, des mutations, des demandes de postes et pour préparer le tableau des propositions de nominations.

7°) — A compter du 10 juin 1983

Envoi aux intéressés des propositions de nomination ou de mutation.

I - Directions d'écoles primaires d'écoles secondaires

Un appel est adressé aux adjoints qui envisageraient sans trop de réticence une nomination à un poste de direction. Qu'ils se fassent connaître à la D.D.E.C. dans les meilleurs délais. Les conditions de diplômes sont les suivants:

- Bac et C.A.P.
- B.E. — C.A.P. et Certificat d'Exercice.

La procédure de nomination des directeurs d'école pour la rentrée 1983 est modifiée par la note de service n° 83.004 du 5 janvier 1983 parue au B.O. n° 2 du 13.01.1983.

«Les conditions d'ancienneté de service sont appréciées au 1er octobre de l'année au titre de laquelles elles sont exigées...

... «Nul instituteur ne peut nommé directeur

- d'école maternelle à deux classes et plus s'il n'a exercé pendant au moins un an dans une école maternelle, dans une classe enfantine ou dans une classe accueillant des enfants pré-scolaire.
- d'école élémentaire de deux classes et plus s'il n'a exercé pendant au moins un an dans une école élémentaire».

II — Rappel du Protocole d'accord

(cf. convention collective).

Priorités: en cas de réduction de postes, l'ordre de priorité pour le maintien dans l'école considérée est le suivant:

1. Le Directeur — la Directrice
2. Les maîtres de carrière
3. Les maîtres qualifiés
4. Les maîtres stagiaires.

A l'intérieur de ces différentes catégories, on tiendra compte

— de l'ancienneté dans l'enseignement et, en tout dernier ressort, de l'ancienneté dans l'école;

— de la concordance entre la formation ou les compétences pédagogiques et l'enseignement à assurer.

En cas de fusion de deux écoles ou de globalisation des effectifs, on observera les mêmes règles de priorité.

La nomination d'un directeur peut obliger à une mutation d'enseignant. Dans ce cas, celui-ci bénéficiera de la priorité accordée à une mutation pour fermeture de classe s'il est maître qualifié.

III — Le travail à temps partiel

(note de service du 10 septembre 1982 de l'Inspection Académique).

Un régime d'autorisation de travail à temps partiel est substitué aux dispositions concernant le mi-temps. Dans le premier degré, le travail à temps partiel est limité à l'accomplissement d'un service à mi-temps (soit 13 h 30 par semaine).

a) — Les bénéficiaires sont les maîtres qui ont un contrat à titre définitif;

b) — L'autorisation d'exercer à temps partiel ne peut être accordée que pour la durée d'une année scolaire. Elle est renouvelable, mais dans le cas d'une reprise à temps plein, une période intercalaire d'une année scolaire complète sera exigée avec toute nouvelle autorisation.

c) — L'autorisation de travail à temps partiel est suspendue pendant la duré d'un congé de maternité ou d'un congé d'adoption. Les bénéficiaires de tels congés sont en conséquence rétablis durant la durée de ces congés, dans les droits des agents exerçant leurs fonctions à temps plein.

d) — Pour le calcul de l'ancienneté, les périodes d'exercice à temps partiel seront assimilées à des périodes à temps plein.

e) — Procédure à suivre pour le dépôt des demandes d'autorisation de travail à temps partiel:

• un imprimé spécial est à remplir avant le 1er juin 1983 pour l'année scolaire 1983-1984, et la demande sera adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie — D.E.P. 1 — sous couvert de l'I.D.E.N. Elle devra nécessairement comporter:

— un engagement sur l'honneur de ne pas exercer une autre activité salariée;

— l'avis du chef d'établissement.

IV — Enseignants sous contrats d'association et commission de l'emploi

«La Commission de l'Emploi concerne également les établissements primaires placés sous contrat d'association du même ressort territorial» — Additif à l'avenant n° 1 de la Convention Collective.

— Dans les écoles sous contrat simple, la nomination des maîtres agréés est effectuée par le Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique après consultation de la Commission Départementale de l'Emploi;

— Dans les écoles sous contrat d'association, la nomination des maîtres contractuels est effectuée par l'autorité académique, sur la proposition du chef d'établissement, compte-tenu des avis de la Commission de l'Emploi fondés sur les mêmes règles de priorité que celles retenues pour les personnels sous contrat simple.

Académie de Rennes
Inspection Académique
du Finistère
Tél. (98) 95.81.01
B.P. 510
29107 Quimper
D.O.S.M. — ELC/MF — n° 563

Quimper, le 25 janvier 1983

L'Inspecteur de l'Académie de Rennes
Directeur des Services Départementaux
de l'Education du Finistère

à Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
des écoles primaires et maternelles,
publiques et privées

Objet: fonds scolaires.

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention les termes du décret n° 65-335 du 30 avril 1965 relatif aux fonds scolaires départementaux. En application de ce texte, je vous rappelle que vous devez adresser à l'**Inspecteur Départemantal** *de votre circonscription avant les 15 décembre, 15 mars et 15 juin, l'effectif des élèves présents dans votre établissement au 10 du mois concerné.*

En ce qui concerne les écoles primaires, vous voudrez bien faire apparaître **distinctement**1 sur un état:

— l'effectif des élèves d'âge préscolaire,
- l'effectif des classes d'enseignement spécial (initiation, adaptation, perfectionnement)
- l'effectif des classes primaires,
- l'effectif total de l'école.

J'attacherai du prix à ce que ces renseignements lui parviennent régulièrement et dans les délais impartis.

La date du 15 juin notamment devra être respectée, M. le Préfet du Finistère me demandant de lui adresser pour le 1er juillet un état récapitulatif départemental. Faute de recevoir les renseignements en temps opportun, un certain nombre d'élèves pourrait ne pas être comptabilisé, ce qui constituerait une perte de ressource pour les fonds scolaires du département.

L'Inspecteur d'Académie

Commune: _____

Département: _____

Ecole _____

Adresse: _____

État numérique

Situation au 10 _____ 198

Fonds scolaires départementaux

- Décret n° 65-335 du 30 avril 1965
- Circulaire n° 79-264 du 28 août 1979

trimestre 198 — 198

Effectif des élèves d'âge préscolaire .....

_____

Effectif des élèves d'âge préscolaire ..... _____

Effectif des classes d'enseignement spécial ..... _____

Effectif des classes primaires ..... _____

Effectif des classes primaires ..... _____

Effectif total ..... _____

Le Chef d'établissement, soussigné,
atteste l'exactitude de ce renseignement

Signature:

Fait à _____

le _____

ANNEE : **1983** NUMERO : **347** MOIS : **NOVEMBRE**

BIBLIOTHÈQUE
DU
ÉVÊCHÉ

Administration et Rédaction :
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A
Prix de l'abonnnement : **50 F.**

Sommaire

Directeur d'une école catholique
par le Frère Kerdoncuf 1
Fête de l'enseignement catholique 5
Négocier pour... disparaître ? Non — Négocier pour... être reconnu ? Oui 7
Mouvements du personnel
Ecoles primaires - maternelles 11
Second degré 14
Pédagogie - Second degré 15
Formation permanente - Premier degré 20
Perspectives pour 1983-1984 21
« Je suis aux côtés d'un homme qui engage un tel combat » 25
Aujourd'hui la famille 27
L'art chrétien, expression de la foi, sens de la beauté 28

C.P.P.P. 33-741
Impression: Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec
Dépôt légal : 4e trimestre 1983

Directeur d'une école catholique

Le Frère Kerdoncuf, directeur diocésain vous propose ses réflexions à l'occasion des journées de pré-rentrée.

Il les a développées à la semaine des « jeunes » directeurs au Nivot

Aux directrices et directeurs d'écoles maternelles et primaires.

Vous allez organiser une année scolaire. La première pour certains d'entre nous !

Il vous faut un programme... mieux, il vous faut savoir quel esprit guidera votre action, quel soutien vous apporterez à vos enseignants...

Pour vous y aider voici quelques orientations à privilégier :

— votre première fonction est d'être des éveilleurs et des éducateurs,
— la seconde est de coordonner les tâches confiées à tous vos associés dans et hors l'école,
— la troisième est de faire naître et croître une communauté de chrétiens là où vos intervenez.

1 - Eveilleur et éducateur.

Nous nous trouvons, à chaque rentrée, devant des êtres étonnamment jeunes, ouverts, qui vont nous entraîner loin des sentiers battus, vers une vie imprévisible. Ce ne sera pas comme l'an passé ! Ce ne doit pas être comme l'an passé ! Eduquer ne consiste pas à enfermer la vie dans un moule. Nous ne sommes pas des potiers ou des modeleurs, mais des éveilleurs !

Eveiller un être, c'est **le faire naître à une présence totale au monde :** intelligence bien sûr, mais aussi la sensibilité, l'affectivité, la puissance de création et ce, à travers tous les modes : intellectuel, gestuel, corporel, sensitif. C'est pourquoi le langage des images et des symboles, la poésie, le chant, la musique, le geste occupent une si grande place dans vos journées en classe maternelle. Oui, il faut faire une place importante à l'imaginaire de l'enfant, dès son jeune âge, afin qu'un jour il accueille et puisse nommer quelqu'un d'invisible : Dieu et ses modes de présence.

Eveiller les consciences... Vous devez arriver à ce que progressivement ils s'expliquent le pourquoi de leurs actes, de leurs comportements, de leurs choix, de leurs décisions.

Elle est éclairante cette parole de Jean-Paul II à Lourdes, ce 15 août « ceux qui ne vous parlent que de spontanéité, de facilité vous trompent. La maîtrise progressive de votre vie, apprendre à être celui que Dieu veut demander déjà un effort patient, une lutte sur nous-mêmes. Soyez des hommes et des femmes de conscience. N'étouffez pas votre conscience, ne la déformez pas, appelez par leur nom le bien et le mal. Inévitablement vous connaîtrez les contradictions d'une société dont on connaît bien les vices ».

Eveillez aux valeurs... Quelles raisons de vivre apportez-vous ? Quelle réalité concrète donnez-vous à ces mots : justice, solidarité, respect de soi-même, sens de l'universel, priorité aux laissés pour compte... Si tout cela compte beaucoup à nos yeux, que faisons-nous pour que d'autres en soient éclairés et trouvent les gestes qui expriment leur accord.

Eveiller à la foi... C'est l'Evangile qui éclaire nos choix de liberté.

— plus que des enfants modèles, cet Evangile veut des enfants responsables,

— plus que la douceur du foyer, cet Evangile demande l'ouverture et l'accueil des autres,

— plus que la joie d'être ensemble, cet Evangile demande de partager avec d'autres,

— plus que la soumission à un ordre établi, cet Evangile demande à suivre l'appel secret et profond de sa vocation propre.

L'Evangile est une lumière sur nos routes mais aussi une force de transformation car il révèle à tout homme une plénitude de vie et lui donne la force d'y accéder.

2 - Coordonner les tâches confiées à tous vos associés.

Pour cela, vous devez d'abord :

- Prendre en compte, toutes les sensibilités et les diversités que constituent votre équipe enseignante. Il faut accepter l'autre, en reconnaissant ses richesses (et il y en a...) plutôt que ses limites.

Il faut susciter chez les autres l'envie d'aller au-delà de leurs possibilités.

- Accepter les autres... ne veut pas dire, laisser tous les enseignants agir à leur guise, avec leurs propres méthodes, avec leur participation ou leur laisser-aller.

Tous les enseignants, parce qu'ils ont voulu œuvrer dans une école qui affiche son originalité, sa spécificité, ses finalités, doivent servir le projet de l'école. Chacun à son niveau doit apporter sa contribution. Cela est vrai au niveau des méthodes pédagogiques : tous se doivent de les adapter aux objectifs que vous vous êtes fixés collectivement sous votre responsabilité, il le faut pour que les enfants ne soient pas trop déroutés par trop de changement.

Cela est vrai aussi au niveau de l'éducation chrétienne. Chacun à son niveau, même s'il se dit en recherche, a quelque chose à apporter à tous... En tous cas, il ne peut ouvertement dénigrer ou mettre obstacle à la mise en place d'un projet chrétien.

- Votre rôle plus spécifique est... d'écouter oui, mais aussi d'orienter tous les efforts vers des objectifs précis (et arrêtés le plus vite possible, attendre... c'est remettre... et on ne fera rien !) : programmes, méthodes, attitudes, catéchèse, règlement intérieur... et par la suite, c'est à vous d'exiger ce que l'équipe a mis en place, c'est à vous de rappeler les exigences que l'équipe a définies.

3 - Faire naître et grandir une communauté de chrétiens.

Tout ce qui est dit plus haut est déjà l'annonce de cette communauté. Il faut savoir, avec opportunité, fermeté et discrétion selon les cas, dire ce que l'on veut.

A travers les réalités suivantes, la foi vit et grandit chez les enfants et les adultes :

- **le climat de l'école...** une ambiance de respect mutuel, d'écoute, de justice est favorable à l'éveil de la foi. Tout ce qui est dit sur l'éveil des consciences aux valeurs... trouve son couronnement. Pour les chrétiens, Jésus-Christ est la source de notre amour, de notre soif de justice et oriente nos choix. Il faut savoir, à propos, dire une parole chrétienne, à l'occasion d'événements quotidiens vécus ensemble.

- **Il y a des temps et des lieux à préciser.**

— Le temps de la catéchèse, son style selon qu'elle est assurée exclusivement à l'école ou qu'elle est assurée en paroisse ou en familles. Ce doit être « l'heure » qui attirera le plus d'attention : elle est une heure souvent assurée en équipe d'éducateurs, elle exige de nous que notre formation soit... permanente !

— Le temps réservé aux célébrations que l'école organisera, à toute fête chrétienne, le temps, pourquoi pas, décidé par des équipes éducatives pour préparer la catéchèse, pour réfléchir sur ce qui se vit au cours de cette catéchèse, etc... sans oublier, pour certains âges, la possibilité de présenter des mouvements pour enfants (M.E.J...).

— Des lieux... Eh oui, il peut y avoir des lieux où la réflexion, la prière sont facilitées... avec possibilité de silence, de décoration, de lectures appropriées... Des éducatrices savent s'organiser... à preuve, les « coins de prières » que l'on remarque dans certaines classes. Ce n'est pas grand, mais c'est beau et adapté et c'est inséré au cœur de toute la réalité scolaire.

— Enfin, et en lien avec la paroisse, il y a les temps d'initiation à la vie chrétienne, aux sacrements, etc... que l'on sait favoriser avec tact mais clarté !

- **Créer des liens avec l'Eglise... locale et universelle.**

Vous constituez une cellule d'Eglise qui doit nouer les liens avec l'Eglise locale (c'est si évident !) mais est-ce toujours très bien assuré : où en êtes-vous de votre participation collective à tout ce qui est organisé sur le territoire de votre paroisse... Des liens aussi avec l'Eglise universelle : la place que vous accordez, une fois le temps, à réfléchir aux grands problèmes que le Pape et les Evêques présentent à notre réflexion, à proposer à nos enfants des campagnes d'action qui viennent soutenir l'action des chrétiens dans le Tiers-Monde par exemple ?

4 - Le projet éducatif précise toutes ces orientations et doit faciliter leur mise en application

Il est excellent de noter par écrit ce qui vous rassemble et les moyens que vous adoptez.

Le projet éducatif peut comporter,
— des orientations spirituelles (à quelles valeurs et priorités vous donnez votre préférence commune),
— des orientations pédagogiques (méthodes, attitudes, service des plus défavorisés...),
— Les moyens à adopter : quelle concertation de toute l'équipe éducative, quelle participation de tous (enseignants, personnels, parents...), quels temps et quels lieux pour la proposition de la foi et la vie chrétienne ?

F. KERDONCUF

Fête de l'enseignement catholique

Qui d'entre nous n'a jamais utilisé ces TERMES « C'est la FÊTE » ou « On va faire la FÊTE »...

Il y a d'ailleurs toutes sortes de FÊTES... religieuses, d'anniversaire... de la mer...

CONCARNEAU et MORLAIX nous convient à la FÊTE de l'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Lors de la réunion d'informations qui s'est déroulée à QUIMPER le 15 septembre dernier, les Présidents d'A.P.E.L. présents ainsi que les Chefs d'établissements, ont opté pour deux actions concrètes afin de venir en aide aux écoles primaires dont les contrats d'association ne sont toujours pas honorés.

1) Caisse de Solidarité

Une demande de souscription volontaire a été transmise à Monsieur le Préfet. Celle-ci étant refusée, un compte est ouvert afin que toutes les écoles et tous ceux qui le désirent puissent y verser :

- soit un pourcentage des bénéfices réalisés, lors d'une fête ou kermesse ;
- soit une contribution personnelle.

NUMÉRO DE COMPTE SPÉCIAL - CAISSE DE SOLIDARITÉ : C.R.C.A. - QUIMPER - 06891942001.

2) La Fête de l'Enseignement Catholique

Il n'est pas dans notre intention de nous substituer aux communes récalcitrantes, mais d'apporter notre aide matérielle et un soutien moral pour permettre à toutes ces écoles de poursuivre leur mission éducative.

QUAND : le 27 novembre 1983.

POURQUOI : montrer à tous quelle est la vitalité de l'Enseignement Catholique dans le FINISTÈRE.

Il va sans dire que cette journée doit se terminer par ces mots : « Journée réussie ».

Pour cela, nous devons tous... Maternelles et Collèges... Primaires et Lycées... travailler ensemble pour que le déroulement de cette journée soit sans faille.

Dès à présent, par ARRONDISSEMENTS et par SECTEURS, réfléchissez à la mise en place de cette fête qui pourrait peut-être se présenter comme suit :

MATINÉE

* Portes ouvertes
* Présentation - Inauguration
* Célébration Eucharistique
* Déjeuner sur place

APRÈS-MIDI

* Animation « Non-Stop » pour les jeunes et les moins jeunes
* Exposition montrant la vitalité de l'Enseignement Catholique
* Informations
* Interventions
* Divers stands...

P. Daniel, président national de l'U.N.A.P.E.L. interviendra dans le courant de l'après-midi à Concarneau et à Morlaix.

« Acceptons d'être imaginatifs pour nos enfants, même si c'est au point de déranger le confort de nos habitudes. Ce sera la meilleure façon d'accompagner nos enfants sur les chemins de la liberté ».

Deux villes seront donc le pôle d'attraction de notre fête : CONCARNEAU et MORLAIX.

Qu'y verra-t-on plus précisément ?

- Des panneaux de chaque secteur montrant l'implantation des différentes écoles et leur spécificité...
- Des panneaux exposant les réalisations de certains établissements...
- De nombreux stands et attractions.
- Une animation permanente... danses, jeux scéniques, saynètes, musique...
- De nombreux montages audio-visuels... etc...

Cette FÊTE sera NOTRE FÊTE.

Solidaires nous l'avons été pour Brest... Châteaulin
Solidaires nous le resterons pour les écoles sans subvention.

L. NÉDELLEC

Négocier pour... disparaître ? Non
Négocier pour... être reconnu ? Oui

Aux chefs d'établissements,
collèges et lycées,
le jeudi 1er septembre 1983.

Le Frère KERDONCUF
vous communique les
réflexions suivantes

Dans le dialogue que l'Enseignement Catholique a engagé depuis deux ans, avec le gouvernement :
il a fallu une année pour nous ECOUTER
il a fallu une 2e année pour nous COMPRENDRE
il faudra toute cette 3e année pour nous ACCEPTER dans nos différences
c'est-à-dire nous faire confiance mutuellement, négocier un statut durable et pourquoi pas, nous RECONCILIER au noms des intérêts supérieurs en premier lieu le service et l'amour des jeunes.

ECOUTES, nous pensons l'avoir été, en tous cas Monsieur le Ministre a pris le temps de nous recevoir.

COMPRIS, nous l'avons été, du moins nous l'espérons encore. A preuve, le non ferme et solennel de l'Enseignement Catholique à engager les négociations sur la base des propositions du 20 décembre 1982. Il a accueilli notre non. Il a compris que nous ne pourrions accepter une reddition sans condition, ni disparaître avec une mention posthume « mort au champ d'honneur », car, nous voulions vivre. Sagement ou habilement, il a reporté à plus tard les discussions et il doit nous considérer aujourd'hui comme un partenaire qui a de l'énergie à revendre, qui est fort de son droit, qui a aussi le souffle d'un coureur de fond, stimulé qu'il est par l'ovation d'un public de plus en plus nombreux à le comprendre.

I. Avec quels sentiments devons-nous donc accueillir l'année qui vient ?

Observons d'abord les deux partenaires en présence.

D'un côté, tous ceux qui ont porté les hommes politiques au pouvoir, ces hommes politiques eux-mêmes et ceux qui les soutiennent.

Il ne faut pas s'attendre à des conversions de la part des organisations syndicales ou professionnelles... Le langage a peu changé « Le privilège dont a bénéficié l'Enseignement Privé depuis 23 ans est toujours cause de la dégradation du service public » ».

Le militantisme qui caractérise des hommes ou des partis témoigne d'une même agressivité. Certains n'ont pas compris grand-chose puisqu'ils qualifient nos écoles « d'écoles d'endoctrinement » et qu'ils confirment leur jugement « vous avez juridiquement tout parce que vous êtes politiquement minoritaires » (M. Lainel).

Les plus rigoureux s'abritent derrière un programme électoral : « vous avez promis, nous avons noté un service public, national, laïque... Nous ne savons pas trop ce que c'est mais il nous le faut ! »

Les politiques responsables ne descendent peut-être pas dans les arènes... convaincus désormais qu'il faudra bien composer avec des minorités qu'ils n'ont pu intégrer, ils recherchent un consensus sur la question scolaire, un pacte qui sauvegarde le fondement, le droit et les conditions d'une réelle liberté scolaire... Une paix scolaire, à l'initiative de la gauche, à la veille des grands débats électoraux des prochaines législatives, quelle garantie de durée !

— de l'autre côté, tous ceux qui misent sur l'initiative, l'esprit d'entreprise, la liberté de l'éducation voulue par les familles et les personnels.

Depuis deux ans que nous voilà remis en cause, il n'y a pas de signe de lassitude, il n'y a pas eu d'anesthésie... il n'y a pas eu, non plus, négociation souterraine. L'unité paraît plus forte que jamais.

Certes, il y a toujours pour l'Eglise ce complexe des chrétiens de gauche et une fraction ne comprend pas pourquoi il n'y a pas avancée, fusion ou dissolution au sein de toutes les forces éducatives par un beau geste de générosité.

Nous avons aussi nos « ultras » qui rêvent de conserver toutes les traditions, toutes les libertés mais qui ignorent ou feignent d'ignorer la légitimité et la force de décision d'un pouvoir politique.

Il y a aussi, et peut-être de plus en plus, des responsables, habités d'un sain réalisme, qui voudraient bien focaliser l'attention sur des questions mineures telles qu'une redéfinition des relations entre les deux secteurs, privé et public, telles qu'une nouvelle répartition des pouvoirs mais qui sauvegarde toute l'architecture des contrats de la Loi Debré... « Sacrifions, mieux concédons, un peu plus de contrainte administrative mais que soit sauve la liberté d'éducation ».

II. Avec de tels sentiments de part et d'autre que peut-il se passer ?

Monsieur le Ministre a annoncé une nouvelle étape et un nouveau calendrier.

Il convient que ses propositions ont été mal perçues et mal reçues. Il a pris bonne note des points d'accords et de désaccords.

Mais la volonté d'aboutir est réelle. On entre dans une phase définitive.

De deux choses, l'une

— Ou les propositions du 20 décembre restent maintenues avec un nouvel habillage mais toujours aussi meurtrières pour l'Enseignement Catholique, on ne voit pas comment l'Enseignement Catholique modifierait sa position du 9 janvier 1983 et les lendemains seraient troublants, car il n'y aurait plus la pression de la rue.

— Ou le gouvernement décide de rapprocher les deux enseignements par une redéfinition des relations et des pouvoirs, sans mettre en cause le dispositif

contractuel... On redéfinit la répartition des crédits en personnels, la désignation des chefs d'établissements, la représentation de l'état au sein d'organismes collecteurs de fonds publics...

La politique des petits pas, une apparence d'unification qui donne des gages aux impatients, un compromis...

Alors la question est posée : pourquoi pas ? Maîtriser notre devenir en garantissant l'essentiel, plutôt qu'assister à une atomisation ou un règlement brutal par voie parlementaire.

Toute acceptation mutuelle, toute réconciliation n'impliquent pas nécessairement et exclusivement l'amputation ou l'atrophie.

III. Toute acceptation mutuelle, toute réconciliation peut enrichir les deux partenaires et insuffler un nouveau dynamisme

Car si nous y allons à ces négociations de type ponctuel, nous y allons avec la ferme intention de sortir grandis.

— Nous soutiendrons une grande réforme pédagogique avec des projets d'éducation finalisés par des valeurs.

— Nous demandons le droit d'expérimenter dans la ligne des recherches Legrand et Prost.

— Nous préciserons un contenu, des objectifs de formation, un statut pour nos maîtres car la loi sur l'enseignement supérieur nous fait un devoir de les définir.

— Nous nous engouffrerons dans les brèches de la décentralisation pour les faire éclater encore plus afin de libérer les structures pédagogiques, les horaires, programmes de constructions et d'équipements enfin remis entre les mains des usagers des collectivités territoriales, départementales et régionales pour une plus grande adaptation aux besoins des jeunes, à l'économie et à la culture des régions.

*
**

Nous avons de grandes ambitions pour ce pays : c'est pourquoi nous n'avons jamais accepté de dilapider notre héritage et nous continuerons à œuvrer pour la paix et la réconciliation, par l'acceptation de ce que nous vivons.

IV. Mais plus encore, nous avons de grandes ambitions pour les jeunes

qui vont s'agglutiner sur nos cours, nos ateliers, nos salles de sports et nos classes.

Car là est le grand rendez-vous, le premier des rendez-vous, la première des grandes réconciliations et là il n'est pas question de refuser le dialogue et la négociation sur les projets de nos adolescents.

Ils vont nous paraître, peut-être, un peu las devant le travail scolaire, las déjà de la vie ou des combats inutiles, las aussi des adultes que nous sommes et même las d'eux-mêmes !...

Mais dans le secret de leur cœur, ils vont crier leur besoin d'être entendus, d'être aimés, d'avoir près d'eux des témoins d'espérance...

Comme ces milliers de jeunes qui lors d'un rassemblement dans les Alpes adressaient ce message aux adultes « Adultes, Rencontrez-nous plus souvent, Aidez-nous à nous réaliser, Soyez jeunes quelquefois et mettez-vous à notre niveau ».

Être jeune, pour nous c'est montrer notre capacité à nous adapter et notre audace dans les entreprises éducatives.

Notre capacité à nous adapter : elle est, elle sera dans la mise en œuvre des grandes réformes annoncées dans les collèges et lycées : en demandant le droit d'expérimenter, nous demandons le droit d'essayer, de réussir ou d'échouer mais de donner à notre visage de professer un visage humain, de réalisme et de tendresse.

Notre capacité à nous adapter... Elle est dans ces créations de sections nouvelles que tous les ans nous offrons aux adolescents motivés, en quête d'une formation professionnelle, adaptés aux besoins de l'économie régionale. Nous avions, cette année, vingt demandes de mises sous contrat de créations allant du CAP au BTS et concernant plus de 500 adolescents : 18 ont été agréées par la Préfecture... Il en manque deux, pour lesquelles nous sollicitons le Comité de Conciliation.

Elle est là, l'audace dans l'entreprise éducative, quand nous tentons de faire participer, à tous niveaux de responsabilités, les élèves : ils sont les premiers artisans et acteurs de leur fonction... Vous leur avez donné une grande place dans le lancement de projets d'Action Educative, vous devez leur donner une plus grande place, là où ce n'est pas assuré, au sein des structures de participation telles que les conseils d'établissements, au sein des structures d'animation, telles que les équipes d'aumônerie et de pastorale... Que d'initiatives il y aurait à évoquer ! Laisserais-je, l'une d'elles, comme signe de test de notre capacité de servir ? N'avez-vous pas l'impression que « se vivent les choses » comme l'on dit, à travers les expériences spirituelles de ces adolescents de nos écoles qui se mettent, si nombreux, en marche sur les routes de rassemblement, de réflexion et de prière, comme celle des nuits de Pâques et des pélerinages vers Sainte-Anne ?

*
**

Eh oui, Monsieur le Président de la République se reconnaîtra dans cette analyse, lui qui, en accueillant Jean-Paul II à l'aéroport de Tarbes, le dimanche 14 août, lui disait « Fortes et multiples sont les formules d'esprit qui dialoguent ou se confrontent au sein de la nation française.

Notre LOI, notre DEVOIR, et notre VOLONTE appellent à préserver, comme un bien très précieux, la liberté pour chacun de croire et de suivre sa foi ou son idéal, dans le double respect de la communauté d'ensemble nous formons et de l'Etat qui la rassemble ».

Merci Monsieur le Président pour cet engagement... J'espère que nous n'aurons pas à vous rappeler ce qu'est notre loi commune, notre Devoir et votre Volonté.

F. KERDONCUF

Rentrée de septembre 1983

Mouvement du personnel Écoles primaires Écoles maternelles

1) La rentrée s'est effectuée le 6 septembre 1983 avec :

a) La fermeture **certaine** de **29 classes**, dont 28 classes primaires, 1 classe maternelle ;

b) La fermeture exigée de **12 autres classes** dans les écoles qui ont signalé lors de l'enquête de juin que leurs effectifs se situeraient au-dessous du seuil de maintien de toutes les classes.

Un transfert de 30 postes budgétaires a été effectué du secteur primaire au secteur secondaire et technique de la région académique. Les 11 postes nouveaux sollicités par avenant par des écoles qui atteignent le seuil d'ouverture fixé par la grille ne seront attribués qu'après fermeture d'un nombre correspondant de classes ailleurs.

Les postes déjà attribués de façon sûre sont ouverts à cette date à :

1) **QUIMPER** Saint-Charles - 2) **BÉNODET** Notre-Dame - 3) **PLOUENAN** Notre-Dame.

Les postes **en attente** d'une réponse favorable sont ouverts également à :

1) **LANDERNEAU** Saint-Nicolas - 2) **BODILIS** Notre-Dame - 3) **LANDUNVEZ** Notre-Dame - 4) **PLABENNEC** Sainte-Anne.

Un enseignant a été affecté à chacune de ces classes.

D'autres postes, **non ouverts à la rentrée,** sont réclamés de façon urgente par les écoles de :

1) **LOC-MARIA-PLOUZANE** Saint-Joseph - 2) **GOUESNOU** Saint-Joseph (Mat) - 3) **BOURG-BLANC** Sainte-Anne (Mat) - 4) **BOURG-BLANC** Saint-Yves.

Au terme de toutes ces opérations, si elles s'avèrent possibles on enregistrerait :

* la **fermeture** de **41 classes** dont 2 maternelles
* **l'ouverture** de **11 classes** dont 3 maternelles.

La diminution du nombre d'élèves sera de **923.**

en 1982-1983 : 41 187 élèves
en 1983-1984 : 40 264 élèves

Les prévisions de juin donnaient une diminution totale de 2 327 élèves : une erreur d'appréciation assez lourde.

2) Personnel en mutation

185 enseignants avaient déposé une demande de mutation pour un autre poste à l'intérieur du département (raison de convenance personnelle ou menace de suppression de la classe) :

* 92 ont obtenu une mutation qu'ils ont acceptée ;
* 48 ont annulé leur demande de mutation ;
* 40 n'ont pas été mutés et ont fait savoir qu'ils resteraient au même poste pour l'année 1983-1984 ;
* 5 ont quitté (congé...).

3) Départs en retraite

38 maîtres ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Autres départs : 35

18 pour un autre département
6 en congé d'études
4 en congé parental
3 pour convenances personnelles
3 cessations
1 décès

Total des départs : 73.

4) Candidatures enregistrées en vue d'obtenir un poste à la rentrée de septembre 1983

A - 118 candidats et candidates

27 étudiants du C.F.P. de Brest
2 étudiants d'autres C.F.P.
36 maîtres du Finistère avec **contrat définitif**
12 avec la qualification
24 sans la qualification
41 maîtres venant d'un autre département
26 avec la qualification
15 sans la qualification
13 candidats sans contrat définitif.

B) Ont obtenu un poste en classes primaires et maternelles à plein temps ou temps partiel :

les 29 étudiants venant des C.F.P.
11 maîtres du Finistère titulaires d'un contrat définitif avec la qualification
18 maîtres du Finistère avec contrat définitif sans la qualification
17 maîtres venant d'un autre département avec contrat définitif et qualification
3 maîtres d'un autre département avec contrat définitif sans qualification
4 maîtres avec contrat provisoire.

Au total : 82 nominations (dont 9 à un poste de direction).

5) Nominations de directeurs et directrices :

44 dont 4 religieux
et 4 religieuses

MOUVEMENTS EFFECTUÉS :

* 92 mutations
* 82 nominations : 9 à un poste de direction
* 44 nominations de directeurs et directrices.

Le Second degré
Mouvement du Personnel

Nouveaux directeurs

— Monsieur Hervé Jacq, Bonne-Nouvelle - BREST
— Monsieur Pol Moal, Charles de Foucault - BREST
— Monsieur Lucien Guéguen, Saint-Tremen - CARHAIX
— Madame Solange Nédélec, Enfant Jésus - GUIPAVAS
— Madame Annie Malgorn, Sainte-Anne - OUESSANT
— Monsieur Pascal Pouchard, Sainte-Anne - PLOUGASTEL-DAOULAS
— Monsieur Pierre-Yves Kervagoret, La Sablière - QUIMPER
— Monsieur André Moallic, Sainte-Anne - QUIMPER
— Monsieur Laurent Pennarem, Saint-Michel - ROSPORDEN
— Madame Anne Madeleine, Saint-Alain - SCAER.

Professeurs

I. La commission de l'emploi réunie les 14 et 9 juillet a étudié la situation de professeurs dont le poste était menacé pour des motifs divers.

Le 14 juin, 10 propositions. Le 22 juillet, 22 propositions faites par la commission à des chefs d'établissement ont été honorées.

II. Mutations internes. Elles concernent les professeurs enseignant dans le Finistère qui ont demandé à changer d'établissement. Sur 101 demandes, 69 ont été satisfaites.

III. Mutations externes. Il s'agit de professeurs qui enseignaient dans divers départements jusqu'en 1983.

Sur 130 demandes, 37 ont été satisfaites.

IV. Jeunes professeurs. Les professeurs — généralement des suppléants depuis plusieurs années — ayant obtenu pour la première fois à la rentrée 1983 un contrat provisoire sont au nombre de 130.

V. A la rentrée pour des suppléances plus ou moins longues, 76 jeunes candidats étaient en activité.

Second degré
Pédagogie

Rétrospective

I. Semaine pédagogique, Likès, 4 au 8 juillet

Outre les formations promotionnelles préparant à examens et concours sur le plan régional et national, comme les années précédentes, des stages ont été organisés dans le Finistère. A titre expérimental plusieurs de ces stages ont été regroupés dans la semaine du 4 au 8 juillet au Likès Quimper. Les organisateurs ont pensé rassembler les professeurs de diverses disciplines, pour que à travers la vie du groupe, à travers les échanges, des idées de concertations, d'interdisciplinarité puissent être ébauchées. Il n'est pas certain que tous les objectifs aient été atteints mais les quelque 300 professeurs réunis dans divers ateliers ont par une activité intense tranformé le Likès en vacances en une ruche bourdonnante. Les stagiaires venaient très souvent de loin, et pour certaines disciplines, des animateurs et conseillers pédagogiques ont trouvé dommage que les Finistériens ne soient pas plus nombreux.

Fonctionnaient en même temps, les ateliers suivants :

— ANGLAIS : la communication dans la classe avec Mme Rauweh, du British Council.

— FRANÇAIS : Rénovations pédagogiques. Création romanesque, poétique, jeu dramatique. Mme Fily. Mlle Rodallec, Monsieur Caroff.

— HISTOIRE-GÉO : 1er cycle, Monsieur Dabo ; 2e cycle, Yvon Gac.

— MATH : nouveaux programmes de terminale. M. Akonom, université de Lille, M. Bahouin, M. Mer.

— SCIENCES PHYSIQUES : 1er cycle. Mise à jour de connaissances. Mme Le Brun et M. Courret.

— SCIENCES NATURELLES : 1er cycle : géologie, physiologie, étude de milieu. M M. Le Menec et Gélébart.

— INFORMATIQUE : en BEP (ASAI). Etude de fichiers. Mme Gérard, Mme Le Brun.

— INFORMATIQUE EAO : étude de programmes, élaboration de programmes. MM. J.H. Pacquot, R. Goas.

— CATÉCHÈSE : classe de Terminale. Fr. J.P. Le Rest.

— Quelques animateurs se sont exprimés sur le vécu de leur atelier non pas pour dire leur auto-satisfaction mais pour, peut-être, donner quelque regret à ceux qui ne sont pas venus.

— Sciences physiques
— Français
— Histoire-Géographie, second cycle
— Sciences naturelles
— Catéchèse.

Stage de sciences physiques 1er cycle : 4-8 juillet 83

Ce stage s'intégrait dans un ensemble de stages qui se déroulaient au Likès à Quimper du 4 au 8 juillet 83.

Le but recherché était la mise à jour des connaissances de nos collègues du collège. Pour ce faire, nous avions programmé huit thèmes ayant un rapport avec l'enseignement donné au collège mais traités au niveau des connaissances du lycée. Nous pensons, en effet, qu'il est indispensable que les professeurs du collège aient une vue d'ensemble du second cycle afin de bien préparer leurs élèves qui vont y entrer.

Les thèmes proposés ont été étudiés de façon théorique et expérimentale. Une place assez large avait été laissée à l'expérience collective ou individuelle, avec des appareils divers : table et banc à coussin d'air, pH mètres, oscillographes électroniques, générateurs basse fréquence avec divers signaux, cuve à onde, piles, etc...

Les stagiaires ont eu des réactions très positives et nous pensons qu'ils ont tiré profit de ce stage qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Il est sûr que le degré différent en connaissances... ou en oublis de chacun, ne permettait pas à tous de suivre de la même façon mais chacun « en prenait ou en laissait » comme cela avait été convenu dès le départ. Il était clair aussi que nous ne voulions pas « préparer des cours » mais voir de façon globale les programmes. Dans certains cas, si le niveau était trop fort, quelques stagiaires décrochaient pendant quelques minutes puis se remettaient dans le bain. Réciproquement, certaines parties trop simples pour quelques stagiaires assez jeunes et venant de terminer des études supérieures leur permettaient de souffler et d'attendre quelques difficultés qui surgissaient un peu plus tard. En clair, chacun à son niveau, a essayé d'en tirer le maximum.

Nous ne pouvons terminer ce compte rendu succint sans regretter la faible mobilisation des Finistériens. ce stage, organisé par la D.D.E.C. de Quimper, s'adressait d'abord à eux. Ils ne représentaient, qu'à peine, la moitié du groupe alors que certains stagiaires n'avaient pas craint de faire le voyage de Vendée ou même de Châlons-sur-Marne. Nous souhaitons fortement que pour un éventuel futur stage de ce genre, le Finistère soit mieux représenté... même si cela peut écourter un peu les vacances d'été.

Louis LE BRUN
Gilles GOURRET

✻

Stage de français

1. Participants : une cinquantaine de stagiaires venus de dix départements :
— une trentaine du Finistère couvrant 17 établissements,
— une dizaine des Côtes-du-Nord,
— d'autres départements représentés : Morbihan, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Calvados.

2. Objectif double : échanger et produire ou créer en équipe.

3. Programmation « négociable » avec possibilités de choix selon la sensibilité. Sujets abordés :
— Lois de l'apprentissage et P.P.O. ou apprendre à apprendre : les « gestes mentaux » : attention, mémorisation, réflexion.
— Elaboration d'une leçon à partir de la P.P.O. ou la création romanesque.
— Programmation et grammaire ou le théâtre à l'école.
— Programmation en expression orale et écrite ou création poétique.
— Apprentissage du vocabulaire ou utilisation de l'audio-visuel.
— Pluridisciplinarité ou autres autres activités.
— Etude de texte ou relaxation en classe (importance, limites, conditions et pratique).

4. Evaluation : positive dans l'ensemble.

✻

Histoire-Géographie, second cycle

Thème : les nouveaux programmes d'histoire et de géographie du second cycle.

Objectif : produire des progressions d'année prenant en compte les programmes et les instructions officielles sur les contenus et les méthodes pédagogiques.

Le stage a commencé par le dépouillement des B.O. pour en dégager les trois types de renseignements principaux qu'ils fournissent :
— le contenu des programmes des trois niveaux,
— les consignes pour l'étude de certaines parties,
— les conseils méthodologiques, valables pour le second cycle ou spécifiques à chaque niveau.

Cet inventaire s'est prolongé par des travaux en équipe sur l'élaboration de progressions annuelles. Le groupe de Seconde s'est particulièrement occupé de la liaison des savoirs et des savoir-faire pour concilier contenus et méthodes. Le groupe de Première a travaillé sur la progression à partir des diverses expériences des membres de l'équipe qui avaient expérimenté ce programme pour la première fois l'année précédente, et en réfléchissant également à la méthodologie. Les groupes de Terminale, qui partaient d'un programme tout nouveau, ont construit des progressions en s'occupant essentiellement des contenus.

Ces travaux sur les progressions annuelles ont été complétés par des séquences de réflexion sur certaines méthodes de travail, comme l'utilisation de la vidéo en histoire-géographie, le commentaire de texte, le travail autonome.

Cette dernière méthode est un moyen de mettre en œuvre les instructions officielles visant à « privilégier le travail sur documents, les travaux de groupe, encourager l'autonomie des élèves ». Des expériences, menées en Seconde, ont été présentées aux stagiaires par un professeur et une documentaliste (pour mettre notamment en évidence l'importance de la collaboration des deux dans l'apprentissage des élèves à l'autonomie).

Points essentiels (mis en évidence lors de la session) :

— Elaboration de progressions annuelles pour ne pas se laisser « déborder » par les programmes et respecter les instructions officielles.
— Travail en équipe pédagogique des professeurs d'Histoire-Géographie dans leur intérêt et celui des élèves.
— Réflexion sur les méthodes pour sortir de la simple distribution du savoir.
— Recherche d'une progression méthodologique de la Seconde à la Terminale.
— Utilisation du C.D.I. et travail en équipe des professeurs et des documentalistes.

Yvon GAC

✽

Des (géo, bio, physio, écolo...)logues (logistes) en stages

En effet de nombreux professeurs de Sciences Naturelles (c'est vaste) du second cycle à Dinan et du premier cycle à Quimper ont tenté de se resituer dans leur pédagogie.

Deux stages, bien sûr différents mais deux stages où l'on trouvait la même philosophie.

Pas ou peu d'objectifs de « recettes », mais un essai de réflexions pédagogiques menées sur les objectifs d'enseignements, les représentations des élèves, les comportements du professeur de Sciences Naturelles. On y a travaillé bien sûr des progressions, surtout pour se remettre en cause mutuellement.

A chaque stage, une excursion permettait de créer une dynamique de groupe nécessaire pour travailler en confiance.

Deux stages à forte participation. Ça bouge en Sciences Naturelles !

Des stages utiles ? On l'espère ! Des stages faits pour déstabiliser et essayer de retrouver un équilibre précaire, jamais définitif. Oui.

J.Y. LE MENEC

✽

Section de catéchèse, second cycle

— Il s'agissait de la **deuxième** du genre (environ 20 participants, nombre variable selon les jours).

— Elle faisait **suite** à celle de l'**an passé** (continuation d'un programme).

— **Méthode :**
— Présentation d'une série de montages audio-visuels qui suscitaient habituellement des réactions des participants.
— Réactions sur les documents eux-mêmes.
— Discussions des participants entre eux.
— Questions (nombreuses) à l'animateur.

— **Objectif :**
— Restaurer la catéchèse des élèves du second cycle ce qui signifie oser leur fournir une nourriture solide.
— Montrer qu'un programme est possible, même en catéchèse (et pourquoi pas ?)
— Adapter la catéchèse au langage de notre temps et apprendre à lire l'image catéchétique (d'où le recours constant à l'audiovisuel).
— Montrer à des catéchètes des documents que je m'efforcerai de leur procurer mais surtout, leur indiquer une sorte de ligne directrice... afin de les aider à réaliser des travaux semblables...

— **Appréciation :** Je suis heureux de la façon dont s'est déroulé le stage. Les participants ont déjà signifié cette reconnaissance d'une façon telle que l'on se sent porté à poursuivre le travail entamé.

L'ambiance du stage fut très simple et fraternelle.

Peut-être aurait-il fallu faire davantage de publicité pour les séances du soir (5-7)... Il est vrai qu'à ce moment quelques participants d'autres stages rentraient chez eux, un peu fatigués.

Je suis prêt à prendre en charge le stage de l'an prochain. Il faudra l'annoncer de façon plus personnalisée, dès janvier. Par ailleurs, que faire, dans le diocèse, au cours de l'année ? Je suis prêt à apporter ma modeste contribution.

Jean-Pierre LE REST

✽

Les P.A.E. : projet d'actions éducatives

Avec l'aide financière du Conseil Général du Finistère, 87 projets ont été réalisés dans les collèges et lycées. Les thèmes de travail divers qui ont guidé les actions étaient :
— découvertes du milieu de vie
— environnement
— histoire
— échanges, jumelages
— créativité
— actions d'orientations.

Les voies bien sûr, restent sourdes à d'autres perspectives. Avec l'espoir que le Conseil Général maintienne son soutien. Il est souhaitable que les projets s'élaborent. Comme l'an passé un descriptif des projets sera transmis aux demandeurs en temps opportun. Pour une équipe d'enseignant, pour un groupe d'élèves, l'idée de réaliser à plus ou moins long terme une œuvre commune peut orienter toute une année scolaire, favoriser échange et relations à tous niveaux.

N.B. : Le primaire pourrait aussi formuler des demandes pour des projets à niveau.

Comme l'an passé, avec une amélioration fruit de l'expérience — certaines réalisations pourraient faire l'objet d'une exposition. En juin 83, il y en eut une à Brest à la mairie, l'autre à Quimper à l'école Sainte-Anne.

Formation permanente premier degré

Les orientations concernant la formation permanente pour l'année 1983-1984 ont été données dans la circulaire expédiée aux écoles en septembre.

Stages

5 stages sont programmés en lien avec le centre de formation pédagogique :

Stage « classes maternelles », 5-16 décembre 1983.
Stage C.P., 9-20 janvier 1984. Stage C.P., 12-23 mars 1984.
Stage C.M., 13-24 janvier 1984. Stage C.M., 14-25 mai 1984.

Initiation à l'informatique

Nous avons prévu un travail à trois niveaux :

1) Information et initiation très élémentaire pour tous les enseignants touchant au cours élémentaire. Des journées pédagogiques seront organisées dans les 17 secteurs constitués.

2) Neuf groupes de travail ont été organisés par un cycle de formation de 15 h dans les sept secteurs retenus.

3) Deux groupes participeront à une formation plus longue (36 h) comme avec le secondaire. L'un des groupes est constitué sur Quimper, l'autre sur Brest.

Toutes les demandes formulées par les enseignants n'ont pu être prises en compte dans l'immédiat. Le travail sera poursuivi dans les années à venir.

Sessions 1984

Voici la liste des sessions programmées pour l'année en cours. Les indications complémentaires et les fiches d'inscription seront distribuées comme l'an passé au mois de janvier.

- **Découverte du milieu marin,** 2-6 avril 1984, PLOUNEOUR-TREZ.
- **Découverte du milieu marin,** 27-31 août, PLOUNEOUR-TREZ.
- **Éveil - Découverte milieu local,** 9-11 juillet 1984, BREST Kéraudren.
- **Expression orale et écrite en CE,** 2-4 juillet 1984, LANDERNEAU.
- **Expression orale et écrite en CM,** 9-11 juillet 1984, LANDERNEAU.
- **Pédagogie des sciences sociales,** 2-4 juillet 1984, QUIMPER Kérivoal.
- **Eveil - Sciences expérimentales,** 5-7 juillet 1984, QUIMPER Kérivoal.
- **Natation et relaxation en Education Physique,** 2-5 juillet, DOUARNENEZ.
- **La Psychomotricité en maternelle,** 5-7 juillet 1984, QUIMPER Kérivoal.
- **Directeurs,** 29-31 août 1984, LE NIVOT.
- **Nouveaux directeurs,** 28-31 août 1984, LE NIVOT.
- **Initiation à l'informatique,** session éclatée, BREST-QUIMPER.
- **Session biblique**, 2-4 juillet 1984, QUIMPERLÉ.

Perspectives pour 1983-1984

Informatique

L'effort d'investissement et d'équipement se porte sur l'informatique :
— informatique, nouvelle technique de communication
— informatique, comme aide à l'enseignement toutes disciplines

Le primaire, autour de Sr Anna-Marie Arzun s'est doté d'une structure d'initiation, soit en journées pédagogiques, soit dans les classes avec les élèves.

Pour les professeurs du secondaire et certains instituteurs qui acceptent une formation plus lourde, qui pourra ensuite servir de relais sur le terrain, deux centres ont été créés :
— à Quimper, au Likès avec M. Jean-Paul Bourhis
— à Brest, au C.F.P., avec Mme Trébaog.

Pour l'année le calendrier est le suivant :

Stage informatique : initiation et perfectionnement Calendrier des stages (12 séances de 3 h) 1983-1984	
OCTOBRE : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 12 - 19 - 26 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 13 - 20 - 27	 STAGE 1 STAGE 2
NOVEMBRE : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 09 - 16 - 23 - 30 **Jeudis** (de 14 h à 17h) : 10 - 17 - 24	 STAGE 1 STAGE 2
DÉCEMBRE : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 07 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 01 - 08	 STAGE 1 STAGE 2
JANVIER : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 04 - 11 - 18 - 25 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 05 - 12 - 19 - 26	 STAGE 1 STAGE 2
FÉVRIER : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 15 - 22 - 29 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 16 - 23	 STAGE 3 STAGE 4
MARS : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 07 - 14 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 01 - 08 - 15	 STAGE 3 STAGE 4

AVRIL : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 11 - 25 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 12 - 26	 STAGE 3 STAGE 4
MAI : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 02 - 09 - 16 - 23 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 03 - 10 - 17 - 24	 STAGE 3 STAGE 4
Juin : **Mercredis** (de 9 h à 12 h) : 06 **Jeudis** (de 14 h à 17 h) : 07	 STAGE 3 STAGE 4

N.B. Les stages 1, 2 & 3 auront lieu à Brest et à Quimper, le stage 4 n'est prévu qu'à Quimper. En fonction de l'afflux des demandes, il pourra cependant être ajouté sur Brest.

NIVEAUX DES STAGES

Stage 1 et 2 :
Initiation à l'informatique.
Priorité sera donnée aux enseignants du Primaire dans le stage 1.
Priorité sera donnée aux enseignants des collèges et des LEP dans le stage 2.

Stage 3 :
Perfectionnement tous niveaux
Complément **éventuel** par des enseignants débutants très motivés.

Stage 4 :
(Quimper, éventuellement Brest).
Débutants tous niveaux en priorité et enseignants ayant acquis certaines connaissances, dans la mesure des places disponibles.

CONTENU DES STAGES

Initiation :
Approche de l'ordinateur. Méthodologie. Démarche algorithmique. Analyse de problèmes et programmation. Réflexion pédagogique.

Perfectionnement :
S'adressant à des personnes initiées à l'outil informatique).
Démarches algorithmiques. Elaboration de logiciels. Techniques spécifiques (fiches, gestion d'écran). Pédagogie de l'ordinateur. Etude de logiciels. Etc...

PRISE EN CHARGE

La prise en charge des frais pédagogiques (1 700 F) est à faire porter sur le Plan de Formation de l'établissement, année civile 1984 (consulter votre chef d'établissement).

Les formulaires 78A seront complétés lors d'une des premières rencontres, par les participants aux stage 1 et 2.

MATERIEL UTILISÉ

Brest ; 2 APPLE II^{e} - 2 TRS 80 - 1 VIC 64 - 2 TO7.
Quimper : 7 TRS 80 - 2 TO7.

II. I.F.P.

Cette année pour de jeunes professeurs (1^{e} et 2^{e} année d'enseignement) et (c'est la nouveauté) pour les suppléants les cours ont débuté vendredi 7 octobre. Plus de 100 personnes ont participé à la première journée. Cet afflux, l'exigence et les besoins de formations vont nécessiter incessemment une révision de structures à l'étude.

III. Innovations pédagogiques

a) L'U.N.A.P.E.C. se propose de prendre en considération et de soutenir financièrement des projets d'innovation.

Dans le cadre pédagogique : la transdiciplinarité, les classes aux écoles alternatives.

Dans le domaine culturel : l'ouverture à la culture des jeunes, les relations interculturelles.

Dans le domaine social : la réduction des distances, l'acceptation des minorités.

Dans le domaine économique : connaissance pratique des règles, circuits, enjeux du monde d'aujourd'hui.

Projet à faire parvenir à l'U.N.A.P.E.C. avant le 15 novembre 1983 par l'intermédiaire de la D.D.E.C.

b) Le B.N.C.P. (bureau national de coordination pégagogique du secrétariat général de l'E.C.) se propose de soutenir de façon active des actions de rénovation de la pégadogie au collège.

Cinq axes principaux sont retenus :
— Tutorat
— Mise en place de groupes de niveaux
— Travail en équipe
— Pédagogie de projet
— P.A.E.

Les établissements seront sollicités pour confrontation et analyse du vécu.

Sur le plan du Finistère, M. Claude Fily peut être à la demande une cheville ouvrière des projets en cours.

IV. Les conseillers pédagoqiques.

Des professeurs veulent bien prêter leur concours pour aider leurs collègues à affronter les jurys et les inspecteurs. La rencontre se veut non de jugements mais de conseils. Pourront rendre ce service :

Mathématiques :
M. A. Balouin, Le Likès - Quimper.
M. M. Mer, N.D. du Mur - Morlaix.
M. M. Corre, Croix Rouge - Brest.

Physiques :
M. Le Brun, Le Likès - Quimper
M. G. Gourret, Le Likès - Quimper.

Sciences Naturelles :
M. J.Y. Le Ménec, Croix Rouge - Brest.

E.M.T. - O.T.:
M. Jo Le Moal, St-Jo - Landerneau.

E.P.S.:
Membres des commissions pédagogiques UGSEL-Nord, UGSEL-Sud.

Français:
Sr E. L'Hellegouarch, St-Thérèse - Quimper.
M. L. Fily, Le Likès - Quimper.

Espagnol:
M. Quinquis, Croix-Rouge - Brest.
M. H. Congar, St Gabriel - Pont-l'Abbé.

Anglais:
M. Le Gad, St François - Lesneven.

Histoire-Géographie:
M. Y. Gac, St François - Lesneven
M.Y. Dalo, St-Thérèse - Quimper.
M. M. Mérour, St Stanislas - St Renan.
M. J.-M. , St-Jo - Guilvinec.

Allemand:
M. F. Diverès, N.-D. Mur - Morlaix
Melle Barbain, Ste-Anne - Quimper.

Technique industriel:
M. Prigent, S.C. Guissény

Gestion compta:
M. Louis Hémery et une équipe du Likès, Quimper.

Collectivités:
Mme Y. Kersulec, I.P.P. Quimper.

Pour d'autres disciplines non citées, tout est tenté pour répondre à des besoins ponctuels.

Succès aux concours

Diocèse de Quimper: RESULTATS DES CONCOURS 1983 (reçus aux différents concours pour l'Enseignement Privé)

LE HIR Jacqueline, C.A.P.E.S. Maths, St Louis à Châteaulin.
ROLLAND Gaëlle, C.A.P.E.S., Ste Ursule à Saint-Pol-de-Léon.
LE PEMP Jean-Claude, C.A.P.E.S. Sciences Physiques, L.P. Saint-Gabriel, Pont-l'Abbé.
POCHAT Robert, C.A.P.E.S. Maths, Le Likès, Quimper.
FICHANT Mireille, C.A.P.E.S. Sciences Naturelles, St Trémeur à Carhaix.
PERON Geneviève, C.A.P.E.S. Maths, N.D. du Mur à Morlaix.
JEGOU Jacques, C.A.P.E.S. Maths, Le Likès, Quimper.
POLI Alain, C.A.P.E.S. Maths, Croix Rouge à Brest.
TREGUER Joëlle, C.A.P.E.S. Maths, lycée Javouhey-Kerbonne, B.P.9 Brest.
LE DU Anne-Marie, C.A.P.E.S. Maths, St-Gabriel, Pont-l'Abbé.
BLEAS Joseph, C.A.P.E.S. Maths, La Croix Rouge à Brest.
CASTEL Jean-Pierre, C.A.P.E.S. Maths, Notre-Dame de Kerbertrand, Quimperlé.
JOURDEN Gilbert, C.A.P.E.S. Maths, Sainte-Anne à Brest.
LOUSSAUT Hélène, C.A.P.E.T. Compta, Notre-Dame du Mur, Morlaix.

« *Je suis aux côtés d'un homme qui engage un tel combat* »

Le Frère Kerdoncuf,
à la manifestation
du 21 septembre à Quimper

La décision du Frère Guy Leclerc a été prise, après des jours de réflexion, dans le plus profond secret de sa conscience.

Il est de mon devoir, il est de notre devoir, d'écouter, de comprendre, de rejoindre le MESSAGE qu'il nous apporte.

Pourquoi tant de jugements sans appel, de la part d'associations ou d'hommes politiques qui ont refusé le dialogue avec lui et qui inondent la presse de leurs condamnations.

Pourquoi tant de jugements sans appel de la part des mouvements d'Eglise qui ne prennent pas le temps d'ECOUTER LE MESSAGE de celui qui souffre. La vérité du Frère LECLERC est-elle dévenu si insupportable à entendre ?

Une décision a été prise, un combat continue d'être mené... Parce qu'il a, depuis deux ans, déployé une ENERGIE de tous les jours pour mettre sous contrat un lycée technique. Parce qu'un directeur S'INDIGNE face à la démission ou la dérobade des autorités qui n'assument pas leurs responsabilités. Parce qu'un éducateur a une conscience si haute de sa mission qu'il peut affirmer que rien n'est entrepris pour la formation des jeunes de ce département, si tout n'a pas été entrepris.

Il ne peut accepter, et lui avec nous, qu'on répète à cor et à cri « il n'y aura pas une classe de plus dans le privé que le public... » Non, le DYNAMISME des éducateurs et des équipes ne doit pas être étouffé, paralysé au nom d'une prétendu parité qui n'est dans aucune législation — mais qui révèle la nature des querelles idéologiques et partisanes. Quoi ! L'enseignement public perdrait la face si on accordait un contrat ! Au contraire, il se grandirait en l'accordant car il manifesterait lui aussi, qu'il est intolérable de laisser désemparés des adolescents qui espèrent trouver, à travers la maîtrise des technologies nouvelles une nouvelle impulsion pour les études, pour leur formation professionnelle, pour leur vie.

Ce n'est pas l'échec qu'on reprochera aux éducateurs, c'est de

n'avoir pas eu assez de risques et d'audaces. Mais, voilà dans la bureaucratie et la centralisation administrative, il n'y a pas beaucoup de place pour l'initiative, le risque et la responsabilité personnelle.

Ce SENTIMENT D'INJUSTICE atteint un niveau d'exaspération quasi insupportable. Comme d'autres, ce directeur voit se dégrader peu à peu les relations avec le pouvoir, il a dénoncé, avec d'autres, avec les 20 000 participants du Rassemblement du 26 juin, ce grignotage incessant de la liberté d'enseignement en France.

Cette INTEGRATION RAMPANTE, il faut comprendre qu'elle nous étouffe quelquefois... et QUAND ON EST ASPHYXIE, QUAND LA GORGE EST SERREE... IL N'Y A QUE DES CRIS... celui de rester libre... d'enseigner, d'éduquer, de gérer...

Ce cri est le nôtre.

Ce cri retentit, ce soir, de notre terroir breton, de nos landes bretonnes, de nos côtes bretonnes... de tous côtés on accourt. Il a gagné toutes nos régions voisines... il a atteint le secrétaire général de l'Enseignement Catholique (voir télex: « le secrétariat de l'Enseignement Catholique appuie objectifs manifestation de Quimper — compte pour semaines à venir sur unité de tous dans la fermeté »), il a atteint l'union nationale des parents d'élèves (voir télex: aux manifestations de Quimper — j'apporte salut et soutien — dites leur combien je comprends et j'assume leur inquiétude plus que jamais je compte sur le sang froid et l'unité de tous pour que vive la liberté effective de l'enseignement).

Voir encart: la réponse du Préfet.

Ce combat n'est qu'à son début. Nous ne laisserons pas remettre en cause l'esprit d'une loi d'équilibre et de réconciliation... Car la RECONCILIATION nous la voulons, nous la cherchons.

Il a fallu une année au Gouvernement pour que nous soyons écoutés. Il a fallu une 2e année pour que nous soyons compris. Il faudra bien une 3e année pour que nous soyons définitivement ACCEPTES DANS NOS DIFFERENCES MUTUELLES ET NOS SPECIFICITES.

Nous aurons à nous revoir dès que les propositions de M. Savary seront publiées.

Faudra-t-il NEGOCIER?

NEGOCIER pour disparaître? JAMAIS.

NEGOCIER pour êre RECONNU et CONFIRMES dans nos différences? OUI pourquoi pas.

Ce serait nous faire confiance mutuellement, négocier pour un statut durable et nous réconcilier au nom des intérêts supérieurs, en premier lieu le service et l'amour des jeunes de ce pays.

Oui, M. Le Président de la République se reconnaîtra dans cet espoir, lui qui accueillait Jean-Paul II à Tarbes, le dimanche 14 août, lui disant « Fortes et multiples sont les formules d'esprit qui dialoguent ou se confrontent au sein de la nation française.

Notre LOI, notre DEVOIR, notre VOLONTE appellent à préserver, comme un bien très précieux, la liberté pour chacun de croire ou de suivre sa foi ou son idéal, dans le double respect de la communauté qu'ensemble nous formons et de l'état qui la rassemble ».

Merci, M. Le Président, pour cet engagement.

Notre LOI respectez-la.
Votre DEVOIR, accomplissez-le.
Votre VOLONTE manifestez-la.

La COMMUNAUTÉ qu'ensemble nous formons, respectez-la.

Nous souhaitons a ne pas avoir à vous le rappeler dans les jours prochains.

BIBLIOTHEQUE QUIMPER DIOCESAINE

Aujourd'hui, la Famille

Un week-end de réflexion aura lieu les 10-11 décembre 1983 à l'Abbaye St-Jacut de la Mer. Il sera animé par le Père Olivier de Dinechin, jésuite, directeur des Cahiers d'Actualité Religieuse et Sociale.

Ce week-end est ouvert à toute personne intéressée. Il s'adresse particulièrement aux parents... jeunes couples... grands jeunes... éducateurs... prêtres... religieux... - *Une garderie pour les enfants sera assurée.*

Le Père de Dinechin analysera les déplacements, les crises et les chances de la famille d'aujourd'hui. Divorces, cohabitation juvénile, nouvelles responsabilités féminines, rapports entre générations... Depuis quinze à vingt ans, les comportements familiaux ont évolué d'une façon qui pose question à beaucoup. Il convient de passer du désarroi à une réflexion constructive.

Renseignements et inscriptions sont à prendre auprès de Madeleine LEVREL, Abbaye, B.P.1. 22750 ST JACUT DE LA MER - Tél. (96) 27.71.19.

Le P. Olivier de Dinechin a écrit, en collaboration avec J.-M. Moretti: Le Défi Génétique (édition Centurion) et participe à des émissions de télévision sur ce sujet.

SOUSCRIPTION à renvoyer à Sœur Madeleine LEVREL -Abbaye -B.P. 1 ST JACUT DE LA MER pour la 5 novembre.

WEEK-END: LA FAMILLE AUJOURD'HUI - Déplacements, crises et chances
10 - 11 décembre 1983: 10 décembre (15 h), 11 décembre (17 h)

NOMS .....

.....

.....

ADRESSE .....

L'art chrétien, expression de la foi, sens de la beauté

Trois week-ends sur l'Art Chrétien auront lieu à l'Abbaye, ST JACUT DE LA MER, les 21-22 janvier ; 18-19 janvier ; 10-11 mars (1984).

Ils seront animés par le Père J.M. TEZE, Jésuite, scupteur, professeur au Centre Sèvres, PARIS.

Ces week-ends s'adressent aux chrétiens, aux éducateurs, aux catéchistes particulièrement aux jeunes... à toute personne sensible à la beauté de l'art.

Chacun des week-ends concerne une période de l'histoire depuis les premiers siècles, mais il peut être suivi indépendamment des deux autres. Illustration par de nombreuses diapositives.

Comment les chrétiens se sont-ils représentés dans les arts plastiques, Dieu, l'Eglise, les sacrements, les saints ? Selon les époques, quelle vision de foi est impliquée, privilégiée ou occultée ? Quelles incidences, la culture et la société ont-elles sur cette vision ?

Renseignements et inscriptions à prendre auprès de Madeleine LEVREL -B.P. 1 - 22750 ST JACUT DE LA MER tél.(96) 27.71.19.

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer à MADELEINE LEVREL-
Abbaye - B.P. 1 - 22750 ST JACUT DE LA MER

L'ART CHRETIEN, EXPRESSION DE LA FOI, SENS DE LA FOI

NOMS .....

.....

.....

ADRESSE .....

s'inscrit pour le week-end

☐ du 21-22 janvier 1984

☐ du 18-19 février 1984

☐ du 10-11 mars 1984 (mettre une croix dans la case correpondante).